

nia
l



902



Hugo St. John Wildmay.





MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE,

MINISTRE D'ÉTAT;

SUR

NAPOLÉON,

LE DIRECTOIRE, LE CONSULAT, L'EMPIRE
ET LA RESTAURATION.

..... « Eh bien, Bourrienne, vous serez aussi immortel, vous.
— Et pourquoi, général? — N'êtes-vous pas mon secrétaire?
— Dites-moi le nom de celui d'Alexandre?..... »

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE

DE S. A. R. LE DUC DE CHARTRES,

QUAI VOLTAIRE ET PALAIS-ROYAL.

MDCCCXXIX.

AVIS

DU LIBRAIRE-ÉDITEUR.

C'EST avec quelque confiance que nous présentons aujourd'hui au public la seconde livraison des *Mémoires de M. de Bourrienne*, tant nous sommes sûrs que cette livraison contient des documens précieux pour l'histoire des temps modernes, et des révélations du plus haut intérêt. Cependant, comme ce n'est pas à un éditeur qu'il convient de faire l'éloge des ouvrages qu'il publie, nous nous bornerons à de simples énonciations de faits, tant sur la seconde livraison que sur la troisième, qui la suivra promptement.

Dans les deux premiers volumes, on a vu Bonaparte enfant, général en chef à vingt-sept ans, conquérant de l'Italie et de l'Égypte, mais presque toujours sur les

champs de bataille : aujourd'hui la scène s'est bien agrandie, et si l'homme est resté le même, avec ses grandeurs et ses faiblesses, sa figure, qui domine toujours dans les *Mémoires de M. de Bourrienne*, reçoit, de la variété des circonstances et de l'incroyable rapidité des événemens, une physionomie pour ainsi dire nouvelle.

Les deux volumes qui composent la seconde livraison, contiennent à peine l'histoire de deux années; et que de choses dans un si court espace de temps! Le retour d'Égypte, les acclamations populaires, l'abaissement du Directoire, les scènes dramatiques qui précèdent, accompagnent et suivent la révolution du 18 brumaire; une foule d'institutions fondées comme par enchantement; les premières bases de l'empire posées sous le consulat; les Alpes franchies, Marengo; une nouvelle guerre en Allemagne; la paix; la religion restaurée en France, et au milieu de tout cela, Bonaparte les yeux toujours fixés sur la couronne, marchant au trône, en écartant par la ruse les obstacles dont il

craint de ne pouvoir triompher par la force. Telles sont les sommités des événemens dont M. de Bourrienne déroule le tableau aux yeux des lecteurs. Mais ce qui surtout est digne de fixer l'attention des hommes qui aiment à réfléchir, ce sont les causes de ces événemens, leur conception, leur préparation dans la tête de Bonaparte; enfin un premier accomplissement de ses projets, une pose forcée entre la république et l'empire.

C'est sur les limites de ces deux gouvernemens que le lecteur trouvera Napoléon au commencement de la troisième livraison; il le verra alors consul à vie, ne cachant plus ses desseins; il assistera aux grands procès de Moreau, de Georges, de Pichegru, saura la vérité sur les causes les plus secrètes qui ont préparé et dirigé ces grands épisodes, placés pour ainsi dire sous le péristyle de l'empire, et apprendra enfin à qui l'histoire devra reprocher le sang répandu du dernier des Condé. Ces grandes affaires de la politique ne remplissent pas seules les pages tracées par M. de Bourrienne. On se

plaira sans doute à le suivre dans l'exploration de ses souvenirs, quand il rappelle les tribulations de Joséphine, dont l'imagination était frappée par de funestes pressentimens; quand il dévoile les ressorts d'une foule d'intrigues, met à nu les ambitions secondaires qui bourdonnaient autour de Bonaparte, et indique, avec une conscience sévère, les rôles que joua, dans le grand drame de la fondation de l'empire, la famille de Napoléon, et le jugement que lui-même portait de ses frères.

Tels sont les principaux objets sur lesquels la curiosité des lecteurs sera satisfaite dans la troisième livraison, où l'on verra enfin Bonaparte se séparer d'un ami de collège, au moment de ceindre la couronne impériale.

Paris, ce 5 mai 1829.

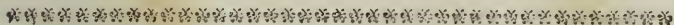
LADVOCAT.

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE,

MINISTRE D'ÉTAT.



CHAPITRE PREMIER.

Départ d'Égypte. — Embarquement mystérieux. — Le retour et le départ. — Illusions détruites. — M. Parseval-Grandmaison. — Bonaparte fléchi. — Ordre de marche. — Vents contraires. — Crainte des Anglais. — Vents favorables. — Quatre aides-de-camp tués. — Contraste. — Bonaparte à bord. — Le *vingt-et-un*. — Bonaparte triche au jeu. — Les échecs.

Nous allons donc revoir notre patrie, nous allons traverser de nouveau une mer féconde en dangers; le vaisseau destiné à Bonaparte allait porter encore César et sa fortune, mais ce n'é-

tait plus César s'avançant vers l'Orient pour ajouter l'Égypte aux conquêtes de la république, c'était César roulant dans son esprit de vastes desseins et ne reculant point devant l'idée de tout oser pour changer en sa faveur le gouvernement pour lequel il avait combattu. Tout était mystérieux dans notre position; l'espoir de conquérir la plus célèbre contrée de l'Orient n'enflammait plus de jeunes imaginations, comme à notre départ de France; nos dernières illusions étaient tombées devant les murs de Saint-Jean-d'Acre, et il nous fallait abandonner sur la terre dévorante de l'Égypte la plupart de nos compagnons d'armes; enfin, une destinée inconcevable nous poussait, et nous lui obéissions.

Le 23 d'août¹, nous nous embarquâmes sur deux frégates, la *Muiron* et la *Carrère*, au nombre de quatre à cinq cents. Voilà quelle était notre escadre, voilà l'armée formidable avec laquelle Bonaparte voulait, ainsi qu'il l'écrivit au divan du Caire, *anéantir tous ses ennemis*. Ce ton de jactance pouvait imposer à ceux qui ne voyaient point l'état réel des choses; mais pour nous, qu'en devons-nous penser? ce que Bona-

¹ Ce ne fut donc pas en juin ni en juillet, comme l'a dit le duc de Rovigo.

parte lui-même en pensa le lendemain; il était parti.

Quinze mois s'étaient écoulés depuis que nous avions quitté notre patrie. Tout nous souriait au départ, tout était sombre au retour. Qu'étaient devenus ces quatorze vaisseaux, ces frégates, ces trois cents voiles s'élançant sur la Méditerranée à la conquête de l'Orient? Qu'avaient produit ces pompeuses proclamations, ces promesses, ces espérances, et ces premiers succès? Quel était le résultat de Malte tombée en quarante-huit heures, de l'Égypte conquise en un mois? Hélas! les temps étaient bien changés; réduits à cacher notre départ d'Égypte, à nous embarquer à la dérobee, nous ne lisions rien que d'aventureux dans notre avenir, et lorsque nous reportions nos souvenirs vers le passé, nous avions à déplorer la perte de notre flotte, remplacée par deux mauvais bâtimens vénitiens armés à la hâte.

La nuit était déjà sombre quand nous montâmes sur les frégates restées à une assez grande distance du port d'Alexandrie. Cependant la faible lueur des étoiles permit d'apercevoir une corvette qui venait nous observer et assister pour ainsi dire à notre silencieux et nocturne embarquement.

Le lendemain matin, comme on allait mettre à la voile, nous vîmes arriver du port d'Alexandrie une chaloupe sur laquelle était M. Parseval-Grandmaison. Cet homme excellent, et que nous aimions tous, n'avait cependant pas été désigné par le général en chef parmi les personnes qui devaient revenir en France. Voulant partir sur-le-champ, Bonaparte ne voulait plus entendre parler d'aucun embarquement; on conçoit combien vives étaient les instances de Parseval : il pressait, il suppliait en vain; cependant, Gantheaume, Monge, Berthollet et moi nous parvînmes, non sans peine, à vaincre la résistance de Bonaparte, et nous hissâmes sur le navire notre confrère de l'Institut d'Égypte, lorsque déjà le vent avait gonflé nos voiles.

On a dit à tort que l'amiral Gantheaume était le maître absolu de ses manœuvres, comme si qui que ce soit avait commandé où était Bonaparte; bien loin de là, ce fut Bonaparte qui déclara en ma présence à l'amiral qu'il ne voulait pas suivre la route ordinaire et se jeter dans la haute mer : « Je veux, dit-il, que vous longiez
« autant que possible la côte d'Afrique, le long
« des rives de la Méditerranée. Vous suivrez cette
« route jusqu'au sud de la Sardaigne. J'ai ici une

« poignée de braves, j'ai un peu d'artillerie; si
« les Anglais se présentent je m'échoue sur les
« sables; je gagnerai par terre avec ma troupe
« Oran, Tunis, ou un autre port, et là je trou-
« verai le moyen de me rembarquer. » Telle était
la résolution irrévocablement arrêtée dans sa
tête.

Pendant vingt-un jours, les vents, soufflant
de l'ouest ou du nord-ouest nous furent con-
stamment contraires : ils nous repoussaient sans
cesse vers les côtes de la Syrie ou vers Alexan-
drie. Un instant, il fut même question de rentrer
dans le port d'où nous étions sortis; mais Bona-
parte déclara qu'il aimait mieux affronter toutes
les chances que de revenir sur ses pas. Le jour,
on courait des bordées jusqu'à une certaine dis-
tance dans le nord, le soir on se rapprochait de
l'Afrique jusqu'à ce que l'on fût à la vue des
côtes. Enfin, après vingt-un jours d'impatience
et de contrariétés, un vent d'est très favorable
nous fit dépasser en peu de temps le point de
l'Afrique où fut jadis Carthage et bientôt après
doubler la Sardaigne. Nous longeâmes de très
près la côte occidentale de cette île où Bonaparte
avait résolu de s'échouer dans le cas où il aurait
rencontré l'escadre anglaise; de là son dessein

était de gagner la Corse où il aurait attendu une occasion favorable pour revenir en France.

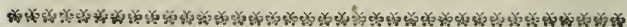
Tout avait contribué à rendre notre traversée triste et monotone. Le général Bonaparte avait perdu quatre aides-de-camp : Croisier, Sulkowsky, Julien et Guibert. Caffarelli, Brueys, Casa-Bianca n'étaient plus. Nos malheurs et l'inquiétude de notre avenir, celle qui nous agitait sur le sort de notre patrie, dont nous ne connaissions qu'incomplètement les revers, les chances d'une navigation périlleuse au milieu d'escadres ennemies, attristaient nos idées et ôtaient à nos entretiens toute vivacité, tout abandon. Plus de ces conversations scientifiques, plus de ces controverses originales et piquantes, plus de ces aperçus sur les résultats qu'on attendait d'une entreprise dont tout faisait alors prévoir la malheureuse issue. D'ailleurs on n'était pas sans inquiétude sur ce que penserait, sur ce que ferait le directoire; on redoutait l'effet de la correspondance d'Égypte, car il était impossible de se dissimuler tout ce qu'elle pouvait dévoiler. Dans ses momens de loisir, Bonaparte se promenait sur le pont, sans cesse occupé à surveiller l'exécution de ses ordres. La plus petite voile renouvelait ses inquiétudes, et il lui tardait, dans le commencement

de la traversée, d'avoir gagné la mer de Sardaigne. La crainte de tomber entre les mains des Anglais ne le quittait pas, c'était ce qu'alors il redoutait le plus; et depuis!... il crut à la générosité de ses ennemis.

Cependant, si nos craintes étaient légitimes, si la préoccupation de Bonaparte était fondée, il y avait encore quelques momens où nous cherchions à nous distraire, ou plutôt, comme on le dit en style familier, à tuer le temps. Qui le croirait! au lieu de nous nourrir l'esprit par de savantes discussions, nous cherchâmes dans les cartes un secours contre l'ennui. Eh bien! dans un passe-temps aussi frivole, le caractère de Bonaparte se manifestait encore. En général il n'aimait pas le jeu; mais, s'il fallait jouer, c'était au *vingt-et-un* qu'il donnait la préférence, parce que ce jeu marche plus vite que les autres; et si, en rendant compte de ses beaux faits d'armes, il se plaisait à embellir, à vanter sa fortune, il ne dédaignait pas de l'aider les cartes à la main : en un mot, il trichait. Voici, par exemple, comment il s'y prenait au *vingt-et-un* : il demandait une carte; si elle le faisait perdre, il ne disait rien et la laissait sur la table; il attendait que le banquier eût tiré la sienne. Le banquier montrait-il

une carte favorable, alors Bonaparte jetait ses cartes sans les montrer et abandonnait sa mise. Si au contraire la carte du banquier lui faisait dépasser vingt-et-un, Bonaparte jetait encore ses cartes sans les montrer, et se faisait payer sa mise. Il riait beaucoup de ces petites *tricheries*, surtout lorsque l'on ne s'en apercevait pas; et, il faut bien l'avouer, nous étions déjà assez courtisans pour le flatter dans sa manie en fermant volontairement les yeux. Je dois me hâter de dire qu'il ne profitait point des petites violences qu'il faisait au hasard; qu'à la fin de la partie il rendait tout ce qu'il avait gagné, et on se le partageait. Le gain, comme on peut le croire, lui était indifférent; mais la fortune lui devait à point nommé un as ou un dix, comme elle lui devait un temps favorable le jour d'une bataille; et si la fortune manquait à son devoir, il fallait que personne ne s'en aperçût. Bonaparte jouait aussi aux échecs, mais très rarement, et cela parce qu'il n'était que de la troisième force, et qu'il n'aimait point à être battu à ce jeu, qui passe, on ne sait trop pourquoi, pour une prétendue imitation du grand jeu de la guerre. A celui-là Bonaparte ne craignait personne. Cela me rappelle qu'en partant de Passeriano, il déclara que nous pas-

serions par Mantoue. On lui dit que le général, commandant cette place, qui était, je crois, le général Beauvoir, était un des plus forts joueurs d'échecs. Bonaparte désira faire sa partie. Le général Beauvoir lui demanda de désigner le pion qui le ferait mat, en lui déclarant que si ce pion était pris, il gagnait la partie. Bonaparte désigna le dernier pion à la gauche de son adversaire. On y mit une petite marque, et ce fut ce pion qui le fit mat. Bonaparte n'était rien moins que content. Il aimait bien à jouer avec moi, parce que, quoiqu'un peu plus fort que lui, je ne l'étais pas assez pour le gagner toujours. Dès qu'une partie était à lui, il cessait le jeu pour rester sur ses lauriers.



CHAPITRE II.

Vents violens. — Relâche à Ajaccio. — Séjour. — Parens nombreux. — Propriétés de famille. — Peu d'argent. — — Fesch escompteur. Vingt millions. — Bataille de Novi. — Mort de Joubert. — Rêve d'une bataille gagnée. — Souvenir de Lacuée. — Changement. — Le directoire. — Achat d'une chaloupe. — Erreur prouvée par une date. — Départ de la Corse. — La flotte anglaise. — Nuit cruelle. — Sang-froid de Bouaparte. — Danger imminent évité. — La rade de Fréjus. — La patrie. — La peste et les Autrichiens. — Joie. — Lois sanitaires. — Fausse accusation. — Bonheur inouï.



Le bon vent, qui nous avait constamment favorisés, après les vingt premiers jours qui suivirent notre embarquement, soufflait encore pour nous tant que nous longeâmes les côtes de la Sardaigne; mais le vent d'ouest, s'élevant de nouveau avec violence quand nous eûmes dépassé cette île, nous contraignit d'entrer, le 1^{er} d'octobre, dans le golfe d'Ajaccio. On remit à

la voile le lendemain , mais il fut impossible de sortir du golfe , et nous fûmes obligés de chercher un abri dans le port, et de débarquer à Ajaccio. Les vents continuant à être contraires , Bonaparte se vit forcé d'y rentrer jusqu'au 7 d'octobre. On concevra aisément combien il fut impatienté de ce retard. Il manifesta quelquefois son impatience , comme si les élémens eussent dû lui obéir aussi bien que les hommes. Il perdait du temps , et le temps était précieux pour lui. Mais au milieu de ces contrariétés il avait un sujet plus sérieux d'inquiétude, qu'il me confiait souvent : « *Que deviendrai-je , me disait-il , si les Anglais , qui croisent dans ces mers , apprennent mon séjour forcé en Corse ? Il faut rester ; et quel séjour ! quel ennui ! C'est à n'y pas tenir ! En vérité , il me pleut des parens !* » Il est bien vrai que sa grande renommée avait prodigieusement augmenté sa famille. Sans cesse il était accablé de visites , de félicitations , de demandes ; la ville était tout en mouvement ; tout le monde voulait être son cousin ; et , au nombre prodigieux de prétendus filleuls qui venaient complimenter leur parrain , on eût dit que Bonaparte avait tenu le quart des enfans d'Ajaccio sur les fonts de baptême.

Bonaparte se promena plusieurs fois avec nous dans les environs d'Ajaccio , et à l'apogée de sa puissance , il ne compta pas ses couronnes avec plus de plaisir qu'il n'en mettait alors à nous montrer les petits domaines de ses pères.

Ce fut à Ajaccio que M. Fesch remit au général Bonaparte de l'argent français pour des sequins turcs , montant à une valeur de dix-sept mille francs. On trouva même l'escompte un peu cher. M. Fesch donnait, avec assez de raison, pour excuse, qu'on ne saurait que faire de cette monnaie dans un pays étranger. Cette somme de dix-sept mille francs environ est tout ce que Bonaparte rapportait d'Égypte. Je parle de ce fait parce que Bonaparte a été indignement calomnié dans les lettres écrites depuis son départ, et qui ont été interceptées et publiées par les Anglais. Je dois ajouter que ne voulant pas toucher, pour ses besoins particuliers, à la caisse de l'armée qui n'avait jamais assez d'argent pour la moitié de ses dépenses, il tira plusieurs fois, par l'entremise de M. James, sur Gênes, et sur les fonds qu'il possédait dans la maison Clary, quinze mille, vingt-cinq mille et jusqu'à trente-trois mille francs. J'atteste que je ne l'ai jamais vu, en Égypte, toucher au-delà de ses appointemens : il en est sorti

moins riche qu'il n'y était entré ; c'est une vérité incontestable. Dans ses notes sur l'Égypte , on a vu qu'en un an on avait reçu douze millions six cent mille francs ; dans cette somme étaient compris deux millions au moins d'*avanies*, lesquels n'avaient pas été perçus sans qu'il y eût eu beaucoup de têtes coupées. Bonaparte est resté quatorze mois en Égypte , et il en a , a-t-on dit , rapporté vingt millions ! Je conçois que la calomnie soit douce à de certaines gens , mais au moins il y faudrait un peu de vraisemblance, un peu d'adresse. Eh bien , ce trésor de vingt millions suffit à peine aux dépenses de Bonaparte à Ajaccio , et à nos frais de poste jusqu'à Paris.

En arrivant à Ajaccio nous apprîmes la mort de Joubert , et la perte de la bataille de Novi , livrée le 15 d'août. Bonaparte était sans cesse tourmenté par une inquiétude secrète ; rien encore ne se montrait à découvert dans son avenir ; les nouvelles politiques lui manquaient , et il ne voyait rien sur quoi il pût fixer ses idées , arrêter ses projets. Pendant la traversée jusqu'à notre arrivée en Corse , il s'était beaucoup occupé de ce qu'il ferait durant la quarantaine qu'il croyait bien subir en arrivant à Toulon , dont il avait désigné le port pour son débarquement.

Alors il se faisait encore quelques illusions sur la situation des affaires , et il me disait souvent : *Sans cette maudite quarantaine, à peine à terre j'irais me mettre à la tête de l'armée d'Italie. Il y a encore de la ressource. Je suis sûr qu'il n'y a pas un général qui me refusât le commandement. La nouvelle d'une victoire remportée par moi arriverait aussitôt à Paris que celle d'Abouqu'yr. Cela ferait bien.*

En Corse , son langage était bien différent. Lorsqu'il eut appris la série de nos revers, lorsqu'il eut vu la grandeur du mal, il fut un moment accablé; on aurait dit qu'il portait le deuil de l'Italie. Les grandes pensées firent place à des pensées de détail, et il s'occupa de son séjour futur au lazareth de Toulon , ne pensant pas à éluder les conditions imposées par les lois sanitaires. Il cherchait tous les moyens d'adoucir le temps de cette espèce de captivité; il voulait établir de nombreuses correspondances avec Paris. Habitué à regarder beaucoup plus devant lui que derrière, l'Égypte, qu'il venait de quitter, l'occupait moins que Paris. Il parlait du directoire, d'intrigues, de ce qu'on dirait de lui; il me rappelait la conversation de Lacuée avec Lavalette¹;

¹ Bonaparte faisait ici allusion à la lettre de Lacuée du 25

il comptait ses ennemis, ceux qui lui portaient envie, ceux que sa renommée fatiguait, ceux, enfin, qui ne pouvaient lui pardonner sa gloire et l'influence de son nom. Souvent il me manifestait des craintes d'une autre nature; quoique bien déterminé à se soumettre à l'exigence de la loi; le directoire, selon lui, n'abrégèrait pas la durée de son séjour au lazareth. Au milieu de tant d'anxiétés, Bonaparte était toujours lui, mais il n'était pas comme à l'ordinaire.

Le sort, comme on le verra, rendit heureusement inutiles les projets de Bonaparte pour adoucir les ennuis d'une quarantaine. Prévoyant toutes les chances possibles, il acheta à Ajaccio une grande chaloupe destinée à être attachée à la remorque de *la Muiron*, et la fit monter par les douze meilleurs rameurs que l'on put trouver dans l'île. Sa résolution était toujours, dans le cas d'un inévitable danger, de se jeter dans cette chaloupe, et de se faire échouer à tout hasard sur une côte. Cette précaution faillit ne pas être inutile ¹.

fructidor an VI, que j'ai rapportée dans le premier volume de ces Mémoires.

¹ Walter-Scott a dit, au commencement de la *Vie de Napoléon*, que Bonaparte n'a pas revu sa ville natale depuis

On a imprimé dans un recueil de pièces concernant le général Bonaparte : « Le général Cham-
« pionnet écrivit au directoire le *quatre* octobre
« 1799 que Bonaparte *était* arrivé en France , et
« qu'il donnait sa démission. » Une simple com-
paraison de dates donne la valeur de cette asser-
tion : non-seulement Bonaparte n'arriva pas en
France le *quatre* octobre , mais ce ne fut que le
sept de ce mois que le temps nous permit de sor-
tir du golfe d' Ajaccio. La navigation fut heureuse
et tranquille jusqu'au lendemain ; mais , ce jour-là,
au moment du coucher du soleil , nous signalâmes
une escadre anglaise de quatorze voiles. Les An-
glais , favorisés par la disposition de la lumière
que nous avions en regard , nous voyaient mieux
que nous ne pouvions les voir. Ils reconnurent
nos deux frégates comme étant de construction
vénitienne , et la nuit survint très heureusement
pour nous ; car nous n'étions pas fort éloignés les
uns des autres ; nous vîmes long-temps les si-
gnaux de la flotte anglaise ; le bruit du canon se
fit entendre de plus en plus vers notre gauche ,

1793 ; c'est probablement pour ne se point démentir , que
l'historien écossais se contente , en parlant du retour d'É-
gypte , de dire que Bonaparte était près d' Ajaccio. On a vu
ici qu'il y passa huit jours.

et nous crûmes que l'intention des croiseurs était de nous tourner par le sud-est. En cette circonstance il fut permis à Bonaparte de rendre grâce à la fortune, car il est bien évident que si les Anglais eussent pu soupçonner que nos deux frégates venaient de l'Orient et se rendaient en France, ils nous auraient fermé le chemin en faisant voile entre la terre et nous, ce qui leur était très facile. Ils nous prirent probablement pour un convoi d'approvisionnement se rendant de Toulon à Gènes, et ce fut à cette erreur et à la nuit que nous dûmes d'en être quittes pour la peur¹.

Pendant la nuit cruelle qui suivit cette soirée de craintes et de tribulations, la plus vive agitation régnait à bord de la *Muiron*. Gantheaume surtout était dans une inquiétude impossible à décrire et qui faisait peine à voir ; il avait réellement perdu la tête , car notre désastre semblait inévitable. Il proposa de retourner en Corse : *Non , non*, lui répliqua impérieusement Bonaparte, *non. Faites force de voiles ; tout le monde à son poste. Au nord-ouest, au nord-ouest, marchons.* Cet ordre nous sauva, et je puis assurer qu'au

¹ Où Walter-Scott a-t-il pris que nous n'avions été signalés, ni reconnus ? Reconnus , non ; mais signalés, oui !

milieu d'une terreur presque générale, Bonaparte n'était occupé que de donner des ordres; la rapidité de son jugement semblait s'accroître encore à l'aspect du danger. Le souvenir de cette nuit ne s'effacera jamais de ma mémoire; les heures en furent longues, nul de nous ne pouvait savoir quels dangers nouveaux le jour viendrait éclairer.

Cependant la résolution de Bonaparte était arrêtée; ses ordres étaient donnés, ses dispositions prises. Déjà dans la soirée il avait résolu de se jeter dans la chaloupe, déjà il avait désigné les personnes admises à partager son sort, déjà il m'avait indiqué quels papiers il était le plus important de sauver. Heureusement nos terreurs furent vaines et ces dispositions inutiles; les premiers rayons du jour nous découvrirent la flotte anglaise faisant voile vers le nord-est, et nous marchâmes vers les côtes tant souhaitées de la France.

Le huit d'octobre, à huit heures du matin nous entrâmes dans la rade de Fréjus; les marins n'ayant pas bien reconnu la côte pendant la nuit, nous ne savions où nous étions. Il y eut d'abord un moment d'hésitation pour savoir si nous avancerions. Nous n'étions point attendus, et nous ne

savions comment répondre aux signaux changés en notre absence. Quelques coups de canon furent tirés des batteries de la côte ; mais notre marche franche dans la rade , et l'affluence qui se portait sur le pont des deux frégates , nos signes de joie , ne permirent pas de douter long-temps que nous fussions des amis. Déjà nous étions dans le port , déjà nous touchions presque au rivage quand le bruit se répandit que l'une des deux frégates portait le général Bonaparte. Alors en un instant la mer fut couverte d'embarcations ; en vain nous les engagions à s'éloigner ; nous fûmes enlevés et portés à terre , et si nous disions à la foule d'hommes et de femmes qui se pressaient autour de nous quel danger ils pouvaient courir , tous s'écriaient : *Nous aimons mieux la peste que les Autrichiens.*

Ce que nous éprouvâmes en refoulant la terre de France , je n'essaierai pas de le peindre. Qu'on se figure notre joie , nos transports après une absence de quinze mois , c'est-à-dire après quinze mois de souffrances , de fatigues , de dangers. Nous avons évité des obstacles insurmontables. Vingt jours perdus à notre départ ; une flotte anglaise nous touchant , pour ainsi dire , à notre arrivée ! Oh ! que l'air de la patrie nous parut doux à res-

pirer sous le beau ciel de la Provence! La réception que l'on nous fit, les acclamations, le délire dont Bonaparte était l'objet, l'intérêt que chacun s'empressait à nous témoigner, ajoutaient encore à notre allégresse. Elle était telle que nous fûmes à peine sensibles aux tristes nouvelles qui nous arrivaient de toutes parts. Dans le premier moment, par un mouvement spontané, chacun de nous prononça les larmes aux yeux et avec enthousiasme le beau vers que Voltaire place dans la bouche du banni de la Sicile.

On a reproché à Bonaparte d'avoir enfreint les lois sanitaires. D'après ce que j'ai dit de ses intentions bien manifestes, des arrangemens même qu'il avait projetés pour le temps de sa quarantaine, je ne crois pas qu'il puisse rester aucun doute sur la fausseté de cette accusation. S'il y eut *des coupables*, les habitans de Fréjus le furent seuls en cette circonstance, pour avoir trouvé les lois de la nécessité plus impérieuses encore que les lois sanitaires. Cependant, lorsque l'on pense que quatre à cinq cents personnes et une quantité d'effets arrivaient d'Alexandrie où la peste venait d'exercer ses ravages pendant l'été; on doit regarder comme un bonheur inouï que la France et l'Europe aient été préservées de ce fléau.



CHAPITRE III.

Effets du retour de Bonaparte. — Justification. — Lettre à ma femme. — Singulière destinée de ma lettre. — Projet de dîner à Sens. — Croisement en route. — Louis Bonaparte et Joséphine à Lyon. — Fortune et génie. — Avidité de nouvelles. — Besoin de grandes choses. — Enthousiasme général. — Changement de chemin. — Triste situation des provinces. — Gouvernement du directoire. — Déprédations. — La loi des otages. — L'emprunt de cent millions. — Mécontentement général. — Besoin de changement. — Bonaparte libéral.



On sait quel effet produisit en France et en Europe la simple nouvelle du retour de Bonaparte. Je ne parle point encore des conséquences de ce retour et de leur vaste enchaînement. Qu'il me soit seulement permis de m'occuper ici de quelques accusations dont il fut l'objet depuis l'époque de notre débarquement jusqu'au 9 novembre. J'en ai assez dit sur la prétendue violation des lois sanitaires¹. On lui reprocha d'avoir aban-

¹ On a dit et imprimé, bien à tort, qu'un ordre supérieur

donné l'Égypte. On a voulu que son départ d'Alexandrie fût l'effet d'une longue préméditation; moi, qui n'ai pas quitté Bonaparte, je puis assurer de la manière la plus positive que son retour en France fut l'effet d'une résolution subite, et je puis le prouver par un fait qui m'est personnel.

Pendant que nous étions au Caire, peu de jours avant la nouvelle du débarquement de la flotte anglo-turque, au moment où nous nous disposions à aller camper aux Pyramides, Bonaparte expédia un courrier en France. Je profitai de cette occasion pour écrire à ma femme, et je lui disais presque un éternel adieu. Ma lettre était l'expression d'une tristesse profonde, telle que je ne la lui avais jamais manifestée; je lui disais, entre autres choses, que nous ne savions plus

avait exempté Bonaparte de la quarantaine; on a voulu, par là, indiquer que l'on tremblait qu'il n'arrivât trop tard. Un mot suffit pour prouver que cette assertion est aussi fautive qu'in vraisemblable. D'abord, il aurait fallu savoir que nous partirions d'Égypte; il fallait ensuite connaître le lieu de notre débarquement. Comment d'ailleurs supposer qu'une autorité quelconque ait eu le pouvoir de dispenser à son gré de l'observation d'une loi dont dépend le salut de tous? En vérité, on rougit presque de parler sérieusement de pareilles absurdités.

quand, ni comment, il nous serait possible de retourner en France. Si Bonaparte eût eu alors la pensée d'un prochain retour, je l'aurais su, et, le sachant, je n'aurais pas affligé ma famille en lui donnant de tristes nouvelles, quand, depuis sept mois, nous n'avions pu envoyer de lettres à personne en France. Or, voici ce qui arriva :

Deux jours après la réception de ma lettre on éveilla ma femme de grand matin, et on lui annonça notre arrivée en France; le courrier qui en portait la nouvelle était là, muni d'une autre lettre de moi, que j'avais écrite à bord et datée de Fréjus, et dans laquelle j'annonçais que Bonaparte passerait par Sens et demanderait à dîner à ma mère.

D'après mes intentions, madame de Bourrienne partit pour Paris le surlendemain à cinq heures du matin; elle rencontra après la première poste une berline avec quatre voyageurs; elle reconnut Louis Bonaparte allant au-devant du général, sur la route de Lyon. Louis reconnut aussi madame de Bourrienne, et fit signe au postillon de s'arrêter. Il vint à sa voiture, et lui demanda si elle avait de mes nouvelles; elle lui fit part de ce qu'elle savait, et que nous passerions positivement par Sens, puisque, d'après le désir du gé-

néral, les préparatifs de son dîner étaient faits chez ma mère. Louis alors continua sa route sans inquiétude. Vers neuf heures, ma femme rencontra une autre berline dans laquelle étaient madame Bonaparte et sa fille. Comme elles dormaient, et que les voitures se croisèrent avec une grande rapidité, personne ne s'arrêta. Joséphine suivit la même route que Louis : elle et lui manquèrent le général, qui changea d'avis à Lyon et prit la route du Bourbonnais. Il arriva 15 heures après ma femme, et ceux qui avaient suivi la route de Bourgogne allèrent inutilement jusqu'à Lyon.

La destinée de ma lettre du Caire est cause que j'ai un peu anticipé sur la marche des événemens ; je reviens au général Bonaparte. Il était donc vrai qu'après quarante-huit jours de traversée, sur une mer semée d'ennemis, il avait touché sans accident le sol de la patrie. On parle souvent du bonheur qui s'attache à un individu et l'accompagne pendant sa vie ; sans croire à cette sorte de prédestination, si j'examine les dangers si nombreux, si divers, auxquels Bonaparte échappa dans tant d'entreprises, les hasards qu'il a affrontés, les chances qu'il a courues, je conçois que d'autres aient cette croyance ; mais, ayant étudié

long-temps celui que l'on a nommé *l'homme du destin*, j'ai vu que ce qu'il appelait sa fortune était son génie, que son bonheur résultait de sa haute perspicacité, de ses calculs rapides comme l'éclair, de la simultanéité de son action avec sa pensée, et de la conviction qu'il avait que l'audace est souvent de la sagesse. Si, par exemple, pendant notre traversée d'Alexandrie à Fréjus, Bonaparte n'eût pas impérieusement exigé que l'on suivît une autre route que celle que l'on suit ordinairement, s'il eût consenti à rentrer d'abord dans le port d'Alexandrie, et, au terme du voyage, dans le port d'Ajaccio; aurait-il triomphé des difficultés semées sur la route? Non, probablement; eh bien! tout cela fut-il l'effet du hasard? Non, certainement.

A peine arrivé à Fréjus, Bonaparte, avide de nouvelles, questionnait, interrogeait tout le monde. Ce fut là qu'il apprit toute l'étendue de nos revers en Italie, qu'il avait déjà connus, mais avec moins de détails, à Ajaccio. L'idée qu'il avait conçue avant son débarquement en Corse, déjà bien affaiblie, s'effaça tout-à-fait de son esprit: *Le mal est trop grand*, dit-il, *il n'y a rien à faire*. Ce sacrifice lui coûtait, car je n'ai point oublié avec quelle satisfaction, quel enivrement, il se

figurait, pendant la traversée, l'effet qu'aurait produit à Paris la nouvelle d'une victoire remportée en Italie, par le général Bonaparte, arrivant en même temps que la nouvelle de la bataille d'Abouqu'yr. Il s'enthousiasmait à l'idée de tout ce qui devait frapper l'imagination.

Décidé à se rendre en toute hâte à Paris, Bonaparte partit de Fréjus dans l'après-midi du jour même de notre débarquement. On a vu qu'en arrivant à Fréjus, il avait expédié un courrier, chargé de l'annoncer à Sens chez ma mère. Ce fut à Lyon qu'il se décida à prendre la route du Bourbonnais. On verra pourquoi. Partout, sur la route, à Aix, à Lyon, dans les villes, dans les villages, il fut reçu comme à Fréjus, c'est-à-dire, avec des acclamations qui tenaient du délire; il faut avoir assisté à cette marche triomphale pour s'en faire une idée, et il ne fallait pas être doué d'un grand esprit d'observation pour prévoir quelque chose de semblable au dix-huit brumaire.

Les provinces en proie à l'anarchie, ravagées par la guerre civile, étaient incessamment menacées d'une guerre étrangère, presque tout le Midi présentait l'affligeant spectacle d'une vaste arène ouverte au déchaînement des factions. La

nation gémissait sous le poids de lois tyranniques; l'arbitraire était érigé en système; la loi des otages portait atteinte à la liberté individuelle; l'emprunt forcé menaçait les fortunes; l'universalité des citoyens était prononcée contre une pentarchie sans force, sans justice, sans moralité, devenue le jouet des factieux et des intrigans. Les routes étaient infestées de brigands¹; les agens du directoire, race insatiable, se livraient à des déprédations scandaleuses, résultat inévitable d'une forme de gouvernement où les ambitieux trouvaient continuellement des chances de fortune, et qui, par sa faiblesse semblait les encourager à enrichir d'avidés clients. Tout portait les signes de la dissolution; le désordre était partout, et c'était surtout dans les provinces que les abus se faisaient sentir. En général, dans les grandes villes, on échappe plus aisément à la main du despotisme et de l'oppression.

Un changement tant désiré ne pouvait manquer d'avoir lieu et d'être accueilli avec trans-

¹ De Fréjus à Aix, nous fûmes escortés bénévolement par une foule d'hommes qui couraient avec des flambeaux auprès de la voiture du général, plus encore par un motif de sûreté que pour faire éclater leur enthousiasme.

port. La majorité des Français voulait sortir de cette intolérable position. Il y avait dans le moment deux dangers : l'anarchie et les Bourbons ; on sentait la pressante et indispensable nécessité de concentrer le pouvoir dans une seule main, en maintenant toutes les institutions qu'appelaient l'esprit et les lumières du siècle, et que la France, qui les avait achetées par tant de gloire et de malheurs depuis dix ans, n'avait fait encore qu'entrevoir, et était sur le point de perdre. On cherchait un homme qui pût rendre la tranquillité à la France épuisée et fatiguée ! Personne ne s'était encore rencontré. Un soldat heureux se présente couvert de gloire : il avait fait flotter le drapeau français sur le Capitole et les Pyramides ; tout le monde reconnaissait en lui des talens supérieurs ; son caractère, la hardiesse connue de ses vues, et ses victoires l'avaient placé en première ligne. De grands travaux, d'éclatantes actions presque toujours couronnées de succès, ses discours, ses actes, ses proclamations depuis qu'il était en évidence, ne devaient laisser aucun doute sur ses intentions de rendre heureuse et libre la France qui voulait l'être, et qui l'avait adopté. Bonaparte ne manquait certes pour établir les libertés publiques, ni de vues élevées, ni

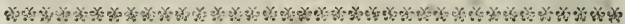
d'instruction, ni des aperçus nécessaires ; la volonté seule pouvait lui manquer. Dans la crise, dans l'état de malaise où l'on se trouvait, le besoin d'une dictature momentanée et absolue, quelquefois nécessaire pour sauver un état, repoussait toute réflexion sur les suites d'un pareil pouvoir, et personne ne pensait que la gloire fût incompatible avec les libertés publiques. On jeta, sans arrière-pensée, les yeux sur le général que ses antécédens désignaient comme le plus capable de défendre la république au-dehors, et la liberté au-dedans ; sur le général que ses adulateurs et quelques hommes de bonne foi appelaient le *héros des idées libérales*, titre auquel il aspirait.

On devait donc, sous tous ces rapports, le préférer comme chef d'une nation généreuse qui lui confiait ses destinées, à une troupe d'ignobles et fanatiques hypocrites qui, sous les noms de république et de liberté, avaient réduit la France à la plus honteuse et à la plus vile servitude.

Et qui pouvait en effet penser qu'après avoir obtenu la première magistrature, Bonaparte s'en servirait pour fouler aux pieds les principes qu'il avait si souvent proclamés et auxquels il al-

lait la devoir? Qui aurait pu croire qu'il remplacerait par les formes du despotisme le plus absolu cette liberté constitutionnelle dont la France avait soif et dont elle s'efforçait depuis longtemps, par des essais souvent funestes, d'obtenir enfin la paisible jouissance. Eh bien, lorsque son ambition sera satisfaite, lorsqu'il aura tout sacrifié pour arriver à son but, on le verra rétablir les principes que ses efforts avaient combattus avec tant d'énergie au 13 vendémiaire et au 18 brumaire, et les défendre avec une énergie égale; il aura bien vite oublié les flétrissures qu'il leur infligeait dans ses discours et dans ses proclamations. C'est que, malgré ce coup-d'œil d'aigle qui, souvent, lui faisait voir si juste et si vite les choses les plus compliquées, Bonaparte ne s'aperçut pas, dans le mouvement ascendant de sa puissance, que si des chances malheureuses le replaçaient sur le penchant, il n'aurait plus, pour éviter une chute, l'appui de la volonté nationale, et le secours d'un patriotisme qu'il aurait méconnu et trompé. Osait-il espérer que dans le cours des immenses entreprises dont il remplit sa vie, le sort ne lui serait jamais contraire un seul instant? Ne vit-il pas que quand un homme est lui seul *tout*, avec lui *tout* tombe;

et que, lorsque la destinée d'une nation tient au gain ou à la perte d'une bataille, elle ne tient à rien.



CHAPITRE IV.

Incertitudes. — Joie unanime. — Influence des applaudissemens populaires. — Mon amitié pour Bonaparte. — Satisfaction de Bonaparte au bruit des acclamations. — Opinion générale. — Ce que Bonaparte put être, ce qu'il fut. — Inutilité de ses conquêtes. — Lois de Bonaparte. — Arrivée à Paris. — Dîner de madame Bonaparte chez Gohier. — Bouderies conjugales. — Nouvelles idées de divorce. — Racommodement. — Visite de Bonaparte au directoire. — Dédain envers Sieyes.

Parmi les grands projets qui roulaient sans cesse dans l'esprit de Bonaparte, il faut, sans aucun doute, ranger le projet d'arriver à la tête du gouvernement; mais on se tromperait si l'on croyait qu'à son retour il eût un plan formé, un dessein arrêté; il y avait quelque chose de vague dans ses souhaits ambitieux; et, si je puis le dire, il bâtissait en grand de ces édifices imaginaires que l'on nomme des châteaux en Espagne. La force des événemens se montra d'accord avec ses desirs, et l'on peut dire que ce fut tout le monde

en France qui abrégéa pour Bonaparte le chemin qui le conduisit au pouvoir. Il est certain que ces applaudissemens unanimes et cette joie générale, qui l'accompagnèrent dans une course de plus de deux cents lieues, dûrent lui faire regarder comme une mission nationale ce qui n'était d'abord, en lui, qu'un désir de s'ingérer dans les affaires de la république.

Il faut le dire : cet enthousiasme, que l'on ne peut pas concevoir si l'on n'en a pas été témoin, cette explosion de sentimens et d'admiration que rien n'égalera jamais, ces espérances partout manifestées, faisaient naître dans l'ame les plus douces émotions, et dans l'esprit les plus nobles pensées.

J'étais fier d'assister au triomphe d'un jeune vainqueur que j'aimais, que j'admirais, et qui m'honorait de son amitié. Je le regardais véritablement comme le sauveur de ma patrie, dont le bonheur a toujours été le vœu le plus ardent de mon cœur.

Cet élan spontané, qui n'était certes ni commandé ni payé, proclamait hautement les douleurs du peuple et l'espoir qu'il avait de trouver dans l'homme de la victoire ce qu'il appelait son libérateur. Cette ivresse générale que provoquait

le retour du conquérant de l'Égypte, lui causait une joie que je ne peux pas rendre, et fut pour lui, je l'affirme parce qu'il me l'a souvent répété, un puissant encouragement à marcher vers le but que les vœux de la France semblaient lui indiquer.

Dans toutes les classes, dans toutes les opinions, un 18 brumaire était désiré et attendu. Beaucoup de royalistes même crurent un moment qu'un changement serait favorable au roi : on croit si aisément ce qu'on désire !

Dans les temps de désordre, où tous les pouvoirs sont confondus, où rien ne peut établir de contrepoids, le plus habile, le plus fort, le plus hardi doit aisément opprimer les autres ; et, dans les circonstances dont nous parlons, rien n'était plus facile au sabre heureux que de s'emparer de toutes les libertés, dont les dépositaires frauduleux et une pitoyable oligarchie se jouaient indécemment. L'incontestable supériorité de Bonaparte dans l'art militaire sur ses contemporains, l'ascendant que donnent la gloire, la fortune et la puissance du nom, réunies en lui, l'ont puissamment servi à cette époque, comme dans les deux tiers de sa carrière.

Si, maître du pouvoir qu'on lui offrait, il eût suivi les principes qu'il avait professés et procla-

més, et pour lesquels il avait combattu et vaincu jusqu'alors; s'il eût protégé de tout l'éclat de sa gloire les libertés publiques, que réclamaient les peuples, et que le siècle appelait; s'il eût rendu la nation aussi heureuse et aussi libre qu'il la rendit puissante et glorieuse, la postérité n'eût pu lui refuser la première place parmi les grands hommes à côté desquels elle le placera. Mais n'ayant pas fait pour le bonheur de l'humanité ce qu'il a seulement entrepris pour sa propre gloire, la postérité le jugera d'après ses œuvres. Elle lui tiendra compte de ses victoires, mais non de ses conquêtes, puisqu'elles n'ont servi à rien, et qu'il n'en a conservé aucune. Sa place, comme un des plus grands capitaines qui aient brillé sur la terre, sera incontestée; mais il a laissé la France moins grande qu'elle ne lui avait été confiée, moins grande que ne l'a laissée Louis XIV. Ses brillantes campagnes d'Italie ont donné Venise à l'Autriche et les îles Ioniennes aux Anglais. Son expédition d'Égypte leur a donné Malte, a détruit notre marine, nous a coûté 22,000 hommes. Le Code civil est le seul acte de législation que puissent avouer la philosophie et la raison; toutes les autres lois dites fondamentales étaient nulles; tout reposait sur son existence. Sa magistrature

comme consul et comme empereur a-t-elle contribué au bonheur des Français? La postérité répondra négativement à cette question. En effet, que l'on mette dans la balance, d'un côté toutes nos victoires, toute notre gloire; de l'autre l'Europe à Paris, le honteux traité de 1815 avec ses accessoires et ses conséquences, et l'on verra de quel côté elle penchera.

On vient de voir quelles causes nécessitaient un changement, et quels motifs le faisaient désirer. Des intrigues se mêlèrent toutefois à la journée du 18 brumaire. Si, comme on ne peut le nier, ce jour-là fut le terme de l'anarchie, la fin du désordre, il fut aussi le terme de la liberté.

Dès que l'on eut deviné l'homme auquel on offrit le pouvoir, et qui l'accepta, on parla de conspiration contre la république, on chercha des mesures pour la sauver; la nécessité et, il faut le dire, un sentiment presque général en confièrent l'exécution à celui qui devait la détruire. Rentré à Paris, il parlait et répondait comme un homme qui sentait sa force et sa puissance. Il n'aimait ni les phrases, ni les dîners, ni les bals; son esprit était monté plus haut.

Nous arrivâmes à Paris le 24 vendémiaire (16 octobre). Il n'avait encore été mis au courant

de rien, car il n'avait rencontré ni sa femme, ni ses frères, qui couraient en vain sur la route de Bourgogne. La nouvelle de son débarquement à Fréjus était déjà parvenue à Paris par une dépêche télégraphique. Madame Bonaparte dînant chez M. Gohier le jour qu'il reçut cette dépêche, comme président du directoire, prit sur-le-champ la résolution d'aller au-devant de lui, sachant combien il était important pour elle de n'être pas prévenue par ses frères.

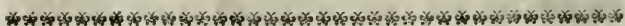
On n'a pas oublié les indiscretions de Junot près des sources de Messoudiah. Comme on l'a vu, ces indiscretions, après avoir causé une vive explosion de fureur jalouse, ne laissèrent pas d'abord de traces apparentes; mais Bonaparte n'en était pas moins en proie à des soupçons secrets, et les impressions fâcheuses produites par les paroles de Junot n'étaient pas entièrement dissipées, ou étaient revenues lors de notre arrivée à Paris. Quand Joséphine y revint, nous y étions déjà. Les souvenirs du passé, les récits haineux et envenimés de ses frères, l'exagération des faits, exaspérèrent Bonaparte au dernier point; aussi reçut-il Joséphine avec une sévérité calculée et l'expression de la plus froide indifférence. Il resta trois jours sans communication avec elle,

et, pendant ces trois jours, il m'entretint sans cesse de ses soupçons, que son imagination changeait en certitude, et souvent des menaces de divorce sortirent de sa bouche avec non moins de fureur que sur les confins de la Syrie. Je repris le rôle de conciliateur que j'avais déjà rempli avec succès. Je lui représentai combien de dangers résulteraient pour lui de la déplorable publicité qu'entraînerait le scandale des plaidoires. Quel temps choisissait-il? était-ce au moment où ses grands projets allaient peut-être se réaliser, qu'il entreprendrait la France et l'Europe des détails d'une accusation d'adultère? Je lui parlai d'Hortense et d'Eugène qu'il aimait beaucoup, enfin je ne réussis pas moins bien que la première fois; des réflexions, secondées par la vive affection qu'il avait toujours pour Joséphine, amenèrent une réconciliation complète. Après ces trois jours de bouderie conjugale, leur union, sous ce rapport, ne fut plus troublée depuis. Il n'en fut pas de même, comme on le verra plus tard, pour les folles dépenses et les dettes de Joséphine.

Dès le lendemain de son arrivée, Bonaparte avait fait une visite au directoire. L'entrevue fut froide. Il me dit le 24 octobre : *J'ai affecté, à un dîner*

que j'ai fait hier chez Gohier, de ne pas regarder Sieyes, qui en était, et j'ai vu toute la rage que ce mépris lui causait. — Êtes-vous sûr qu'il soit contre vous? — Je n'en sais rien encore; mais c'est un homme à systèmes que je n'aime pas.

Bonaparte pensait déjà, dans ce moment, à se faire élire membre du directoire à sa place.



CHAPITRE V.

Privation et avidité de nouvelles. — Moreau et Bernadotte. — Opinion de Bonaparte sur Bernadotte. — L'homme obstacle. — Le sang maure. — Rigidité de Bernadotte. — Faux bruits. — La couronne de Suède et la constitution de l'an III. — Intrigues des frères de Bonaparte. — Premiers jours à Paris. — Ministère de Bernadotte. — Visite retardée. — Conversation orageuse. — Version de Bonaparte. — Les grandes balivernes. — Les ennemis intérieurs. — Crainte et adresse de madame Bonaparte. — Indiscrétion du général. — Visite inattendue. — Puissance des témoins. — Le club du Manége. — M. Moreau de Worms. — Bernadotte clubiste. — Salicetti et Joseph. — Je ne sais qui. — Éclat de Bonaparte. — Sortie des Français. — Bonaparte invité par lui chez Bernadotte. — Partie de campagne. — Amabilité inutile. — Les deux partis du directoire. — Bernadotte à dîner chez Bonaparte. — Complot et conspiration. — Bernadotte. — Gaîté franche.

Pour bien suivre la marche des grands évènements qui vont bientôt se dérouler sous nos yeux, il est indispensable de rappeler ici en peu de mots quelles intrigues avaient été ourdies, quelles am-

bitions s'étaient élevées pendant notre séjour en Égypte , enfin toutes ces choses que nous étions si avides d'apprendre après avoir été long-temps étrangers à notre pays. En arrivant à Paris, Bonaparte, comme on peut aisément le croire, n'était au courant de rien ; entièrement privé de nouvelles en Égypte, il n'avait pu se figurer ce qui se passait alors en France, et ce n'est pas sur la route de Fréjus à Paris qu'il nous fut possible de recueillir beaucoup de documens, car nous fîmes ce trajet plutôt en courriers qu'en voyageurs. Et pourtant il nous était bien essentiel de connaître la véritable situation des affaires, et les dispositions de ceux que Bonaparte avait comptés parmi ses émules de gloire, et qu'il pouvait rencontrer parmi ses rivaux d'ambition. Moreau jouissait d'une haute réputation militaire; on remarquait aussi Bernadotte, dont le caractère paraissait inflexible. Bonaparte avait, en général, pour partisans dévoués les compagnons de sa gloire en Italie, et ceux qu'il appela plus tard *mes Égyptiens*. Mais l'armée du Rhin avait vu aussi s'élever des hommes d'une grande valeur, et s'ils ne refusaient pas leur admiration au vainqueur de l'Italie, ils trouvaient quelque chose de plus personnel pour eux dans l'admiration qu'ils prodi-

guaient au réparateur des désastres de Scherer. Rien, après tout, de plus naturel que ce sentiment qui nous porte à préférer une gloire à laquelle nous croyons avoir pris part. Ne perdons point de vue, d'ailleurs, que l'armée était presque toute républicaine, et que le directoire semblait un gouvernement inventé tout exprès pour servir de patronage aux intrigans. Tout cela semait de difficultés la route que nous allions suivre, et nous faisait un impérieux besoin de bien connaître le terrain. Un enthousiasme incroyable nous avait, il est vrai, salué sur toute la route; mais cela ne suffisait pas, il fallait obtenir des suffrages qui se manifestent autrement que par des cris.

Pendant la campagne d'Égypte, Bernadotte, républicain très zélé, avait été ministre de la guerre. Lors de l'arrivée de Bonaparte, trois semaines s'étaient écoulées depuis que Bernadotte avait remis le portefeuille à Dubois-Crancé. Quelques partisans de l'ancien ministre cherchaient à le rappeler à son poste, et il importait beaucoup à Bonaparte d'empêcher la réussite de leur projet. Je me rappelle que, dès le second jour de notre arrivée, Bonaparte me dit : « J'ai déjà appris
« bien des choses, mais nous verrons. C'est un

« singulier homme que Bernadotte : quand il
« était ministre de la guerre , Augereau , Salicetti ,
« quelques autres encore allèrent le trouver ; ils
« lui dirent que la constitution était en danger ;
« qu'il fallait se débarrasser de Sieyes , de Bar-
« ras , de Fouché ; qu'ils étaient à la tête d'un
« complot. Que fit Bernadotte ? Rien. Il demanda
« des preuves : on ne put pas lui en donner ; il
« demanda aussi des pouvoirs ! Qui pouvait lui
« en donner ? Personne. Il fallait les prendre. Il
« n'a pas osé ; il a tergiversé ; il a dit qu'il ne pou-
« vait entrer dans les projets dont on lui parlait.
« Il a seulement promis de se taire , à condition
« qu'on y renoncerait. Ce n'est pas un moyen
« que Bernadotte , mais c'est un homme obstacle.
« Un de ceux qui étaient de cette députation me
« l'a dit : on lui a dit qu'un grand nombre de
« personnes influentes voulaient le revêtir d'un
« grand pouvoir pour sauver la chose publique ;
« il est entêté , il n'a voulu entendre à rien ! »

Après un très court moment de silence , pen-
dant lequel Bonaparte se frottait le front avec sa
main droite , il reprit : « Je crois bien que j'aurai
« Bernadotte et Moreau contre moi. Mais je ne
« crains pas Moreau ; il est mou , sans énergie.
« Je suis sûr qu'il préfère le pouvoir militaire au

« pouvoir politique; on le gagnera avec la pro-
« messe du commandement d'une armée. Mais
« Bernadotte! il a du sang maure dans les veines ;
« il est entreprenant et hardi; il est allié à mes
« frères; il ne m'aime pas; je suis presque certain
« qu'il sera contre moi. S'il devenait ambitieux,
« il se croirait en droit de tout oser!..... Vous
« devez pourtant vous rappeler avec quelle mol-
« lesse il a agi au 18 fructidor lorsque je l'en-
« voyai après Augereau pour le seconder. Ce
« diable d'homme est d'ailleurs peu susceptible
« de séduction; il est désintéressé; il a de l'es-
« prit... Au reste, nous ne faisons que d'arriver;
« nous verrons! »

Le bruit courut que Bernadotte avait émis l'a-
vis de faire traduire Bonaparte devant un conseil
de guerre, tant pour avoir quitté son armée que
pour avoir enfreint les lois sanitaires. Ce bruit
revint aux oreilles de Bonaparte, mais il se re-
fusa à le croire fondé, et il eut raison. Berna-
dotte se croyait lié à la constitution qu'il avait
juré de défendre; de là l'opposition qu'il mon-
tra, comme on le verra, à l'accomplissement du
18 brumaire; mais il n'avait pour Bonaparte au-
cune inimitié personnelle, tant qu'il n'eut pas
deviné ses ambitieux projets. Depuis, les événe-

mens ont été si grands, si complexes, si bizarres, que la couronne de Suède est devenue compatible avec la fidélité à la constitution de l'an III.

Pendant les premiers momens de notre séjour à Paris, bien que je fusse presque constamment auprès du général, comme notre ordre de travail n'était pas encore organisé, il me fut possible, trois ou quatre fois, de prendre pour moi deux heures de mon temps; je consacrais tous ces instans à ma famille, à quelques amis et aussi à recueillir des renseignemens sur ce qui s'était fait pendant notre absence, à parcourir les journaux anciens et quelques brochures oubliées. J'appris, sans surprise, que les frères de Bonaparte, c'est-à-dire Joseph et Lucien, s'étaient mêlés dans beaucoup d'intrigues. On me dit que Sieyes avait un moment songé à appeler le duc de Brunswick à la tête du gouvernement; que Barras n'aurait pas été éloigné de favoriser le retour des Bourbons; que Moulins, Roger-Ducos et Gohier croyaient seuls, ou seuls faisaient semblant de croire à la possibilité de conserver la forme du gouvernement. J'ai de fortes raisons de croire, d'après ce qui me fut dit dans le temps, que Joseph et Lucien firent toutes sortes de tentatives pour engager Bernadotte dans le parti de leur

frère, et que c'est dans ce but et dans cette espérance qu'ils avaient secondé sa nomination au ministère de la guerre. Toutefois c'est une chose que je n'oserais garantir, puisque je me suis fait une loi de ne garantir que ce que j'ai vu ou entendu. On me dit aussi que Bernadotte avait commencé par se soumettre à l'influence des deux frères Bonaparte, mais que leurs exigences en faveur de leur client contribuèrent à le détacher d'eux, à le faire marcher libre dans l'exercice de ses fonctions, et le déterminèrent à ouvrir les yeux du directoire sur ce que la république pouvait avoir à redouter du génie entreprenant de Bonaparte. Il est certain que ce que j'ai à dire de la conduite de Bernadotte envers Bonaparte est de nature à donner du crédit à ces assertions.

Bernadotte n'était pas venu, comme tous les généraux qui étaient à Paris, faire une visite au général Bonaparte dès les premiers jours de son arrivée. Cette absence fut d'autant plus remarquée qu'il avait servi sous ses ordres en Italie; ce ne fut qu'au bout de quinze jours, et encore d'après les instances réitérées de Joseph et de madame Joseph Bonaparte, sa belle-sœur, qu'il se détermina à venir voir son ancien général en chef. Je ne fus pas témoin de leur entrevue; car, au mo-

ment où vint Bernadotte , j'étais occupé à travailler dans le petit cabinet de la rue Chantereine. Mais je sus bientôt que la conversation avait été longue et vive ; car , dès qu'elle fut terminée , Bonaparte entrant tout ému et très agité dans le cabinet , me dit avec vivacité : « Bourrienne , con-
« cevez-vous Bernadotte ? Vous venez de traver-
« ser la France avec moi ; vous avez vu l'élan que
« mon retour a causé ; vous m'avez vous-même dit
« que vous voyiez , dans cet enthousiasme , le dé-
« sir de tous les Français de sortir de la position
« désastreuse où les ont mis nos revers. Eh bien !
« ne voilà-t-il pas Bernadotte qui vante , avec une
« ridicule exagération , la situation brillante et
« victorieuse de la France ! Il m'a parlé des Russes
« battus , de Gênes occupé , d'innombrables ar-
« mées qui se lèvent partout..... Que sais-je en-
« core ?..... C'est un tas de balivernes ! — Je ne
« comprends rien , répondis-je , à cette exagéra-
« tion. Vous a-t-il parlé de l'Égypte ? — Ah ! vous
« m'y faites penser. Ne m'a-t-il pas reproché de
« n'avoir pas ramené l'armée avec moi !..... Mais ,
« lui ai-je répondu : Vous venez de me dire que
« vous regorgiez de troupes , que toutes vos fron-
« tières étaient assurées , que des levées immen-
« ses se faisaient , que vous auriez deux cent

« mille soldats, quarante mille hommes de cava-
« lerie! S'il est ainsi, à quoi vous aurai-ent servi en
« France quelques milliers d'hommes de plus,
« qui peuvent servir à conserver l'Égypte. Il n'y
« avait rien à répondre à cela. Alors, cet homme,
« tout fier d'avoir été ministre de la guerre, a eu
« le front de me dire qu'il les regardait comme
« perdus. Il a fait plus; il a laissé percer des in-
« tentions!... Il a parlé d'ennemis extérieurs,
« d'ennemis intérieurs; en disant ces derniers
« mots il m'a regardé; j'ai moi-même laissé échap-
« per un regard!... Mais, patience! la poire sera
« bientôt mûre!... Vous connaissez Joséphine, sa
« grace, son adresse : elle était dans le salon. Le
« regard investigateur de Bernadotte ne lui a
« point échappé; elle a détourné la conversation.
« Bernadotte a vu à ma contenance que j'en avais
« assez, et il est parti. Allons, je vous laisse tra-
« vailler; je retourne auprès de Joséphine. »

Je ne saurais le nier : le récit que venait de faire Bonaparte me fit attendre avec impatience le moment où je pourrais me trouver seul avec madame Bonaparte, pour savoir d'elle comment la scène s'était passée. J'en trouvai l'occasion dans la soirée; je lui racontai ce qu'on vient de lire; tout ce qu'elle me dit servit à en confirmer

l'exactitude. Elle ajouta que Bernadotte avait semblé prendre à tâche de présenter au général un séduisant tableau de la prospérité de la France ; et voici comment elle me rapporta la dernière phrase qui était de nature à irriter Bonaparte : « Je ne désespère pas du salut de la république, « et je suis certain qu'elle saura bien contenir ses « ennemis extérieurs et intérieurs. En prononçant « ce dernier mot, poursuivit-elle, le regard de « Bernadotte m'a fait frémir. Un mot de plus et Bo- « naparte éclatait. Il est vrai, me dit-elle encore, « que c'est un peu sa faute, car c'est lui qui a « amené la conversation sur la politique, et Ber- « nadotte, en lui présentant l'état de la France en « beau, n'a fait que répondre au général qui lui « en avait offert un tableau tout opposé. Vous « savez, mon cher Bourrienne, que notre ami « n'est pas toujours bien discret ; j'ai peur qu'il en « ait trop dit à Bernadotte sur le besoin d'amener « des changemens dans le gouvernement. » Joséphine était encore émue de la scène du matin ; en la quittant j'en consignai le souvenir dans mes notes.

Quelques jours après, comme nous étions dans le salon de Bonaparte, lui, Joséphine, Hortense, Eugène et moi, nous voyons tout à coup entrer

Bernadotte , qui n'était nullement attendu. Sa présence imprévue , après ce qui s'était passé , était de nature à nous causer au moins de la surprise. Bernadotte amenait avec lui une personne qu'il lui demanda la permission de lui présenter ; cet homme , dont j'ai oublié le nom , avait été , si ma mémoire ne me trompe encore , secrétaire-général sous le ministère de Bernadotte. Soutenu par la présence de plusieurs témoins , Bonaparte ne laissa paraître aucun étonnement , reçut Bernadotte avec à-plomb et sans affectation , et bientôt la conversation s'engagea. Bonaparte , avec la fermeté que lui donnait toujours la présence des tiers , parla longuement de l'agitation qui régnait parmi les républicains , et se prononça avec force contre le club du Manége. Je l'appuyai , en disant que M. Moreau de Worms , de mon département , et qui était membre de ce club , s'était lui-même plaint à moi de l'exagération qui s'y manifestait. « Mais , dit Bernadotte au général , « vos frères en sont les principaux fondateurs , « et pourtant , ajouta-t-il d'une voix ferme , n'est- « ce pas vous qui m'accusez d'avoir favorisé ce « club ? Je repousse cette inculpation. Et com- « ment , d'ailleurs , ne porterait-elle pas à faux ? « Quand je suis arrivé au ministère , j'ai trouvé

« tout dans le plus grand délabrement ; j'avais
« trop d'occupations pour songer à un club où
« mes devoirs ne m'appelaient pas. Vous savez
« bien que votre ami Salicetti, que celui de vos
« frères, qui est son confident, se font remarquer
« parmi les directeurs du club du Manège. C'est
« aux instructions *de je ne sais qui*, qu'on doit
« attribuer l'effervescence dont vous vous plai-
« gnez. » A ces derniers mots, au ton surtout
avec lequel Bernadotte prononça : *de je ne sais
qui*, Bonaparte n'y pouvant plus tenir, rompit
la glace : *Eh bien, oui, général*, s'écria-t-il avec
fureur, *oui ! j'aimerais mieux vivre dans les bois,
qu'au milieu d'une société qui ne présente aucune
sécurité.* Le général Bernadotte lui dit alors avec
noblesse : « Eh, mon Dieu ! quelle sécurité vous
« manque-t-il ? » A l'exaspération qui s'emparait
de Bonaparte, je vis le moment où la conversa-
tion allait dégénérer en dispute ; je dis tout bas
à madame Bonaparte d'intervenir pour lui donner
une autre direction, ce qu'elle fit en adressant la
parole à une des personnes présentes. Alors Ber-
nadotte, s'apercevant des intentions de madame
Bonaparte, mit un terme à ses brusques interro-
gations, la conversation changea entièrement de

sujet, et devint générale. Bernadotte prit son chapeau et se retira.

Un matin, au moment où j'entrai dans la chambre de Bonaparte, ce fut, je crois, trois ou quatre jours après la seconde visite de Bernadotte : « Eh bien, Bourrienne, me dit-il en s'éveillant, je parie que vous ne devinez pas chez qui je déjeune ce matin ? Heim !... — Général, je ne... — C'est chez Bernadotte, et ce qu'il y a de curieux, c'est que c'est moi qui m'y suis invité. — Oui !... Vous auriez vu cela si vous aviez voulu venir hier aux Français avec moi. Vous savez que nous allons aujourd'hui chez Joseph, à la campagne ¹. Je me suis trouvé nez à nez avec Bernadotte, à la sortie du spectacle, et, ma foi ! dans le premier moment, ne sachant que lui dire, je lui ai demandé s'il était des nôtres pour la partie d'aujourd'hui. Il m'a dit que oui ; alors, comme nous passions devant sa maison de la rue Cisalpine, je lui ai tout bonnement demandé une tasse de café, et je lui ai dit que je serais charmé de passer quelques momens avec lui. Il m'a paru content de moi. Que pensez-vous de cela, Bourrienne ? — Mais général, je désire que vous le

¹ Cette campagne était la belle terre de Mortfontaine.

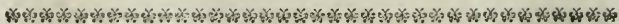
« soyez de lui. — Non ! non , j'ai bien fait , soyez
« en sûr , ça le compromettra chez Gohier. Sou-
« venez-vous d'une chose : il faut toujours aller
« au devant de ses ennemis et leur faire bonne
« mine , sans cela ils croient qu'on les redoute et
« cela leur donne de l'audace ! » Bonaparte monta
en voiture avec Joséphine , qui était toujours
prête quand elle devait sortir avec lui , car il
n'aimait pas à attendre ; ils se rendirent chez
Bernadotte et de là à Mortfontaine. A son retour,
Bonaparte ne me parla que peu de ce qui s'était
passé pendant la journée et je vis qu'il n'en était
pas fort satisfait. J'ai su depuis qu'il avait beau-
coup causé avec Bernadotte , qu'il avait fait tout
au monde pour se rendre aimable , ce qui lui
était si facile quand il le voulait , mais que ses
frais de conversation avaient échoué contre la
sévérité républicaine de Bernadotte , quoiqu'il
fût soutenu par la présence de ses trois frères et
de Regnault de Saint-Jean-d'Angely. Cependant
il grossissait chaque jour le nombre de ses par-
tisans , car tous ceux qu'il rencontrait n'avaient
pas la rigidité de caractère de Bernadotte , et
nous verrons bientôt Moreau lui-même se char-
ger de la garde des directeurs prisonniers au 18
brumaire.

Bernadotte, doué d'une rare perspicacité, fut un des premiers à voir clair dans les projets de Bonaparte. Il était bien convaincu de sa détermination à renverser la constitution et à s'emparer du pouvoir. Il voyait le Directoire partagé en deux partis, l'un dupe des promesses et des assurances du général revenu d'Égypte, et l'autre marchant de complicité avec Bonaparte à l'accomplissement de ses desseins. Dans ces circonstances, Bernadotte, si l'on peut ainsi s'exprimer, colportait l'offre de ses services auprès de tous ceux qui, dans le gouvernement, étaient comme lui opposés au changement qu'il redoutait tant. Mais Bonaparte n'était pas homme à se laisser vaincre en finesse ou en activité, et chaque instant vit se grossir les rangs qu'il avait ouverts

Le 16 brumaire je dînai rue de la Victoire. Bernadotte était invité; je crois que le général Jourdan l'était aussi. Pendant que la grande conspiration marchait vers son accomplissement, madame Bonaparte et moi nous étions concertés dès le matin pour la réussite d'un complot plus innocent. Nous n'avions mis personne dans notre confiance, et notre 16 brumaire fut couronné d'un plein succès. Nous étions convenus d'être toujours sur le qui-vive pour empêcher

un nouvel échange de mots piquants ; tout réussit au gré de nos vœux : la conversation fut un peu languissante pendant le dîner, mais ce n'était pas sa langueur que nous redoutions, elle roula sur la guerre, et dans ce vaste champ la supériorité de Bonaparte était incontestable pour ses interlocuteurs.

Quand nous fûmes dans le salon, il arriva presque immédiatement un assez grand nombre de visites, et alors la conversation s'anima ; elle devint même assez gaie, et Bonaparte prit sa part de ce mouvement de gaieté. Je ne sais plus à qui il dit en souriant et en désignant Bernadotte : *Vous ne savez pas ; le général que voilà est un chouan.* « Un chouan ! reprit « Bernadotte, également sur le ton de la plaisan-
« terie, ah ! général, vous êtes en contradiction
« avec vous-même. Ne m'avez-vous pas dit l'au-
« tre jour que je favorisais l'exaspération des amis
« de la république, et voilà qu'aujourd'hui vous
« voulez que je protège les chouans : soyez du
« moins d'accord avec vous-même ». Peu d'instans après, profitant du mouvement causé par le nombre des visites qui augmentait au point de remplir entièrement le salon, Bernadotte se retira sans bruit.



CHAPITRE VI.

Belle conduite de Lucien. — Conduite prudente de Bonaparte. — Banquet du conseil des anciens. — Cohue. — Dissimulation générale. — Faux enthousiasme. — Ennui et retraite. — Désir d'être directeur. — Propos de Sieyes. — Haine et rapprochement. — Confidences de Bonaparte sur le directoire. — Fausse accusation de Barras. — Exclamations. — Condamnation de la constitution de l'an III.

Ne voulant pas séparer des souvenirs qui se suivent et s'enchaînent nécessairement, je me suis laissé entraîner un peu loin dans mon chapitre en racontant ce qui se passa, surtout dans l'intérieur de la maison de Bonaparte, et quelles furent les relations du général avec Bernadotte. Marchons à présent dans un champ plus étendu, et voyons quelles furent nos premières chances.

Afin de témoigner à Bonaparte sa haute estime, le conseil des cinq-cents nomma Lucien à la pré-

sidence. La suite a prouvé de quelle importance a été pour lui cette nomination. Lucien, jusqu'au 19 brumaire, et ce jour-là surtout, montra une activité, une intelligence, un courage, une hardiesse, et une présence d'esprit, qui se trouvent rarement réunis dans le même homme. D'après ce que j'ai vu, c'est incontestablement à cette nomination, et à la conduite de Lucien, que fut dû le succès de la journée du 19 brumaire.

Le général avait un plan de conduite dont il ne se départit pas pendant les vingt-trois jours qui s'écoulèrent depuis son arrivée à Paris jusqu'au 18 brumaire. Il refusa presque toutes les invitations particulières pour éviter des questions indiscrettes, des offres inacceptables, des réponses qui le pouvaient compromettre.

Ce fut même avec assez de répugnance qu'il se prêta au projet de l'ardent Lucien, qui, à force de démarches, d'adresse et de ruse, était parvenu à décider, bon gré, malgré, une grande partie de ses collègues à prendre part à un banquet solennel, que le conseil des anciens avait arrêté d'offrir à *Bonaparte par souscription*.

Le nombre excessif des convives, le peu d'ordre qu'on avait pu établir dans une réunion de plus de deux cent cinquante personnes, parmi

lesquelles régnait une grande diversité d'opinions et de sentimens; l'inquiétude, la méfiance, qui commençaient à s'emparer de l'esprit de ceux qui n'étaient pas entrés dans le grand complot, firent de ce bizarre festin la représentation la plus fatigante, à laquelle j'aie jamais assisté. Il n'y avait ni liberté, ni franchise; partant, point de gaiété. L'on se communiquait à voix basse, ici, ses projets, ses espérances; là, ses craintes, ses pressentimens; là, son inquiète curiosité. Les chefs des conjurés promenaient sur tous les convives des regards scrutateurs; chacun s'observait, et était en même temps observé. De temps en temps, un des initiés portait avec un enthousiasme d'emprunt un toast de commande qu'on accueillait plus froidement encore. Quelques-uns voulurent chanter ces airs qui, jusqu'alors, ne se faisaient jamais entendre sans remuer les ames républicaines, sans exciter une explosion du patriotisme français....., leurs voix ne trouvèrent point d'écho.

Mais le but du banquet était atteint : deux partis, jusqu'alors irrités l'un contre l'autre, s'étaient amalgamés, et ils étaient prêts à marcher ensemble contre l'ennemi commun.

La contenance de Bonaparte était gênée, l'en-

nui était peint sur sa figure, le succès de ses projets réclamait ailleurs sa présence. Il dina promptement; et aussitôt qu'il eut fini, il se leva, fit le tour des tables avec Berthier et moi, et me dit : *Je m'ennuie, allons-nous-en*; il adressa aux uns des paroles flatteuses, aux autres une phrase insignifiante, et disparut, laissant encore à table ceux qui l'y avaient convié.

Pendant cette crise politique si courte, il ne s'est rien passé de plus élevé, de plus grand, de plus noble que tout ce que nous avons vu dans toutes les commotions révolutionnaires, et surtout au 18 fructidor. Tout, dans ces menées politiques, est si méprisable, escorté de tant de fourberies, de mensonges, de guet-à-pens, de supercherie et d'audace, que, pour l'honneur de l'espèce humaine, il faudrait les couvrir d'un voile. Tout finit par des coups de sabre.

Les premières vues du général Bonaparte se dirigèrent vers l'idée qu'il avait déjà eue, en Italie, d'obtenir une place de directeur. Personne n'osait encore l'accuser d'être un transfuge de l'armée d'Orient. Il ne s'agissait que d'une dispense d'âge : était-il donc si difficile de l'obtenir? A peine installé dans sa modeste maison de la rue de la Victoire, on l'assura qu'à la retraite de

Rewbell, la majorité des suffrages se serait réunie sur lui, s'il eût été en France, et si la loi fondamentale n'eût pas exigé quarante ans; mais que ses plus chauds partisans n'étaient pas disposés à violer la constitution de l'an III si jeune encore. Aux ouvertures qu'il fit qu'on pouvait réparer cette erreur, on lui opposa constamment la constitution.

Quelques efforts que fit Bonaparte pour vaincre cette difficulté, il s'aperçut qu'il ne la surmonterait pas. Il se résolut facilement à jouer seul le rôle qu'il eût partagé, *pour la forme*, en cinquième, s'il eût été membre du directoire.

Dès que ses intentions furent bien connues, on vit se grouper autour de lui tous ceux qui devinèrent l'homme que l'on appelait depuis long-temps, et beaucoup de personnes sorties de la révolution et qui se regardaient comme négligées. Ces hommes habiles, et influens dans leurs alentours, agirent sur lui, et s'efforcèrent de convertir en liaison avec Sieyes la haine que Bonaparte lui portait. Cette haine s'était encore accrue par un propos de Sieyes qui fut rendu au général. Il avait dit, après le dîner où Bonaparte l'avait traité avec tant de hauteur : *Voyez comme*

ce petit insolent traite un membre d'une autorité qui aurait dû le faire fusiller.

Dans ces premiers temps, Bonaparte appelait *scandaleuse* la nomination de Sieyes à la place de directeur. Ses collègues, même, s'exprimaient hautement sur cette élection, sur sa conduite équivoque, ses principes, et sur les craintes qu'avaient conçues les amis de la liberté.

Tout changea lorsque des intermédiaires habiles eurent engagé Bonaparte à se réunir à Sieyes, et à renverser avec lui une constitution qu'il n'aimait pas. On lui fit observer qu'il était inutile de chercher à le remplacer, qu'il valait mieux le flatter de l'espoir de renverser avec lui la constitution, et d'être appelé à satisfaire sa manie d'en faire une nouvelle et surtout son avidité. Quelqu'un dit un jour devant moi à Bonaparte : *Cherchez un appui dans les personnes qui traitent de jacobins les amis de la république et soyez convaincu que Sieyes est à la tête de ces gens-là.*

Dès que l'on connut le plan du général Bonaparte, ce fut à qui aurait sa part des dépouilles directoriales et de celles des deux conseils. A ce prix les services étaient tout prêts.

Pour se débarrasser d'une gloire qui le gênait

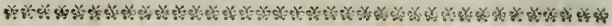
et l'inquiétait, le directoire le manda le 25 vendémiaire (17 octobre) à une séance particulière. Il me dit le lendemain : *Ils m'ont offert le choix de l'armée que je voudrais commander; je n'ai pas voulu refuser, mais je leur ai demandé quelque temps pour rétablir ma santé; et pour éviter d'autres offres embarrassantes, je me suis retiré. Je ne retournerai plus à leurs séances (il n'y alla plus qu'une seule fois); je me décide pour le parti Sieyes; il se compose de plus d'opinions que celui du débauché Barras. Il dit partout qu'il est l'auteur de ma fortune, il aura toujours de la répugnance à jouer un rôle inférieur, et moi je ne céderai jamais à un tel homme; n'a-t-il pas la folle ambition d'être le soutien de la république? que ferait-il de moi? Barras ne pense qu'à lui, Sieyes, au contraire, est sans ambition politique.*

A peine Sieyes commença-t-il à s'entendre avec Bonaparte, que celui-ci apprit de lui, par son indiscretion, que Barras avait dit : *Ce petit caporal a fait sa fortune en Italie, il n'a pas besoin d'y retourner.* Bonaparte se rendit au directoire dans la seule intention de relever ce propos. Il s'en plaignit amèrement devant les directeurs, affirma hardiment que la fortune qu'on lui supposait était une fable; mais que s'il avait fait sa fortune, cela

n'avait du moins pas été aux dépens de la république. Et il me dit : *Vous savez bien que les mines d'Hydria en ont produit la plus grande partie.* Il est inconcevable, lui dis-je, que ce soit Barras qui ait tenu un pareil propos, lui dont vous connaissez, depuis votre retour, toutes les *dilapidations.*

Bonaparte mit peu de personnes dans la confiance de ses projets : il les communiqua à celles qui lui étaient nécessaires. Le reste suivait machinalement les chefs et l'impulsion qu'ils lui donnaient. Ils attendaient dans une obéissance passive le résultat des promesses qu'on leur avait faites et sous la foi desquelles ils s'étaient engagés.

Aussitôt que l'on vit approcher le dénouement du drame que l'on composait, les agens des conspirateurs, les journaux, les partisans de la mesure projetée, se répandirent partout. On n'entendit plus que ces exclamations : « Il n'y a plus de république ! — C'est fini. — Les poignards sont levés sur les représentans du peuple qui la défendent ! — La liberté va périr ! — La constitution de l'an III est condamnée ! »



CHAPITRE VII.

Grand drame. — Distribution des rôles. — Cambacérés et Lebrun. — Gohier joué par Bonaparte. — Invitation à dîner au directoire. — Ma visite nocturne à Barras. — Consternation du directoire. — Conjuraton. — Le conseil des anciens. — Bonaparte, commandant de toutes les troupes. — Mission de Joseph auprès de Bernadotte. — La matinée du 18 brumaire. — Réunion des généraux. — Hésitation de Bernadotte. — Intérêt de madame Bonaparte pour Gohier. — Conversation avec Joséphine. — Désappointement des directeurs. — Décret du conseil des anciens. — Revue dans le jardin des Tuileries. — Harangue de Bonaparte. — Proclamation des anciens. — Dialogue répandu dans Paris. — Avis aux habitans de Paris. — Bonaparte obéissant à ses propres ordres. — Conversation avec Joséphine. — Bonaparte et Moreau. — Rapatel. — Peureuse induction. — Le géôlier du Luxembourg. — Coup de parti. — Je rencontre La Vallette. — Séance des anciens. — Bonaparte à Saint-Cloud. — Propos sans suite. — Déclamations. — César et Cronwell. — Barras et Moulins accusés. — Invitation inutile. — Bruit, tumulte effroyable. — Vive la constitution! — Bonaparte perd la tête. — Un mot à l'oreille. — Sortie du conseil. — La vérité et le *Moniteur*.

Les rôles étaient bien distribués dans le grand drame dont le dénouement approchait. Pendant

les trois jours qui précédèrent le 18 brumaire, chacun fut à son poste. Lucien faisait marcher avec autant d'activité que d'intelligence la conspiration dans les deux conseils. Sieyes était chargé du directoire. Réal, sous l'influence de Fouché, négociait avec le département, et, selon les instructions de son chef, marchait avec assez d'adresse pour perdre, sans compromettre Fouché, ceux dont ce ministre tenait son pouvoir. Le temps pressait. Fouché m'avait dit, dès le 14 brumaire : *Dites donc à votre général de se hâter ; s'il tarde, il est perdu.*

Regnault de Saint-Jean-d'Angely vint, dans la journée du 17, dire à Bonaparte que les ouvertures faites à Cambacérès et à Lebrun n'avaient pas été reçues d'une manière bien décidée. *Je ne veux point de tergiversations*, répliqua Bonaparte avec vivacité ; *qu'ils ne pensent pas que j'aie besoin d'eux ; qu'ils se décident aujourd'hui ; sinon, demain il sera trop tard ; je me sens assez fort à présent pour être seul.*

Cambacérès et Lebrun ont été presque étrangers aux intrigues qui ont précédé le 18 brumaire. Bonaparte avait, dans ses calculs, jeté les yeux sur le ministre de la justice pour en faire un de ses collègues lorsqu'il serait le maître de les dési-

gner, parce qu'il donnait, par ses antécédens, des gages aux partisans de la révolution, et il lui adjoignit Lebrun pour contrebalancer ce premier choix. Lebrun était connu par sa vie honorable et ses principes de modération. Bonaparte crut par-là satisfaire tout le monde. D'ailleurs, aucun des deux n'était en état de lutter contre sa volonté ferme et ses vues ambitieuses.

Que de basses intrigues éclaira la journée du 17 brumaire ! Ce jour-là, je dînais chez Bonaparte; après le dîner il me dit : « J'ai pris l'en-
« gagement de dîner demain chez Gohier : vous
« croyez bien que je n'en ferai rien. Je n'en suis
« pas moins fâché de son entêtement. Pour le ras-
« surer encore davantage, ma femme va l'inviter
« à déjeuner pour demain. Il n'est pas possible
« qu'il se doute de quelque chose. J'ai vu Bar-
« ras ce matin, et je l'ai laissé fort inquiet. Il m'a
« prié de revenir le voir cette nuit : je le lui ai
« promis, mais je ne veux pas y aller ; demain
« l'affaire sera faite. C'est peu de temps à gagner.
« Il m'attend à onze heures du soir : tout sera
« prêt pour me recevoir. Vous prendrez ma voi-
« ture, vous me nommerez, et vous entrerez de
« suite. Vous lui direz qu'une grande douleur de
« tête m'a forcé de me mettre au lit, mais que je

« le verrai demain sans faute ; qu'il peut être
« tranquille ; que tout s'arrangera. Échappez tant
« que vous pourrez à ses questions ; ne restez
« pas long-temps , et montez chez moi à votre
« retour. »

J'arrivai dans l'équipage du général Bonaparte à onze heures précises du soir. La plus grande solitude et le plus profond silence régnaient dans les appartemens qui précédaient le cabinet de Barras. On m'annonça. Quand il me vit au lieu du général Bonaparte, son étonnement fut extrême ; il en eut l'air atterré. Je m'aperçus qu'il se regardait comme un homme perdu. Je fis ma commission , et restai peu de temps. Quand je me levai pour m'en aller , il me dit , en me reconduisant : *Je vois que Bonaparte me trompe ; il ne reviendra pas ; c'est fini ; c'est pourtant à moi qu'il doit tout.* Je lui répétai qu'il viendrait certainement le lendemain. Le mouvement négatif de sa tête me fit bien voir qu'il ne le croyait pas. On va voir ce qui se passa. Bonaparte, auquel je rendis compte de ma visite m'en parut très satisfait. Il me dit : *Joseph va passer ce soir chez Bernadotte, pour lui dire de venir demain.*—D'après tout ce que je sais, lui répondis-je, s'il vient, il ne vous sera bon à rien.— *Je le crois, mais il ne peut plus me*

nuire, je vous assure ; c'est tout ce qu'il me faut. Allons, bonsoir; soyez ici à sept heures du matin.

Il était alors une heure.

Selon le désir de Bonaparte j'arrivai chez lui le 18 brumaire, un peu avant sept heures du matin.

Ici mes souvenirs se pressent si rapides, tant d'événemens vont se préparer et s'accomplir en si peu de temps, les divers foyers des intrigues contraires vont se multiplier si vite, qu'il me sera impossible de présenter les choses, de manière à les peindre telles qu'elles furent. Les actions qui se rattachèrent au grand mouvement furent simultanées ; on ne peut en tracer le récit que par ordre.

Voyons d'abord ce dont je fus témoin lors de mon arrivée chez Bonaparte. Je trouvai en arrivant un grand nombre de généraux et d'officiers qui m'avaient devancé. J'entrai dans la chambre de Bonaparte que, par extraordinaire, je trouvai levé. En ce moment il était calme comme aux approches d'une bataille ; la grande agitation était réservée au lendemain. J'étais depuis peu d'instans avec lui quand je vis arriver Joseph avec Bernadotte. Joseph ne l'avait pas trouvé la veille, et était allé le prendre chez lui. Je fus tellement sur-

pris de voir le général en habit bourgeois, que je m'approchai de lui, et lui dis à voix basse : « Mon général, tout le monde ici, excepté vous et moi, est en uniforme. — Pourquoi y serais-je ? » Comme il disait ces mots, Bonaparte frappé de la même surprise que moi, interrompt les paroles qu'il adressait à plusieurs personnes groupées autour de lui, et se tournant avec vivacité vers Bernadotte : « *Tiens !* lui dit-il, *vous n'êtes pas en uniforme !* — Je suis ainsi tous les matins quand je ne suis pas de service. — *Vous y serez dans un moment.* — On ne m'a rien dit ; les ordres devraient m'être parvenus plus tôt ».

Bonaparte entraîna alors Bernadotte dans un cabinet voisin : La conversation ne fut pas longue, car il n'y avait pas de temps à perdre.

D'un autre côté, sous l'influence des conciliabules des principaux conjurés, la translation du corps-législatif à Saint-Cloud fut arrêtée le 18 au matin, et Bonaparte eut le commandement de la force armée.

Pendant ce temps-là, Barras attendait peut-être encore Bonaparte, et madame Bonaparte attendait Gohier à déjeuner. Il y eut, chez le général Bonaparte, une réunion de tous les généraux qui lui étaient dévoués. Je n'en

avais pas encore vu un aussi grand nombre , rue de la Victoire. Tous étaient en grande tenue. Il y avait aussi une demi-douzaine de personnes initiées dans les secrets de cette journée. Le petit hôtel du vainqueur de l'Italie était beaucoup trop petit pour tant de monde; on se tenait dans la cour et dans l'allée. Bonaparte connaissait le décret du conseil des anciens , et attendait, pour monter à cheval , l'expédition qui lui en devait être adressée. Dans le moment même de cette nombreuse réunion , ce décret était adopté au conseil des anciens par une majorité que l'on peut appeler factice , car on ne convoqua la veille les membres du conseil qu'à des heures différentes , et l'on fit en sorte que soixante ou quatre-vingts membres dont Lucien et ses amis n'avaient pu disposer , ne reçussent pas à temps leurs billets de convocation.

Aussitôt l'arrivée du message du conseil des anciens , Bonaparte invita à le suivre tous les officiers qui se trouvaient chez lui. A la nouvelle qu'il annonça , un petit nombre resté étranger à ce mouvement ne le suivit pas ; du moins , je vis deux groupes quitter séparément le petit hôtel. Bernadotte me dit : *Je reste avec vous.* Je crus m'apercevoir qu'il y avait beaucoup de jalousie

dans son fait. Bonaparte, avant de descendre l'escalier qui, de la petite salle à manger en forme de rotonde servant en même temps d'antichambre, conduisait dans la cour, revint brusquement pour dire à Bernadotte de le suivre. Il ne le voulut pas; et alors Bonaparte me dit en courant : *Gohier n'est pas venu, tant pis pour lui*, et il sauta à cheval. A peine fut-il parti, que Bernadotte me quitta.

Resté seul avec Joséphine, elle me fit part des inquiétudes qui l'agitaient. Je la tranquillisai, en lui disant que tout était tellement préparé que j'étais convaincu que cela irait tout seul. Il y avait chez elle beaucoup de bienveillance pour madame Gohier : cette bienveillance réjaillissait sur son mari. Joséphine me dit : *Connaissez-vous Gohier particulièrement ?* — Vous savez, madame, que nous ne sommes ici que depuis vingt jours : je ne sors que pour aller coucher rue Martel. J'ai vu plusieurs fois M. Gohier, dans votre salon, lorsqu'il venait voir le général; je causais avec lui de la situation de nos affaires en Suisse, en Hollande, des affaires de la France et d'autres sujets politiques; mais nous n'avons pas échangé un mot sur ce qui se passe. C'est à cela que se borne ma liaison avec lui. — *J'en suis fâchée, je*

vous aurais prié de lui écrire pour l'engager à ne pas faire d'éclat, et à imiter Sieyes et Roger qui vont donner leur démission volontairement, et à ne pas s'accoler à Barras qui, probablement, donne dans ce moment la sienne forcément. Bonaparte m'a dit qu'il ferait alors tout pour Gohier. Je vais me servir d'un autre moyen. Tout finit là ; mais je crois que ce fut par une amie de madame Gohier, que Joséphine fit immédiatement parler au président du directoire.

Barras avait été tellement atterré de ma visite que le même jour dont nous détaillons la matinée, Gohier et Moulins, ne comptant plus sur Sieyes et Roger-Ducos, attendirent dans la salle du directoire leur collègue Barras, pour prendre alors, en majorité, quelque délibération sur le décret de translation des conseils à Saint-Cloud ; ils furent déçus dans leur espoir, Barras ne vint pas, quelques instances qu'ils fissent auprès de lui ; ma visite de la veille, un peu avant minuit ; lui avait couvert les yeux. Il fut invisible pour ses collègues, dès le moment où Bruix et M. de Talleyrand lui eurent fait connaître l'accomplissement de ce qu'il avait soupçonné la veille, et eurent exigé sa démission ; car, dans la position des choses, l'expression *demandé* serait trop douce.

Le dix-huit brumaire, on avait assemblé de bonne heure un grand nombre de troupes dans les Tuileries. Bonaparte, accompagné des généraux Beurnonville, Moreau, Macdonald, passa en revue, dans le jardin, environ dix mille hommes. Il leur lut le décret suivant que venait de rendre la commission des inspecteurs des anciens.

Art. 1^{er} Le corps-législatif est transféré dans la commune de Saint-Cloud ; les deux conseils y siégeront dans les deux ailes du palais.

« Art. 2 Ils y seront rendus demain, 19 brumaire, à midi. Toute continuation de fonctions, de délibérations, est interdite ailleurs et avant ce terme.

« Art. 3 Le général Bonaparte est chargé de l'exécution du présent décret ; il prendra toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale.

« Le général commandant la 17^e division militaire, la garde du corps-législatif, les gardes nationales sédentaires, les troupes de ligne qui se trouvent dans la commune de Paris, dans l'arrondissement constitutionnel, et dans toute l'étendue de la 17^e division, sont mis immédiatement sous ses ordres et tenus de le reconnaître dans

cette qualité. Tous les citoyens lui prêteront main-forte à sa première réquisition.

« Art. 4 Le général Bonaparte est appelé dans le sein du conseil, pour y recevoir une expédition du présent décret et prêter serment. Il se concertera avec les commissaires - inspecteurs des deux conseils.

« Art. 5. Le présent décret sera de suite transmis par un messenger au conseil des cinq-cents et au directoire exécutif. Il sera imprimé, affiché, promulgué et envoyé dans toutes les communes de la république, par des courriers extraordinaires. »

Après cette lecture, écoutée par les troupes avec un vif intérêt, Bonaparte ajouta :

« Soldats ,

« Le décret extraordinaire du conseil des anciens, est conforme aux art. 102 et 103 de l'acte constitutionnel. Il m'a remis le commandement de la ville et de l'armée.

« Je l'ai accepté pour seconder les mesures qu'il va prendre, et qui sont tout entières en faveur du peuple.

« La république est mal gouvernée depuis deux

« ans. Vous avez espéré que mon retour mettrait
« un terme à tant de maux; vous l'avez célébré
« avec une union qui m'impose des obligations
« que je remplis: vous remplirez les vôtres, et
« vous seconderez votre général avec l'énergie,
« la fermeté et la confiance que j'ai toujours vues
« en vous.

« La liberté, la victoire et la paix replaceront
« la république française au rang qu'elle occupait
« en Europe, et que l'ineptie ou la trahison a pu
« seule lui faire perdre. »

Pendant que Bonaparte haranguait ainsi ses soldats, le conseil des anciens faisait publier une adresse aux Français dans laquelle on lisait :

« Le conseil des anciens use du droit qui lui est délégué par l'art. 102 de la constitution, de changer la résidence du corps-législatif.

« Il use de ce droit pour enchaîner les factions qui prétendent subjuguier la représentation nationale, et pour rendre la paix intérieure.

« Il use de ce droit pour amener la paix extérieure que vos longs sacrifices et l'humanité réclament.

« Le salut commun, la prospérité commune, tel est le but de cette mesure constitutionnelle; il sera rempli.

« Et vous, habitans de Paris, soyez calmes : dans peu la présence du corps-législatif vous sera rendue.

« Français, les résultats de cette journée feront bientôt foi si le corps-législatif est digne de préparer votre bonheur, et s'il le peut.

« Vive le peuple par qui et en qui est la république ! »

A la porte des conseils, et dans les cabinets littéraires, on fit répandre avec profusion un dialogue sur les affaires du moment, entre un membre du conseil des anciens et un membre des cinq-cents. J'en cite un fragment, car il est assez curieux de lire aujourd'hui quels discours on supposait dans la bouche de Bonaparte.

LE CINQ-CENTS.—Entre nous, cependant, mon ami, je crains l'intervention de Bonaparte dans cette affaire. Sa renommée, sa considération, la juste confiance du soldat dans ses talens, et surtout ses talens eux-mêmes, peuvent lui donner le plus redoutable ascendant sur les destinées de la république. Le sort de la liberté dépendra-t-il de lui?... S'il était un César!.. un Cromwel!..

L'ANCIEN.—Un César! un Cromwel!.. *mauvais rôles, rôles usés, indignes d'un homme de sens,*

quand ils ne le seraient pas d'un homme de bien. C'est ainsi que Bonaparte, lui-même, s'en est expliqué dans plusieurs occasions. Ce serait une pensée sacrilège, disait-il une autre fois, que celle d'attenter au gouvernement représentatif dans le siècle des lumières et de la liberté. Il n'y aurait qu'un fou, disait-il encore, qui voulût, de gaieté de cœur, faire perdre la gageure de la république contre la royauté de l'Europe, après l'avoir soutenue avec quelque gloire et tant de périls.

Dans la journée du 18 brumaire, Bonaparte fit imprimer et afficher dans Paris la proclamation suivante, adressée aux habitans. Il était si sûr de ce que ferait le conseil des anciens, qu'il me l'avait dicté avant que le décret dont il parle fut rendu.

CITOYENS,

« Le conseil des anciens, dépositaire de la sagesse nationale, vient de rendre le décret ci-joint. Il y est autorisé par les art. 102 et 103 de l'acte constitutionnel :

« Il me charge de prendre des mesures pour la représentation nationale. Sa translation est nécessaire et momentanée. Le corps-législatif se trouvera à même de tirer la représentation du dan-

ger imminent, où la désorganisation de toutes les parties de l'administration nous conduit.

« Il a besoin, dans cette circonstance essentielle, de l'union et de la confiance des patriotes. Ralliez-vous autour de lui, c'est le seul moyen d'asseoir la république sur les bases de la liberté civile, du bonheur intérieur, de la victoire et de la paix. »

Pendant que ces choses se passaient au dehors, que l'on publiait ces proclamations, j'étais à la maison de la rue de la Victoire, que je ne quittai pas de toute la journée. M^{me} Bonaparte et moi nous n'étions pas sans inquiétude, et, en l'absence de Bonaparte, nous aurions bien voulu hâter le cours des heures. J'appris par elle que M^{me} Joseph avait reçu la visite de l'adjutant-général Rapatel, envoyé par Bonaparte et Moreau près de son mari pour l'engager à se rendre aux Tuileries. Joseph étant absent, sa commission fut sans résultat. Cette circonstance peu importante ne mériterait pas d'être rapportée, si elle ne nous eût fait concevoir alors des espérances que nous cherchions à avoir. Moreau était donc d'accord avec Bonaparte, puisque Rapatel était venu au nom de ces deux généraux ! Cette alliance longtemps inespérée nous parut à tous les deux d'un

favorable augure. C'était en effet un grand coup que Bonaparte avait joué et gagné en engageant Moreau avec lui, et la partie ne paraissait pas sûre, car nous savions que Moreau avait été justement sensible aux injustes dédain de Bonaparte, dont il n'ignorait pas les projets ; il les secondait, donc il les approuvait. Esclave de la discipline militaire, il ne vit plus dans son heureux rival qu'un chef nommé par la commission des anciens. On lui donna des ordres, et il obéit. Bonaparte lui assigna le poste du Luxembourg, le commandement de la garde géôlière du directoire ; il accepta, et aucune circonstance ne pouvait servir plus merveilleusement à l'accomplissement des vues de Bonaparte et au triomphe de son ambition. Quel que fût l'événement, Moreau aurait été sous ses ordres ; il se serait compromis plus qu'un autre auprès des directeurs indociles, et ce républicain sévère aurait tenu captifs les premiers chefs de la république.

Nous vîmes enfin revenir Bonaparte, que nous avions attendu avec tant d'impatience. Presque tout lui avait souri ; il n'avait eu affaire qu'à des soldats.

Bonaparte me dit dans la soirée :

« J'ai la certitude que l'on arrête, dans ce mo-

« ment, à la commission des inspecteurs de la
« salle, ce que l'on fera demain à Saint-Cloud;
« j'aime mieux que ce soit ces gens-là qui le dé-
« cident, cela flatte leur amour-propre. J'obéirai
« aux ordres que j'ai concertés. »

On avait presque arrêté depuis deux jours ce dont parlait Bonaparte. Cette commission des inspecteurs était sous l'influence des conciliabules des principaux conjurés.

Ce même soir, après une journée pénible, que devait suivre un lendemain orageux, Bonaparte, satisfait d'avoir gagné Moreau, me parla de la visite de Bernadotte et de la conversation qu'il avait eue avec lui, le matin. « J'ai bien vu, me dit-
« il, que vous aviez été aussi choqué que moi de
« l'inconvenance de Bernadotte. Un général sans
« uniforme! il vaudrait autant être en pantoufles.
« Savez-vous ce que je lui ai dit quand je l'ai
« emmené? Tout. Il a su à quoi s'en tenir; j'aime
« mieux cela. Je lui ai dit que son directoire était
« détesté, sa constitution usée; qu'il fallait faire
« maison nette et donner une autre direction au
« gouvernement; puis j'ai ajouté : Allez mettre
« votre uniforme; je ne puis vous attendre plus
« long-temps; vous me retrouverez aux Tuileries
« au milieu de tous nos camarades... Bernadotte,

« ne comptez ni sur Moreau , ni sur Beürnonville,
« ni sur les généraux de votre bord. Quand vous
« connaîtrez mieux les hommes, vous verrez qu'ils
« promettent beaucoup et tiennent peu. Ne vous
« y fiez pas. —Bernadotte me dit alors qu'il ne
« voulait pas prendre part à ce qu'il appelait
« une rebellion. —Une rebellion!... Bourrienne,
« concevez-vous cela? Un tas d'imbécilles; des
« gens qui avocassent du matin au soir dans
« leurs taudis! —Tout a été inutile; je n'ai pu
« vaincre Bernadotte; c'est une barre de fer.
« Je lui ai demandé sa parole de ne rien entre-
« prendre contre moi; savez-vous ce qu'il m'a
« répondu? — Sans doute quelque chose de dé-
« plaisant. — Déplaisant!... Vous êtes bon!... bien
« pis que cela. Il m'a dit: Je resterai tranquille,
« comme citoyen, mais si le directoire me donne
« des ordres d'agir, je marcherai contre tous les
« perturbateurs.—Après tout, je m'en moque bien;
« mes mesures sont prises, et il n'aura pas de com-
« mandement. Au surplus, je vous dirai que je
« l'ai tout-à-fait rassuré sur la suite de ceci. Je
« l'ai embêté des douceurs de la vie privée, des
« plaisirs de la campagne, des délices de la Mal-
« maison; que sais-je? Je lui ai fait de la pastorale,
« et je suis parti. En somme, cela n'a pas mal été

« aujourd'hui. Bonsoir , Bourrienne ; nous verrons
« demain.

J'allai le 19 à Saint-Cloud avec mon ami La Vallette. Comme nous passions sur la place Louis XV , aujourd'hui Louis XVI, il me demanda ce que l'on allait faire , et quelle était mon opinion sur l'événement qui se préparait ; sans entrer dans aucun détail , je lui dis : *Mon ami, nous coucherons demain au Luxembourg, ou nous finirons ici.* Qui aurait pu me dire laquelle de ces deux choses devait arriver ? Le succès a légitimé , comme une noble entreprise, ce que la moindre circonstance eût changé en un coupable attentat.

La séance des anciens , présidée par Lemerrier , s'ouvrit à une heure. On y discuta assez chaudement sur la situation des choses , sur la démission des membres du directoire , sur leur remplacement immédiat. Les esprits s'échauffèrent. Le compte que l'on rendait à chaque instant au général Bonaparte le détermina à entrer dans la salle pour prendre part aux débats. Son entrée fut brusque et colère , cela ne me donna pas une bonne opinion de ce qu'il allait dire. Le couloir par lequel nous pénétrâmes jusqu'au milieu de la salle était étroit ; nous tournions le dos à la porte ; Bonaparte avait le président à sa droite :

il ne pouvait le voir tout-à-fait en face. Je me trouvais à la droite du général, et nos habits se touchaient : Berthier était à sa gauche.

Tous les discours que l'on a arrangés depuis l'événement, pour Bonaparte, diffèrent entre eux, cela doit être : il n'en a point été prononcé aux anciens, à moins que l'on n'appelle discours une conversation brisée avec le président, conversation tenue sans noblesse, sans dignité. On n'entendait que ces mots : *frères d'armes; franchise de soldat*. Les questions du président se pressaient assez rapidement; elles étaient claires. Rien de plus confus, de plus mal énoncé que les réponses ambiguës et entortillées de Bonaparte. Il parlait sans suite *de volcans, d'agitations sourdes, de victoires, de constitution violée*; il reprochait même le 18 fructidor, dont il fut le premier promoteur et le plus puissant soutien. Il prétendait avoir ignoré *tout*, jusqu'à ce que le conseil des anciens l'eût appelé au secours de la patrie. Puis venaient *César, Cromwell... tyran....* Il répéta plusieurs fois, *je n'ai plus que cela à vous dire*, et il ne disait rien. Il dit qu'il avait été appelé à prendre l'autorité supérieure à son retour d'Italie par le vœu de la nation, et puis par le vœu de ses camarades. Arrivèrent les mots de

liberté, d'égalité; pour lesquelles chacun voyait bien qu'il n'était pas venu à Saint-Cloud. A peine eut-il prononcé ces mots, qu'un membre des anciens qui, je crois, s'appelait Linglet, l'interrompit brusquement, en lui disant : Vous oubliez la constitution. Alors sa figure s'anima, et l'on ne comprit plus rien que 18 fructidor... 30 prairial... hypocrites... intrigans... Je ne le suis pas... je vais tout dire... j'abdiquerai le pouvoir, aussitôt que le danger qui menace la république sera passé. Bonaparte, croyant toutes ses allégations admises comme des preuves, prit un peu d'assurance et accusa les deux directeurs Barras et Moulins, qui lui avaient proposé, disait-il, de le mettre à la tête d'un parti tendant à combattre les hommes professant les idées libérales.

A ces mots qui révoltèrent par leur fausseté, il éclata un grand bruit dans la salle. On demandait à grands cris un comité général pour entendre ces révélations. *Non, non*, criaient d'autres, *point de comité général! On vient de dénoncer les conspirateurs, il faut que la France entende tout.*

Alors on invita Bonaparte à entrer dans le détail de ce qu'il venait de déclarer sur Barras et Moulins, et des propositions qui lui avaient été faites. « Vous ne devez plus rien cacher. » C'est

alors que ces interruptions, ces apostrophes, ces interrogations le troublèrent, il se crut perdu. Au lieu de donner des explications sur ce qu'il avait dit, il accusa de nouveau.... qui? le conseil des cinq-cents qui veut des échafauds, les comités révolutionnaires, la révolution tout entière. Les murmures devinrent plus violens, et son discours fut encore plus dépourvu de suite et d'ordre. Il s'adressait tantôt aux représentans du peuple tout stupéfaits, tantôt aux militaires qui étaient dans la cour et qui n'entendaient pas un mot; puis, sans aucune transition, il parla de *foudre de la guerre*, et ajouta qu'il était *accompagné du Dieu de la guerre et du Dieu de la fortune*. Le président lui répéta avec calme qu'il ne voyait rien, absolument rien sur quoi l'on pût délibérer; qu'il y avait du vague dans tout ce qu'il disait: « *Expliquez-vous, dévoilez les complots dans lesquels on voulait vous faire entrer.* » Bonaparte répéta encore les mêmes choses, et, comme tout cela était dit!... On ne peut véritablement pas s'en faire une idée à moins d'avoir été présent. Il n'y avait pas la moindre suite dans tout ce qu'il balbutiait, il faut bien le dire, avec la plus inconcevable incohérence. Bonaparte n'était point orateur. On peut bien supposer qu'il était plus accoutumé au

bruit des batailles qu'à celui des discussions de tribune. Sa place était plutôt devant une batterie que devant le fauteuil du président d'une assemblée.

Je m'aperçus du mauvais effet que produisait ce bavardage sur l'assemblée et de la décontenance progressive de Bonaparte; je lui dis à voix basse, en le tirant doucement par le pan de son habit. *Sortez, général, vous ne savez plus ce que vous dites* ¹. Je fis signe à Berthier qui était à sa gauche de me seconder pour l'engager à sortir,

¹ J'ai dit comment Bonaparte avait parlé au conseil des anciens. Voici comment le *Moniteur* rapporta son discours :

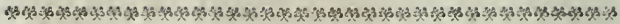
« Citoyens représentans, la république périssait; vous l'avez su, et votre décret vient de la sauver. Malheur à ceux qui voudraient le trouble et le désordre! Je les arrêterai, aidé du général Lefebvre, du général Berthier et de tous mes compagnons d'armes.

« Qu'on ne cherche pas dans le passé des exemples qui pourraient retarder votre marche! rien, dans l'histoire, ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle; rien, dans la fin du dix-huitième siècle, ne ressemble au moment actuel.

« Votre sagesse a rendu ce décret; nos bras sauront l'exécuter.

« Nous voulons une république fondée sur la vraie liberté, sur la liberté civile, sur la représentation nationale; nous l'aurons, je le jure.... Je le jure en mon nom et en celui de mes compagnons d'armes. »

et tout à coup, après avoir encore balbutié quelques mots, il se retourna en disant : *Qui m'aime me suive*. Les factionnaires qui étaient à la porte ne firent aucune difficulté pour le laisser passer. La personne qui précédait ouvrit tranquillement les deux rideaux de tapisserie qui fermaient la porte, et le général Bonaparte s'élança sur son cheval qui était au milieu de la troupe stationnée dans la cour. Je ne sais en vérité ce qui serait arrivé si le président voyant le général se retirer eût dit : *Grenadiers, ne laissez sortir personne*. J'ai la conviction qu'au lieu de coucher le lendemain au Luxembourg, il eût fini son rôle sur la place de la Révolution.



CHAPITRE VIII.

Les deux conseils. — Projet de message. — Division des directeurs. — Lettre de Barras. — Bonaparte aux cinq-cents. — Nouvelles données à Joséphine. — Mon absence des cinq-cents. — Bruits faussement répandus. — Séance tumultueuse. — Discours de Lucien. — Demande de la mise de Bonaparte hors la loi. — Lucien quitte la présidence. — Abdicacion définitive. — Mon retour auprès du général. — Lucien enlevé par les grenadiers. — Harangue de Lucien aux troupes. — Hésitation. — Scène dramatique bien jouée. — Murat et ses soldats aux cinq-cents. — Nuit à Saint-Cloud. — Figures singulières. — Conseil des trente. — Commission consulaire. — Décret. — Soixante et un éliminés. — Sieyes, Roger-Ducos et Bonaparte, consuls. — Trois heures du matin. — Départ de Saint-Cloud. — Silence de Bonaparte. — Joséphine. — Conversation. — Intérêt de Joséphine pour la famille Gohier. — Jugement prononcé par Bonaparte. — Lettre interceptée.



On a vu quel spectacle venait d'offrir la séance du conseil des anciens. A l'extérieur, tout avait une autre physionomie : à peine Bonaparte fut-il

dans la cour et à cheval, les cris mille fois répétés de *vive Bonaparte!* éclataient de toutes parts; mais ce n'était qu'un rayon de soleil entre deux orages. Il fallait encore affronter le conseil de cinq-cents, bien autrement exalté que le conseil des anciens; tout concourait à entretenir une horrible incertitude; mais il n'y avait plus à reculer, la partie était trop fortement engagée; il fallait jouer le tout pour le tout; quelques heures encore, et le sort aurait prononcé.

Nos appréhensions n'étaient pas sans fondement. Dans le conseil des cinq-cents l'agitation était à son comble. Les plus graves inquiétudes se manifestaient dans les délibérations: on y arrêta qu'on annoncerait au directoire l'installation des conseils; que l'on demanderait au conseil des anciens de faire connaître les motifs qui avaient déterminé une convocation extraordinaire. Mais déjà il n'y avait plus de directoire; Sieyes et Roger-Ducos s'étaient jetés dans le parti de Bonaparte; Gohier et Moulins, confiés à la garde du général Moreau, étaient retenus prisonniers au Luxembourg, et ce fut au moment même où le conseil des cinq-cents venait d'arrêter un message au directoire que le conseil des anciens envoya aux cinq-cents la lettre suivante que lui

avait adressée Barras, et dont Lucien, président, donna immédiatement lecture.

« CITOYEN PRÉSIDENT,

« Engagé dans les affaires publiques uniquement par ma passion pour la liberté, je n'ai consenti à partager la première magistrature de l'état que pour la soutenir dans ses périls par mon dévouement, pour préserver des atteintes de ses ennemis les patriotes compromis dans sa cause, et pour assurer aux défenseurs de la patrie ces soins particuliers qui ne pouvaient leur être plus constamment donnés que par un citoyen anciennement témoin de leurs vertus héroïques, et toujours touché de leurs besoins.

« La gloire qui accompagne le retour du guerrier illustre à qui j'ai eu le bonheur d'ouvrir le chemin de la gloire, les marques éclatantes de confiance que lui donnent le corps-législatif, et le décret de la convention nationale m'ont convaincu que, quel que soit le poste où l'appelle désormais l'intérêt public, les périls de la liberté sont surmontés, et les intérêts des armées garantis.

« Je rentre avec joie dans les rangs de simple citoyen; heureux, après tant d'orages, de remet-

tre entiers, et plus respectables que jamais, les destins de la république, dont j'ai partagé le dépôt.

« Salut et respect.

« BARRAS. »

Cette lettre, transmise par le conseil des anciens à celui des cinq-cents, y occasiona une grande rumeur. On en voulut une seconde lecture. On agitait la question de savoir si la démission était légale ou le fruit de l'intrigue et de l'influence des agens de Bonaparte; s'il fallait en croire Barras, qui déclarait les périls de la liberté surmontés, ou le décret de translation qui venait d'être rendu et exécuté sous le prétexte de périls imminens. Dans ce moment, Bonaparte paraît, suivi de grenadiers qui restent à l'entrée de la salle.

Je ne l'ai point accompagné au conseil des cinq-cents; il m'avait chargé de faire savoir à sa femme, par un exprès, qu'elle pouvait être tranquille, que tout tournerait bien. Je ne rejoignis Bonaparte que plus tard. Cependant, sans garantir les choses aussi positivement que si je les avais vues, je n'hésite point à penser et à dire qu'il faut ranger parmi les plus grossières inventions

tout ce que l'on a dit de prétendues voies de fait et de poignards imaginaires. Je dois m'en rapporter à ce que me dirent, le soir même, les personnes les plus dignes de foi, témoins de la séance des cinq-cents.

Quant à tous les bruits répandus alors et depuis, les récits ont varié selon les opinions. On a dit, qu'à la vue d'hommes armés, des cris unanimes s'élevèrent. On entendait de toutes les parties de la salle : *le sanctuaire des lois est violé, à bas le tyran, à bas Cromswell, à bas le dictateur. Que veut ce téméraire?* Et beaucoup d'autres exclamations semblables. Bonaparte veut hasarder de balbutier quelques mots comme aux anciens, mais sa voix est à l'instant même couverte par les cris presque unanimes de *vive la république! vive la constitution! hors la loi le dictateur!* On dit que les grenadiers s'avancèrent précipitamment en criant : *Sauvons notre général!* Qu'à ces paroles l'indignation fut à son comble, et que les cris les plus violens se renouvelèrent; que Bonaparte, en tombant, hors de lui, dans les bras des grenadiers, s'écria : *On a voulu m'assassiner!* Je crois aux cris, aux menaces, aux vociférations; mais je range d'autant plus volontiers parmi les fables ces poignards, ces armes à feu dont les

membres des cinq-cents étaient armés, et cette irruption des gendarmes contre les furieux, que Bonaparte ne m'en dit pas un mot ni en route, ni dans sa chambre. Il n'en parla pas non plus à sa femme, qui avait été dans la plus vive inquiétude, par suite des rapports qu'on lui avait faits.

Après la sortie de Bonaparte du conseil des cinq-cents, la délibération continua à être très orageuse. Le trouble que l'apparition de Bonaparte y avait causé n'était pas près de cesser, et l'on entendait les propositions les plus furieuses. Le président Lucien faisait tous ses efforts pour calmer l'assemblée.

Dès qu'il lui fut possible de se faire entendre : « Le mouvement, dit-il, qui vient d'avoir lieu au sein du conseil, prouve ce que tout le monde a dans le cœur, ce que moi-même j'ai dans le mien.

« Il était cependant naturel de croire que la démarche du général n'avait pour objet que de rendre compte de la situation des affaires, de quelque objet intéressant la chose publique; mais je crois, qu'en tout cas, nul de vous ne peut lui supposer des projets liberticides. »

Chaque phrase de Lucien était interrompue par les cris : *Bonaparte a terni sa gloire! Il est*

l'opprobre de la république, je le voue à l'exécration!

Lucien fait de nouveaux efforts pour se faire entendre; il veut parler comme simple membre du conseil, et remet, pour cela, la présidence à Chasal; il demande que le général soit introduit de nouveau et entendu avec calme, mais le tumulte causé par la présence de Bonaparte troublait encore l'assemblée, et l'on ne s'arrêta point à la proposition de Lucien. Les cris *hors la loi!..... Bonaparte, hors la loi!* dominèrent l'assemblée, et furent les seules réponses faites au président. Ce fut alors que Lucien, redevenu président, quitta une seconde fois le fauteuil, pour ne pas être contraint de mettre lui-même aux voix la *mise hors la loi* invoquée contre son frère. Bravant les fureurs de l'assemblée, il monte à la tribune, abdique la présidence, renonce à son mandat de député, et dépose ses insignes.

Ce fut au moment où Lucien quitta l'assemblée que je revins sur le lieu de la scène. Bonaparte, bien instruit de tout ce qui se passait dans le conseil, avait envoyé des soldats au secours de son frère : ils l'avaient enlevé du milieu de l'assemblée, et Bonaparte attachait de l'importance à avoir auprès de lui le président d'une assemblée

que dès-lors il traita de rebelle. Lucien avait repris ses fonctions de président ; mais ce fut à cheval à la tête des troupes, et non plus sur son fauteuil qu'il les exerça. Il monta immédiatement à cheval, entouré d'une troupe dévouée et prête à tout entreprendre. Inspiré par le danger que courait son frère, par son propre danger, il prononça avec l'accent de la fureur ces paroles, que l'on ne peut trop souvent rappeler, pour montrer ce qu'osa alors un homme qui n'était et ne fut rien que par l'éclat que son frère répandit sur lui :

« CITOYENS, SOLDATS,

« Le président du conseil des cinq-cents vous
« déclare que l'immense majorité de ce conseil est
« dans ce moment sous la terreur de quelques
« représentans du peuple à *stylet*, qui assiègent
« la tribune, présentent la mort à leurs collègues
« et enlèvent les délibérations les plus affreuses.

« Je vous déclare que ces audacieux brigands,
« sans doute soldés par l'Angleterre, se sont mis
« en rebellion contre le conseil des anciens, et ont
« osé parler de mettre *hors la loi* le général chargé
« de l'exécution de son décret ; comme si nous

« étions encore à ce temps affreux de leur règne,
 « où ce mot, *hors la loi*, suffisait pour faire tom-
 « ber les têtes les plus chères à la patrie.

« Je vous déclare que ce petit nombre de fu-
 « rieux se sont mis eux-mêmes *hors la loi* par
 « leurs attentats contre la liberté de ce conseil.
 « Au nom de ce peuple qui, depuis tant d'années
 « est le jouet de ces misérables enfans de la ter-
 « reur, je confie aux guerriers le soin de délivrer
 « la majorité de leurs représentans, afin que, dé-
 « livrée des stylets par les baïonnettes, elle puisse
 « délibérer sur le sort de la république.

« Général, et vous soldats, et vous tous ci-
 « toyens, vous ne reconnaissez pour législateurs de
 « la France que ceux qui vont se rendre auprès
 « de moi; quant à ceux qui resteront dans l'o-
 « rangerie, que la force les expulse! Ces brigands
 « ne sont plus les représentans du peuple, mais
 « *les représentans du poignard*. Que ce titre leur
 « reste, qu'il les suive partout!... et, lorsqu'ils ose-
 « ront se montrer au peuple, que tous les doigts
 « les désignent sous ce nom mérité de represen-
 « tans du poignard!...

« Vive la république! »

Malgré les cris de *vive Bonaparte!* qui suivirent
 cette harangue, l'hésitation qui régnait dans la

la troupe continua. On balançait à tourner ses armes contre la représentation nationale. Alors Lucien tirant son épée s'écria : « *Je jure de percer le sein de mon propre frère si jamais il porte atteinte à la liberté des Français !* Ce mouvement dramatique eut un plein succès ; l'hésitation tomba en entendant ces mots , et sur un signe de Bonaparte, Murat à la tête des grenadiers s'élança dans la salle et en chassa les représentans : Tous furent obligés de céder à la raison des baïonnettes , et là se borna l'emploi de la force armée dans cette journée fameuse.

A dix heures du soir , le plus grand calme régnait dans le palais de Saint-Cloud, où venaient de se passer tant de scènes tumultueuses. Tous les députés y étaient restés ; on les voyait errans dans le salon , dans les corridors , dans les cours ; la plupart avaient l'air consterné , d'autres affectaient une satisfaction bien calculée , mais tous brûlaient du désir de revenir à Paris , ce qu'ils ne pouvaient faire avant qu'un nouvel ordre eût révoqué l'ordre de leur translation.

A onze heures du soir , Bonaparte , qui n'avait encore rien pris de toute la journée , mais qui était presque insensible aux besoins physiques dans les momens d'une grande agitation , me dit :

« Allons, Bourrienne, écrivez. Il faut dès ce soir
« même que j'adresse une proclamation aux ha-
« bitans de Paris. Demain, à son réveil, j'occupe-
« rai toute la capitale. » Il me dicta alors la pro-
clama-tion suivante; elle ne prouve pas moins
que certains rapports d'Égypte combien Bona-
parte excellait dans l'art de farder la vérité à son
avantage.

Du 19 brumaire, onze heures du soir.

« A mon retour à Paris, j'ai trouvé la division
dans toutes les autorités, et l'accord établi sur
cette seule vérité, que la constitution était à moi-
tié détruite, et ne pouvait sauver la liberté!

« Tous les partis sont venus à moi, m'ont con-
fié leurs desseins, dévoilé leurs secrets, et m'ont
demandé mon appui : j'ai refusé d'être l'homme
d'un parti.

« Le conseil des anciens m'a appelé : j'ai ré-
pondu à son appel. Un plan de restauration gé-
nérale avait été concerté par des hommes en qui
la nation est accoutumée à voir des défenseurs
de la liberté, de l'égalité, de la propriété. Ce plan
demandait un examen calme, libre, exempt de
toute influence et de toute crainte. En consé-

quence, le conseil des anciens a résolu la translation du corps-législatif à Saint-Cloud; il m'a chargé de la disposition de la force nécessaire à son indépendance. J'ai cru devoir à mes concitoyens, aux soldats périssant dans nos armées, à la gloire nationale, acquise au prix de leur sang, d'accepter le commandement.

« Les conseils se rassemblent à Saint-Cloud; les troupes républicaines garantissent la sûreté au dehors; mais des assassins établissent la terreur au dedans. Plusieurs députés du conseil des cinq-cents, armés de stylets et d'armes à feu, font circuler tout autour d'eux des menaces de mort.

« Les plans qui devaient être développés sont resserrés, la majorité désorganisée, les orateurs les plus intrépides déconcertés, et l'inutilité de toute proposition sage évidente.

« Je porte mon indignation et ma douleur au conseil des anciens; je lui demande d'assurer l'exécution de ses généreux desseins; je lui représente les maux de la patrie qui les lui ont fait concevoir; il s'unit à moi par de nouveaux témoignages de sa constante volonté.

« Je me présente au conseil des cinq-cents, seul, sans armes, la tête découverte, tel que les

anciens m'avaient reçu et applaudi ; je venais rappeler à la majorité ses volontés et l'assurer de son pouvoir.

« Les stylets qui menaçaient les députés sont aussitôt levés sur leur libérateur : vingt assassins se précipitent sur moi, et cherchent ma poitrine ; les grenadiers du corps-législatif, que j'avais laissés à la porte de la salle, accourent et se mettent entre les assassins et moi. L'un de ces braves grenadiers (Thomé) (1) est frappé d'un coup de stylet dont ses habits sont percés. Ils m'enlèvent.

« Au même moment, les cris de *hors la loi* se font entendre contre le défenseur de *la loi*. C'était le cri farouche des assassins contre la force destinée à les réprimer.

« Ils se pressent autour du président, la menace à la bouche ; les armes à la main , ils lui ordonnent de prononcer le *hors la loi*. L'on m'avertit. Je donne ordre de l'arracher à leur fureur , et six grenadiers du corps-législatif s'en emparent. Aussitôt après, des grenadiers du corps-législatif entrent au pas de charge dans la salle, et la font évacuer.

(1) Thomé eut seulement un petit morceau de son habit déchiré par un député qui le prit au collet ; voilà où se bornèrent tous les assassinats du 19 brumaire.

« Les factieux intimidés se dispersent et s'éloignent. La majorité, soustraite à leurs coups, rentre librement et paisiblement dans la salle de ses séances, entend les propositions qui devaient lui être faites pour le salut public, délibère, et prépare la résolution salulaire qui doit devenir la loi nouvelle et provisoire de la république.

« Français, vous reconnaîtrez sans doute, à cette conduite, le zèle d'un soldat de la liberté, d'un citoyen dévoué à la république. Les idées conservatrices, tutélaires, libérales sont rentrées dans leurs droits, par la dispersion des factieux qui opprimaient les conseils, et qui, pour être devenus les plus odieux des hommes, n'ont pas cessé d'être les plus méprisables. »

On avait passé le jour à détruire un gouvernement, il fallut consacrer la nuit à en édifier un nouveau. M. de Talleyrand, Rœderer et Sieyes étaient à Saint-Cloud. Le conseil des anciens s'assembla, et Lucien se mit à la recherche de quelques membres du conseil des cinq-cents, sur lesquels on pût compter; il ne parvint à en réunir qu'une trentaine qui représentèrent avec leur président la nombreuse assemblée dont ils avaient fait partie. Ce simulacre de représentation était essentiel, car Bonaparte, malgré les illégalités du

jour précédent, voulait avoir l'air d'agir légalement. Le conseil des anciens avait cependant déjà décidé qu'il serait nommé une commission exécutoire provisoire, composée de trois membres, et se préparait à nommer les membres de cette commission, mesure dont l'initiative appartenait aux cinq-cents, quand Lucien vint annoncer à Bonaparte sa chambre introuvable.

Alors le conseil des cinq-cents, qui n'était plus de fait que le conseil des trente, rendit d'urgence un décret dont voici l'article 1^{er}.

« Il n'y a plus de directoire ; et ne sont plus membres de la représentation nationale, pour les excès et les attentats auxquels ils se sont constamment portés, et notamment le plus grand nombre d'entre eux, dans la séance de ce matin, les individus ci-après nommés :

André (du Bas-Rhin).

Aréna.

Bailly (de la Haute-Garonne).

Bergasse Laziroule.

Bertrand (du Calvados).

Beyts.

Bigonnet.

Blin.

Boissier.

Bordas.

Bouvier.
Boulay-Paty.
Brichet
Briot.
Brische (de l'Ourthe).
Carrère-Lagarrière.
Chalmel.
Citadella.
Collombel (de la Meurthe).
Constant (des Bouches-du-Rhône).
Dimartinelli.
Daubermesnil.
Delbrel.
Demoor.
Desaix.
Destrem.
Doche-Delisle.
Duplantier (de la Gironde).
Frison.
Garau.
Gastaing (du Var).
Gorand.
Goupilleau (de Montaigne).
Grandmaison.
Groscaudet-Dorimond.
Guesdon.
Honoré-Declerck.
Housset.
Joubert (de l'Hérault).
Jouenne.
Jourdain (d'Ille-et-Vilaine).

Jourdan (de la Haute-Vienne).

Laurent (du Bas-Rhin).

Leclerc-Scheppers.

Legot.

Lesage-Senault.

Letourneux.

Leyris.

Marquezy.

Mentor.

Montpellier.

Moreau (de l'Yonne).

Philippe.

Porte.

Poullain-Grandprey.

Prudhon.

Quirot.

Souilhé.

Stevenotte.

Talot.

Truck.

Par d'autres articles du même décret, le conseil créa une commission provisoire telle qu'avait voulu l'instituer le conseil des anciens, décida qu'elle se composerait de trois membres, que ces membres prendraient le titre de consuls de la république, et nomma consuls Sieyes, Roger-Ducos et Bonaparte. Le reste des dispositions comprises dans le décret nocturne de Saint-Cloud n'était que réglementaire. Cette séance de nuit

fut très calme, et il aurait été difficile qu'il en fût autrement, car on ne pouvait redouter d'opposition de la part des membres du conseil des cinq-cents qui avaient consenti de se réunir à Lucien ; tous savaient d'avance ce qu'ils auraient à faire. A trois heures du matin tout fut fini, et le château de Saint-Cloud, si tumultueux depuis la veille, à midi, reprit son calme accoutumé et n'offrait plus qu'une vaste solitude.

Toutes les allées et les venues, les petits billets à écrire à diverses personnes, les conversations obligées, ne me permirent pas de dîner avant une heure du matin. C'est à cette heure seulement que Bonaparte étant allé prêter serment comme consul aux cinq-cents, qu'il me laissa le temps d'aller souper avec l'amiral Bruix et quelques officiers.

A trois heures du matin je montai avec Bonaparte dans sa voiture, et nous revînmes à Paris. Bonaparte était extrêmement fatigué après tant d'assauts et de tribulations ; un nouvel avenir s'ouvrait devant lui, aussi était-il entièrement absorbé dans ses pensées, et pendant la route il ne me dit pas un seul mot. Mais, arrivé à sa maison de la rue de la Victoire, à peine fut-il monté dans sa chambre, après avoir été dire bonsoir à sa

femme qui était au lit et dans la plus vive inquiétude de ne pas le voir arriver , qu'il me dit devant elle : « *Bourrienne, j'ai donc dit bien des bêtises.* — Pas mal, général. — *J'aime mieux parler à des soldats qu'à des avocats. Ces b.....là m'ont intimidé. Je n'ai pas l'expérience des assemblées. Cela viendra.*

Nous nous mîmes alors à causer tous les trois; madame Bonaparte était enfin rassurée, et Bonaparte avait repris toute sa sécurité. Les événemens du jour servirent d'alimens naturels à notre conversation. Joséphine, qui aimait beaucoup la famille Gohier, prononça avec intérêt le nom de ce directeur : *Que veux-tu, ma bonne amie, lui dit Bonaparte, ce n'est pas ma faute. Pourquoi n'a-t-il pas voulu? C'est un brave homme, un niuis. Il ne me comprend pas!... Je devrais peut-être le faire déporter. Il a écrit contre moi au conseil des anciens; mais j'ai sa lettre, et le conseil n'en a rien su. Le pauvre homme!.... Hier il m'attendait à dîner!... et cela se croit des hommes d'état!.... N'en parlons plus!...*

Dans cette causerie du soir le nom de Bernadotte fut encore prononcé : « L'avez-vous vu, Bourrienne, me dit Bonaparte? Non général. « — Ni moi non plus; je n'en ai pas entendu parler. Le concevez-vous? J'ai appris aujourd'hui

« bien des intrigues mises en usage auprès de
« lui. Le croiriez-vous, il ne demandait rien
« moins que d'être nommé mon collègue dans le
« commandement? Il parlait de monter à cheval,
« de venir avec les troupes qu'on lui donnerait à
« commander; il voulait, disait-il, maintenir la
« constitution. Il y a plus; on m'a assuré qu'il
« avait eu l'audace d'ajouter que s'il était néces-
« saire de me mettre hors la loi, on le trouverait;
« et qu'il y aurait des soldats capables d'exécuter
« le décret. — Tout cela, général, doit vous faire
« juger de la sévérité de ses principes. — Oui!
« J'entends bien.... Il y a quelque chose.... Il est
« de bonne foi, car, sans son opiniâtreté, mes
« frères auraient dû le ramener; ils sont alliés;
« sa femme, qui est belle-sœur de Joseph, a de
« l'empire sur lui; moi-même.... Enfin, je vous le
« demande, ne lui ai-je pas fait assez d'avances?
« Vous en avez été témoin. Moreau, qui a une bien
« autre réputation militaire que lui, est venu tout
« de suite. Au surplus, je me repens d'avoir un
« peu cajolé Bernadotte; aussi je vais songer
« à l'éloigner de toutes ses cotteries, sans qu'on
« puisse gloser. Je ne puis m'en venger d'une
« autre manière; Joseph l'aime; j'aurais tout le
« monde contre moi. Ah! que c'est une sotté

« chose que les considérations de famille !... Bon-
 « soir Bourrienne !... A propos, nous coucherons
 « demain au Luxembourg.

Je quittai alors le général, que je dois désormais appeler le premier consul, après être resté constamment avec lui pendant près de vingt-quatre heures, à l'exception du temps où il fut au conseil des cinq-cents, et je revins enfin à mon logement de la rue Martel à cinq heures du matin.

Il est certain que si Gohier était venu, le matin du 18 brumaire, au déjeuner où l'avait invité madame Bonaparte, il aurait été un des membres du gouvernement ; mais Gohier fit le républicain sévère ; se mit, comme l'on dit vulgairement, à cheval sur la constitution de l'an III, et comme elle fit une assez belle chute, il tomba avec elle. Gohier avait effectivement écrit, conjointement avec Moulins, la lettre que l'on va lire au conseil des anciens.

« CITOYENS REPRÉSENTANS,

« Un grand attentat vient d'être commis, et ce n'est sans doute que le prélude d'attentats plus grands encore. Le palais directorial est livré à la force armée ; les magistrats du peuple, à qui vous

avez confié la puissance exécutive, sont en ce moment gardés à vue par ceux-là même que, seuls, ils ont le droit de commander.

« Leur crime est d'avoir constamment persisté dans l'inébranlable résolution de remplir les devoirs sacrés que leur impose votre confiance, d'avoir rejeté avec indignation la proposition d'abandonner les rênes de l'état qu'on veut arracher de leurs mains, d'avoir refusé de donner leur démission.

« C'est aujourd'hui, représentans du peuple français, qu'il faut proclamer la république en danger, qu'il faut la défendre. Quel que soit le sort que ses ennemis nous réservent, nous lui jurons fidélité, fidélité à la constitution de l'an III, à la représentation nationale dans son intégrité.

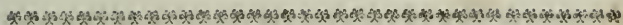
« Puissent nos sermens n'être pas les derniers cris de la liberté expirante !

« Les deux directeurs prisonniers dans leur palais.

« *Signé, MOULINS; GOHIER (président).* »

Ce fut une circonstance singulière qui empêcha les deux directeurs Gohier et Moulin de défendre leur constitution chérie. Ce fut par respect pour elle qu'ils la laissèrent mourir, attendu

que pour la sauver il aurait fallu violer l'article qui ne permettait aux directeurs de délibérer qu'au nombre de trois. C'est ainsi qu'un roi de Castille fut brûlé, parce qu'il n'y avait pas dans sa chambre une personne d'un rang assez élevé pour que l'étiquette lui permît de toucher la personne du roi.



CHAPITRE IX.

La vérité opposée à la flatterie. — L'éloquence de Bonaparte. — Les paroles et les actions. — Grands mots. — Approbation générale du 18 brumaire. — Mauvaise administration. — Le fond de la caisse nationale. — Générosité de M. Collot. — Ingratitude de Bonaparte. — Liberté de Gohier. — Bonaparte au Luxembourg. — Constitution de l'an VIII. — Le sénat. — Le tribunal. — Le conseil-d'état. — Notes demandées. — Amour de la probité et des talens. — Empire de l'habitude. — Haine pour le tribunal. — Concessions provisoires. — Le premier ministère consulaire. — Médiocrité de Laplaee. — Liste de proscription. — Rapport de Cambacérès. — M. Moreau de Worms. — Sieyes-Cassandre. — M. Moreau chez Bonaparte. — Inscription sur le visage de Sieyes. — L'argent et l'idéologie. — Appartement de Bonaparte au Luxembourg. — Distribution de la journée. — Visites habituelles. — Opposition de Lebrun. — Contrariété. — Voix fausse de Bonaparte. — Petites manies. — Réveil de l'Aigle. — Madame Bonaparte. — M. de Talleyrand. — Les républicains et monseigneur.



Rien n'est plus difficile que de faire triompher la vérité lorsqu'elle a à combattre des erreurs ac-

créditées. Telle est aujourd'hui la difficulté que j'éprouve ; tout ce que j'ai dit sur les journées des 18 et 19 brumaire est de la plus exacte vérité ; je parle de ce que j'ai vu , je raconte ce que j'ai entendu ; mais comment concilier cette vérité tardive avec tant de suppositions erronées ? Comment les arracher de la place qu'elles ont déjà usurpée dans l'histoire ? Singulière manie de quelques écrivains ! Dès qu'ils ont adopté un héros , ils le dépouillent des faiblesses attachées à l'humanité , ils le gratifient durant sa puissance et après sa mort de toutes les vertus , de tous les talens , de toutes les qualités ; semblables à ces fées qui , selon nos bons aïeux , assistaient à la naissance des princes , et les dotaient de toutes les perfections. Pourquoi vouloir qu'un grand général ait été un grand orateur ? Le premier sur un champ de bataille est-il nécessairement le premier à la tribune aux harangues ? On a voulu et l'on veut encore que Bonaparte ait déployé une éloquence cicéronienne devant une assemblée imposante qui pouvait disposer de son sort ; il faut à ses fanatiques admirateurs qu'il ait eu les coudees franches au milieu de députés qui voulaient le mettre hors la loi , comme à la tête des légions qu'il avait tant de fois guidées à la victoire ; et si

ses études ont été médiocres en tout ce qui se rapporte à l'art de la parole, cet art lui sera révélé comme par enchantement lorsqu'il est en proie aux anxiétés les plus poignantes ! En parlant de la séance du 19 brumaire, au conseil des anciens, M. Gourgaud dit : *Il y eut des instans où il parlait comme un Dieu, d'autres où il s'exprimait comme le mortel le plus ordinaire.* La moitié de ceci est vraie ; mais j'y étais, et je puis assurer que je n'ai pas entendu le Dieu.

Comment pourrais-je me tromper aujourd'hui sur les événemens dont je parle ? Ils ne sont pas du nombre de ceux qui restent long-temps ensevelis dans la mémoire sans en sortir souvent. Ce que je raconte actuellement je l'ai raconté dès le lendemain à beaucoup de monde ; je l'ai écrit au moment même, et il n'est pas probable que le papier ait pu changer les confidences qu'il reçut alors. Depuis, j'ai souvent parlé dans les mêmes termes à tous les hommes sans prévention qui m'ont demandé à connaître les détails de l'affaire de Saint-Cloud. Certes, je suis fâché de me trouver en contradiction avec tout le monde ; mais je ne puis me résoudre à jouer le rôle d'adulateur devant un grand homme en lui supposant une éloquence qu'il n'avait pas ; la place qu'il oc-

cupera dans l'histoire sera assez belle sans qu'il faille avoir recours aux artifices de la flatterie. Au surplus, on a déjà vu et on verra encore que si je rétablis la vérité quand on a donné à Bonaparte des louanges non méritées, je remplis le même devoir, et avec plus de satisfaction, quand il s'agit de détruire les calomnies dont il a été l'objet. Bonaparte n'exerça pas un acte de cruauté à Jaffa; mais il balbutia, mais il *bredouilla* au conseil des cinq-cents. ¹ Qu'important, après tout, ses paroles; on connaît ses actions: l'éloquence des baïonnettes l'emporta sur les plus beaux discours; le lendemain il n'en fut pas moins le chef de la république, et, plus tard, l'empereur des Français.

On peut, sans doute, contester la légalité des actes du 18 brumaire; mais qui osera dire que le résultat immédiat de cette journée ne dut pas être regardé comme un grand bonheur pour la France? Pour le nier, il faudrait n'avoir aucune

¹ On verra dans la suite de mes Mémoires que, plus accoutumé au tumulte des camps qu'au bruit des discordes civiles, Bonaparte n'acquiesça jamais l'habitude de bien parler en public, si ce n'est à des soldats. Son allocution du 24 mars 1811 à la chambre de commerce, que je rapporterai en son temps, fera foi de ce que j'avance.

idée de la triste situation de toutes les branches de l'administration à cette déplorable époque. Que l'on prodigue tant que l'on voudra les grands mots de *représentation opprimée*, de *constitution violée*, de *tyrannie militaire*, d'*usurpation de pouvoir*, de *soldat parvenu*, on n'empêchera pas que la France ait salué, d'une voix presque unanime, l'avènement de Bonaparte au pouvoir consulaire comme un bienfait de la Providence. Je ne parle point ici des suites ultérieures de cet événement, je parle du fait en lui-même et seulement de ses premières conséquences, telles que le retrait de la loi des otages et de l'emprunt forcé de cent millions. Peu de personnes blâmèrent le 18 brumaire; personne ne regretta le directoire, à l'exception peut-être des cinq directeurs. Mais ne parlons plus du gouvernement directorial; quelle administration! dans quel état se trouvaient les finances de la France! Pourra-t-on le croire? Dès le second jour de son consulat, Bonaparte voulut envoyer un courrier au général Championnet, commandant en chef l'armée d'Italie; eh bien, on ne trouva pas dans le trésor DOUZE CENTS FRANCS disponibles pour donner au courrier!

On conçoit que dans ces premiers momens d'un gouvernement nouveau, il fallait de l'argent.

M. Collot, qui avait servi sous Bonaparte, en Italie, et dont la conduite et l'administration n'avaient mérité que des éloges, fut un de ceux qui vinrent les premiers au secours du consul. M. Collot y mit autant d'empressement que de désintéressement ; il lui donna cinq cent mille francs en or. Il en fut bien mal récompensé ; Bonaparte en agit depuis avec M. Collot comme s'il eût voulu le punir de ce qu'il était riche. Cette somme, qui figura si bien alors dans la caisse consulaire, ne lui fut rendue que très tard, après beaucoup de difficultés, et sans aucun intérêt. Ce ne fut même pas la seule fois que M. Collot eut à se plaindre du général Bonaparte, qui ne voulait jamais reconnaître ses importans services, ni même rendre justice à sa conduite et à son dévouement.

Le 20 brumaire, au matin, le premier consul envoya son frère Louis annoncer à l'ex-directeur Gohier qu'il était libre. Cet empressement n'était pas sans cause, car Bonaparte était fort empressé de s'installer au Luxembourg, et nous y allâmes dès le soir même.

Tout était à créer. Bonaparte avait pour lui la presque totalité de l'armée sur laquelle il pouvait compter ; mais la force militaire ne lui suffisait plus, et il voulait avoir un grand pouvoir civil

légalement établi. Il s'occupa immédiatement de la composition d'un sénat, d'un tribunal, d'un conseil d'état et d'un nouveau corps-législatif, enfin d'une nouvelle constitution ¹.

Bonaparte, n'ayant pas encore eu le temps de connaître les hommes dont il allait s'entourer, demanda aux personnes les plus marquantes de cette époque, à celles qui connaissaient le mieux la France et la révolution, des notes sur les individus, dignes et capables d'entrer tant au sénat

¹ La constitution de l'an VIII fut présentée le 13 décembre 1799 (22 frimaire an VIII), et acceptée par le peuple le 7 février 1800 (18 pluviôse an VIII).

Elle établit un gouvernement consulaire composé de Bonaparte, premier consul, nommé pour dix ans; de Cambacérès, second consul, également pour dix ans; et de Lebrun, troisième consul, nommé pour cinq ans. Elle fonda un sénat-conservateur, un corps-législatif composé de 300 membres, et un tribunal composé de 100 membres. (Ce tribunal a été réduit à 50 membres, le 4 août 1802, et supprimé le 19 août 1807.) Cette constitution, composée de 95 articles, fut divisée en 7 titres, savoir : 1^o De l'exercice des droits de cité; 2^o du sénat-conservateur; 3^o du pouvoir législatif; 4^o du gouvernement; 5^o des tribunaux; 6^o de la responsabilité des fonctionnaires publics; 7^o dispositions générales.

L'établissement du conseil d'état eut lieu le 24 décembre 1799.

L'installation du nouveau corps-législatif et du tribunal, fut fixée au premier janvier 1800.

qu'au tribunal et au conseil d'état. Ces notes, que l'on verra bientôt, donnent lieu de croire que les rédacteurs crurent abonder dans son sens, se figurant qu'il partageait les opinions généralement répandues alors. On y donne comme titres de préférence en faveur des candidats présentés, leur patriotisme, leur républicanisme, leur amour pour la liberté, et leur ancienne nomination aux précédentes assemblées.

De toutes les qualités, celle qui influait le plus sur les choix du premier consul c'était une probité sévère¹; et, il est juste de dire que sous ce rapport il se trompa rarement. Avant tout il voulait des talens, et bien qu'il n'aimât pas les hommes de la révolution, il ne croyait pas pouvoir s'en passer. Il avait conçu pour la médiocrité une aversion extrême, et repoussait un homme médiocre quand on le lui présentait; mais s'il le con-

¹ Cambacérès étant nommé consul, il fallut pourvoir à son remplacement au ministère de la justice. Bonaparte fit choix d'Abrial, mort depuis peu pair de France. Il venait de remplir à Naples une mission extraordinaire, et avait été précédemment commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation. En lui remettant le portefeuille, Bonaparte lui dit : *Citoyen Abrial, je ne vous connais pas; mais on m'a dit que vous étiez le plus honnête homme de la magistrature, et c'est pour cela que je vous nomme ministre de la justice.*

naissait depuis long-temps, il céda à l'empire de l'habitude, ne craignant rien plus que le changement, et, comme il le disait lui-même, *les nouvelles figures*.

Bonaparte allait donc organiser un sénat complaisant, un corps-législatif muet, un tribunal qui ferait semblant d'être indépendant, à l'aide de quelques beaux discours et de phrases bien sonores. Il nomma assez facilement des sénateurs, mais il n'en fut pas de même pour le tribunal. Il hésitait long-temps avant de désigner des candidats pour ce corps qui lui inspirait une crainte anticipée; toutefois, en arrivant au pouvoir, il n'osa pas se refuser aux exigences du moment, et consentit, pour un temps, à donner le change aux ambitions trompées qui bourdonnaient autour de lui de beaux sentimens de liberté. Il pensa que les circonstances n'étaient pas favorables pour empêcher d'entrer dans la constitution, cette troisième partie du pouvoir, destinée en apparence à plaider devant le corps-législatif la cause des intérêts du peuple; mais, tout en cédant à la nécessité, la seule idée d'un tribunal lui causait de vives impatiences; et, pour tout dire, Bonaparte ne pouvait supporter les discussions publiques sur les projets de loi.

Bonaparte composa le premier ministère consulaire, de Berthier, à la guerre; Gaudin, précédemment employé à l'administration des postes, aux finances; Cambacérès, à la justice où il était déjà; Forfait, à la marine; Laplace, à l'intérieur; Fouché, à la police; et Reinhard, aux affaires étrangères.

Reinhard et Laplace furent bientôt remplacés, Reinhard, par l'habile M. de Talleyrand; Laplace, par Lucien ¹. Lucien ne fit, pour ainsi dire, que traverser le ministère avant d'arriver à sa lucrative ambassade d'Espagne. Quant à Laplace, Bonaparte a toujours eu une très haute opinion de ses talens; sa nomination au ministère de l'intérieur fut un hommage rendu aux sciences. A la vérité, le premier consul ne fut pas long-temps à se repentir de ce choix; Laplace, si bien organisé pour les sciences, se montra, dans l'administration, de la plus incroyable médiocrité; il

¹ Quand je quittai le premier consul, M. de Talleyrand remplissait encore les fonctions de ministre des relations extérieures. J'ai souvent assisté aux conférences de ce grand homme d'état avec le premier consul, et je dois à la vérité de déclarer que jamais je ne l'ai vu le flatter dans ses rêves d'ambition, qu'au contraire il s'efforça toujours de le diriger dans le sens de ses véritables intérêts.

était incapable des plus petites choses, comme si son esprit, fait pour embrasser le système du monde et d'interpréter les lois de Newton et de Keppler, n'eût pu s'abaisser à des travaux de détail, s'appliquer aux soins qu'exige l'administration dont il fut chargé si peu de temps et trop longtemps.

Dès le 26 brumaire (17 novembre 1799), la commission consulaire rendit l'arrêté suivant :

« *Les consuls de la république*, en exécution de l'article 3 de la loi du 19 de ce mois, qui les charge spécialement de rétablir la tranquillité intérieure, arrêtent :

« Article 1^{er}. Les individus ci-après nommés :

Destrem, ex-député.

Aréna, ex-député.

Marquésy, ex-député.

Truc, ex-député.

Félix Lepelletier.

Charles Hesse.

Scipion du Roure.

Gagny.

Massard.

Fournier.

Giraud.

Fiquet.

Basch.

Boyer.
Vanhec.
Michel.
Jorry.
Brutus Maignet.
Marchand.
Gabriel.
Mamin.
J. Sabathier.
Clémence.
Marné.
Jourdeuil.
Metge.
Mourgoing.
Corchant.
Meignant (de Marseille).
Henriot.
Lebois.
Soulavie.
Dubreuil.
Didier.
Lamberté.
D'Aubigny.
Xavier.
Audouin.

Sortiront du territoire continental de la république , et seront , à cet effet , tenus de se rendre à Rochefort , pour être ensuite conduits et retenus dans le département de la Guiane française.

« Article 2. Les individus ci-après nommés :

Briot.

Antonelle.

Lachevardière.

Poulain-Grandpré.

Grandmaison.

Talot.

Quirot.

D'Aubermenil.

Frison.

De Clerq.

Jourdan (de la Haute-Vienne).

Lesage-Senault.

Prudou.

Grocassand.

Dorimond.

Guesdon.

Julien de Toulouse.

Santhonax.

Tilli, ex-chargé d'affaires à Gènes.

Stévenott.

Gastaing.

Bouvier.

Delbret.

Seront tenus de se rendre dans la commune de La Rochelle, département de la Charente-Inférieure, pour y être ensuite conduits et retenus dans tel lieu de ce département qui sera indiqué par le ministre de la police générale.

Cette proscription, à laquelle j'eus le bonheur

de soustraire M. Moreau de Worms, de l'Yonne, produisit un fâcheux effet. On y vit une sévérité intempestive, contraire aux assurances de douceur et de modération données à Saint-Cloud, le 19 brumaire. Cambacérès fit un rapport dans lequel il exposa qu'il était inutile, pour le maintien de la tranquillité, de soumettre les proscrits à la déportation, regardant comme suffisant de les placer sous la surveillance de la haute police. Sur le rapport de Cambacérès, la commission consulaire arrêta les dispositions suivantes :

« *Les consuls de la république*, après avoir entendu le ministre de la justice, tant sur la promulgation du décret du 18 et de la loi du 19 brumaire, que sur les mesures de sûreté déterminées par l'arrêté du 26 brumaire, arrêtent :

« Que les individus qui, en conformité de l'art. 1^{er}, étaient tenus de sortir du territoire continental de la république, et ceux qui devaient se rendre dans le département de la Charente-Inférieure, sont mis sous la surveillance du ministre de la police générale... Qu'ils se retireront respectivement dans les communes qui leur seront désignées par ce ministre ; ils y demeureront jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

« Il leur est, en conséquence, enjoint de se

présenter à l'administration municipale, aux époques que le ministre de la police aura soin de déterminer.»

A l'époque où ces arrêtés furent rendus, Sieyes était encore membre de la commission consulaire, conjointement avec Bonaparte et Roger-Ducos. Bien que Bonaparte ait été, de fait, dès le premier jour, toute la commission, il régnait entre eux une sorte d'égalité apparente. Ce ne fut que le 25 décembre que Bonaparte prit le titre de premier consul, en s'adjoignant Cambacérès et Lebrun. Dès avant le 18 brumaire, il avait jeté les yeux sur eux, et il n'eut pas à leur reprocher de l'avoir beaucoup gêné dans sa marche ascendante vers le trône impérial.

On a vu que je fus assez heureux pour faire rayer de la liste de proscription M. Moreau de Worms ; quelques jours après Sieyes entra dans le cabinet de Bonaparte et lui dit : *Eh bien ! ce Moreau de Worms, que M. de Bourrienne vous a engagé à soustraire à la déportation, il en a fait de belles !... Je vous en avais prévenu. Je reçois de Sens, son pays, une lettre qui m'annonce que Moreau est dans cette ville, qu'il a attroupe le peuple sur la place, où il s'est livré publiquement aux plus violentes déclamations contre le 18 brumaire. —*

Êtes-vous bien sûr de vos agens ? — Très sûr ; je revonds de la vérité de ce qu'on m'écrit. Bonaparte me montra le bulletin de l'agent de Sieyes, et me fit les plus vifs reproches. Que diriez-vous, général, lui dis-je, si ce même Moreau de Worms, qui déclame à Sens contre le 18 brumaire, je vous le présentais dans une heure ? — Je vous en défie. — Je vous ai répondu de lui, et je savais ce que je faisais ; il est exalté, mais homme d'honneur, incapable de manquer à sa parole. — Eh bien ! nous verrons. Allez le chercher. J'étais bien sûr de ce que je disais, car il n'y avait pas une heure que j'avais vu M. Moreau de Worms ; il s'était tenu caché depuis le 19 brumaire, et n'avait pas quitté Paris. Rien ne fut donc plus facile que de le trouver, et trois quarts d'heure après il était au Luxembourg. Je le présentai à Bonaparte, qui s'entretint long-temps avec lui sur le 18 brumaire. Quand M. Moreau fut parti : Eh bien ! me dit Bonaparte, vous avez raison. Cet imbécile de Sieyes, il est crédule comme un Cassandre ! Cela prouve qu'il ne faut pas croire légèrement aux rapports des misérables que nous sommes obligés d'employer pour la police. Puis il ajouta : Mais dites-moi donc, Bourrienne, votre Moreau n'est pas mal, il me revient assez, je ferai quelque chose pour lui.

M. Moreau n'attendit pas long-temps l'effet des dispositions bienveillantes du premier consul envers lui. Quelques jours après, comme on organisait le conseil des prises, sur ma simple demande, il nomma M. Moreau membre de ce conseil avec un traitement de dix mille francs. A quoi tient souvent la fortune d'un homme ! Quant à Sieyes, dans les relations, peu nombreuses à la vérité, que j'ai eues avec lui, il m'a paru bien au-dessous de la grande réputation qu'il avait alors ¹. Il mettait une confiance aveugle dans cette multitude d'agens qu'il envoyait de toutes parts. Lorsqu'il m'arrivait de lui démontrer, avec autant d'évidence que dans l'affaire de M. Moreau, la fausseté de leurs rapports, il me répondait avec une assurance vraiment ridicule : *Je suis sûr de mes hommes*. Sieyes avait toujours écrit sur la figure : *Donnez-moi de l'argent !* Cette réflexion, sur la physionomie solliciteuse de Sieyes, je me

¹ Il y a long-temps que cette opinion sur Sieyes est celle de M. de Talleyrand, qui sait si bien juger les hommes, et dont les mots charmans méritent d'occuper une place dans l'histoire. Un jour qu'il parlait de Sieyes avec le second consul, Cambacérès lui dit : « Mais cependant, Sieyes est un homme très profond. — Profond?..... C'est creux, très creux, que vous voulez dire. »

rappelle que je la fis alors devant le premier consul : « *C'est vrai, me dit-il en souriant, quand il s'agit d'argent, Sieyes est tout positif; il envoie promener l'idéologie. Cela le rend facile à manier. Il abandonne facilement ses rêves de constitution pour une somme ronde. C'est assez commode* ¹. »

Les actes les plus importans du consulat ne sortirent pas du cabinet du Luxembourg, si ce n'est la tentative d'une négociation avec l'Angleterre, qui sera l'objet d'un de mes prochains chapitres. Inspiré par le séjour des Tuileries, c'est là qu'on verra bientôt Bonaparte agir en souverain avant d'en avoir pris le titre.

Au Luxembourg, après les travaux relatifs à la fondation du gouvernement consulaire dont j'ai déjà parlé, et peut-être même avant ces travaux, la principale occupation de Bonaparte était de chercher de l'argent, car l'argent passe encore pour être le nerf des affaires, quoique

¹ Tout le monde sait qu'en effet Sieyes ne consentit à se démettre de ses dignités consulaires, qu'en échange contre la propriété d'une belle ferme, située dans le parc de Versailles, qui lui rapporta 15,000 livres de rente. Le bon abbé se consola de n'être plus pour un tiers dans la souveraineté républicaine, en se promenant, *chez lui*, dans l'ancien domaine de nos rois.

Machiavel ait consacré un chapitre de ses *Décades de Tite-Live* à prouver le contraire. La correspondance était aussi fort active avec les cours étrangères, afin d'en engager quelques-unes à faire la paix, pour pouvoir tomber plus sûrement sur les autres.

Bonaparte occupait, au petit Luxembourg, l'appartement du rez-de-chaussée, à droite, en entrant par la rue de Vaugirard. Son cabinet se trouvait près d'un escalier dérobé, conduisant au premier étage, où demeurait Joséphine. J'occupais l'appartement au-dessus.

Après le déjeuner qui était servi à dix heures du matin, Bonaparte causait quelques instans avec ses commensaux ordinaires, c'est-à-dire, avec ses aides-de-camp, les personnes qu'il invitait, et moi qui ne le quittais pas. Il recevait aussi assez habituellement Defermont, Regnault, né dans la ville de Saint-Jean-d'Angély, Boulay (de la Meurthe), Monge, Berlier; ses frères, Joseph et Lucien, étaient au nombre des personnes qu'il voyait avec le plus de plaisir; il s'entretenait familièrement avec eux. Cambacérès venait souvent vers midi, et restait long-temps avec lui; souvent pendant une heure. On ne voyait Lebrun que rarement; cet homme, dont les gran-

deurs n'altérèrent jamais la vertu, lui semblait trop modéré, parce qu'il était toujours en opposition avec les ambitieux projets du premier consul, et contraire à ses plans pour envahir le pouvoir. Quand Bonaparte sortait de table, après déjeuner, il était rare, qu'en souhaitant le bon jour à Joséphine et à sa fille Hortense, il n'ajoutât pas : *Allons, Bourrienne, allons travailler.*

Après la réception du matin, je restais avec Bonaparte, soit à lui faire la lecture, soit à écrire sous sa dictée, ou bien il allait au conseil, ce qui lui arrivait trois à quatre fois par semaine. Comme pour se rendre dans la salle des délibérations il fallait que Bonaparte traversât la cour du petit Luxembourg, et montât le grand escalier¹, cela lui donnait toujours de l'humeur, d'autant plus, qu'il faisait alors un très mauvais temps. Cet ennui dura jusqu'au 25 décembre, et ce fut avec une vive satisfaction qu'il s'en vit débarrassé. En sortant du conseil, il rentrait dans son cabinet en chantant, et Dieu sait s'il chantait faux ! il examinait le travail qu'il avait commandé, signait quelques lettres, s'allongeait dans son fauteuil, et lisait les

¹ C'est le grand escalier des appartemens de M. d'Ambray, chancelier de France.

lettres de la veille et les brochures du jour. Quand il n'y avait pas de conseil, il restait dans son cabinet, causait avec moi, chantait toujours, coupait, selon son habitude, le bras de son fauteuil, avait quelquefois l'air d'un grand enfant ; puis, se réveillant tout à coup, indiquait le plan d'un monument à ériger, ou dictait de ces choses immenses qui ont étonné ou épouvanté le monde. Il redevenait souvent l'homme qui, sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, avait rêvé un empire digne de son ambition.

On dînait à cinq heures. Après le dîner, le premier consul remontait chez Joséphine, où il recevait habituellement la visite des ministres, et toujours avec plaisir celle du ministre des relations extérieures, surtout depuis que le portefeuille de ce département avait été remis entre les mains de M. de Talleyrand. A minuit, et souvent plus tôt, il donnait le signal de la retraite, en disant brusquement : *Allons nous coucher.*

Ce fut au Luxembourg, dans les salons dont l'adorable Joséphine faisait si bien les honneurs, que le mot de *madame* redevint en usage. Ce premier retour vers l'ancienne politesse française effaroucha quelques susceptibilités républi-

caines : on s'en consola plus tard aux Tuileries, en se faisant appeler : VOTRE ALTESSE, en grande cérémonie, mais tout simplement MONSEIGNEUR, en famille.





CHAPITRE X.

Les hommes de la révolution et les Bourbons. — Craintes de Bonaparte. — Renseignemens confidentiels. — Choix d'un préfet de police. — Candidats pour le sénat. — Candidats pour le tribunal et le conseil d'état. — Notes de Regnault. — Notes de Lucien. — Annotations de la main de Bonaparte.

Si, d'une part, Bonaparte n'aimait pas les hommes de la révolution, de l'autre, il redoutait encore plus les partisans des Bourbons. Le nom seul de ces princes lui causait des terreurs secrètes, et il me parlait souvent de la nécessité d'élever un mur d'airain entre la France et eux. C'est à cela sans doute qu'il faut attribuer certaines nominations et la nature de quelques recommandations contenues dans les notes que l'on va lire; on verra plus tard ce qu'il pensait des régicides, mais dans ces premiers temps, plus on avait donné de gages à la révolution, plus on lui

offrait de garanties, contre le retour de l'ancien ordre de choses ; d'ailleurs Bonaparte n'était pas homme à écouter quelque considération que ce fût, quand sa politique avait parlé.

La première note est sans désignation de la place à donner, mais il est facile de voir qu'il s'agissait de nommer un préfet de police.

ALQUIER. — Ex-constituant, ex-président du tribunal criminel de Seine-et-Oise, ex-conventionnel, ex-ambassadeur ; et maintenant receveur-général dans Seine-et-Oise.

Il est difficile d'avoir plus d'esprit, un tact plus fin, plus de tenue, plus d'aménité.

Il connaît beaucoup les hommes et les choses de la révolution.

Il connaît Paris.

Et, quoi qu'on en dise aujourd'hui, c'est lui qui faisait la police sous Cochon dont il était l'intime ami et l'inséparable conseil.

On lui reproche :

Beaucoup de paresse ; le travail lui fait peur, mais il sait faire *travailler* ; sa conception facile et son coup-d'œil juste le dispensent d'une occupation longue.

Une grande *poltronnerie* ; un rien lui fait peur,

et, dans le moment du danger, je doute qu'il garde toute sa tête.

On ne lui reproche aucun fait, soit comme conventionnel, soit comme constituant.

Il se fit une bonne et brillante réputation à la constituante.

Arrivé à la convention, il en devina de bonne heure les exagérations, et se condamna dès-lors au plus profond silence.

Enfoui au comité de sûreté générale dont il fut d'abord président, il s'est occupé du soin de conserver sa tête, et il a réussi.

Depuis thermidor, envoyé en Hollande, il s'y est conduit avec dignité, avec circonspection. Il s'y est fait aimer et estimer.

Envoyé à Munich, seul il donnait de bons renseignemens au directoire, et ses avis furent négligés.

Alquier est patriote.

Mais il se voile dans les salons, et quelquefois il semble y demander excuse de la part qu'il a prise à la révolution dont il aime les vrais principes et le beau caractère.

DEPEREY. — Ancien vérificateur général des assignats.

Cette place, qu'il avait créée et qu'il a exercée avec autant de talent que de désintéressement, l'avait mis dans la nécessité de faire une *police très vive et très étendue contre les contrefacteurs*. Il y déploya beaucoup d'adresse et de prudence.

Il a une grande activité et une tenue extraordinaire pour son âge.

Il connaît parfaitement les hommes et les choses de la révolution ; il connaît encore mieux Paris.

Il a traversé la révolution sans qu'on puisse lui faire aucun reproche.

Sa réputation est une de celles qui n'effraient aucun parti :

Essentiellement conservateur, il hait les partis exagérés.

On lui reprochera qu'il est un peu jeune ; mais ce reproche ne produira aucun effet sur l'esprit de celui à qui je remets ces notes.

ROEDERER. — Il est connu ; ses talens sont connus, sa réputation est faite. Les deux partis, les royalistes et les patriotes, lui reprochent avec amertume sa conduite au 10 août. L'histoire le jugera.

On l'accuse d'avoir poussé à la réaction, et son journal l'a servi.

Il administrerait parfaitement les choses ; peut-être il effraierait quelques hommes.

REGNAULT de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY. — SON talent, sa facilité sont connus.

Il a vécu long-temps en révolution.

Attaché à la révolution, on l'accuse d'être lié à l'aristocratie des salons.

Les patriotes se rappellent vendémiaire, et il était alors un des présidens des sections insurgées.

Je ne puis me dissimuler que sa réputation effraie les patriotes qui ne l'ont point approché.

DUBOIS. — Ancien juge et membre actuel du bureau central.

Actif et infatigable.

Ardent ami d'un ordre stable.

Ami de la liberté.

Connaissant parfaitement Paris.

Long-temps commissaire, il a prouvé dans cette place ce qu'il pourrait dans une place plus élevée.

LOMBARD TARADO. — Ex-constituant.

Il n'est personne qui lisant ces notes et ayant pleine confiance dans la personne qui les four-

nissait, ne nomme préfet de police M. Dubois. C'est aussi lui qui le fut.

Les trois notes qui vont suivre sont de la main de Regnault de Saint-Jean-d'Angély.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES MEMBRES DU CONSEIL.

LAMARQUE. — Ex-conventionnel : beaucoup de talens, une probité sévère; il passe pour patriote un peu exagéré, mais dans le fond il est extrêmement raisonnable. Pendant la révolution, il n'est tombé dans aucun excès. Il était prisonnier en Autriche pendant le gouvernement révolutionnaire.

BERLIER. — Ex-conventionnel. Il réunit à une grande masse de connaissances en législation, le talent précieux de la clarté. Il jette un grand jour sur les discussions. Travailleur, probe, et d'un caractère doux.

ECHASSERIAUX aîné. — Ex-conventionnel : patriote, du talent. Pendant les orages de la révolution, il s'est toujours comporté de manière à bien remplir ses devoirs, sans se livrer à aucun parti.

FRANÇAIS (de Nantes). — Écrivain à talent, il a

été toujours entouré de beaucoup de considération. Caractère faible.

BERGASSE-LAZIROULLE. — Il était membre de l'assemblée constituante; il a du talent, patriote sans exagération. Il a des ennemis parmi quelques membres du conseil des cinq-cents, parce qu'il a fait le rapport dont la suite fut l'expulsion de Treillard du directoire. C'est un des plus riches propriétaires, en fonds de terre, de son département.

KERVELÉGAN. — Il a été membre de l'assemblée constituante et de la convention. Il a eu beaucoup d'influence dans la fameuse députation de la ci-devant Bretagne qui commença la révolution. Mis hors la loi après le 31 mai comme membre du comité de défense générale, il est entré dans la convention avec les soixante-treize, et bien loin de songer à se venger de ses ennemis, il s'est parfaitement bien conduit aux époques des 13 vendémiaire et 18 fructidor.

HEURTAUT-LAMERVILLE. — Ex-constituant: il réunit à beaucoup de talens, des idées saines en matière de gouvernement.

JOUBERT (de l'Hérault). — Commissaire ordon-

nateur, patriote; des connaissances, beaucoup de droiture, un caractère doux.

PETIET. — Il est connu par ses talens et ses principes.

POXS (de Verdun). — Ex-conventionnel. Presque pendant tout le temps de la convention, il a été membre du comité de législation. Il joint à beaucoup de connaissances la douceur et l'aménité du caractère.

Il est avantageusement connu dans la république des lettres.

JARD-PANVILLIERS. — Ex-conventionnel : il a du talent, républicain, d'un caractère froid, modéré dans ses opinions.

LACUÉE. — Il est connu par ses talens, ses moyens et son républicanisme.

POULAIN-GRANDPRÉ. — Ex-conventionnel : travailleur, républicain. Il a toujours passé pour modéré et dévoué au parti du directoire; il se mit, dans les derniers temps, dans le parti de l'opposition pour se laver du reproche qu'on lui faisait d'avoir été trop directorial.

PISON DU GALAND. — Ex-conventionnel : il a, par ses connaissances et par sa grande habitude au travail, des moyens en législation.

PERRIER (de l'Oise). — Du talent, du patriotisme et l'amour du travail.

JAC. — Ex-constituant, ex-conventionnel, républicain : fort tranquille et un des plus riches propriétaires du département du Gard.

TEXIER OLIVIER. — Républicain : il a du talent, d'un caractère fort paisible.

CHALMEL. — Éclairé, républicain sage : il a été compris parmi les exclus du 19 brumaire, quoique absent par congé depuis plusieurs jours.

GÉNISSIEUX. — Ex-conventionnel, ex-ministre de la justice : il est travailleur, et, s'il était moins possédé de la manie de parler, il pourrait être un bon législateur.

MANSORD (du Mont-Blanc). — Il a de l'instruction, aime le travail, d'un caractère fort doux.

VITET. — Ex-conventionnel : médecin de Lyon, fort instruit dans son métier, révolutionnaire très probe.

GUICHARD (de l'Yonne). — Jeune homme fort tranquille, joignant à beaucoup de connaissances un grand fonds de modestie.

MONTPEILLET. — Il réunit à des connaissances un grand fonds de sagesse.

ANDRIEUX. — Membre de l'institut national : d'un caractère très doux et très modéré.

PERRIN (de la Gironde). — Beaucoup de talent , républicain sage , écrit avec beaucoup de force et de clarté.

MEMBRES DU CONSEIL DES ANCIENS.

LALOY. — Membre de l'assemblée législative ; ex-conventionnel. Il a une grande facilité pour le travail, une bonne volonté à toute épreuve, patriote sage, mœurs simples.

GOURDAN. — Ex - constituant , ex - conventionnel : patriote prononcé, beaucoup de candeur dans les mœurs ; il a joui dans toutes les assemblées d'une grande considération.

DE DELAY D'AGIER. — Ex - constituant , très grand travailleur. Il réunit, en finances et sur

la théorie de l'agriculture, infiniment de moyens : patriote sage, il jouit de l'estime et de la considération de tous ceux qui le connaissent ; homme vraiment précieux sous tous les rapports.

OU DOT. — Ex-conventionnel : il a presque toujours été membre du comité de législation ; modeste, sage, de mœurs très simples, beaucoup de talens.

MAUPETIT. — Ex-constituant, qui joint à un certain talent un patriotisme sage et pur : mœurs très simples, sans ambition.

SAVARY. — Républicain sage, ayant des connaissances et du zèle.

DUBOIS - DUBAY. — Ex-conventionnel : républicain zélé ; du talent, du caractère.

DESCOMBEROUSSE. — Beaucoup de talent, aimant le travail, éloigné des intrigues, incorruptible.

MONTMAYOUX. — Ex-conventionnel : républicain zélé, simple dans ses manières, franc et désintéressé.

VERNIER (du Jura). — Ex-constituant : il a du

talent, beaucoup d'habitude au travail, d'un caractère extrêmement doux. L'âge a un peu affaibli ses qualités morales.

GUYOMARD.—EX-conventionnel : d'un caractère fort tranquille, à qui la longue habitude des affaires a donné des connaissances.

NOTE

SUR QUELQUES CITOYENS QUI NE SONT PAS DANS LES CONSEILS.

BELLEVILLE. — Ci-devant consul à Livourne, et successivement consul et chargé d'affaires à Gènes. Il est peu d'hommes qui aient autant de facilité à écrire ni plus d'assiduité au travail. Il est patriote, généreux par caractère, et, comme il n'a jamais joué des rôles en chef, il est extrêmement docile. Il réunit à ces avantages celui de ne pas avoir été trop en évidence pendant la révolution. Par là il n'appartient, pour ainsi dire, à aucun parti, et dans aucune circonstance, il n'est pas à craindre qu'il puisse tomber dans une faction dont le but serait de renverser le gouvernement.

Il est capable (chose rare depuis la révolution)

de conserver un sentiment de reconnaissance pour ceux qui l'auraient obligé.

AYMAR. — Ex-constituant : ci-devant ambassadeur à Turin. Il a du talent ; républicain par système , d'un caractère doux et modéré ; il n'appartiendra jamais à une faction.

RICARD (du Var). — Ex-constituant : il ne manque pas de talent ; patriote , homme sûr.

GRÉGOIRE. — Ex-constituant , ex-conventionnel , évêque constitutionnel de Blois. Ses talens , comme écrivain , ainsi que son républicanisme , sont connus. Il jouit d'un vrai crédit auprès des prêtres constitutionnels ; il en est regardé comme le pape.

Il pourrait beaucoup contribuer à attacher au gouvernement les prêtres jureurs qui , quoi qu'on dise , ont toujours un certain degré d'influence dans la république , et qu'on pourra , dans tous les cas , opposer aux prêtres fanatiques. Il est d'ailleurs d'une probité et d'un désintéressement au-dessus de tout éloge : il est membre de l'Institut.

PILASTRE. — Ex-constituant , ex-constitutionnel ,

Il est sorti , au mois de prairial , du dernier conseil des anciens. On peut compter sur sa probité et sur son républicanisme ; ses ennemis ne lui ont jamais fait d'autre reproche que d'être trop attaché à son ami Laréveillère.

JAUME. — Ex-constituant , actuellement négociant à Lyon. Il a des connaissances en matières de commerce : patriote d'un caractère fort doux.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En choisissant parmi les ex-constituans , il faut être en garde contre le parti d'Orléans , qui n'est pas une chimère , et qui pourrait un jour devenir très dangereux.

Il est certain que les partisans de cette maison intriguent sourdement. Parmi les différentes preuves qu'on peut en avoir , en voici une bien frappante. Le journal dit *l'Aristarque* , qui prêche ouvertement le royalisme , est rédigé par un nommé Voïdel , ancien membre de l'assemblée constituante , l'un des patriotes les plus fougueux au commencement de la révolution. Il fut pendant plusieurs mois président du comité des recherches , qui fit arrêter et pendre le marquis de Favras , et qui donna tant d'inquiétude à la cour.

Il n'y avait pas, dans l'assemblée constituante, un homme plus odieux à la cour que Voïdel, tant à cause de son exagération que de ses liaisons avec M. d'Orléans, dont il était l'avocat et le conseil.

Lorsque M. d'Orléans fut arrêté, Voïdel, bravant les fureurs des tribunaux révolutionnaires, eut le courage de le défendre et de placarder tous les murs de Paris d'une longue affiche, contenant l'apologie de l'ex-duc et de ses deux fils. Cet homme, écrivant aujourd'hui pour la royauté, ne peut avoir d'autre but que de voir un membre de la branche d'Orléans sur le trône.

CANDIDATS POUR LE SÉNAT-CONSERVATEUR

1. SIEYES.

2. ROGER-DUCOS (des Landes).

3. LE TOURNEUR DE LA MANCHE,
ex-directeur.

4. ROEDERER.

5. VOLNEY.

6. LACÉPÈDE.

7. MONGE.

8. BERTHOLLET.

9. FOURCROY.

de l'Institut.

Sans annotations.

10. LE BRUN.)
 11. L)
 12. CRETET.) Membres très distingués des anciens,
) unissant à un très haut degré les ta-
) lens, les lumières et l'expérience.

13. CORNUDET.)
 14. CORNET.) Du conseil des anciens, très estimés de
) leurs collègues; ayant montré dans des
) circonstances importantes du courage et
) de l'attachement aux principes.

15. REGNIER. — Des anciens: a beaucoup de talent et de connaissances.

16. LEMERCIER.)
 17. LE NOIR LA ROCHE.) Membres du conseil des anciens;
 18. DAUNOU.) très estimés de leurs collègues.

18. DUMON. — Membre de la convention et du conseil des cinq-cents: s'est distingué dans l'une et l'autre assemblée par sa sagesse, ses talens, sa pureté, son républicanisme, ainsi que par l'étendue de ses connaissances, la clarté et la justesse de son esprit.

19. DEFFERMON. — Commissaire de la trésorerie: a été membre, et membre très distingué de l'assemblée constituante, de la convention et du conseil des cinq-cents. C'est un ancien et vrai patriote, de mœurs simples et pures, d'une probité irréprochable, et d'une moralité qui ne s'est

jamais démentie. Il a beaucoup de facilité dans le travail et des connaissances étendues sur les parties les plus importantes de l'administration publique. Il a appelé de ses vœux et aidé de tous ses moyens la révolution du 18 brumaire.

20. CAMUS. — Archiviste du corps-législatif : s'est fait remarquer dans les trois assemblées dont il a été membre, par la rigidité de ses principes, par son inflexible vertu et par l'invariabilité de ses principes.

21. BOUSSION. — A été membre de l'assemblée constituante, de la convention et du conseil des anciens : patriote sage, républicain sincère, probe et de mœurs pures, très estimé et aimé dans son département (Lot-et-Garonne) et dans celui de la Dordogne, dont il a aussi été député.

22. LACUÉE. — A été membre de l'assemblée législative, du comité des anciens et de celui des cinq-cents : patriote pur, sage et éclairé. Il a acquis une très grande considération dans ces différentes assemblées ; il y a fait preuve de talent et de connaissances étendues. Il est encore infiniment recommandable comme militaire,

23. ÉMERY. — Membre très distingué de l'assemblée constituante : unit à des connaissances étendues en législation et en administration le patriotisme le plus vrai, une grande inflexibilité de principes, beaucoup de courage, une ame élevée et les talens de l'orateur.

24. ANSON. — De l'assemblée constituante : s'est occupé de la partie des sciences et y a montré des connaissances.

25. LALOI. — A été membre de la convention, du conseil des cinq-cents et de celui des anciens : il est estimé de ses concitoyens et a beaucoup d'érudition.

26. FANLEON. — Du département de la Vienne, a été membre de l'assemblée constituante et du conseil des cinq-cents ; c'est un homme sincèrement attaché à la liberté, probe, de mœurs pures et instruit.

27. TRONCHET. — De l'assemblée constituante et du conseil des anciens : conserve de l'énergie et beaucoup de moyens, malgré son grand âge ; c'est un des hommes les plus instruits qui aient paru dans les diverses assemblées représentatives.

28. DESMEUNIERS. — Membre distingué de l'assemblée constituante : y a montré beaucoup de facilité, de talens et de connaissances, et s'est aussi fait connaître avantageusement, comme écrivain, par plusieurs ouvrages et traductions.

29. CHATRY-LAFOSSÉ. — Du département du Calvados, membre du conseil des anciens : ancien et vrai patriote, ferme, sage, probe, et ayant des connaissances en commerce.

30. CRASSONS. — Du département de l'Hérault : s'est distingué dans le conseil des cinq-cents par ses connaissances en législation et en finances, son attachement aux principes, la pureté de son civisme et la justesse et la clarté de son esprit.

31. MOLLEVault.

32. VISMAR.

33. PORCHER.

34. CHASSIRON.

} Du conseil des anciens : estimés de
leurs collègues.

35. CHOLLET. — De la Gironde, membre du conseil des cinq-cents : homme de courage et ayant des connaissances en commerce.

36. JACQUEMINOT. — Du conseil des cinq-cents : a beaucoup de connaissances en législation et un esprit fort juste.

37. JARD-PANVILLIERS. — Membre de la convention et du conseil des cinq-cents : a montré dans l'une et l'autre assemblée un vrai patriotisme, des connaissances, des talens et un excellent esprit.

38. THIBAUT (du Cantal). — A été membre de l'assemblée constituante, de la convention et du conseil des cinq-cents. Il a montré dans ces diverses assemblées beaucoup de patriotisme et de courage : il a des connaissances en finances.

39. GRÉGOIRE. — Membre de l'assemblée constituante, de la convention et des cinq-cents : réunit les talens brillans de l'orateur aux sentimens du plus pur républicanisme.

40. VERNIER (du Jura). — A montré du caractère, des talens et des connaissances dans les trois assemblées dont il a été membre. C'est un homme très droit, très loyal et très probe.

41. DAUCHY (de l'Oise). — Membre de l'assemblée constituante et du conseil des cinq-cents : homme infiniment recommandable par son patriotisme, sa probité, la régularité de sa conduite et ses connaissances en administration, surtout dans la partie des contributions ; administrateur du département de l'Oise.

42. GARNIER.—A été membre du premier département de Paris : est très avantageusement connu par ses connaissances et sa moralité et par plusieurs ouvrages estimés, notamment celui *sur la Propriété*.

43. GUIRAUDET.—Homme de lettres : a été secrétaire général des relations extérieures; il est auteur de plusieurs ouvrages sur l'économie politique, notamment *de la Doctrine de l'Impôt*. C'est un ancien et fidèle ami de la liberté; il a beaucoup de talent, de moralité, de probité, de pureté, et possède des connaissances étendues sur les plus importantes parties de l'administration publique.

CANDIDATS POUR LE TRIBUNAT.

- | | | |
|---------------------------------|---|-------------------|
| 1. LUCIEN BONAPARTE. | } | Sans annotations. |
| 2. CHÉNIER. | | |
| 3. REGNAUD DE ST-JEAN-D'ANGÉLY. | | |

4. BOULAY (de la Meurthe).—Homme de beaucoup d'esprit, et d'instruction, ayant fait preuve de grands talens et ayant rendu les plus éminens services.

5. BERENGER. — Du conseil des cinq-cents : a de l'instruction, du courage et des moyens.

6. ARNOULT (de la Seine). — Du conseil des cinq-cents : connu par plusieurs ouvrages estimés sur le commerce et les finances.

7. CHABAUD (du Gard).	}	Ont de l'énergie, des connaissances, de la loyauté et du courage, et ont fait preuve
8. PÉNIÈRES (de la Corrèze).		de talent dans le conseil des cinq-cents.

9. FABRE (de l'Aude). — Du conseil des cinq-cents : beaucoup d'esprit, et des connaissances en finances.

10. SAVARD. — Très bon esprit : a beaucoup de connaissances en législation ; du conseil des cinq-cents.

11. THIBEAUDEAU (de la Vienne). — A été membre de la convention et du conseil des cinq-cents, orateur de premier ordre, républicain sincère et rigide, unit à une ame courageuse et élevée ; une probité irréprochable. Il a fait preuve des plus grands talens et a constamment vécu hors de toute intrigue.

12. GIRARDIN l'aîné. — Du département de l'Oise : a été membre de l'assemblée législative et a fait preuve de beaucoup de talent et de courage. C'est un des plus anciens et des plus véritables amis de la liberté ; un homme franc, loyal, sincèrement attaché à la république , ayant beaucoup d'instruction et de moyens. Il vient d'être nommé, par les conseils, président de l'administration de l'Oise.

13. ÉTIENNE MÉJAN. — Homme de lettres : ancien et fidèle ami de la liberté, d'une moralité qui ne s'est jamais démentie, a beaucoup d'esprit et d'instruction, parle avec facilité et écrit avec beaucoup de talent.

14. CHAUVELIN. — Ancien ministre de la république, en Angleterre : peu d'hommes ont donné plus de gages à la république, et ont autant de moyens de la servir utilement ; de l'instruction, de l'étendue et de la justesse dans l'esprit, une ame élevée, une moralité à toute épreuve, une grande facilité de travail, parlant et écrivant bien. Il n'a jamais été mêlé dans aucune intrigue, et a constamment été en bute, dans tous les pays, à la haine de tous les ennemis de la révolution.

Il est fort estimé dans son département, la Côte-d'Or.

NOTE

DES CANDIDATS PROPOSÉS POUR LE SÉNAT, LE TRIBUNAT
ET LE CONSEIL-D'ÉTAT.

Les vingt-trois premiers noms sont de la main de Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. Les cinq derniers ont été ajoutés par Lucien Bonaparte. Les astérisques sont du *premier consul*.

SÉNAT.

GARNIER. — Administrateur de département en 1792, puis ministre, homme probe et très intruit. Connu de Talleyrand, Rœderer, Sieyes, etc., du département de la Seine.

PÉRISSE DU LUC. — Ex-constituant : libraire à Lyon, homme très intruit. C'est lui qui après le siège de Lyon, traita avec l'armée républicaine, et arrêta l'effusion du sang. Il est à Lyon généralement estimé.

CHARLES LE MERLE. — L'un des plus anciens et des plus respectables négocians de Bordeaux ;

estimé de ses concitoyens, et très éclairé sur les matières commerciales. Département de la Gironde.

HOMBERG aîné. — Juif : négociant au Havre, jouissant d'une réputation intacte dans le commerce, fort lié avec les Anglo-Américains. Il s'est rendu fort utile au comité de salut public après thermidor, au Havre.

HÈBRE SAINT-CLÉMENT. — Négociant à Rochefort : instruit dans le commerce maritime, probe, connu et estimé de Redon de Beaupreau, dont il est l'ami.

FONTENAY. — Ex-constituant : négociant de Rouen, jouissant de la meilleure réputation.

JURIEN. — Ancien lieutenant-général de la prévôté, premier commis de la marine du roi, avant 1789, depuis chef au ministère de l'intérieur, vivant retiré à Fontainebleau avec sa famille.

DURAND. — Consul de France en Espagne et en Sardaigne, administrateur du commerce, envoyé en Espagne avant les victoires de Bonaparte, pour négocier la paix : homme versé dans les matières

commerciales, inconnu du reste à l'écrivain. Département de la Seine.

* BONNEGUES.
 D'ANNECON. { Homme de loi très instruit, et jouissant
 de la confiance générale dans le départe-
 ment des Deux-Sèvres.

JEAN-CHARLES GARNIER. — Négociant considéré à La Rochelle.

DUQUESNOY. — Ex-constituant : premier auteur du journal hebdomadaire, l'Ami des Patriotes ; ami de la liberté, recommandable par son talent d'écrivain.

NAYRAC. — Négociant de Bordeaux, fils de l'ex-constituant, neveu du représentant actuel du peuple : considéré et estimé dans sa profession, mais n'ayant jamais exercé de fonctions publiques.

COLIN. — Homme de loi à Paris : n'ayant jamais porté la parole en public, mais ayant développé dans ses fonctions beaucoup de talent et de courage ; ami du ministre actuel de l'intérieur.

(*De l'écriture de Lucien.*)

PARANT. — Négociant de Limoges : il a été directeur de la Monnaie.

BUFFAULT. — Manufacturier à la Serretière, près Lyon; quarante-deux ans.

SENES. — De Toulon : procureur syndic en 1792.

DESMEUNIERS. — Ex-constituant : rapporteur du comité de constitution; quarante-deux ans.

MOURGES. — Ministre de l'intérieur en 1792; connu de Maret et Talleyrand.

TRIBUNAT.

* **CAHIER.** — Substitut du procureur de la commune en 1792 : jeune homme plein de talens et de probité; département de la Seine.

* **DEMOUSSEAUX.** — Mêmes fonctions, ami de Lemer cier, des anciens; département de la Seine.

* **BROUSSE.** — Propriétaire des manufactures de toiles du Mans et des lieux circonvoisins, beau-père de Legouvé: homme probe, instruit, éloquent; département de la Seine.

* **DUTEL.** — Homme de loi, ex-juge du département de la Charente-Inférieure, homme estimé,

instruit, parlant avec difficulté; était connu de Mercier, des anciens.

* CHAUVÉAU-LAGARDE. — Défenseur officieux du département de la Seine: homme courageux, patriote modéré, orateur remarquable dans les causes criminelles.

* BERRYER. — Homme de loi, éloquent, travaillant surtout aux matières commerciales, et jouissant pour cet objet de la confiance des premières maisons de banque de Paris.

* POUJOL. — Négociant d'Amiens, chef actuel d'une des maisons les plus anciennes et les plus considérées du département de la Somme.

JOLIVET. — Administrateur des hypothèques, probe, habile en finances et en administration.

CONSEIL-D'ÉTAT.

TARBÉ. — Ex-ministre des finances: il possède la science de l'assiette et du recouvrement de l'impôt, est connu pour sa moralité et sa modestie. Il vit obscur dans le département de l'Yonne.

DE L'ISLE DE SALLES (sans désignation du corps).

— Auteur de la *Philosophie de la Nature*, membre de l'Institut.

Les notes que l'on vient de lire étaient sans cesse consultées par le premier consul. Je n'ai pas besoin de dire que je n'y ai pas changé un seul mot; c'est un document historique trop précieux pour que j'aie pu me permettre de le faire.

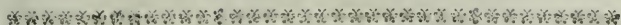
Dans le commencement de l'administration du premier consul, tout en consultant souvent les notes qui précèdent, il accueillait avec beaucoup de bienveillance les recommandations que lui présentaient les personnes qu'il connaissait particulièrement, mais il ne fallait pas lui recommander un fripon ou un sot. Les hommes qu'il aimait le moins étaient ceux qu'il appelait *bavards*, ces gens qui parlent de tout, sur tout, et toujours. *Je veux*, répétait-il fréquemment, *plus de tête et moins de langue*.

En arrivant à la tête des affaires, Bonaparte connaissait si peu la révolution et les hommes attachés aux emplois civils, que c'était pour lui une indispensable nécessité de prendre, pour ainsi dire, de toutes mains des renseignemens sur les hommes et sur les choses. Mais sa grande facilité à accorder des places, soit qu'on les créât,

soit qu'elles résultassent des nombreux changemens qui remuèrent si souvent les administrations , ne fut plus la même quand les passions furent plus calmes, l'esprit de parti plus prudent, et lorsque ses sévères investigations eurent ramené l'ordre où régnait avant lui un désordre effréné. Il me dit alors : *Bourrienne, je vous abandonne votre département, faites-moi nommer qui vous voudrez ; mais vous m'en répondrez, entendez-vous ?*

Quelle liste ce serait que celle qui contiendrait les noms de tous les préfets, sous-préfets, receveurs-généraux, agens de change, etc., etc. que j'ai fait nommer ! Je n'ai pas conservé les noms ; et à quoi, bon Dieu ! cela m'aurait-il servi ! Il m'était impossible de connaître par moi-même les solliciteurs favorisés, mais je m'en rapportais aux recommandations des personnes qui m'inspiraient de la confiance.

J'ai eu peu à me plaindre de ceux que j'ai obligés ; bien est-il vrai, cependant, que depuis ma séparation d'avec Bonaparte j'en ai vu un bien grand nombre préférer, sur les boulevards, le côté où je n'étais pas, et, par cette attention délicate, me dispenser généreusement de leur ôter mon chapeau.



CHAPITRE XI.

Difficultés d'un nouveau gouvernement. — État de l'Europe
 Besoin de la paix. — M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures. — Négociations avec l'Angleterre. — Lettre du ministre à lord Grenville. — Bonaparte au roi d'Angleterre. — Dédain des anciennes formes diplomatiques. — Réponse douteuse de lord Grenville. — Note du cabinet de Londres. — Crainte de mauvaise foi. — Souvenir du passé. — Point de difficultés avec les Bourbons. — Possibilité d'un traité sans les Bourbons. — Prétention de l'Angleterre à la justice de sa cause. — Réplique de M. de Talleyrand. — Note en forme du cabinet du Luxembourg. — Examen des griefs de l'Angleterre. — Liberté des peuples dans le choix d'un gouvernement. — L'Angleterre républicaine et les Stuarts. — Avénement de la maison de Hanovre. — Offre de passeports. — But manqué et atteint. — Assurance importante.



Lorsqu'un gouvernement nouveau s'élève sur les ruines d'un gouvernement renversé, la meilleure chance qu'il ait de se faire adopter par la nation, si cette nation est en guerre, c'est de lui présenter la perspective de la paix; car la paix

est le seul objet de l'ambition du peuple. Bonaparte ne l'ignorait pas; si, dans le fond de sa pensée, il souhaitait la guerre, il sentait en même temps combien il lui importait d'avoir l'air de désirer la paix. Aussi, s'empressa-t-il, immédiatement après son installation au Luxembourg, de faire notifier à toutes les puissances étrangères son avènement au pouvoir consulaire, et de faire adresser une lettre pour le même objet aux agens diplomatiques du gouvernement français en pays étranger ¹.

Dès le lendemain du jour où il se vit débarrassé de ses deux premiers collègues, Sieyes et Roger-Ducos, il s'empressa d'entamer des négociations avec le cabinet de Londres. A cette époque, nous étions en guerre avec presque toute l'Europe; l'Italie était perdue pour nous; l'empereur d'Allemagne était gouverné par ses ministres, gouvernés eux-mêmes par l'Angleterre, et la France n'avait point d'armée dans l'intérieur. Ce n'était pas une petite affaire que de faire marcher de front l'organisation du gouvernement consulaire et les affaires non moins importantes de l'extérieur; et il im-

¹ Voir aux pièces justificatives, à la fin du volume, les deux lettres de M. Reinhard.

portait beaucoup au premier consul de faire comprendre aux puissances étrangères, tout en s'assurant contre le retour des Bourbons, que le système qu'il allait suivre était un système d'ordre et de régénération, qui ne ressemblerait ni à la démagogie violente de la convention, ni aux molles déceptions du directoire. Pour atteindre ce but, Bonaparte donna l'ordre au nouveau ministre des relations extérieures, M. de Talleyrand, de faire les premières ouvertures de rapprochement au cabinet anglais. Il en résulta la correspondance et les notes suivantes, dont je pris une copie. On y verra quelle était encore la politique condescendante de Bonaparte, et quelle était déjà la politique arrogante de l'Angleterre.

Je dois dire que, quelque temps après, Bonaparte fit publier les principales pièces de cette correspondance, mais sans les reconnaître comme officielles; faisant dire au contraire que l'on n'en pouvait pas garantir l'authenticité. On les donna comme extraites d'un journal anglais (le *Morning-Chronicle*), qui était alors à la dévotion du gouvernement consulaire. Il ne fallait pas que, vis-à-vis du public, le premier consul eut l'air d'avoir fait des propositions si elles n'étaient pas accueillies.

Paris, le 5 nivôse an VIII (26 décembre 1799).

« MILORD ,

« J'expédie, par l'ordre du général Bonaparte, premier consul de la république française, un courrier à Londres. Il est porteur d'une lettre du premier consul de la république pour Sa Majesté le roi d'Angleterre.

« Je vous prie de donner les ordres nécessaires pour qu'il puisse vous la remettre sans intermédiaire. Cette démarche annonce d'elle-même l'importance de son objet.

« Recevez, milord, l'assurance de ma plus haute considération.

« *Signé, TALLEYRAND.* »

BONAPARTE,

premier consul de la république,

A S. M. LE ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Paris, le 5 nivôse an VIII (26 décembre 1799).

« Appelé par le vœu de la nation française à occuper la première magistrature de la républi-

que, je crois convenable, en entrant en charge, d'en faire directement part à Votre Majesté.

« La guerre, qui, depuis huit ans, ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre?

« Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins, comme la première des gloires?

« Ces sentiments ne peuvent pas être étrangers au cœur de Votre Majesté, qui gouverne une nation libre, et dans le seul but de la rendre heureuse.

« Votre Majesté ne verra dans cette ouverture que mon désir sincère de contribuer efficacement, pour la seconde fois, à la pacification générale par une démarche prompte, toute de confiance, et dégagée de ces formes qui, nécessaires, peut-être, pour déguiser la dépendance des états faibles, ne décèlent dans les états forts que le désir mutuel de se tromper.

« La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent long-temps encore, pour le malheur de tous les peuples, en retarder l'épuisement; mais, j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrasse le monde entier.

« *Signé, BONAPARTE.* »

Dowing-Street, le 4 janvier 1800.

« Monsieur,

« J'ai reçu et mis sous les yeux du roi, les deux lettres que vous m'avez transmises. Sa majesté, ne voyant aucune raison de se départir de ces formes qui ont long-temps été établies en Europe pour traiter d'affaires avec les états étrangers, m'a ordonné de vous faire passer, en son nom, la réponse officielle que je vous envoie ci-incluse. J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« *Signé, GRENVILLE.* »

NOTE.

« Le roi a donné de fréquentes preuves de son désir sincère pour le rétablissement d'une tran-

quillité sûre et permanente en Europe. Il n'est ni n'a été engagé dans aucune contestation pour une vaine et fausse gloire ; il n'a eu d'autres vues que celles de maintenir, contre toute agression, les droits et le bonheur de ses sujets.

« C'est pour ces objets qu'il a lutté contre une attaque, non provoquée ; c'est pour ces objets qu'il est encore obligé de lutter : il ne peut espérer que cette nécessité cessât s'il entrait, dans le moment présent, en négociation avec ceux qu'une nouvelle révolution a si récemment placés dans l'exercice du pouvoir en France. Aucun avantage réel ne peut résulter d'une telle négociation pour le grand et désirable objet de la paix générale, jusqu'à ce qu'il paraisse distinctement que ces causes qui originairement produisirent la guerre, et dans plus d'une occasion, depuis cette époque, l'ont prolongée, ont cessé d'opérer.

« Le système à l'influence duquel la France attribue justement ses malheurs actuels, est le même qui a aussi enveloppé le reste de l'Europe dans une longue et destructive guerre d'une nature depuis long-temps inconnue aux nations civilisées.

« C'est pour l'extension de ce système et pour

L'extermination de tous les gouvernemens établis que les ressources de la France ont été prodiguées et épuisées d'année en année, et au milieu d'une détresse sans exemple. C'est à cet esprit général de destruction que les Pays-Bas, les Provinces-Unies, les Cantons-Suisses (les anciens alliés et amis de sa majesté) ont été successivement sacrifiés. L'Allemagne a été ravagée; l'Italie, quoiqu'aujourd'hui délivrée de ceux qui l'avaient envahie, a été une scène d'anarchie et de rapines sans bornes. Sa majesté, elle-même, a été forcée de continuer une contestation pénible et onéreuse, pour l'indépendance de ses royaumes.

« Ces calamités n'ont point été bornées à l'Europe seule; elles se sont étendues aux parties du monde les plus reculées, et même à des contrées qui par leur situation et leurs intérêts ont si peu de rapport avec cette contestation, que l'existence de cette guerre a peut-être été inconnue à ceux qui se sont soudainement trouvés enveloppés dans ses horreurs.

« Tant qu'un tel système continuera à dominer; que le sang et les trésors d'une nation puissante et nombreuse pourront être prodigués pour l'appuyer, l'expérience a prouvé qu'un état d'hostilité, franche et vigoureuse, était la seule

défense efficace. Les traités les plus solennels n'ont fait que préparer la voie à de nouvelles agressions, et ce n'est qu'à une résistance déterminée qu'est dû ce qui reste en Europe de stabilité pour la propriété, pour la liberté personnelle, pour l'ordre social ou pour le libre exercice de la religion.

« Sa majesté ne peut donc, pour la sécurité de ces objets essentiels, placer sa confiance dans le simple renouvellement de professions de dispositions pacifiques. De pareilles professions ont été répétées par tous ceux qui ont successivement dirigé les ressources de la France pour la destruction de l'Europe : les gouvernans actuels les ont déclarées, tous, comme ayant été, dès le principe, et uniformément, incapables de maintenir des relations d'amitié et de paix.

« Ce sera certainement un grand objet de joie pour sa majesté, lorsqu'il paraîtra que le danger auquel ses propres états et ceux de ses alliés ont été si long-temps exposés, est réellement cessé; lorsqu'elle sera assurée que la nécessité de la résistance ne subsiste plus; qu'après l'expérience de tant d'années de crimes et de misères, de meilleurs principes ont enfin prévalu en France, et que les gigantesques projets d'ambi-

tion, les plans turbulens de destruction qui ont exposé l'existence même de la société civile, ont définitivement été abandonnés.

« Mais la conviction d'un tel changement, quelque agréable qu'elle fût à sa majesté, ne peut résulter que de l'expérience et de l'évidence des faits.

« Le meilleur et le plus sûr gage de sa réalité, ainsi que de sa durée, serait la restauration de cette ligne de princes qui pendant tant de siècles, ont conservé à la nation française la prospérité du dedans, la considération et le respect au dehors. Un tel événement aurait écarté, et dans tous les temps écartera les obstacles qui se trouvent sur la voie des négociations ou de la paix. Il confirmerait à la France la jouissance tranquille de son ancien territoire, et procurerait à toutes les autres nations de l'Europe, par la tranquillité et la paix, cette sécurité qu'elles sont obligées maintenant de chercher par d'autres moyens.

« Mais, quelque désirable que puisse être un pareil événement pour la France et pour le monde, ce n'est point à ce mode, exclusivement, que sa majesté limite la possibilité d'une pacification solide et sûre. Sa majesté n'a point la pré-

tention de prescrire à la France quelle sera la forme de son gouvernement, ni dans quelles mains sera placée l'autorité nécessaire pour conduire les affaires d'une grande et puissante nation.

« Sa majesté n'envisage que la sécurité de ses propres états, de ceux de ses alliés, et la sûreté générale de l'Europe. Lorsqu'elle jugera que cette sûreté peut être obtenue, soit par le résultat de la situation intérieure de ce pays, soit de toute autre circonstance quelconque, de nature à produire le même effet, sa majesté saisira avec empressement l'occasion de concerter avec ses alliés les moyens d'une pacification immédiate et générale.

« Malheureusement, aucune sécurité pareille n'existe jusqu'ici, aucune preuve suffisante des principes par lesquels le nouveau gouvernement sera dirigé, aucun fondement raisonnable pour juger de sa stabilité. Dans cette situation, il ne peut rester présentement à sa majesté qu'à poursuivre, en commun avec d'autres puissances, ces efforts d'une guerre juste et définitive, que son attention au bonheur de ses sujets ne lui permettra jamais, ni de continuer au-delà de la nécessité qui en fit l'origine, ni de terminer autrement

que sur les bases qui pourront le mieux contribuer à la jouissance assurée de leur tranquillité, de leur constitution et de leur indépendance.

« *Signé*, GRENVILLE. »

Paris, le 24 nivôse an VIII (14 janvier 1800).

« MILORD,

« Je ne perds point de temps; la note officielle datée du 14 nivôse, que vous envoyâtes au premier consul, a été mise sous ses yeux, et j'ai reçu l'ordre de faire la réponse ci-incluse.

« Recevez, milord, l'assurance de ma haute considération.

« *Signé*, TALLEYRAND. »

NOTE.

« La note envoyée par le ministre de S. M. Britannique, sous la date du 14 nivôse de l'an VIII ayant été mise sous les yeux du premier consul de la république, il a été remarqué avec étonnement qu'elle ne reposait pas sur une opinion vraie, relative à l'origine et aux suites de la guerre ac-

tuelle. Bien loin que la France ait provoqué cette guerre, on doit se rappeler que dès le commencement de sa révolution, elle a déclaré solennellement son amour pour la paix, son éloignement pour les conquêtes et son respect pour l'indépendance de tous les gouvernemens, et il n'y a point du tout à douter qu'entièrement occupée ailleurs de ses affaires intérieures, elle eût évité de prendre aucune part aux événemens de l'Europe, et serait restée fidèle à ses déclarations; mais aussitôt que la révolution française éclata, presque toute l'Europe, mue par une opinion toute contraire, se coalisa pour l'anéantir. L'attaque avait déjà eu lieu réellement, quoiqu'elle n'eût point été manifeste. On excita des divisions dans l'intérieur, les moteurs furent accueillis favorablement, leurs déclamations extravagantes furent appuyées; la nation française fut insultée dans la personne de ses agens, et l'Angleterre surtout donna l'exemple par l'éloignement du ministre français (le citoyen Talleyrand). La France enfin était déjà réellement attaquée depuis long-temps dans son honneur, son indépendance et sa sûreté auparavant que la guerre ne fût déclarée.

« La France doit attribuer avec raison les maux qu'elle a soufferts, et qui ont pesé sur toute

l'Europe, aux reproches d'oppression, de dissolution et de partage, que l'on a répandus contre elle, et dont l'exécution a été effectivement tentée plusieurs fois. De pareils reproches, longtemps sans exemple, ne pouvaient avoir que les suites les plus funestes relativement à une nation aussi puissante.

« Assaillie de tous côtés, la république dut développer avec la plus grande vigueur tous ses moyens de défense pour se couvrir elle-même; et pour conserver sa propre indépendance, elle employa ceux qu'elle possédait dans sa force particulière et dans le courage de ses citoyens. Aussi long-temps qu'elle vit que ses ennemis s'obstinaient à ne point reconnaître ses droits, elle ne compta absolument que sur l'effort de sa résistance; mais, aussitôt qu'elle vit que les ennemis lui avaient donné l'espérance d'une invasion, alors elle chercha les moyens de conciliation et manifesta ses dispositions pour la paix. Si elles n'ont point toujours été réalisées; si, au milieu des circonstances critiques de sa situation intérieure, que la révolution et la guerre ont amenées après elles, les anciens dépositaires du pouvoir exécutif en France n'ont point prouvé autant de modération, que la nation montra de

courage, il faut l'attribuer principalement aux hostilités destructrices et continuelles, par lesquelles les ressources de l'Angleterre ont été épuisées pour rendre complet l'anéantissement de la France.

« Mais si les vœux de S. M. B., conformes à ses assurances, tendent comme ceux de la France au rétablissement de la paix, pourquoi ne devrait-on pas porter son attention sur les moyens de la conclure, au lieu de chercher à justifier la guerre? Et quelle raison peut donc s'opposer à une intelligence mutuelle dont l'avantage est réciproque, et que l'on doit éprouver surtout, lorsque le premier consul de la république française donne personnellement tant de preuves de ses dispositions à finir les malheurs de la guerre, et à observer ponctuellement les traités conclus.

« Le premier consul de la république ne pouvait point mettre en doute que sa majesté britannique reconnaîtrait le droit qu'ont les peuples de choisir la forme de gouvernement qui leur convient, puisque le roi lui-même doit sa couronne à l'exercice de ce droit; mais il ne pouvait pas comprendre comment le ministre de sa majesté pouvait opposer à un tel principe, sur lequel repose l'existence des sociétés, des observations qui an-

noncent l'intention de se mêler de la constitution intérieure de la république, ce qui ne serait pas moins nuisible à la France et à son gouvernement, que ne le serait pour l'Angleterre et pour sa majesté une espèce d'invitation à adopter cette forme de gouvernement républicain qui avait lieu en Angleterre au milieu du siècle passé, ou si on voulait exciter à rappeler au trône cette famille que sa naissance y avait placée, mais qu'une révolution a forcée d'en descendre.

« Si à des époques peu éloignées, et quand le système constitutif de la république ne présentait ni la forme, ni la solidité qu'il renferme aujourd'hui, sa majesté britannique a cru devoir provoquer elle-même un rapprochement et des conférences pour la paix, comment serait-il possible, à présent, qu'elle ne consentît pas à renouveler des négociations auxquelles l'état actuel et réciproque des circonstances, promet un heureux et prompt succès? Des deux côtés, la voix des peuples et de l'humanité sollicite la fin d'une guerre qui est déjà marquée par de si grands malheurs, et dont la prolongation menace l'Europe d'un bouleversement général et de maux irréparables.

« Pour opposer une digue au progrès de ces

maux, et pour, par là, en rejeter les suites effrayantes sur ceux qui en sont la cause, le premier consul de la nation française est décidé à *mettre aussitôt fin aux hostilités, à conclure une suspension d'armes*, afin que des deux côtés on puisse nommer des plénipotentiaires qui se rendront à Dunkerque, ou dans toute autre ville placée commodément, pour hâter les négociations mutuelles, et opérer sans délai le rétablissement de la paix et de la bonne intelligence entre la république française et l'Angleterre.

« Le premier consul offre de donner à cet effet tout passeport nécessaire ».

Paris, 24 nivôse an VIII (24 janvier 1800).

A cette dernière note transmise au gouvernement anglais, lord Grenéville repliqua :

« La note officielle transmise par le ministre des affaires étrangères en France, et reçue par le soussigné le 18 du courant, a été mise sous les yeux du roi.

« Sa majesté ne peut s'empêcher d'exprimer l'impression qu'elle a ressentie en observant dans cette note que les agressions non provoquées de la

France sont systématiquement défendues par ceux qui la gouvernent actuellement, sous les mêmes prétextes injurieux par lesquels on tenta originai-
rement de les déguiser. Sa majesté n'entrera pas dans la réfutation d'allégations qui ne sont pas gé-
néralement développées, et qui (autant qu'elles ont trait à la conduite de sa majesté) sont non-
seulement en elles-mêmes entièrement dénuées de fondemens, mais également contredites et par
l'évidence antérieure des événemens auxquels elles ont rapport, et par le témoignage formel
(donné dans le temps) par le gouvernement de France lui-même.

« A l'égard de l'objet de la note, sa majesté ne peut que se référer à la réponse qu'elle a déjà donnée.

« Elle a exposé, sans réserve, les obstacles qui dans son jugement ôtent, pour le moment présent, tout espoir des avantages que l'on pourrait tirer d'une négociation. Tous les motifs qu'on met en avant pour traiter, et sur lesquels on appuie avec tant de confiance dans la note française; les dispositions personnelles que l'on dit prévaloir pour les conclusions de la paix et pour la future observation des traités; le pouvoir d'assurer l'effet de ces dispositions que l'on suppose exister; la

solidité et la consistance du système nouvellement établi, après une si rapide succession de révolutions.... Toutes ces choses sont des points qui ne peuvent être connus qu'après l'épreuve à laquelle sa majesté s'en est déjà rapportée.... Le résultat de l'expérience et l'évidence des faits.

« Dans ce sentiment de sincérité et de franchise que lui inspire sa sollicitude pour le rétablissement indispensablement requis de la paix, sa majesté a indiqué à la France le moyen le plus sûr et le plus prompt d'atteindre à ce but. Mais elle a déclaré, dans des termes également explicites et avec la même sincérité, qu'elle n'a aucun désir de prescrire à une nation étrangère la forme de son gouvernement; qu'elle ne songe qu'à la sûreté de ses propres états et de l'Europe; et qu'au moment où, dans son jugement, il pourra être suffisamment pourvu, de quelque manière que ce soit, à cet objet essentiel, elle sera empressée de concerter avec ses alliés les moyens d'une négociation immédiate et commune pour le rétablissement de la tranquillité générale.

« Sa majesté adhère fermement à ces déclarations, et ce n'est que sur les bases ainsi établies que ce qu'elle croit devoir à la sûreté de ses sujets, lui permettra de renoncer à ce système de

défense vigoureuse auquel, sous la faveur de la Providence, ses royaumes doivent la sécurité des biens dont maintenant ils jouissent.

« Downing-Street, 20 janvier 1800.

« GRENVILLE. »

L'échange de ces notes n'eut point de résultat immédiat. Cependant, le premier consul avait atteint son but en partie; si le gouvernement britannique n'avait pas voulu entrer en négociations pour la paix, au moins laissait-il entrevoir que, plus tard, d'autres ouvertures du gouvernement consulaire pourraient être écoutées; du moins, Bonaparte avait-il pu faire une déclaration de principes; et, ce qui lui importait le plus, il savait que le retour des Bourbons en France, ne serait pas, de la part de l'Angleterre, une condition *sine quâ non* du rétablissement de la paix entre les deux puissances.

Depuis que M. de Talleyrand avait été appelé au ministère des relations extérieures, le travail de ce département avait pris beaucoup d'activité. C'était un grand avantage pour Bonaparte que de trouver parmi les républicains un grand seigneur de l'ancien régime. Un pareil choix semblait même

avoir quelque chose de poli pour les cours étrangères ; c'était comme une attention délicate pour la diplomatie de l'Europe , que de présenter à ses membres , pour traiter avec eux , un homme d'un rang au moins égal au leur , et déjà connu de tout le monde par le goût exquis de ses manières , par l'élégance des formes sous lesquelles il voilait des qualités plus solides et des talens réels.

Ce ne fut pas seulement avec l'Angleterre que Bonaparte et son ministre cherchèrent à entamer des négociations. Le cabinet consulaire offrit en effet la paix à la maison d'Autriche , mais séparément. Le but était d'amener une division entre les deux puissances. Me parlant un jour de l'extrême désir qu'il avait d'obtenir la paix , Bonaparte me dit : « Voyez-vous , Bourrienne ,
« j'ai là deux grands ennemis sur les bras ; je
« conclurai avec le plus complaisant , le plus
« empressé , cela me donnera le moyen de tom-
« ber tout de suite sur l'autre. Je ne vous cache
« pas que j'aimerais mieux la paix avec l'Angle-
« terre. Rien alors ne me serait plus facile que
« d'accabler l'Autriche ; elle n'a d'argent que par
« l'Angleterre. »

Des négociations furent essayées dans le sens des paroles du premier consul , mais long-temps

sans aucun succès. Personne ne voulut reconnaître le nouveau gouvernement dont il était le chef, et il fallut la journée de Marengo pour amener la paix d'Amiens.





CHAPITRE XII.

Regards vers l'Orient. — Sacrifices à la politique. — Un mot de Molière. — Le général Bonaparte dénoncé au premier consul. — Plaintes et accusations. — Ou accusé ou suspendu. — Lettre de Kléber. — Nouvelles d'Égypte. — Les troupes nues. — Caisse vide. — Mourad et Ibrahim. — Négociation entamée. — Les Arabes et les mamelucks. — Illusions de Bonaparte. — Difficulté de la position de Kléber. — Importance reconnue de la possession de l'Égypte. — Éloignement et détresse. — Post-scriptum. — Coïncidences accusatrices. — Puissance du hasard.

Quelque occupation que le soin des affaires et les nécessités d'un gouvernement nouveau donnassent à Bonaparte, il lui restait encore quelques momens pour reporter ses regards vers l'Orient, vers cette patrie du despotisme où l'on a pu croire, depuis, qu'il avait puisé ses premiers principes de gouvernement. Il aurait voulu, devenu chef de l'état, faire tourner au profit de sa politique la possession de l'Égypte qu'il avait

conquise comme général. Si, lorsqu'il quitta sa conquête, Bonaparte, comme on l'a vu, avait triomphé d'une violente inimitié, en remettant le commandement en chef entre les mains du général Kléber, c'est qu'il en avait jugé Kléber le plus digne; c'est qu'il le croyait capable d'exécuter les plans qu'il lui avait laissés; et Bonaparte n'était pas homme à sacrifier les exigences de sa politique à des ressentimens personnels. Bien est-il vrai qu'alors il mettait volontiers en pratique ce mot charmant de Molière : *Je te pardonne, mais tu me le paieras.*

A l'égard de tous ceux qui étaient restés en Égypte, Bonaparte était réellement dans une position bien singulière devenu chef du gouvernement, non-seulement il se trouva dépositaire de tous les renseignemens transmis au directoire; mais les lettres envoyées à une adresse arrivèrent à une autre, et ce fut ainsi Bonaparte consul qui reçut les plaintes dirigées contre Bonaparte quittant l'Égypte. Dans presque toutes les lettres qui nous furent remises il était l'objet des plus vives dénonciations. Selon les uns, il n'avait osé avouer son départ que le jour de son embarquement; il avait trompé tout le monde à l'aide de proclamations mensongères, destinées à dissimu-

ler sa fuite. D'autres examinaient sa conduite en Égypte : l'armée qui avait triomphé sous ses ordres, il l'avait laissée pleine de confiance, mais diminuée d'un tiers, et ce qui restait était livré aux plus cruelles angoisses de la misère et du besoin. C'était un *chorus* général de plaintes et d'accusations. Il faut en convenir, ces accusations et ces plaintes n'étaient pour la plupart que trop fondées, et c'est ici le lieu d'admirer quel heureux enchaînement de circonstances avait élevé aussi rapidement Bonaparte sur le siège consulaire. Selon l'ordre naturel des choses, selon ses projets, d'après sa propre volonté, il aurait dû débarquer à Toulon, où les lois sanitaires auraient sans aucun doute été observées; eh bien ! la crainte des Anglais, l'incertitude des pilotes le font arriver à Fréjus où les lois sanitaires sont violées par ceux-là même qui avaient tant d'intérêt à les respecter. Supposons donc un séjour forcé au Lazaret de Toulon. Qu'arrivait-il alors ? Les plaintes, les accusations, tombaient entre les mains du directoire; elles devenaient de puissantes armes contre Bonaparte. Sa mise en accusation devenait possible et sa suspension probable; car ces plaintes étaient de nature à amener l'un de ces deux résultats, ce dont on sera sans doute convaincu après

avoir lu la lettre de Kléber, qu'il me remit après l'avoir lue, et que voici :

LETTRE DU GÉNÉRAL KLÉBER AU DIRECTOIRE
EXÉCUTIF DE FRANCE.

Au quartier-général du Caire, le 4 vendémiaire
an VIII (26 septembre 1799.)

« CITOYENS DIRECTEURS ,

« Le général en chef Bonaparte est parti pour
« la France, le 6 fructidor au matin, sans en avoir
« prévenu personne : il m'avait donné rendez-
« vous à Rosette le 7 : je n'y ai trouvé que ses
« dépêches. Dans l'incertitude si le général a eu
« le bonheur de passer, je crois devoir vous en-
« voyer copie et de la lettre par laquelle il me
« donne le commandement de l'armée et de celle
« qu'il adresse au grand-visir à Constantinople ,
« quoiqu'il sût parfaitement que ce pacha était
« déjà arrivé à Damas.

« Mon premier soin a été de prendre une con-
« naissance exacte de la situation actuelle de l'ar-
« mée.

« Vous savez, citoyens directeurs, et vous êtes
« à même de vous faire représenter l'état de sa

« force lors de son arrivée en Égypte ; elle est
« réduite de moitié , et nous occupons tous les
« points capitaux du triangle des Cataractes à El-
« A'rych, d'El-A'rych à Alexandrie, et d'Alexandrie
« aux Cataractes.

« Cependant il ne s'agit plus aujourd'hui, comme
« autrefois , de lutter contre quelques hordes de
« mamelucks découragés , mais de combattre et
« de résister aux efforts réunis de trois grandes
« puissances : la Porte , les Anglais et les Russes.

« Le dénûment d'armes , de poudre de guerre ,
« de fer coulé et de plomb , présente un tableau
« aussi alarmant que la grande et subite diminu-
« tion d'hommes dont je viens de parler. Les
« essais de fonderie faits n'ont point réussi ; la
« manufacture de poudre établie à Ruonda n'a
« pas encore donné et ne donnera probablement
« pas le résultat qu'on se flattait d'en obtenir ;
« enfin , la réparation des armes à feu est lente ,
« et il faudrait , pour activer ces établissemens ,
« des fonds et des moyens que nous n'avons pas.

« Les troupes sont nues ; et cette absence de vê-
« temens est d'autant plus fâcheuse , qu'il est re-
« connu que , dans ce pays , elle est une des
« causes les plus actives des dyssenteries et des
« ophthalmies , qui sont les maladies constamment

« régnautes : la première a agi cette année puis-
« samment sur des corps affaiblis et épuisés par
« les fatigues. Les officiers de santé remarquent
« et rapportent constamment que , quoique l'ar-
« mée soit si considérablement diminuée , il y a
« cette année un nombre beaucoup plus grand
« de malades qu'il n'y en avait l'année dernière
« à la même époque.

« Le général Bonaparte avait effectivement ,
« avant son départ , donné des ordres pour ha-
« biller l'armée en drap ; mais pour cet objet ,
« comme pour beaucoup d'autres , il s'en est tenu
« là , et la pénurie des finances , qui est un nouvel
« obstacle à combattre , l'eût mis dans la nécessité
« sans doute d'ajourner l'exécution de cet utile
« projet. Il faut parler de cette pénurie.

« Le général Bonaparte a épuisé toutes les res-
« sources extraordinaires dans les premiers mois
« de notre arrivée : il a levé alors autant de con-
« tributions de guerre que le pays pouvait en
« supporter : revenir aujourd'hui à ces moyens ,
« alors que nous sommes au-dehors entourés
« d'ennemis , serait préparer un soulèvement à
« la première occasion favorable. Cependant Bo-
« naparte , à son départ , n'a pas laissé un sou en
« caisse , ni aucun objet équivalent : il a laissé au

« contraire un arriéré de près de douze millions ;
« c'est plus que le revenu d'une année dans la
« circonstance actuelle. La solde arriérée pour
« toute l'armée se monte seulement à quatre mil-
« lions.

« L'inondation rend impossible en ce moment
« le recouvrement de ce qui est dû sur l'année qui
« vient d'expirer , et qui suffirait à peine pour la
« dépense d'un mois ; ce ne sera donc qu'au mois
« de frimaire qu'on pourra en recommencer la
« perception , et alors, il n'en faut pas douter, on
« ne pourra pas s'y livrer , parce qu'il faudra com-
« battre.

« Enfin , le Nil étant cette année très mauvais ,
« plusieurs provinces , faute d'inondations , offri-
« ront des non - valeurs auxquelles on ne pourra
« se dispenser d'avoir égard.

« Tout ce que j'avance ici , citoyens directeurs ,
« je puis le prouver et par des procès-verbaux et
« par des états certifiés des différens services.

« Quoique l'Égypte soit tranquille en appa-
« rence , elle n'est rien moins que soumise ; le
« peuple est inquiet et ne voit en nous , quelque
« chose que l'on puisse faire , que des ennemis de
« sa propriété : son cœur est sans cesse ouvert à
« l'espoir d'un changement favorable,

« Les mamelucks sont dispersés, mais ils ne
« sont pas détruits; Mourad-Bey est toujours dans
« la Haute-Égypte avec assez de monde pour oc-
« cuper sans cesse une partie de nos forces : si
« on l'abandonnait un moment, sa troupe se gros-
« sirait bien vite, et il viendrait nous inquiéter
« sans doute jusque dans la capitale, qui, malgré
« la plus grande surveillance, n'a cessé jusqu'à ce
« jour de lui procurer des secours et en argent
« et en armes.

« Ibrahim est à Gaza avec environ deux mille
« mamelucks, et je suis informé que trente mille
« hommes de l'armée du grand-visir et de Djezzar-
« Pacha y sont déjà arrivés.

« Le grand-visir est parti de Damas, il y a en-
« viron vingt jours; il est actuellement campé
« auprès d'Acre.

« Telle est, citoyens directeurs, la situation
« dans laquelle le général Bonaparte m'a laissé
« l'énorme fardeau de l'armée d'Orient; il voyait
« la crise fatale s'approcher : vos ordres, sans
« doute, ne lui ont pas permis de la surmonter.
« Que cette crise existe, ses lettres, ses instruc-
« tions, sa négociation entamée en font foi : elle
« est de notoriété publique, et nos ennemis sem-
« blent aussi peu l'ignorer que les Français qui
« sont en Égypte.

« Si cette année , me dit le général Bonaparte ,
« malgré toutes les précautions , la peste était en
« Égypte , et que vous perdissiez plus de mille cinq
« cents hommes , perte considérable , puisqu'elle
« serait en sus de celles que les événements de la
« guerre occasioneraient journellement ; je dis
« que , dans ce cas , vous ne devez pas vous ha-
« sarder à soutenir la campagne prochaine , et
« vous êtes autorisé à conclure la paix avec la
« Porte ottomane , quand même l'évacuation de
« l'Égypte en serait la condition principale.

« Je vous fais remarquer ce passage , citoyens
« directeurs , parce qu'il est caractéristique sous
« plus d'un rapport , et qu'il indique surtout la
« situation critique dans laquelle je me trouve.

« Que peuvent être mille cinq cents hommes
« de plus ou de moins dans l'immensité du ter-
« rain que j'ai à défendre , et ayant journellement
« à combattre ?

« Le général dit ailleurs : Alexandrie et El-
« A'rych , voilà les deux clefs de l'Égypte.

« El - A'rych est un méchant fort , à quatre
« journées , dans le désert ; la grande difficulté
« de l'approvisionnement ne permet pas d'y jeter une
« garnison de plus de deux cent cinquante hom-
« mes : six cents mamelucks pourront , quand

« ils le voudront , intercepter sa communication
« avec Qatièh; et comme , lors du départ de Bo-
« naparte, cette garnison n'avait pas pour quinze
« jours de vivres en avance, il ne faudrait pas
« plus de temps pour l'obliger à se rendre sans
« coup férir.

« Les Arabes seuls étaient dans le cas de faire
« des convois soutenus dans les brûlants déserts ;
« mais, d'un côté, ils ont été tant de fois trompés
« que , loin de nous offrir leurs services, ils s'é-
« loignent et se cachent; d'un autre côté, l'arrivée
« du grand-visir , qui enflamme leur fanatisme et
« leur prodigue des dons , contribue tout autant à
« nous en faire abandonner.

« Alexandrie n'est point une place , c'est un
« vaste camp retranché : il était , à la vérité , assez
« bien défendu par une nombreuse artillerie de
« siège; mais depuis que nous avons perdu cette
« artillerie dans la désastreuse campagne de Syrie,
« depuis que le général Bonaparte a retiré toutes
« les pièces de marine pour armer au complet
« les deux frégates avec lesquelles il est parti, ce
« camp ne peut plus offrir qu'une faible résis-
« tance.

« Le général Bonaparte, enfin, s'était fait il-
« lusion sur l'effet que devait produire le succès

« qu'il a obtenu aux portes d'Abouqu'yr. Il a en effet
« détruit la presque totalité des Turcs qui avaient
« débarqué ; mais qu'est-ce qu'une perte pareille
« pour une grande nation à laquelle on a ravi la
« plus belle partie de son empire, et à qui la
« religion, l'honneur et l'intérêt prescrivent éga-
« lement de se venger et de reconquérir ce que
« l'on avait pu lui enlever ? Aussi cette victoire
« n'a-t-elle pas retardé d'un instant ni les prépa-
« ratifs ni la marche du grand-visir.

« Dans cet état de choses, que puis-je, que
« dois-je faire ? Je pense, citoyens directeurs, que
« c'est de continuer les négociations entamées par
« Bonaparte ; quand elles ne donneraient d'autre
« résultat que celui de gagner du temps, j'aurais
« déjà lieu d'être satisfait. Vous trouverez ci-joint
« la lettre que j'écris en conséquence au grand-
« visir, en lui envoyant duplicata de celle de Bo-
« naparte ; si ce ministre répond à ces avances,
« je lui proposerai la restitution de l'Égypte aux
« conditions suivantes :

« Le grand-seigneur y établira un pacha comme
« par le passé : on lui abandonnerait le miri, que
« la Porte a toujours perçu de droit.

« Le commerce sera ouvert réciproquement
« entre l'Égypte et la Syrie.

« Les Français demeureraient dans le pays, oc-
« cuperaient les places et les forts, et perce-
« vraient tous les autres droits, avec ceux des
« douanes, jusqu'à ce que le gouvernement eût
« fait la paix avec l'Angleterre.

« Si ces conditions préliminaires et sommaires
« étaient acceptées, je croirais avoir fait plus
« pour la patrie qu'en obtenant la plus éclatante
« victoire; mais je doute que l'on veuille prêter
« l'oreille à ces dispositions. Si l'orgueil des Turcs
« ne s'y opposait pas, j'aurais à combattre l'in-
« fluence des Anglais : dans tous les cas, je me
« guiderai d'après les circonstances.

« Je connais toute l'importance de la posses-
« sion de l'Égypte. Je disais en Europe qu'elle
« était pour la France le point d'appui par lequel
« elle pouvait remuer le système du commerce
« des quatre parties du monde ; mais, pour cela,
« il faut un puissant levier : ce levier, c'est la ma-
« rine ; la nôtre a existé ; depuis lors tout est
« changé ; et la paix avec la Porte peut seule, ce
« me semble, nous offrir une voie honorable
« pour nous tirer d'une entreprise qui ne peut
« plus atteindre l'objet qu'on avait pu s'en pro-
« poser.

« Je n'entrerai point, citoyens directeurs, dans

« le détail de toutes les combinaisons diplomati-
 « ques que la situation actuelle de l'Europe peut
 « offrir : elles ne sont point de mon ressort.

« Dans la détresse où je me trouve, et trop
 « éloigné du centre des mouvemens, je ne puis
 « guère m'occuper que du salut et de l'honneur
 « de l'armée que je commande. Heureux si, dans
 « mes sollicitudes ; je réussis à remplir vos vœux !
 « Plus rapproché de vous, je mettrais toute ma
 « gloire à vous obéir.

« Je joins ici, citoyens directeurs, un état exact
 « de ce qui nous manque en matériel pour l'ar-
 « tillerie, et un tableau sommaire de la dette con-
 « tractée et laissée par Bonaparte ¹.

« Salut et respect.

« Signé, KLÉBER ».

« P. S. Au moment, citoyens directeurs, où
 « je vous expédie cette lettre, quatorze ou quinze
 « voiles turques sont mouillées devant Damiette,
 « attendant la flotte du capitain-pacha, mouillée
 « à Jaffa, et portant, dit-on, quinze à vingt mille
 « hommes de débarquement. Quinze mille sont
 « toujours réunis à Gaza, et le grand-visir s'a-
 « chemine de Damas. Il nous a renvoyé, ces jours

¹ Il est curieux de comparer cette correspondance *vraie* avec la correspondance *officielle*. Voir aux pièces justificatives.

« derniers, un soldat de la 25^e demi-brigade, fait
 « prisonnier au fort d'El-A'rych ; après lui avoir
 « fait voir tout le camp, il lui a intimé de dire
 « à ses compagnons ce qu'il avait vu, et à leur
 « général de trembler. Ceci paraît annoncer ou la
 « confiance que le grand-visir met dans ses forces,
 « ou un désir de rapprochement. Quant à moi,
 « il me serait de toute impossibilité de réunir
 « plus de cinq mille hommes en état d'entrer en
 « campagne : nonobstant ce, je tenterai la fortune,
 « si je ne puis parvenir à gagner du temps par
 « des négociations. Djezzar a retiré ses troupes
 « de Gaza, et les a fait revenir à Acre.

« *Signé, KLÉBER* ».

Les autres lettres d'Égypte n'étaient pas moins accusatrices que celle de Kléber ; mais la parole du général, devenu commandant en chef, accusant son prédécesseur d'une manière aussi précise aurait été d'une grande autorité, surtout quand on aurait vu avec quelle coïncidence les autres lettres contenaient des plaintes et des griefs pareils. Une accusation était inévitable, et dès-lors point de 18 brumaire, point de consulat, point d'empire, point de conquêtes dans toute l'Europe, mais aussi point d'Ile Sainte-Hélène ; tout cela a

tenu à ce que la flotte anglaise , par sa présence dans les eaux de la Corse , a contraint la *Muiron* à voguer à l'aventure et à débarquer au hasard.

L'expédition d'Égypte tenait trop de place dans la vie de Bonaparte pour qu'il n'eût pas un vif désir de rappeler souvent au public le souvenir de ses conquêtes dans l'Orient. Il ne fallait pas , d'ailleurs , que l'on cessât de voir dans le chef de la république, le premier de ses généraux, condamné à ne point faire la guerre. Tandis que Moreau recevait le commandement des armées du Rhin, tandis que le commandement en chef de l'armée d'Italie était donné à Masséna, comme un prix de sa belle victoire de Zurich, et que Brune était à la tête de l'armée de Batavie ; lui, dont la vie était dans les camps, il se consolait de son inaction momentanée, en jetant un regard sur ses anciens triomphes, et il ne voulait pas que la renommée fût un instant muette à son égard. C'est pour cela que dès qu'il fut à la tête du gouvernement il fit, à de courts intervalles, publier dans le *Moniteur* des récits de son expédition d'Égypte. Il se félicitait souvent de ce que les correspondances dénonciatrices, et surtout la lettre de Kléber que l'on a lue, fussent tombées entre ses mains ; Bonaparte était tellement maître

de lui, que ce fut immédiatement après en avoir pris connaissance qu'il me dicta la proclamation suivante , adressée à l'armée d'Orient.

« Soldats ,

« Les consuls de la république s'occupent sou-
« vent de l'armée d'Orient.

« La France connaît toute l'influence de vos
« conquêtes sur la restauration de son commerce
« et la civilisation du monde.

« L'Europe entière vous regarde. Je suis sou-
« vent en pensée avec vous.

« Dans quelque situation que les hasards de la
« guerre vous mettent, soyez toujours les soldats
« de Rivoli et d'Abouqu'yr ; vous serez invincibles.

« *Portez à Kléber cette confiance sans bornes que
« vous aviez en moi ; il la mérite.*

« Soldats , songez au jour où , victorieux , vous
« rentrerez sur le territoire sacré : ce sera un jour
« de gloire pour la nation entière. »

Rien n'est plus propre à faire connaître le caractère de Bonaparte que sa phrase sur Kléber, après avoir vu la manière dont Kléber parlait de lui au directoire. Et puis, après des termes aussi flatteurs, comment serait-il venu à l'idée de quel-

qu'un, que la correspondance d'Égypte était remplie d'accusations. Il est cependant juste de convenir que, si la plupart de ces accusations ne portaient pas à faux, les lettres d'Égypte contenaient aussi plusieurs calomnies. En voyant ce qui était vrai, Bonaparte ne disait pas grand chose, mais il était très sensible aux révélations mensongères; par exemple, il fut vivement affecté de voir qu'on l'accusait, dans quelques lettres, d'avoir emporté d'Égypte de prétendus millions. J'ai dit ce qu'il en était, et je n'ai jamais pu concevoir ce qui avait pu donner lieu à un mensonge aussi impudent; il m'est mathématiquement démontré que, bien loin de puiser dans la caisse de l'armée, Bonaparte n'avait pas même reçu tout son traitement; avant qu'il se fût fait lui-même le gouvernement, c'était le gouvernement qui lui devait.

Nous savions bien, au fond, à quoi nous en tenir sur l'expédition d'Égypte; mais Bonaparte voyait d'un bon œil ceux qui préconisaient encore cette expédition. La correspondance remise entre ses mains fut pour lui d'une grande importance; les confidences qui le concernaient étaient de précieux documens pour connaître l'opinion que l'on avait de lui; elle fut la source de beaucoup de faveurs et de beaucoup de disgraces que

l'on ne sut à quoi attribuer ; elle peut expliquer, mieux que quoi que ce soit, l'élévation de tant d'hommes médiocres parvenus aux places et aux honneurs, et elle dit en même temps pourquoi d'autres hommes d'un vrai mérite sont tombés dans la disgrâce ou restés dans l'oubli. Ah ! qu'il faut de souplesse pour se maintenir dans une constante faveur ! Si vous voulez y parvenir, gardez-vous bien de parler aujourd'hui comme vous parliez hier. Le vent a changé, tournez avec le vent ; blâmez ce que vous avez vanté ; vantez ce que vous avez blâmé : vous ferez votre chemin.



CHAPITRE XIII.

Les grands hommes et les hommes vulgaires.—Sujet de mon chapitre. — Portrait de Bonaparte. — Mobilité de son regard. — Tic involontaire. — Pressentiment de Bonaparte sur son obésité. — Bains de deux heures. — Sobriété de Bonaparte. — Besoin de sommeil. — Instructions particulières. — Les bonnes et les mauvaises nouvelles. — La barbe et les journaux. — Travail du matin. — Le déjeuner. — Poulet à la Marengo. — Le café et le tabac. — L'amour de la gloire. — Opinion de Bonaparte sur sa position. — Amour pour la France. — Influence des riens. — Mépris des hommes. — L'amie d'Égypte et un cardinal à la caisse de l'Opéra. — Irreligion en amitié. — Besoin d'un témoin. — Haine de Bonaparte pour les hommes de la révolution. — Plaisanterie sérieuse. — La chaise penchée. — Le son des cloches. — Jardins de Malmaison. — Les robes blanches. — Bavardages, sentences et anecdote. — Charms de la conversation de Bonaparte. — Sottises obligeantes. — La médecine. — Mémoire des lieux. — Insensibilité poétique et Corneille ministre. — Mauvais compliments aux femmes. — Le jeu et la conversation. — Le premier habit habillé et la cravate noire. — Bonaparte mauvais payeur. — Idées religieuses de Bonaparte. — Entêtement. — Caractère de Bonaparte. — Fin de son portrait.

N'est-il pas vrai que, lorsque nous lisons l'histoire des grands hommes de l'antiquité, nous

regrettons que leurs historiens aient négligé de nous parler de l'homme pour ne s'occuper que du héros ? En effet , bien que rien ne ressemble plus à un homme vulgaire qu'un homme illustre , quand on les suit l'un et l'autre dans les détails de la vie privée , il n'en est pas moins vrai que l'on aime en général à connaître jusqu'aux moindres habitudes de ceux que de grands talents et une vaste renommée ont élevés au-dessus de leurs semblables. Est-ce l'effet d'une simple curiosité ? ou bien , ne serait-ce pas plutôt un mouvement involontaire d'amour-propre , et ne cherchons-nous pas ainsi , sans le savoir , à nous consoler de leur supériorité en voyant leurs travers , leurs faiblesses , leurs ridicules mêmes , enfin tous les points de contact qu'ils ont avec le commun des hommes ? Afin , donc , que les personnes curieuses de ces sortes de détails puissent trouver à se satisfaire à l'égard de Bonaparte , j'ai résolu de consacrer ce chapitre à le peindre tel que je l'ai vu , tant au physique qu'au moral , à dire quels étaient ses goûts , ses habitudes , ses manies , ses caprices. Je dois ajouter que je ne garantis la ressemblance du portrait que je vais essayer de tracer , que depuis 1792 jusqu'en 1804 , temps pendant lequel je ne l'ai pas quitté. On

connaîtra plus tard les changemens que le temps a dû amener en Bonaparte dans le cours des dix-huit années suivantes. Je prévien^s aussi le lecteur qu'il me sera quelquefois nécessaire de revenir sur le passé ; peut-être même d'anticiper sur les quatre années qui suivirent l'époque à laquelle nous sommes arrivés, c'est-à-dire le commencement du consulat. Je demande d'ailleurs pardon aux lecteurs sévères qui trouveraient que je suis descendu jusqu'à des puérités.

Les peintres, les sculpteurs les plus habiles se sont efforcés à fixer sur la toile ou à faire sortir du marbre les traits de Bonaparte ; la plupart des habiles artistes dont le talent honore la France ont saisi heureusement le type de son visage, et pourtant l'on peut dire qu'il n'en existe pas un portrait parfaitement ressemblant. C'est qu'il n'est pas donné, même au génie, de triompher de l'impossibilité. On a pu peindre son crâne proéminent, son front superbe, sa figure pâle et alongée et l'habitude méditative de sa physionomie ; mais la mobilité de son regard était hors du domaine de l'imitation. Ce regard obéissait à sa volonté avec la rapidité de l'éclair, dans la même minute il sortait de ses yeux vifs et perçans, tantôt doux, tantôt sévère, tantôt terrible et tantôt

caressant. On peut dire que Bonaparte avait une physionomie pour chacune des pensées qui agitaient son ame.

Bonaparte avait de belles mains , et il tenait beaucoup à cette beauté ; aussi en avait-il un soin particulier et quelquefois , en causant , il les regardait avec complaisance. Il avait aussi des prétentions à de belles dents ; mais ces prétentions me paraissaient moins fondées que pour ses mains.

Lorsqu'il se promenait , soit seul , soit avec quelqu'un dans ses appartemens ou dans ses jardins , il marchait un peu courbé , les mains croisées derrière le dos. Il faisait fréquemment un mouvement involontaire de l'épaule droite qu'il relevait un peu , et en même temps un mouvement de la bouche de gauche à droite. Si l'on n'avait pas su que ces deux mouvemens musculaires n'étaient qu'un *tic* d'habitude , on aurait pu les prendre pour des mouvemens convulsifs.

Au reste , ces mouvemens étaient les indices d'une grande préoccupation , et d'une sorte de congestion d'esprit quand il mûrissait de grandes pensées. Ce fut souvent après ces promenades qu'il rédigea ou qu'il me dicta les notes les plus importantes. Il était infatigable , non seulement à cheval et à l'armée , car il marchait quelquefois

pendant cinq ou six heures de suite sans s'en apercevoir.

Il avait l'habitude, quand il se promenait avec quelqu'un qu'il traitait familièrement, de passer son bras sous le sien, et de s'appuyer dessus.

Bonaparte me disait fréquemment : *Vous voyez, Bourrienne, combien je suis sobre et mince, eh bien, on ne m'ôterait pas de l'idée qu'à quarante ans je deviendrai gros mangeur, et que je prendrai beaucoup d'embonpoint. Je prévois que ma constitution changera ; et pourtant je fais assez d'exercice ; mais, que voulez-vous ? c'est un pressentiment ; cela ne peut manquer d'arriver.* Cette idée le tourmentait beaucoup ; comme alors rien ne me permettait de la partager, je ne manquais jamais de lui dire combien ses craintes étaient mal fondées. Mais il ne m'écoutait pas ; et pendant tout le temps que j'ai été auprès de lui, ce pressentiment ne l'a jamais quitté un seul instant. Il n'était que trop fondé.

Il avait pour le bain une véritable passion qu'il prenait pour un besoin. Je l'ai vu y rester habituellement deux heures. Pendant ce temps je lui lisais les extraits des journaux ou quelques pamphlets nouveaux, car il aurait voulu tout entendre, tout connaître, tout voir par lui-

même. Tant qu'il était dans le bain, il lâchait continuellement le robinet d'eau chaude, et élevait la température de son bain à un tel point que je me trouvais dans une atmosphère de vapeur assez épaisse pour m'empêcher d'y voir assez clair pour continuer la lecture. On était alors obligé d'ouvrir la porte ¹.

J'ai toujours connu Bonaparte extrêmement sobre et ennemi de tout excès. Il savait les contes absurdes que l'on répandait sur lui, et cela l'impatientait quelquefois. N'a-t-on pas répété partout qu'il était sujet à des attaques d'épilepsie ! Pendant plus de onze ans que j'ai été constamment avec lui, je n'ai jamais vu en lui aucun symptôme qui ressemblât le moins du monde à cette maladie ; il était très sain et bien constitué. Si ses ennemis ont cru le flétrir en lui supposant une grave infirmité périodique ; ses flatteurs, se figurant apparemment que le sommeil est incompatible avec la grandeur, n'ont pas été plus vé-

¹ Il est question dans les Mémoires de Sainte-Hélène de bains de trois heures. Ne serait-il pas possible que la fréquence, la durée et la température des bains de Bonaparte, aient contribué à déterminer l'obésité précoce qu'il redoutait si fort ? Je me rappelle que je lui en fis plusieurs fois l'observation.

ridiques en parlant de ses prétendues veilles. Bonaparte faisait veiller les autres , mais il dormait , et dormait bien. Il voulait que je l'éveillasse tous les jours à sept heures du matin : j'entrais donc le premier dans sa chambre ; mais assez souvent , quand je l'éveillais , il me disait en sommeillant encore : *Ah ! Bourrienne , je vous en prie , laissez-moi dormir encore un moment.* Lorsqu'il n'y avait rien de très pressé , je ne revenais qu'à huit heures. En général , il dormait sept heures sur vingt-quatre , et s'assoupissait quelques instans dans l'après-midi.

Parmi les instructions particulières que Bonaparte m'avait données , il en est une assez singulière : *La nuit , me dit-il , vous entrerez le moins possible dans ma chambre. Ne m'éveillez jamais quand vous aurez une bonne nouvelle à m'annoncer ; avec une bonne nouvelle , rien ne presse. Mais s'il s'agit d'une mauvaise nouvelle , réveillez-moi à l'instant même , car alors il n'y a pas un instant à perdre.* Ce calcul était bon , et souvent Bonaparte s'en trouva bien.

Dès que Bonaparte était levé , son valet de chambre lui faisait la barbe et arrangeait ses cheveux. Pendant qu'on le rasait , je lui lisais les journaux , en commençant toujours par le

Moniteur. Il ne donnait d'attention qu'aux journaux allemands et anglais : *Passez , passez ,* me disait-il , à la lecture des journaux français , *je sais ce qu'il y a ; ils ne disent que ce que je veux.* J'ai dû bien des fois m'étonner de ce que son valet de chambre ne le coupait pas pendant ces lectures ; car , dès qu'il entendait quelque chose de remarquable , il se tournait brusquement de mon côté.

Quand la toilette de Bonaparte était faite , et il la faisait avec beaucoup de soin , étant d'une extrême propreté , nous descendions ensemble dans son cabinet. Là , il signait les renvois de pétitions importantes , dont l'analyse avait été faite la veille par moi. C'était surtout les jours de réception et de parade qu'il était exact à signer ces renvois , parce que j'avais bien soin de lui rappeler que la plupart des pétitionnaires se trouveraient dans ses appartemens ou sur son passage , et lui demanderaient une réponse ; afin de lui éviter cet ennui , je m'empressais de leur faire connaître à l'avance ce qui avait été accordé ou refusé , enfin la décision du premier consul. Ensuite il lisait les lettres ouvertes que je plaçais sur sa table , en les classant selon leur importance , et auxquelles il me chargeait de répondre

en son nom. Quelquefois , cependant , il répondait lui-même , mais rarement.

A dix heures , le maître d'hôtel venait annoncer le déjeuner en ces termes : *Le général est servi*¹. Nous allions déjeuner , et le repas était d'une extrême frugalité. Alors il mangeait presque tous les matins du poulet accommodé à l'huile et aux oignons , ragoût modeste que l'on nommait , je crois , *poulet à la Provençale* , et qui , depuis , a perpétué sur les cartes de nos restaurateurs le souvenir d'une bataille fameuse , sous le nom plus ambitieux de *poulet à la Marengo*.

Bonaparte buvait peu de vin ; c'était toujours du Bordeaux ou du vin de Bourgogne , et préférablement de ce dernier. Après son déjeuner , comme après son dîner , il prenait une tasse de bon café¹.

Je ne lui en ai *jamais* vu prendre entre ses repas , et je ne sais , je l'avoue , à quoi attribuer la pas-

¹ On voit que ceci se rapporte au temps où nous étions au Luxembourg.

¹ M. Brillat de Savarin , dont la mémoire est chère à tous les gourmands , avait établi en principe cet apophtegme gastronomique : « Quiconque ne prend pas du café à l'eau , immédiatement après chacun de ses repas , est à coup sûr un « homme qui n'a pas reçu d'éducation. »

sion que l'on suppose à Bonaparte pour le café. Cette supposition doit appartenir de droit à ceux qui ont prétendu qu'il ne dormait pas la nuit ; l'un de ces contes était nécessaire à l'explication de l'autre. Quand il travaillait bien avant dans la nuit , ce n'était jamais du café qu'il se faisait apporter , mais du chocolat , dont il me faisait prendre une tasse avec lui ; mais cela n'arrivait que lorsque nos séances de travail se prolongeaient jusqu'à deux ou trois heures du matin.

Ce que l'on a dit du prétendu usage immodéré que Bonaparte aurait fait du tabac , n'est pas plus exact que pour le café. A la vérité , il a aimé de très bonne heure à prendre du tabac à priser , mais il en prenait peu , toujours dans une boîte , dont il avait beaucoup , parce que c'était une de ses manies , et s'il eut quelque ressemblance avec Frédéric , ce ne fut pas en faisant de la poche de son gilet un entrepôt de tabac , lui qui , ainsi que je l'ai déjà dit , poussait la propreté jusqu'à la recherche

Bonaparte avait deux passions bien réelles : la gloire et la guerre. Il n'était jamais plus gai que dans les camps ; jamais plus morose que dans le repos. Les monumens aussi plaisaient à son imagination ; les projets de constructions

gigantesques remplissaient mieux que quoi que ce fût le vide que laissait en lui l'inaction. Il savait que les monumens font partie de l'histoire des peuples, que leur longue durée témoigne de leur civilisation long-temps après que ces peuples ont disparu de la terre, et qu'ils attestent souvent comme vraies, aux générations les plus reculées, des conquêtes fabuleuses. Il se trompa cependant sur la manière d'arriver au but qu'il se proposait d'atteindre. Ses chiffres, ses trophées, et plus tard ses aigles figurèrent magnifiquement sur les monumens de son règne; mais pourquoi rattacher à son règne jusqu'au vieux Louvre, par des initiales mensongères? Cette multitude d'N gravés partout ne pouvaient rien contre les récits de l'histoire¹; un regrattage ne pouvait pas changer l'ordre des temps. Mais n'importe, Bonaparte savait que les

¹ Quand Louis XVIII entra pour la première fois aux Tuileries, en 1814, il trouva que Bonaparte était un excellent locataire qui lui rendait les lieux en très bon état. Comme on lui faisait remarquer la profusion d'N placés partout, il cita fort ingénieusement, à ceux qui l'entouraient, ces deux vers de Lafontaine :

« Il aurait volontiers écrit sur son chapeau,

« C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. »

beaux-arts dotent les grandes actions d'une longue renommée, et consacrent le souvenir des princes qui les ont protégés et encouragés. Cependant Bonaparte m'a dit plus d'une fois : « *Une grande réputation, c'est un grand bruit ; plus on en fait, plus il s'étend au loin. Les lois, les institutions, les monumens, les nations, tout cela tombe ; mais le bruit reste et retentit dans d'autres générations.* C'était là une de ses idées favorites. *Mon pouvoir, me disait-il encore, tient à ma gloire, et ma gloire aux victoires que j'ai remportées. Ma puissance tomberait, si je ne lui donnais pour base encore de la gloire et des victoires nouvelles. La conquête m'a fait ce que je suis, la conquête seule peut me maintenir.* C'est cette pensée qui le dominait alors, et qui probablement le domina toujours, qui lui faisait sans cesse rêver de nouvelles guerres, et en répandre les germes dans toute l'Europe. Il croyait que stationnaire il tomberait, de là la volonté de marcher toujours en avant ; et pour lui ce n'était point agir que de ne pas agir grandement et fortement. Cet impérieux besoin tenait à son organisation ; il en était *indétachable*. *Un gouvernement nouveau-né, me disait-il, a besoin d'éblouir et d'étonner. Dès qu'il ne jette plus d'éclat, il tombe,*

On ne pouvait réellement pas exiger du repos de la part d'un homme qui était le mouvement même.

Ses sentimens pour la France différaient bien de ce que je les avais vus dans sa jeunesse. Long-temps il porta avec impatience le souvenir de la conquête de la Corse, dont il se contentait alors pour patrie ; mais ce souvenir s'était effacé, et je puis dire qu'il aimait la France avec passion. Son imagination s'enflammait à la seule idée de la voir grande, heureuse, puissante, la première nation du monde, et dictant des lois aux autres nations. Il voyait son nom indestructiblement attaché à celui de cette belle France, et il l'entendait répéter dans les temps les plus reculés. Dans toutes ses actions, le moment présent disparaissait devant les siècles à venir, comme dans tous les lieux où le conduisait la guerre, il avait présent à la pensée l'opinion de la France. Comme Alexandre à Arbelles s'applaudissait moins d'avoir vaincu Darius que d'avoir conquis le suffrage des Athéniens, Bonaparte à Marengo était poursuivi de cette idée : *Que va-t-on dire en France ?*

Avant de livrer une bataille, Bonaparte s'occupait peu de ce qu'il ferait en cas de succès, mais beaucoup de ce qu'il y aurait à faire en cas de

revers. Je rapporte ceci comme un fait dont j'ai été souvent témoin, et je laisse à ses frères d'armes le soin de juger si ses calculs ont toujours été exacts. Il pouvait beaucoup, parce qu'il risquait tout, divisait tout, et ne ménageait rien. Son excessive ambition le poussait au pouvoir, et le pouvoir obtenu ne faisait qu'ajouter à son ambition. Personne ne fut jamais plus convaincu que lui de cette vérité qu'un rien décide souvent des plus grands événemens; voilà pourquoi il s'occupait plus de les épier que de les provoquer; il les voyait se préparer et mûrir, et soudain il s'en emparait et les dirigeait à son gré. Au milieu de tous les soins que lui donnaient ses idées de guerre et les travaux du gouvernement, la crainte des Bourbons le poursuivait sans cesse, et cette ame si grande et si forte voyait dans le faubourg Saint-Germain un fantôme toujours menaçant ¹.

Bonaparte n'était pas porté par sa nature à estimer les hommes; il les méprisa d'autant plus

¹ J'ai appris, *par une voie sûre*, qu'après que j'eus quitté Paris, on interceptait jusqu'à de simples billets d'invitation à dîner ou à des assemblées. Ces interceptions avaient pour but de faire manquer les réunions, ou de les rendre moins nombreuses; de savoir le nom des hôtes et des invités. Tel était le but important de ce grand moyen de gouvernement.

qu'il les connut mieux. Cette fâcheuse opinion de l'espèce humaine, que donne l'expérience, était justifiée chez lui par quelques exemples frappans. Sa sévérité était le résultat de cette maxime qu'il répétait souvent : *Il y a deux leviers pour remuer les hommes, la crainte et l'intérêt.* Quelle estime, par exemple, Bonaparte pouvait-il avoir pour les solliciteurs de la caisse de l'Opéra? Cette caisse recevait des jeux une somme assez considérable, dont une partie servait à couvrir l'excédant de dépense de ce magnifique théâtre; le reste avait une destination secrète. On y touchait de bonnes gratifications sur des bons signés de Duroc. On vit souvent entrer par la petite porte de la rue Rameau des personnages revêtus de caractères bien différens. L'amie d'Égypte, dont le mari prisonnier fut malicieusement relâché par les Anglais, faisait à la caisse des visites assez fréquentes; là se trouvèrent plus d'une fois ensemble un savant et un acteur, un orateur célèbre et un musicien mutilé. Un jour, le caissier eut affaire en même temps avec un prêtre, une courtisane et un cardinal, qui n'escomptait plus, comme en Corse, la monnaie turque.

Un des plus grands malheurs de Bonaparte était de ne pas croire à l'amitié, et de ne pas

éprouver le besoin d'aimer, le sentiment le plus doux donné à l'homme. Combien de fois ne m'a-t-il pas dit : « L'amitié n'est qu'un mot ; je n'aime
 « personne. Non , je n'aime pas même mes frères.
 « Joseph, peut-être, un peu : encore, si je l'aime,
 « c'est par habitude, c'est parce qu'il est mon
 « aîné... Duroc!... Ah oui!... Lui aussi je l'aime ;
 « mais pourquoi?... Son caractère me plaît. Il est
 « froid, sec, sévère ; et puis Duroc ne pleure ja-
 « mais ¹ !... Quant à moi, cela m'est bien égal ; je
 « sais bien que je n'ai pas de vrais amis. Tant que
 « je serai ce que je suis, je m'en ferai tant que je
 « voudrai en apparence... Voyez-vous, Bour-
 « rienne, il faut laisser pleurnicher les femmes,
 « c'est leur affaire ; mais moi?... pas de sensi-
 « bilité !... Il faut être ferme, avoir le cœur ferme...
 « autrement, il ne faut se mêler ni de guerre ni
 « de gouvernement. »

Dans ses relations sociales, Bonaparte était ce qu'en terme d'écolier on appelle *taquin*, mais ses taquineries étaient rarement désobligeantes. Quand il avait des mouvemens de mauvaise hu-

¹ Il ne faudrait pas juger Duroc sur ce qu'en dit Bonaparte, croyant en faire l'éloge. Duroc avait, à la vérité, l'abord froid et le caractère habituellement sérieux, mais il a existé peu d'hommes meilleurs et plus obligeans.

meur, cela passait comme un nuage et s'exhalait en paroles. Ses injures sérieuses, ses vives apostrophes, l'éclat de sa colère, tout cela était calculé et préparé d'avance. Quand il avait à témoigner à quelqu'un son mécontentement, la présence de témoins l'encourageait. Alors ses allocutions étaient toujours dures, vives, humiliantes; il donnait un coup de massue sous lequel il était difficile de ne pas succomber; mais il était sobre de ces violentes sorties, et elles ne résultaient jamais que de la preuve acquise de la culpabilité de ceux qui en étaient l'objet.

Quand il avait l'intention de faire à quelqu'un une scène en particulier, il voulait toujours avoir un tiers pour témoin. Je me suis souvent aperçu que cela lui donnait plus de hardiesse. Effectivement, quand on était tête-à-tête avec lui et que l'on connaissait bien son caractère, on était sûr, avec beaucoup de sang-froid, de la franchise et de l'impassibilité, de l'emporter sur lui. Il a dit, assure-t-on, à ses amis de Sainte-Hélène, qu'il n'admettait un tiers qu'afin que le coup frappé retentît plus loin. Tel n'était pas son véritable motif, car alors il eût été bien plus simple de faire une scène en public; il avait d'autres raisons. Pendant tout le temps que j'ai été auprès

de lui, j'ai vu qu'il n'aimait pas les têtes-à-têtes ; quand il attendait quelqu'un, il me disait d'avance : *Bourrienne, vous resterez* ; et quand on annonçait une personne qu'il n'attendait pas, comme un ministre ou un général, au mouvement que je faisais pour me retirer, il me disait à demi-voix : *Restez donc*. Or ce n'était certainement pas pour que ce qu'il disait courût le monde qu'il me retenait ainsi auprès de lui, car il n'était pas plus dans mon caractère que dans mes devoirs de colporter ses paroles ; si j'avais voulu le faire, je n'en aurais pas eu le temps : on peut d'ailleurs présumer que le petit nombre de personnes admises en tiers dans ses confidences n'ignoraient pas les inconvéniens attachés à des indiscretions sous un gouvernement qui savait tout. Dans tous les cas, Bonaparte aurait donc manqué son but en comptant sur les révélations d'un tiers, si, comme on le lui fait dire, c'eût été *le seul* qu'il se fût proposé.

Bonaparte avait pour les hommes sanguinaires de la révolution, et surtout pour les régicides, la plus profonde aversion. Il portait comme un fardeau pénible l'obligation de dissimuler avec eux ; mais quand il me parlait de ces hommes de sang, de ceux qu'il appelait lui-même *les assas-*

sins de Louis XVI, c'était avec horreur, et il gémissait sur la nécessité où il était de les employer et de se contraindre au point de les ménager. Combien de fois n'a-t-il pas dit à Cambacérès, en lui pinçant légèrement l'oreille, pour adoucir par cette familiarité habituelle l'amertume du propos : « *Mon pauvre Cambacérès, je n'y peux rien, mais votre affaire est claire; si jamais les Bourbons reviennent, vous serez pendu.* Un sourire forcé contractait alors la figure plombée de Cambacérès d'une manière qu'il serait aussi difficile que désagréable de peindre. Ce sourire était habituellement la seule réponse du second consul, qui pourtant répondit, une seule fois, en ma présence : « *Allons, laissez donc là vos mauvaises plaisanteries!* » Si jamais le terme vulgaire *rive jaune* a pu s'appliquer à quelqu'un, c'est sans doute à Cambacérès.

Bonaparte avait des habitudes et des goûts singuliers. Chaque fois qu'il éprouvait des contrariétés, ou qu'une pensée désagréable le préoccupait, il fredonnait quelque chose qui était bien loin de ressembler à un air, tant il avait la voix fausse, comme je l'ai déjà dit. Il s'asseyait devant sa table de travail, et se penchait alors tellement en arrière, que maintes fois j'ai dû lui dire de

prendre garde de tomber à la renverse. Dans cette position, il s'en prenait au bras droit de son fauteuil, de sa mauvaise humeur, et le mutilait avec son canif, qui n'était pour lui d'aucune autre utilité. J'avais grand soin de tenir toujours à sa disposition de très bonnes plumes; car, chargé de déchiffrer son écriture, j'étais plus intéressé que qu'il que ce fût à ce qu'il écrivît le moins mal possible.

Le son des cloches produisait sur Bonaparte un effet singulier, que je n'ai jamais pu m'expliquer : il l'entendait avec délices. Lorsque nous étions à la Malmaison et que nous nous promenions dans l'allée qui conduit à la plaine de Ruel, combien de fois le son de la cloche de ce village n'a-t-il pas interrompu nos conversations les plus sérieuses. Il s'arrêtait pour que le mouvement de nos pas ne lui fit rien perdre d'un retentissement qui le charmait. Il se fâchait presque contre moi de ce que je n'éprouvais pas les mêmes impressions que lui; l'action produite sur ses sens était si forte qu'il avait la voix émue quand il me disait alors : « *Cela me rappelle les premières années que j'ai passées à Brienne. J'étais heureux alors!* » Puis la cloche se taisait, et il reprenait le cours de ses rêveries gigantesques, s'élançait dans l'a-

venir, posait une couronne sur sa tête et détrônait des rois.

Nullle part, si ce n'est sur un champ de bataille, je n'ai vu Bonaparte plus satisfait que dans ses jardins de la Malmaison ¹. Dans les premiers jours du consulat nous y allions tous les samedi soir et nous y passions la journée du dimanche et quelquefois celle du lundi. Bonaparte y négligeait UN PEU le travail pour la promenade et pour surveiller lui-même les embellissemens qu'il faisait exécuter. Dans les commencemens, il visita quelquefois les environs ; mais les rapports de la police l'arrachèrent à sa sécurité naturelle, en lui faisant craindre des partisans royalistes embusqués pour l'enlever.

¹ Un jour Bonaparte s'y promenait avec madame de Clermont-Tonnerre, aujourd'hui madame de Talaru, dont la conversation charmante lui plaisait infiniment. Tout à coup il l'interrompt brusquement, et lui dit : « *Madame de Clermont-Tonnerre, qu'est-ce que vous pensez de moi ?* » L'allocution imprévue rendait la réponse délicate et difficile. « *Mais, général, lui dit-elle après un court moment d'hésitation, je pense que vous ressemblez à un architecte habile qui ne veut laisser voir le monument qu'il érige que quand il sera entièrement construit. Vous bâtissez derrière un échafaudage que vous ferez tomber quand vous aurez fini.* — *Oui madame, c'est bien cela, lui dit Bonaparte avec une incroyable vivacité, vous avez raison!... Je ne vis jamais que dans deux ans!* »

Pendant les quatre ou cinq premiers jours que Bonaparta passa à la Malmaison, il s'amusa, après son déjeuner, à calculer le revenu de cette terre. Il n'oubliait ni le soin du parc, ni les légumes du potager. Il trouvait dans ses comptes 8,000 francs de revenu. « *Cela n'est pas mal, me disait-il; mais, pour l'habiter, il faudrait avoir 30,000 livres de rente.* » Je riais beaucoup de le voir sérieusement appliqué à ce travail. Ces goûts modestes ne durèrent pas long-temps.

Un de ses grands plaisirs à la campagne était de voir une femme d'une taille élevée et élancée, vêtue d'une robe blanche, se promener à l'ombre d'une allée touffue. Il ne pouvait pas souffrir les robes de couleur, et surtout les robes d'une couleur foncée, et les femmes trop grasses lui déplaisaient souverainement. Les femmes enceintes lui faisaient éprouver une répugnance invincible, et il était bien rare qu'il en invitât à ses fêtes ou à ses dîners. Il avait tout ce qu'il fallait pour être ce que l'on appelle dans le monde un homme aimable, excepté la volonté de l'être. Il imposait trop pour attirer, et, quand on ne le connaissait pas bien, on éprouvait en sa présence un sentiment de crainte involontaire. Dans ce salon, dont l'excellente Joséphine faisait les lion-

neurs avec tant de grace et d'affabilité, tout respirait la franchise, la gâité, en l'absence du maître; tout changeait à son arrivée, et les yeux se portaient sur sa figure afin d'y lire la disposition de son esprit: s'il allait être silencieux ou causeur, gai ou taciturne.

Souvent il parlait beaucoup, quelquefois même un peu trop; mais il racontait d'une manière on ne peut plus agréable et véritablement entraînant. Sa conversation roulait rarement sur des objets gais ou plaisans, jamais sur des choses futiles. Il aimait tant à discuter, que dans la chaleur de la discussion il était facile de lui faire dire les secrets qu'il cachait le plus soigneusement. Quelquefois il s'amusait, dans un petit cercle, à raconter des historiettes de pressentimens et de revenans. C'était toujours le soir, quand le jour tombait. Il préparait son auditoire par quelque sentence solennelle. Une fois, par exemple, il commença par dire d'un ton grave : *Lorsque la mort frappe au loin une personne qui nous est chère, un pressentiment annonce presque toujours l'événement, et celui que la mort frappe nous apparaît au moment de sa perte.* Après cela, il nous raconta l'anecdote que voici : Un grand personnage de la cour de Louis XIV était dans la

galerie de Versailles au moment où ce monarque lisait à ses courtisans le bulletin de la bataille de Friedlingen , gagnée par Villars , en Allemagne. Tout à coup le courtisan voit à l'extrémité de la galerie l'ombre de son fils , qui servait sous Villars ; il s'écrie : « Mon fils n'est plus ! » Un instant après , le roi le nomma parmi les morts.

Toutes les narrations de Bonaparte étaient pleines de charme et d'originalité. C'est surtout en voyage qu'il était grand causeur. Dans la chaleur de sa conversation , toujours séduisante , toujours remplie d'aperçus nouveaux et d'idées élevées , il lui échappait quelquefois des indiscretions involontaires sur ses vues à venir , ou tout au moins des choses qui pouvaient mettre sur la voie de ce qu'il voulait encore cacher. Je me permettais de le prévenir de cet abandon , et il ne prenait pas mal mes observations , et convenait de son tort , en disant pourtant qu'il ne croyait pas avoir été aussi loin. Il ne se dissimulait pas cette sorte de légèreté dont il est convenu franchement à Sainte-Hélène.

Quand il était de bonne humeur , ses petites caresses ordinaires consistaient en de petits soufflets avec l'index et le second doigt , ou à pincer légèrement le bout de l'oreille. Dans ses conver-

sations les plus amicales avec ceux qu'il admettait tout-à-fait dans son intimité, il avait accoutumé de dire : *Vous êtes un niais, un nigaud, une bête, un badaud, un sot, un imbécille.* Ces six mots lui servaient à varier son répertoire d'amitiés, mais jamais il ne les employait sérieusement, et le ton dont il les prononçait en rendait la signification toute bienveillante.

Bonaparte ne croyait ni à la médecine ni à l'efficacité des remèdes ordonnés par les médecins. Il en parlait comme d'un art tout-à-fait conjectural, et son opinion à cet égard était fixe et inébranlable. Il avait une raison forte qui n'admettait que les vérités démontrées.

Il avait peu de mémoire pour les noms propres, les mots et les dates; mais il en avait une prodigieuse pour les faits et les localités. Je me rappelle qu'en allant de Paris à Toulon, il me fit remarquer dix endroits propres à livrer de grandes batailles, et il ne les a jamais oubliés, car, alors, c'était un souvenir des premiers voyages de sa jeunesse, et il me décrivait l'assiette du terrain, me désignait les positions qu'il aurait occupées, avant même que nous fussions sur les lieux.

Bonaparte, insensible aux charmes de l'harmonie poétique, n'avait pas même assez d'oreille

pour sentir la mesure des vers , et il n'en pouvait pas réciter un sans en altérer le mètre ; mais les grandes pensées le charmaient ; il idolâtrait Corneille , et cela au point qu'un jour , après une représentation de *Cinna* , il me dit : *Si un homme comme Corneille vivait de mon temps , j'en ferais mon premier ministre ; ce ne sont pas ses vers que j'admire le plus , c'est son grand sens , sa grande connaissance du cœur humain , c'est la profondeur de sa politique.* Il a dit à Sainte-Hélène qu'il aurait fait Corneille prince ; je le crois , mais à l'époque où il me parla de Corneille , comme on vient de le voir , il ne pensait pas encore à faire des princes et des rois.

La politesse avec les femmes n'entraît pas dans le caractère habituel de Bonaparte ; il avait rarement quelque chose d'agréable à leur dire ; souvent même il leur faisait de mauvais complimens , ou leur disait les choses les plus étranges ; tantôt c'était : *Ah , mon Dieu , comme vous avez les bras rouges !* Tantôt : *Oh , la vilaine coiffure !* Qui vous a fagoté les cheveux comme cela ? Tantôt encore : *Vous avez là une robe bien sale ! . . . Est-ce que vous ne changez jamais de robe ?* Je vous ai déjà vu celle-là vingt fois ¹. Pour cela il était sans pitié ,

¹ Bonaparte étant empereur , dit un jour à la charmante

et aimait en général à faire dépenser de l'argent. Il s'occupait souvent de la toilette de sa femme, et elle avait un goût si exquis, que cela a pu le rendre difficile sur le costume des autres dames. Alors c'était surtout de l'élégance qu'il voulait; plus tard, ce fut le luxe et l'éclat; mais toujours de la décence. Il se plaignit plusieurs fois au commencement du consulat de la mode des robes décolletées.

Bonaparte n'aimait pas le jeu, et c'était fort heureux pour les personnes invitées à ses cercles, car lorsqu'il était à une table de jeu, comme il se croyait quelquefois obligé de le faire, rien n'était plus ennuyeux que le salon, soit du Luxembourg, soit des Tuileries. Lorsque au contraire il se promenait au milieu des nombreuses personnes réunies chez lui, chacun était content, parce qu'il adressait la parole à beaucoup de monde, mais c'était toujours avec les savans

duchesse de Chevreuse, au cercle des Tuileries: *Ah! ah! c'est singulier; comme vous avez les cheveux roux!* — *Cela est possible, sire*, lui répondit madame de Chevreuse, *mais c'est la première fois qu'un homme me le dit.* Madame de Chevreuse, qui avait au contraire les cheveux du plus beau blond, fut peu de temps après exilée à Tours, pour avoir refusé de faire le service de dame d'honneur auprès de la reine d'Espagne.

qu'il cherchait à s'entretenir, surtout avec ceux qui l'avaient accompagné en Égypte, tels que Monge et Berthollet. Il causait aussi très volontiers avec Chaptal et Lacépède, et avec Lemercier, l'auteur d'Agamemnon. Au reste c'était moins dans un salon qu'à la tête de ses troupes qu'il fallait voir Bonaparte pour s'en faire une haute idée, et apprécier tout ce qu'il y avait de valeur en lui. L'uniforme lui allait beaucoup mieux que les plus beaux costumes civils; ses premiers essais d'habits habillés ne furent pas heureux. On m'a dit que la première fois qu'il en mit un, il avait conservé avec une cravate noire, ce qui faisait une singulière disparate; comme on lui en fit l'observation : *Tant mieux*, répondit-il, *cela me laisse toujours l'air un peu militaire, et il n'y a pas de mal*. Au surplus, je n'ai ni vu la cravate noire, ni entendu les paroles.

Le premier consul payait assez bien ses dépenses particulières, mais il n'aimait pas à faire payer le prix des fournitures publiques, résultant des marchés passés avec les ministres pour les différens services de l'état. Pour ces sortes de paiemens, il en reculait le moment autant qu'il le pouvait par toutes sortes de chicanes et de difficultés, et avait recours aux plus mau-

vaises raisons. C'est de là que vint l'immense arriéré dans les dépenses, et la nécessité d'un comité de liquidation. C'était pour lui une idée fixe, un principe invariable que qui dit fournisseur dit fripon. Tout ce qu'il ne leur payait pas, il le regardait comme une juste restitution qu'il se faisait à lui-même, et les sommes rayées de leurs mémoires lui semblaient soustraites au vol. Moins un ministre payait sur son budget, plus Bonaparte le voyait favorablement, et ces ruineuses économies peuvent seules expliquer le crédit dont jouit si long-temps Decrès aux dépens de la marine française.

Bonaparte n'avait sur la religion que des idées vagues. « Ma raison, me disait-il un jour, me tient dans l'incrédulité de beaucoup de choses ; mais les impressions de mon enfance et les inspirations de ma première jeunesse, me rejettent dans l'incertitude. » J'ai dit quel effet produisait sur lui le son des cloches, et c'est un fait dont j'ai été plus de vingt fois témoin. Il aimait beaucoup à parler de religion. Je l'ai vu très souvent, à Passériano, en Égypte, à bord de l'*Orient* et de la *Muiron*, prendre une part très active à des conversations animées sur cette matière. Il cédaient volontiers sur tout ce qu'on lui prou-

vait, et sur ce qui lui paraissait venir des hommes et du temps; mais il ne voulait pas entendre parler de matérialisme. Je me rapelle qu'une nuit étant sur le pont par un temps magnifique, entouré de quelques personnes qui discutaient en faveur de ce dogme affligeant, Bonaparte, élevant sa main vers le ciel et montrant les astres, leur dit : « *Vous avez beau dire, messieurs; qui a fait tout cela?* La perpétuité d'un nom dans la mémoire des hommes était pour lui l'immortalité de l'ame. Il avait pour les religions une tolérance entière, et ne concevait pas que l'on pût persécuter pour des croyances religieuses ¹.

Parmi les habitudes singulières de Bonaparte, je dois citer celle qu'il avait de s'asseoir à moitié sur toutes les tables qu'il trouvait à sa portée. Il s'asseyait ainsi sur la mienne, appuyait son bras gauche sur mon épaule droite, balançait sa jambe gauche qui ne posait pas à terre, et me dictait en

¹ Ce fut par politique que Bonaparte rétablit le culte en France. Il crut avoir besoin de ce puissant secours pour l'affermissement de son pouvoir; mais il ne voulut jamais entendre parler de gêner les autres cultes. Il voulait sans doute exercer une grande influence sur les hommes, mais seulement par des choses positives et temporelles, et non à l'aide d'opinions.

remuant la table, ce qui me gênait beaucoup pour écrire.

Bonaparte avait beaucoup de répugnance à revenir sur une décision arrêtée alors même qu'elle était reconnue injuste. Dans les petites choses comme dans les grandes, rien ne pouvait le déterminer à faire un pas rétrograde; pour lui, reculer c'était se perdre. Je vis un exemple de sa tenacité dans une occasion que l'on n'a point oubliée; ce fut dans l'affaire du général Latour-Foissac¹. Le premier consul parut touché du tort qu'il avait eu envers lui; mais il voulut laisser du temps avant de le réparer. Son cœur était en contradiction avec sa conduite, il en était affecté; mais son bon mouvement se tut devant ce qu'il regardait comme une exigence de sa politique. Jamais Bonaparte n'a dit : *J'ai eu tort*; son mot favori était : *Je commence d'abord par croire le mal*.

Cependant, et malgré cette maxime, plus digne d'un philosophe chagrin que du chef d'un gouvernement, Bonaparte n'était ni haineux, ni vindicatif. Il n'était point sanguinaire par caractère.

¹ On verra dans la suite ce qui est arrivé au général Latour-Foissac.

Je ne pourrais , sans doute , le justifier sur tous les reproches que lui ont attirés l'impérieuse loi de la guerre et de cruelles nécessités ; mais ce que je puis dire , c'est que l'on a été souvent bien injuste envers lui. Des foux furieux ont pu seuls lui donner les noms de Néron et de Caligula ; rien en lui n'a mérité de pareilles flétrissures. Je crois avoir reconnu ses torts réels avec assez de sincérité pour en être cru sur parole ; eh bien , je puis assurer que Bonaparte , hors du champ de sa politique , était sensible , bon , accessible à la pitié ; il aimait beaucoup les enfans , et rarement un homme méchant a du penchant pour l'enfance ; dans l'habitude de la vie privée il avait , oui , le mot n'est pas trop fort , il avait de la bonhomie et beaucoup d'indulgence pour la faiblesse humaine qu'il connaissait et qu'il savait apprécier. L'opinion contraire est trop enracinée dans quelques esprits , pour que j'ose me flatter de la détruire tout-à-fait ; j'aurai , je le crains , des contradicteurs , mais je m'adresse aux hommes qui cherchent la vérité : j'ai vécu dans la confiance la plus intime avec Bonaparte jusqu'à l'âge de trente-quatre ans , je n'avance rien légèrement. Dans tous les cas , ne faudrait-il pas faire la part du temps , et des circonstances qui exer-

cent tant d'influence sur les hommes ; et ne doit-on pas distinguer les uns d'avec les autres, l'écolier, le général en chef, le consul, l'empereur, si l'on veut porter un jugement impartial ?



CHAPITRE XIV.

Dédale de lois. — Articles commodes. — La fête du 21 janvier supprimée. — Visites de Bonaparte. — M. Daubenton. — Maisons d'arrêt. — Sortie contre le directoire. — Le temple. — Louis XVI et Sidney-Smith. — Mon approbation. — Dilapidations et vénalité. — Emprunt usuraire. — Budget modeste. — Le consul et le membre de l'institut. — Mon cher collègue. — Haine de l'égalité. — L'image de la république. — Missions de Duroc. — Le roi de Prusse. — Alexandre. — Franchise et finesse. — Le général Latour-Foissac. — Reddition de Mantoue. — Colère de Bonaparte. — Décret arbitraire. — Opiniâtreté de Bonaparte. — Troupe de comédiens pour l'Égypte. — Le ministre de l'intérieur et le semainier des Français. — Singulière opinion sur la propriété littéraire. — *Misanthropie et repentir*. — Le jeune Werther.

Il n'entre pas dans le plan que je me suis tracé de m'occuper beaucoup des lois, décrets, arrêtés et sénatus-consultes que le premier consul a rendus, ou fait rendre, pendant la durée de son pouvoir. Que sont-ils devenus et que deviendront-ils pour la plupart, à l'exception du Code

civil, monument de sagesse et d'amour de l'ordre? Le nombre des rêveries législatives, émanées des différentes législatures qui ont tour à tour pesé sur la France, est immense. C'est un dédale offert à la chicane pour y faire égarer la raison et le bon droit, et ils seraient depuis longtemps ensevelis dans un profond oubli, si parfois on n'eût trouvé commode d'en exhumer quelques petits articles à l'aide desquels on a pu commettre légalement de bonnes injustices. Cependant je dois rappeler, non pas toutes les premières décisions des consuls, mais seulement l'heureux effet qu'elles produisirent à Paris, et bientôt dans toute la France. Il faut avoir vu ce qu'était la société sous la terreur, pour apprécier la joie que causèrent, à tous les honnêtes gens, les premiers pas du gouvernement consulaire vers la restauration de l'ordre social. Le directoire, plus lâche et non moins pervers que la convention, avait conservé au nombre des fêtes de la république l'horrible fête du 21 janvier. Une des premières pensées de Bonaparte, arrivé au pouvoir, fut de l'abolir; et, tel était encore l'épouvantable ascendant des auteurs du crime, qu'il fut obligé de prendre un biais, afin de les ménager. Lui et ses deux collègues, qui étaient encore

Sieyes et Roger-Ducos, apposèrent, le 5 nivose, leur signature au bas d'un arrêté portant qu'à l'avenir, les seules fêtes que célébrerait la république, seraient celles du 1^{er} vendémiaire et du 14 juillet, voulant ainsi consacrer provisoirement le souvenir de la fondation de la république et de la fondation de la liberté.

Tout était calcul chez Bonaparte; produire de l'effet, sa plus douce fantaisie; aussi manqua-t-il rarement de faire de ces choses et de lancer de ces mots qui éblouissent la multitude. Pendant qu'il était au Luxembourg, il allait quelquefois, accompagné de ses aides-de-camp et quelquefois d'un ministre, faire des visites d'apparat. Je ne l'accompagnais pas dans ces excursions officielles, et l'on verra, quand nous serons aux Tuileries, quel fut là le but de nos mystérieuses sorties du matin; mais souvent, ou, pour mieux dire, presque toujours, soit en revenant, soit après le dîner, ou le soir, il me racontait ce qu'il avait fait et ce qu'il avait dit. Ainsi, par exemple, il se félicitait beaucoup d'avoir fait une visite au jardin des plantes à Daubenton, et se vantait avec complaisance de la manière distinguée dont il avait traité le contemporain de Buffon (1).

¹ Daubenton avait été nommé sénateur. Il mourut peu de

Dès le 24 brumaire il était allé visiter les maisons d'arrêt, et comme à cette époque il arrivait inopinément, sans que l'on pût s'attendre à sa visite, les administrateurs des divers établissemens n'avaient pas le temps d'en faire la toilette, et il voyait les choses telles qu'elles étaient réellement. J'étais dans son cabinet quand il revint de sa visite aux maisons d'arrêt, car en son absence j'étais surchargé de travail; en entrant il s'écria : « Quels animaux que ces directeurs ! à quel état « ces gens-là ont réduit les établissemens pu- « blics ! mais, patience, je mettrai ordre à tout « cela. Les prisons sont mal tenues, insalubres ; « les détenus sont trop mal nourris ; je les ai « questionnés, j'ai questionné les geôliers, car « avec les chefs on ne sait rien ; ils vantent tou- « jours leur marchandise. Quand j'ai été au Tem- « ple, je n'ai pu me défendre d'un souvenir pour « ce malheureux Louis XVI ; c'était un brave « homme ; mais trop bon, trop doux ; cela ne « savait pas manier des hommes. Et Sidney- « Smith !... je me suis fait montrer sa chambre. « Si les imbécilles ne l'avaient pas laissé sauver, « j'aurais pris Saint-Jean-d'Acre ! Il y a trop de jours après la visite du premier consul, qui regrettait sincèrement les célébrités antérieures à la révolution.

« souvenirs dans cette prison-là; je la ferai abat-
« tre un jour. Savez-vous ce que j'ai fait au Tem-
« ple? Je me suis fait présenter les écrous; il y
« avait des otages, je les ai délivrés. Je leur ai
« dit : Une loi injuste vous a privés de la liberté,
« mon premier devoir est de vous la rendre.
« N'est-ce pas, Bourrienne, que j'ai bien fait. »
Comme je n'avais pas moins de haine que Bona-
parte pour les lois révolutionnaires, je le félicitais
sincèrement quand il agissait ainsi, et il était très
sensible à mon approbation; car, je puis le dire
en toute vérité, ce n'est pas moi qui l'ai habitué
à entendre dire : *tout est bien*. Il est vrai que,
connaissant son caractère, j'évitais de le heurter
de front; mais, quand je me taisais, il savait très
bien traduire mon silence; j'aurais été plus long-
temps en faveur si je l'avais flatté.

Il n'y a pas d'exagération à dire que Bona-
parte entraînait en fureur toutes les fois, et cela lui
arrivait souvent, qu'il me parlait des directeurs
qu'il avait renvoyés; leur incapacité le révoltait
et même l'étonnait. *Quelles gens! quel gouverne-
ment! quelle administration!* s'écriait-il fréquem-
ment quand il prenait connaissance des moyens
de gouvernement du directoire. « Concevez-vous
« Bourrienne, ajoutait-il, quelque chose de plus

« pitoyable que leur système de finances ? Nous
 « n'en pouvons douter; les premiers agens de
 « l'autorité se livraient journellement à des dilata-
 « tions frauduleuses. Quelle vénalité! quel
 « désordre! quel gaspillage! tout était à l'encan :
 « places, fournitures, vivres, habillemens, effets
 « militaires, ils vendaient tout! n'ont-ils pas
 « dévoré d'avance 75 millions ? Et toutes ces
 « fortunes scandaleuses, toutes ces malversa-
 « tions ¹ ! et il n'y aurait pas de moyen de
 « leur faire rendre gorge! nous verrons. »

Dans ces premiers momens de pénurie, il fallait se procurer de l'argent, car les fonds de M. Collot n'avaient pas duré long-temps ². On emprunta 12 millions aux divers banquiers de Paris, qui, je crois me le rappeler, reçurent en paiement des bons des receveurs-généraux dont l'escompte s'élevait alors à 33 pour cent. Les premiers appointemens ne furent pas, d'ailleurs, très considérables et ne ressemblèrent pas aux gros traitemens de l'empire; on en peut juger par le tableau suivant du modeste budget du gouvernement consulaire pour l'an VIII.

¹ Le désordre était porté à un point tel, que la Malmaison avait été acquise par la *protection* de Barras et le *mouvement* des affaires du temps.

² Voir à la fin du volume la note de l'éditeur.

Corps-législatif.	2,400,000 fr.
Tribunat	1,312,000
Archives.	75,000
Les trois consuls, y compris 750,000 fr. de dépenses secrètes..	1,800,000
Conseil-d'état.	675,000
Secrétaires des conseils et des conseillers-d'état.	112,500
Les six ministres.	360,000
Le ministre des relations exté- rieures.	90,000
Total.	<u>6,854,500 fr.</u>

Le traitement de Bonaparte était fixé à cinq cent mille francs. Il y a loin de là aux trois cent millions en or enfouis, en 1811, dans les caves des Tuileries.

En parlant de la nomination de Bonaparte à l'Institut et de l'affectation avec laquelle il prit le titre de membre de ce corps savant, même avant celui de général en chef, en tête de ses proclamations, j'ai oublié de dire ce qu'il en pensait réellement. La vérité est que, jeune, ambitieux, couvert de gloire, il reçut avec plaisir le titre qui lui fut offert; c'était pour le public. Mais, en particulier, combien de fois n'avons-nous pas

ri de bon cœur en pesant la valeur de ses titres scientifiques ? Bonaparte savait un peu de mathématiques, beaucoup d'histoire, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il possédait un immense talent militaire, mais avec tout cela il n'était bon à rien à l'Institut, à moins qu'il eût eu à faire un cours de stratégie ancienne et moderne.

Dès son retour d'Égypte, il commença à être fatigué d'un titre qui lui donnait trop de *collègues*, et il détestait les *collègues*. « Ne trouvez-vous pas, « me dit-il un jour, qu'il y a quelque chose de « trivial, d'ignoble dans ces mots : *J'ai l'honneur* « *d'être, mon cher collègue* ; cela m'ennuie ». En général tous les termes qui ramenaient vers l'égalité lui déplaisaient souverainement. On a vu quel gré il me sut de ne l'avoir pas tutoyé en le rejoignant à Léoben, et ce qu'il advint à M. de Cominges pour n'avoir pas eu à Bâle la même réserve que moi.

L'image de la république assise et tenant une pique à la main, que l'on voyait sur les têtes de lettres, au commencement du consulat, ne tarda pas à être foulée aux pieds, heureux encore, s'il n'eût ainsi traité la liberté qu'en effigie ! Le titre de premier consul fit dédaigner celui de membre de l'Institut. Bonaparte n'avait déjà plus la moin-

dre prédilection pour ce corps savant, dont il se méfia si fort par la suite. C'était *un corps*, une *réunion autorisée*; il n'en fallut pas davantage pour donner de l'ombrage à Bonaparte, et Napoléon ne prit plus la peine de dissimuler combien il détestait tout ce qui avait le droit de s'assembler et de délibérer.

Pendant que nous étions au Luxembourg, Bonaparte donna une mission spéciale à Duroc qu'il envoya auprès du roi de Prusse. C'était, je crois, dans les premiers jours de 1800. Il avait donné la préférence à Duroc, parce que c'était un homme bien élevé, ayant de bonnes manières, s'exprimant avec réserve mais avec grace, qualités bien rares à cette époque. Duroc ne nous avait jamais quittés, en Italie, en Égypte, sur *la Muiron*, et le tact consulaire fit deviner que le roi de Prusse serait bien aise d'entendre, sur les campagnes de Bonaparte, et surtout sur le siège de Saint-Jean-d'Acre et les scènes des mois de mars et de mai, à Jaffa, un témoin de tous ces événemens; il fallait en même temps au premier consul que ce témoin, en donnant les détails les plus circonstanciés, ne parlât que de ce qui devait passer pour être la vérité. Bonaparte ne s'était pas trompé, car Duroc me dit à

son retour que presque toute sa conversation avec Guillaume avait roulé sur Saint-Jean-d'Acre et Jaffa. Il resta près de deux heures avec le roi qui, le lendemain de cette entrevue, le fit inviter à dîner avec lui. Quand la première nouvelle en arriva au Luxembourg, je vis le chef de la république extrêmement satisfait de voir un de ses aides-de-camp assis à la table d'un roi, auquel il devait, quelques années après, faire faire antichambre à Tilsitt.

Duroc ne dit pas un mot de politique au roi de Prusse, ce qui fut alors fort heureux, car à l'âge qu'avait Duroc, et d'après la vie qu'il avait menée, étant toujours dans les camps, il aurait été difficile qu'il pût répondre sans se compromettre. Un peu plus tard, c'est-à-dire après la mort de Paul I^{er}, ce fut encore Duroc que le premier consul choisit pour aller complimenter Alexandre sur son heureux avènement au trône de son père. Le but de Bonaparte était de faire connaître dans les cours par des missions de confiance un jeune homme qu'il favorisait beaucoup, et aussi de le mettre par là plus en évidence en France. Duroc eut encore une troisième mission à Berlin lorsque la guerre eut éclaté avec l'Autriche. Il m'écrivait fort souvent,

et ses lettres me prouvèrent qu'il s'était bien formé en peu de temps. A la franchise, à la loyauté habituelle de son caractère, il avait joint la finesse, pour ne pas dire l'astuce d'un diplomate consommé. Mais, en voilà assez sur Duroc, car il n'est pas encore temps de dire pourquoi il ne devint pas le gendre de madame Bonaparte.

Voici un autre souvenir des premiers temps du consulat, propre à faire connaître l'inflexibilité de Bonaparte, quand il avait pris une décision. Au printemps de l'année 1799, lorsque nous étions encore en Égypte, le directoire avait donné au général Latour-Foissac, officier d'une haute distinction, le commandement de Mantoue, de cette ville dont la prise avait si puissamment contribué à la gloire du vainqueur de l'Italie. Peu après la nomination du général Latour à ce poste important, les Autrichiens firent le siège de Mantoue; on savait que cette place était approvisionnée pour long-temps en vivres et en munitions de guerre; et cependant dès le mois de juillet elle se rendit aux Autrichiens. L'acte de capitulation contenait une disposition singulière; il y était dit: « Le général
« Latour-Foissac et son état-major seront conduits
« prisonniers en Autriche; la garnison sera libre

« de retourner en France. » Cette distinction entre le général et les troupes confiées à son commandement, et en même temps la promptitude de la reddition de Mantoue étaient de nature, il faut l'avouer, à faire concevoir des soupçons sur la conduite du général. En effet, lorsque Bernadotte eut été appelé au ministère de la guerre, il avait ordonné qu'un conseil de guerre jugeât celui que l'on accusait d'avoir livré Mantoue sans une assez longue résistance. Revenu de sa captivité, Latour-Foissac publia un Mémoire justificatif dans lequel il démontra l'impossibilité d'une plus longue défense, étant privé de plusieurs objets de première nécessité.

Les choses en étaient là lors de l'avènement de Bonaparte au pouvoir consulaire. La perte de Mantoue qui lui avait coûté tant de sacrifices lui causa un chagrin si violent, qu'il ne trouvait pas de termes pour exprimer son ressentiment, toutes les fois qu'il parlait de cette affaire. Dans la chaleur de son indignation, il rompit l'examen commencé et rendit contre Latour-Foissac un décret accablant, sans que sa culpabilité eût été démontrée. Cette affaire fit beaucoup de bruit et mécontenta un grand nombre d'officiers généraux qui, par cette décision arbitraire, se voyaient

menacés d'être enlevés à leurs juges naturels, s'ils avaient le malheur de déplaire au premier consul. Je sais que, pour moi, le décret dont il frappa Latour-Foissac fut un de ceux que je lui vis rendre avec plus de douleur; il m'effrayait pour l'avenir. Quelques jours après j'essayai de faire revenir Bonaparte sur la décision trop sévère qu'il avait prise, je lui rappelai tout ce qu'on lui avait dit en faveur de Latour-Foissac; je tâchai de lui faire sentir combien il serait plus juste de le laisser juger. « Dans un pays, lui dis-je, « où l'honneur est en première ligne comme en « France, il est impossible, si Foissac est cou- « pable, qu'il échappe à une condamnation. — « Bourrienne, vous avez peut-être raison, mais le « décret est rendu, le coup est frappé. Je me suis « expliqué de la même manière devant tout le « monde. Je ne puis pas revenir si vite sur mes « pas. Reculer c'est se perdre. Je ne veux pas « avoir eu tort; plus tard je verrai, le temps « amènera l'indulgence et le pardon. Ce serait trop « précocé à présent. » Telle fut, mot pour mot, la réponse de Bonaparte. Si l'on veut la comparer à ce qu'il dit à Sainte-Hélène sur la même affaire, on verra que sa pensée resta toujours à peu près la même, mais que seulement il l'exprima plus

tard avec le calme que donnent le temps et de grands malheurs, et non plus avec la brusque vivacité de 1800 ¹.

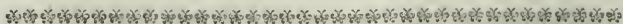
Bonaparte aimait beaucoup les contrastes; ainsi, par exemple, je me rappelle que dans le temps même qu'il agissait avec tant de sévérité contre le général Latour-Foissac, il ne dédaignait pas de s'occuper quelquefois d'une troupe de comédiens qu'il voulait faire envoyer en Égypte, ou que plutôt il voulait avoir l'air d'y faire envoyer, parce que l'annonce d'un tel projet était de nature à faire croire à l'état prospère de notre colonie orientale. Les consuls chargèrent gravement le ministre de l'intérieur de l'exécution de ce grand projet, lequel ministre à son tour délégua ses pouvoirs au comédien Florence, semainier perpétuel de la Comédie-Française. Les consuls, dans leurs instructions au ministre, disaient qu'il

¹ On lit dans le *Mémorial* : « C'était un acte illégal, tyrannique, sans doute, mais ici c'était un mal nécessaire ; c'était « la faute des lois. Il était cent fois, mille fois coupable, et « pourtant il était douteux que nous l'eussions fait condam- « ner; nous le frappâmes donc avec l'arme de l'honneur et de « l'opinion ; mais, je le répète, c'était un acte tyrannique, un « de ces coups de boutoir nécessaires parfois au milieu des « grandes nations et dans les grandes circonstances. »

serait bon que dans la troupe il y eût aussi quelques danseuses, ce qui coïncide parfaitement avec la note écrite de la main de Bonaparte quand il désigna les choses qu'il jugeait nécessaires pour l'expédition d'Égypte. Ce n'est pas, à coup sûr, que le premier consul ajoutât la moindre importance à ces puérités, mais il les accueillait volontiers quand il y voyait un moyen d'arriver à son but.

Le premier consul avait de singulières idées sur la propriété littéraire, et pour les faire connaître il me suffira de rappeler un fait qui m'est tout personnel. Quand il apprit que l'on jouait à l'Odéon, *Misanthropie et Repentir*, il me dit : « Bourrienne, on vous a volé.—Moi, général, et comment cela? — On vous a volé, vous dis-je, « on joue votre pièce; il faut réclamer! » Ici, une courte explication est indispensable pour qu'il soit possible de comprendre ce petit dialogue. Pendant mon séjour à Varsovie, je m'étais amusé à traduire le fameux drame de Kotzebue; en Italie, je lui avais prêté ma traduction qu'il lut, je puis le dire, avec un grand plaisir, car il aimait beaucoup cette pièce. Il alla la voir représenter plusieurs fois, et chaque fois qu'il revenait du spectacle, c'était de sa part de nouvelles insis-

tances pour me faire réclamer en faveur de ce qu'il appelait ma propriété. J'avais beau lui représenter que les ouvrages étrangers appartenait à tous ceux qui pouvaient les traduire, il n'en voulait pas démordre. Je fus obligé de lui faire observer que mes occupations auprès de lui ne me permettaient pas de me jeter dans des procès littéraires. Il m'engagea alors à traduire *Werther'sleiden, les peines du jeune Werther*. Je lui dis que la traduction, quoique médiocre, à commencer par le titre, en était déjà faite, et que je n'aurais pas la possibilité de donner à ce travail le temps que l'ouvrage méritait. Je lui en lus seulement une lettre que j'avais traduite et dont il parut fort content, et tout en resta là.



CHAPITRE XV.

Consulat-préparatoire — Deux hommes en un. — Apparence et réalité. — Vertus désintéressées de Sieyes. — Le premier consul et les journaux. — Sabres d'honneur. — Le premier consul et son *camarade*. — Lettre à un soldat. — Un pas vers la monarchie. — Le buste de Brutus. — Modestie calculée. — Explication des statues. — Tentatives inutiles. — Proclamation. — Sections du conseil-d'état. — Les habits de velours. — Un mot à changer. — Costume de prédilection. — Les grandes et les petites mascarades. — Autrefois. — Le latin de Bonaparte. — Le bal de l'Opéra. — Motifs différens et approbation générale. — Raisons judiciaires. — Rappel de proscrits. — Faveur après disgrâce. — Barrère. — Lettre inutile.

Je serais presque tenté de désigner sous le nom de *consulat-préparatoire*, le temps du gouvernement consulaire que Bonaparte passa au Luxembourg. Ce fut là, en effet, qu'il sema les premiers germes des grandes choses qu'il méditait, et des institutions dont il voulait marquer sa présence au pouvoir. Il y avait alors deux hommes en lui ;

le général républicain qu'il était nécessaire de montrer à tous les yeux comme un ami de la liberté et des principes proclamés par la révolution ; et l'homme ambitieux couvant en secret le renversement de cette liberté et de ces principes, préparant ainsi dans l'ombre la destruction de ce que la nécessité le contraignait de faire au grand jour. Pour moi, qui voyais à la fois les deux hommes dont se composait Bonaparte, malgré une longue habitude, j'étais souvent frappé de surprise en voyant avec quelle inconcevable adresse il savait donner le change à ceux qui auraient pu pénétrer ses projets. Cette haute hypocrisie, que l'on nommera si l'on veut politique profonde, était à la vérité indispensable à l'accomplissement de ses desseins ; mais, parfois, comme pour n'en pas perdre l'habitude, il l'employait dans des circonstances tout-à-fait secondaires : ainsi, par exemple, on sait ce qu'il pensait de l'insatiable avidité de Sieyès ; eh bien, quand il proposa par un message au conseil des Anciens, de donner à ce collègue, sous le nom de *récompense nationale*, le prix de son obéissante démission, ce fut, est-il dit dans le message, pour récompenser dignement *ses vertus désintéressées* !

C'est encore au Luxembourg que Bonaparte

témoigna, par un acte consulaire, combien la liberté de la presse lui était odieuse entre toutes les libertés, dont il n'aimait aucune.

Le 27 nivôse, les consuls rendirent, ou plutôt le premier consul rendit un arrêté, dont le but réel était évidemment contraire au but indiqué.

« Les consuls de la république, y est-il dit, considérant qu'une partie des journaux qui s'impriment à Paris, sont des instrumens *dans les mains des ennemis de la république*, que le gouvernement est chargé spécialement par le peuple français de veiller à sa sûreté, arrêtent :

« Le ministre de la police ne laissera, *pendant toute la durée de la guerre*, imprimer, publier et distribuer que les journaux ci-après désignés :

« Le Moniteur-Universel.

« Le Journal des Débats et Décrets.

« Le Journal de Paris.

« Le Bien-Informé.

« Le Publiciste.

« L'Ami des Lois.

« La Clé du Cabinet.

« Le Citoyen-Français.

« La Gazette de France.

« Le Journal des Hommes libres.

« Le Journal du Soir, par les frères Chaigneau.

« Le Journal des Défenseurs de la Patrie.

« La Décade Philosophique.

« Et les journaux s'occupant *exclusivement* des sciences, arts, littérature, commerce, annonces et avis.»

Certainement cet arrêté peut bien être regardé comme *préparatoire*, et le fragment que j'en ai cité peut servir d'échelle pour mesurer la plupart des actes par lesquels Bonaparte voulait obtenir, en faveur de l'affermissement de sa puissance, ce qu'il avait l'air de demander uniquement dans l'intérêt des *amis de la république*; la restriction *au temps de la durée de la guerre* respirait, d'ailleurs, un certain air *provisoire* qui laisse un peu d'espérance pour l'avenir; mais le provisoire est, de sa nature, très élastique, et Bonaparte savait l'étendre à l'infini. L'arrêté portait encore que parmi tous les journaux conservés, ceux qui inséreraient des articles *contraires à la souveraineté du peuple*, seraient immédiatement supprimés. A la vérité on fut très indulgent sur ce point, même après le couronnement!

L'institution des sabres et des fusils d'honneur date également du Luxembourg. Or, qui ne voit pas que c'était encore une *préparation* à la fondation de la légion d'honneur. Un sergent de grena-

diers nommé Léon Aune, ayant été compris dans la première distribution, *obtint* facilement la permission d'écrire au premier consul pour le remercier. Bonaparte voulut lui répondre ostensiblement, et me dicta pour Aune la lettre suivante.

« J'ai reçu votre lettre, *mon brave camarade* : vous n'avez pas besoin de me parler de vos actions, vous êtes le plus brave grenadier de l'armée depuis la mort du brave Benezete. Vous avez eu un des cent sabres que j'ai distribués à l'armée. Tous les soldats étaient d'accord que c'était vous qui le méritiez davantage.

« Je désire beaucoup vous revoir. Le ministre de la guerre vous envoie l'ordre de venir à Paris ».

Ces cajoleries à un soldat atteignaient merveilleusement le but que se proposait Bonaparte. La lettre à Aune ne pouvait manquer de circuler dans toute l'armée. Un sergent que le premier consul, que le premier général de la France appelle *mon brave camarade* ! Qui en agirait ainsi, si non un républicain de bonne foi passionné pour l'égalité ? Il n'en fallait pas plus pour enthousiasmer l'armée. En même temps, il est vrai, Bonaparte commençait à se trouver trop à l'étroit au Luxembourg, et l'on faisait des préparatifs aux Tuileries.

Toutefois ce grand pas vers le rétablissement de la monarchie devait être préparé avec prudence ; il importait beaucoup de ne pas laisser supposer qu'un roi seul pouvait habiter le palais des anciens rois. Que faire alors ? On avait rapporté d'Italie un très beau buste de Brutus, et Brutus immolait les tyrans ! Dès-lors David fut solennellement chargé de faire placer Junius Brutus dans une galerie des Tuileries. Quelle plus grande preuve d'horreur pour la tyrannie ! Et comme, en même temps, un buste ne peut pas faire de mal, tout était pour le mieux, et c'était parfaitement raisonné.

Dormir aux Tuileries dans la chambre à coucher des rois de France, était *tout* ce que voulait Bonaparte, le reste viendrait après. Il voulait en quelque sorte se contenter de poser un principe dont il déduirait plus tard les conséquences ; de là l'affectation de ne point prononcer dans les actes le nom des Tuileries, et de les désigner seulement sous le nom de Palais du Gouvernement. Les premiers préparatifs furent modestes, car un bon républicain ne doit pas aimer le luxe. Leconte qui était alors architecte des Tuileries, reçut donc seulement l'ordre de *netoyer* ce palais, terme qui pouvait avoir plusieurs significations,

après les assemblées qui y avaient tenu leurs séances. Il suffit pour cela d'une somme de cinq cent mille francs. Le jeu de Bonaparte était de cacher le plus possible l'importance qu'il mettait au changement de son domicile consulaire. Donc il fallait peu de dépenses pour les appartemens du premier consul, et en même temps des ornemens graves et sévères, tels que des marbres et des statues, pour le Palais du Gouvernement.

Rien n'était indifférent pour Bonaparte; aussi ne fut-ce point au hasard qu'il désigna les personnages dont il voulut que les statues décorassent la grande galerie des Tuileries. Il fit choix, parmi les Grecs, de Démosthènes et d'Alexandre, pour rendre en même temps hommage au génie de l'éloquence et au génie des conquêtes. La statue d'Annibal fut destinée à rappeler le souvenir du plus grand ennemi de Rome, et Rome elle-même fut représentée dans le palais consulaire par Scipion, Cicéron et Caton, par Brutus et César, plaçant ainsi la grande victime auprès du meurtrier. Parmi les grands hommes que le monde moderne offrait à son choix, il donna d'abord la préférence à Gustave Adolphe, ensuite à Turenne et au grand Condé; à Turenne dont il admirait tant les savantes combinaisons, à Condé, pour faire

croire que le souvenir d'un Bourbon n'avait rien qui l'effrayât, et pour montrer en même temps qu'il savait rendre hommage à tous les hommes. Le souvenir des plus beaux jours de la marine française fut rappelé par la statue de Duguay-Trouin. Marlboroug et le prince Eugène eurent aussi leur place dans la galerie, comme pour attester les désastres de la fin du grand règne; et le maréchal de Saxe, afin de prouver que le règne de Louis XV n'avait pas été tout-à-fait sans gloire. L'image de Frédéric et celle de Washington opposèrent l'une à l'autre la fausse philosophie sur le trône, et la véritable sagesse fondant un état libre. Enfin, les noms de Dugommier, de Dampierre et de Joubert, dûrent mettre en lumière par tout le monde la haute estime que faisait le général Bonaparte de ses anciens frères d'armes, de ces illustres victimes d'une cause, qui, déjà, n'était plus la sienne.

On a vu précédemment quelles tentatives Bonaparte avait faites pour engager l'Angleterre et l'Autriche à entrer en négociation avec le gouvernement consulaire que le roi de Prusse avait reconnu le premier parmi les souverains de l'Europe. Ces tentatives étant demeurées inutiles; il fallut donner à la guerre une nouvelle

activité, et dire en même temps pourquoi la paix, promise aux premiers jours du consulat, n'était encore qu'une promesse. Pour atteindre en même temps ces deux buts, Bonaparte adressa aux armées l'énergique proclamation que l'on va lire :

« Soldats,

« En promettant la paix au peuple français, j'ai été votre organe; je connais votre valeur.

« Vous êtes les mêmes hommes qui conquièrent la Hollande, le Rhin, l'Italie, et donnèrent la paix sous les murs de Vienne étonnée.

« Soldats, ce ne sont plus vos frontières qu'il faut défendre, ce sont les états ennemis qu'il faut envahir.

« Il n'est aucun de vous qui n'ait fait plusieurs campagnes, qui ne sache que la qualité la plus essentielle d'un soldat, est de savoir supporter les privations avec constance : plusieurs années d'une mauvaise administration ne peuvent être réparées dans un jour.

« Premier magistrat de la république, il me sera doux de faire connaître à la nation entière les corps qui mériteront, par leur discipline et leur valeur, d'être proclamés les soutiens de la patrie.

« Soldats, lorsqu'il en sera temps je serai au milieu de vous, et l'Europe étonnée se souviendra que vous êtes de la race des braves. »

Cette proclamation a cela de remarquable, qu'elle ne fut pas suivie, ainsi que l'usage en était consacré, des mots sacramentels : *Vive la république!*

En même temps Bonaparte achevait d'organiser le conseil-d'état, le divisait en cinq sections, savoir : de l'intérieur, des finances, de la marine, de la guerre, et de législation ; fixait à vingt-cinq mille francs le traitement des conseillers d'état, et à trente-cinq mille celui des présidens de sections ¹ ; déterminait les costumes des consuls,

¹ Voici la première composition du conseil-d'état divisé par sections :

INTÉRIEUR. Rœderer, *président* ; Regnault (de Saint-Jean-d'Angely) ; Bénézech, ex-ministre ; Chaptal, membre de l'institut.

MARINE. Contre-amiral Gantheaume, *président* ; Fleurieu ; Rhedon, ex-commissaire de la marine ; Champagny, ex-constituant.

FINANCES. Cretet, *président* ; Devaines, premier commis des finances sous Turgot, et depuis commissaire de la trésorerie nationale ; Tarbé, ex-ministre des finances ; Jollivet, conservateur des hypothèques ; Regnier (des anciens) et Fourcroy.

des ministres et des différens corps de l'état. On vit dès-lors revenir l'usage du velours, proscrit depuis l'ancien régime, et c'est le regard fixé sur les manufactures de Lyon, qu'on arrêta qu'on emploierait cette étoffe peu républicaine dans la confection de différens costumes, tels que ceux des consuls et des ministres. Ainsi, dans les plus petits détails, l'idée constante de Bonaparte était d'effacer la république, et de préparer si bien les choses, que, la monarchie étant redevenue dans les mœurs, tout fût fait quand il n'y aurait plus qu'un mot à changer. Au surplus, je dois dire que ce n'était guère avec moi que le premier consul s'occupait de ces importantes frivolités, ou s'il le faisait, c'était pour s'en moquer; je ne me souviens pas de l'avoir vu en habit de consul, costume qu'il détestait, et qu'il ne se résignait à porter que par devoir dans les cérémonies publiques. Le seul habit qu'il aima, le seul dans lequel il se sentît à l'aise fut le vêtement modeste du camp, celui avec lequel il subjuga l'ancien Éri-

GUERRE. Le général Brune, *président*; Petiet, *ex-ministre*; Gassendi; le général Dejean.

LÉGISLATION. Boulay, *président*; Emmery, *ex-constituant* Moreau (de Saint-Méry); Berlier et Réal.

dan et le Nil, et commença à asservir la Seine ; c'était l'uniforme des guides, et Bonaparte aimait passionnément ce corps. Cette prédilection, il faut l'avouer, a été bien méritée. Vit-on jamais plus de dévouement, plus de ténacité et plus de courage ! Dans le fond de sa pensée, Bonaparte dédaigna toujours également les oripeaux consulaires et les mascarades impériales.

Ces grandes mascarades ne furent pas les seules que le premier consul appela au secours de sa politique. A l'époque de l'an VIII qui correspondait au carnaval de 1800, on commença à revoir des masques dans Paris ; les déguisemens furent à la mode, et Bonaparte favorisa le retour aux divertissemens d'autrefois ; d'abord, c'était comme autrefois ; ensuite, cela donnait des distractions au peuple, et, s'il avait admis en principe que sur un champ de bataille il faut diviser l'ennemi pour le battre, il avait aussi pour maxime, qu'il faut distraire le peuple pour l'asservir. Bonaparte ne disait pas *panem et circenses*, car je crois que son latin n'allait pas jusque-là, quoique ce mot de Juvénal soit bien connu ; mais il le mettait en pratique. C'est ainsi qu'il autorisa la réouverture des bals de l'Opéra, et les personnes qui vivaient à cette époque consulaire

savent que ce fut réellement un *événement* dans Paris. Les uns se plaisaient à y voir encore une petite conquête en faveur de l'ancien régime; ceux que cela aurait pu contrarier par ce même motif, étaient des hommes trop graves, mais trop peu profonds pour apprécier l'empire des petites choses sur les grandes; les femmes et les jeunes gens ne réfléchissaient point, mais se laissaient entraîner à l'attrait du plaisir; et Bonaparte s'applaudissait de cette frivole diversion donnée aux causeries des salons de Paris. « Pendant qu'ils
« parleront de cela, me dit-il un jour, ils ne ba-
« varderont pas sur la politique, et c'est ce qu'il
« me faut; qu'ils s'amuse, qu'ils dansent, mais
« qu'ils ne mettent pas le nez dans les conseils
« du gouvernement. Au reste, Bourrienne, ajou-
« ta-t-il, j'ai d'autres motifs; j'y vois d'autres
« avantages; le commerce languit; Fouché m'a
« dit que les marchands se plaignaient; cela fera
« toujours circuler un peu d'argent. Et puis, je
« me soucie bien des jacobins! faut-il que tout
« soit mal, parce que cela n'est pas nouveau.
« J'aime bien mieux les bals de l'Opéra que leurs
« saturnales de la déesse de la Raison. Je n'ai ja-
« mais été applaudi avec autant d'enthousiasme
« qu'à la dernière parade! »

Une décision consulaire d'une autre nature et d'une autre importance était venue quelques temps auparavant, c'est-à-dire, au commencement de nivôse, porter la joie dans un grand nombre de familles. Bonaparte, comme l'on sait, avait fait le 18 fructidor pour avoir des raisons plausibles de renverser le directoire; le directoire renversé, il voulut, du moins en partie, défaire le 18 fructidor. Il se fit donc présenter, par le ministre de la police, un rapport sur les déportés. A la suite de ce rapport, le premier consul autorisa ceux dont les noms suivent à rentrer en France, les plaçant toutefois sous la surveillance du ministre, et leur assignant le lieu où ils devraient résider.

Lafond-Ladebat, à Paris.

Carnot, à Paris.

Barthélemy, à Paris.

Boissy-d'Anglas, à Annonay.

Couchery, à Besançon.

Delahaye, à Rouen.

Delarue, à la Charité-sur-Loire.

Doumerc, à Paris.

Dumolard, à Grenoble.

Duplantier, à Paris.

Duprat, à Tartas.

Gau, à Auxerre.

Lemarchand-Gomicourt, à Rouen.

Jourdan (André-Joseph), à Orléans.

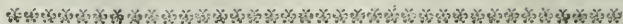
Mersan , à Beaugency.
Madier , à Auxerre.
Noailles , à Toulouse.
Marc-Curtin , à Auxonne.
Pavie , à Toulouse.
Pastoret , à Dijon.
Polissard , à Mâcon.
J. J. Aimé , à Dijon.
Borne , au Puy.
André de la Lozère , à Toulouse.
Morgan , à Besançon.
Cochon , à Paris.
Laumont , à Nevers.
Portalis , à Paris.
Paradis , à Anvers.
Muraire , à Paris.
Praire-Montault , à Paris.
Quatremère-Quincy , à Paris.
Saladin , à Valenciennes.
Siméon , à Paris.
Viennot-Vaublanc , à Melun.
Villaret-Joyeuse , à Paris.
Barbé-Marbois , à Paris.
Dumas , à Sens.
Barrère , à Paris.
Vadier , à Chartres.

La plupart des hommes distingués que Bonaparte rappelait dans leur patrie, ne restèrent pas long-temps sous la surveillance de la police; un grand nombre d'entre eux fut même prompte-

ment appelé à remplir dans le gouvernement des fonctions élevées auxquelles leurs talens semblaient les appeler. Il était naturel, en effet, que Bonaparte voulant encore, du moins en apparence, baser son gouvernement sur les principes de républicanisme modéré qui avait causé leur exil, les appelât à le seconder dans ses travaux. Barrère écrivit une lettre justificative au premier consul ¹, mais celui-ci ne voulut pas en entendre parler, car Bonaparte ne pouvait se singulariser au point d'aimer Barrère. Ainsi, il procédait en appelant dans les conseils du consulat, les pros crits du directoire, précisément comme il procéda, plus tard, en appelant les émigrés, ces pros crits de la république, dans les hautes fonctions de l'empire. Les temps et les hommes seuls difféchèrent, mais la pensée fut la même.

¹ Voir aux pièces justificatives, à la fin du volume, la lettre que Barrère adressa au premier consul.





CHAPITRE XVI.

Bonaparte et Paul I^{er}. — Adroite générosité du consul. — Lord Withworth. — Le baron de Sprengporten à Paris. — Admiration de Paul I^{er}. — Liaison intime. — Ascendant de Bonaparte. — Correspondance suivie. — Le duel royal. — Le journal de Hambourg et le comte de Pahlen. — Le czar journaliste. — La Vendée. — Brune et Hédouville. — Le Code civil. — La Banque de France. — Le général Mack à Paris. — Prophétie réalisée. — Jactance et médiocrité. — La route de la Malmaison. — Tentatives d'enlèvement. — Projet de fête. — Le temple de Mars. — Les drapeaux d'Abouqu'yr. — Mort de Washington. — Deuil national. — Communication à l'armée. — Calculs ambitieux. — L'orateur adroit. — M. de Fontanes. — Chute heureuse. — Fête au temple de Mars. — L'orateur et les guerriers. — Deux centenaires. — Le buste de Washington. — Comédies sérieuses. — Deuil de la liberté.



Les premières relations de Bonaparte avec Paul I^{er}, commencèrent peu de temps après son avènement au consulat. Les circonstances s'étaient montrées un peu moins défavorables, déjà même

des bruits vagues, venus de la Suisse et des bords du Rhin, annonçaient un peu de refroidissement entre les Russes et les Autrichiens; et en même temps une grande mésintelligence se manifestait entre les cours de Londres et de Saint-Pétersbourg. Le premier consul, ayant sur ces entrefaites deviné le caractère chevaleresque et un peu bizarre de Paul I^{er}, jugea l'instant propice à achever de rompre les liens qui avaient uni la Russie et l'Angleterre. Il n'était pas homme à laisser échapper une si belle occasion, et il la saisit avec sa sagacité ordinaire. On avait refusé de comprendre dans un cartel d'échange fait précédemment avec l'Angleterre sept mille Russes qui avaient été faits prisonniers en Hollande. Bonaparte les fait tous armer et habiller à neuf, avec l'uniforme des corps auxquels ils avaient appartenu, et les renvoie en Russie, sans rançon, sans échange, sans condition aucune. Cette ingénieuse munificence ne fut pas perdue; Paul y fut profondément sensible; d'allié qu'il avait été, il se montra tout à coup l'ennemi déclaré de l'Angleterre, et ce triomphe de cabinet causa la plus grande joie au premier consul.

Dès-lors le consul et le czar furent au mieux ensemble; ils firent assaut de prévenances, et,

dans ce combat de courtoisie, on peut croire que Bonaparte ne perdit pas un instant de vue le profit qu'il en pouvait tirer; il s'empara si bien de l'esprit de Paul qu'il en vint au point de disposer du cabinet de Saint-Pétersbourg. Le lord Withwort, alors ambassadeur d'Angleterre en Russie, eut ordre de quitter immédiatement la capitale, et il se retira à Riga qui devint alors le foyer des grandes intrigues du Nord dont le dénoûment fut la mort de Paul; les bâtimens anglais furent saisis dans tous les ports, et, à la pressante instigation du czar, une armée prussienne menaça le Hanovre. Bonaparte ne perdit point de temps, et, profitant de l'amitié que lui témoignait l'héritier de Catherine, il s'efforça de le faire concourir à l'exécution du vaste plan qu'il avait conçu: il voulait entreprendre une expédition par terre contre les colonies britanniques dans les Indes orientales¹.

¹ J'ai lu dans je ne sais plus quelle rapsodie le propos suivant attribué à Bonaparte : *Au-delà de la Russie il n'y a rien !* Il est impossible que Bonaparte ait dit un mot aussi dépourvu de sens, et si contraire à ses idées habituelles, lui qui avait vu l'Orient, et dont les yeux étaient sans cesse tournés sur ces vastes contrées et sur les possessions anglaises dans l'Inde.

L'arrivée du baron de Sprengporten à Paris, causa une vive satisfaction à tous les partisans du gouvernement consulaire , c'est-à-dire à presque tout le monde.

M. de Sprengporten était né dans la Finlande Suédoise ; nommé par Catherine chambellan et lieutenant-général de ses armées, il n'avait pas trouvé moins de bienveillance dans Paul I^{er} que dans sa mère, et il fut toujours traité par lui avec la plus grande distinction. Il venait, chargé d'une mission extraordinaire , revêtu ostensiblement du titre de ministre plénipotentiaire , et en même temps ministre confidentiel auprès du consul. Bonaparte fut extrêmement satisfait de l'intermédiaire que Paul avait choisi et de la manière dont il lui peignit la sensibilité de l'empereur à ses procédés généreux. M. de Sprengporten ne cacha point combien Paul avait eu lieu d'être mécontent de ses alliés ; la mauvaise issue de la guerre avec la France l'avait déjà disposé , lui dit-il , à se rapprocher de cette puissance quand le renvoi de ses troupes le détermina tout-à-fait.

Il nous fut facile de juger combien Paul avait de confiance dans M. de Sprengporten ; comme il avait bien rempli la mission dont il était chargé, Paul lui en témoigna souvent sa satisfaction dans

des lettres amicales et flatteuses que Sprengporten nous donnait toujours à lire¹. Il aimait on ne peut pas plus la France, et souhaitait ardemment que ses premières négociations fussent suivies d'une longue alliance entre son gouvernement et le gouvernement français. La correspondance autographe et assez fréquente de Bonaparte et de Paul passait par ses mains. J'ai lu toutes les lettres de Paul. Elles étaient remarquables par la franchise avec laquelle il exprimait à Bonaparte l'affection qu'il lui avait inspirée. Il admirait tant le premier consul, qu'un courtisan n'aurait pu exprimer son admiration dans des termes plus flatteurs, et il s'en rapportait absolument à tout ce que voudrait son héros.

Cette admiration n'était pas un jeu dans l'empereur de Russie; elle était aussi sincère que vive, et il en donna la preuve. Ayant pris le gouvernement anglais dans une telle haine, qu'il voulait provoquer en duel tous les rois qui ne se déclareraient pas contre l'Angleterre et ne lui fermeraient pas leurs ports, il fit insérer à Saint-

¹ Le baron de Sprengporten fut rappelé après la mort de Paul, et Alexandre, en lui donnant sa première audience, à son retour à Saint-Pétersbourg lui témoigna sa satisfaction du zèle qu'il avait montré et des services qu'il avait rendus.

Pétersbourg dans la *Gazette de la cour* sa provocation au roi de Danemarck ; mais ne voulant pas en demander officiellement au sénat de Hambourg l'insertion dans le journal *le Correspondant*, rédigé par M. Stöver, il fit envoyer l'article à M.ⁱ Schramm, négociant, par le comte de Pahlen¹. Le comte mandait à M. Schramm que l'empereur serait extrêmement satisfait s'il pouvait faire rapporter dans *le Correspondant* l'article de la *Gazette de la cour*, et que si l'insertion avait lieu, il le priait de faire tirer douze exemplaires du n^o du journal sur du papier vélin, et de les lui expédier par un courrier extraordinaire. L'intention de Paul était d'en envoyer un exemplaire à tous les souverains; mais cette folie à la Charles XII n'eut pas d'autre suite.

L'enthousiasme de Paul 1^{er} pour Bonaparte causa à celui-ci une des plus vives satisfactions qu'il ait éprouvées dans sa vie, l'amitié d'un souverain lui semblait un échelon de plus pour arriver à se faire souverain lui-même. D'un autre côté

¹ Le comte de Pahlen gouverneur-militaire de Saint-Pétersbourg, était chargé de la police, et jouissait de toute la confiance de Paul. Il joua depuis un des plus grands rôles dans l'événement tragique de sa mort, et fut tué d'un coup de canon dans la première campagne de Russie.

les affaires de la Vendée commençaient à prendre une meilleure tournure, et il espérait arriver promptement à une pacification intérieure qu'il souhaitait ardemment. Le général Brune commandait en chef l'armée de l'Ouest, et le général Hédouville, chargé plus spécialement de négocier avec les chefs vendéens, était plus capable qu'un autre, par ses formes polies, d'amener à bien les négociations; ce ne fut cependant qu'un peu plus tard que cette plaie dangereuse fut complètement fermée.

Ce fut pendant le séjour du premier consul au Luxembourg, que fut fait, devant le corps législatif, le premier rapport sur le Code civil; ce fut là aussi que furent arrêtés les statuts de la Banque de France, et que l'on fonda cet établissement qui manquait à la France.

Il y avait alors à Paris un homme malheureusement célèbre, le plus malencontreux des généraux modernes, enfin le général Mack. Je ne parlerais pas ici de cette illustre médiocrité sans le jugement prophétique que Bonaparte en porta alors. Mack avait été forcé de se rendre à Championnet, quelque temps avant notre embarquement à Fréjus. On l'avait reçu comme prisonnier de guerre, et on lui donna pour résidence la

ville de Dijon, où il resta jusqu'après le 18 brumaire. Bonaparte, consul, lui permit de venir à Paris et d'y rester sur parole. Il avait demandé l'autorisation de retourner à Vienne; bien qu'il s'engageât à revenir se constituer prisonnier, si l'empereur François ne consentait pas à son échange contre les généraux Pérignon et Grouchy, alors prisonniers en Autriche, on ne voulut point la lui accorder, mais on adressa directement à la cour de Vienne la proposition qu'il avait faite. La cour de Vienne refusa, ne mettant probablement pas à la délivrance de Mack autant d'importance qu'il s'était flatté qu'elle en mettrait ¹.

Bonaparte me dit un jour, en parlant de lui : « Mack est un des hommes les plus médiocres

¹ Mack s'évada de Paris au mois d'avril 1800. Plus tard il parvint à se justifier des torts qu'on lui imputait, et à s'insinuer dans les bonnes grâces de l'empereur d'Autriche. A force de jactance, d'intrigues, de menées, il fut employé. clabaudait partout contre la France, et ne parlait que du désir de se venger de sa captivité de Paris. Les effets ne furent pas d'accord avec les menaces; on sait comment il se vengea à Ulm au commencement de la campagne de 1805. Il eût infailliblement payé de sa tête la reddition de cette ville, si Bonaparte, alors l'empereur Napoléon, n'eût stipulé qu'il aurait la vie sauve dans un des articles du traité de Presbourg.

« que j'aie vus de ma vie. Plein de suffisance,
« d'amour-propre, il se croit bon à tout. Il n'est
« plus rien; mais il serait à désirer qu'un jour à
« venir il fut opposé à un de nos bons généraux,
« il en verrait de belles; il a de la jactance, et
« voilà tout; c'est un des hommes les plus ineptes
« qu'il y ait, ajoutez à cela qu'il est malheu-
« reux. » Ces paroles de Bonaparte, inspirées
alors par le passé, n'ont-elles pas été depuis bien
justifiées par les événemens qui étaient encore
dans l'avenir.

Ce fut à la Malmaison que Bonaparte me parla
ainsi du général Mack. Cette habitation était bien
loin alors de ressembler à ce qu'elle a été depuis,
et la route n'en était ni belle ni sûre. Comme les
jours n'étaient pas encore longs, nous avions à
passer de nuit, entre *le Chant du Coq* et *Nan-*
terre, devant des carrières qui s'étendaient jus-
qu'au bord de la grande route. Il n'y avait pas
alors d'habitations, et le soir, dans la saison où
nous étions, la route de Saint-Germain n'était
pas du tout fréquentée. Ces nombreuses voi-
tures, créées par les besoins de l'aisance et entre-
tenues par le mouvement de la population, ne
sillonnaient pas alors, comme elles le font au-
jourd'hui, les routes des environs de Paris. Tout

était triste, solitaire, dangereux, et j'ai su positivement que l'on fit plusieurs tentatives pour enlever le premier consul; elles furent sans succès, et l'on donna l'ordre de fermer les carrières qui avoisinaient de trop près la route. Quand le samedi soir, Bonaparte quittait le Luxembourg, et plus tard les Tuileries, pour aller à la Malmaison, je ne puis peindre le plaisir qu'il éprouvait qu'en le comparant à celui qu'éprouvent les écoliers quand on vient les chercher pour aller passer dans leur famille un jour de congé.

Avant de quitter le Luxembourg, pour aller habiter les Tuileries, Bonaparte résolut de frapper les yeux des Parisiens par l'éclat d'une grande cérémonie. Il en fixa le jour au décadi, 20 pluviôse, c'est-à-dire, dix jours avant sa sortie définitive de l'ancien palais directorial. Ces sortes de fêtes ne ressemblaient pas alors à ce qu'elles furent depuis; elles prenaient tout leur éclat dans le développement d'un grand appareil militaire, et toutes les fois qu'il montait à cheval, entouré du brillant état-major, au milieu duquel il se faisait distinguer par sa simplicité, il était sûr que la population de Paris s'empresserait sur son passage et le saluerait par de flatteuses acclamations. L'objet de la fête devait d'abord être seulement

la présentation à l'Hôtel des Invalides, que l'on appelait alors le Temple de Mars, des soixante-douze drapeaux pris sur les Turcs dans le combat d'Abouqu'yr, et que l'on avait apportés d'Égypte à Paris; mais la mort ayant frappé Washington ¹, et la nouvelle en étant parvenue à Bonaparte, il saisit avidement cette occasion de produire *plus d'effet*, en confondant les cyprès du deuil de ce grand citoyen avec les derniers lauriers qu'il avait cueillis en Égypte. Il mit le plus d'éclat possible dans la publication de cette nouvelle, et me dicta l'ordre du jour suivant adressé à la garde des consuls et à l'armée.

« Washington est mort. Ce grand homme s'est
« battu contre la tyrannie. Il a consolidé la liberté
« de sa patrie. Sa mémoire sera toujours chère
« au peuple français, comme à tous les hommes
« librés des deux mondes, et spécialement aux
« soldats français, qui, comme lui, et les soldats
« américains, se battent pour la liberté et l'éga-
« lité. En conséquence, le premier consul or-
« donne que, pendant dix jours, des crêpes noirs
« seront suspendus à tous les drapeaux et gui-
« dons de la république. »

¹ Washington est mort le 14 décembre 1799.

La mort de Washington, du noble fondateur d'une liberté raisonnable dans le Nouveau-Monde, était bien indifférente à Bonaparte; mais elle venait, à point nommé, lui offrir une occasion de plus de masquer ses projets sous des phrases bien retentissantes en faveur de la liberté. Rendons à sa mémoire de stériles honneurs, cela ne coûte rien, et la France facile croira que celui qui ordonne si solennellement le deuil de Washington va le prendre pour modèle; mettons en son honneur des crêpes funèbres aux trophées de nos victoires, et dans la solennité d'une fête, les noms de Washington et de Bonaparte sortiront ensemble de toutes les bouches; chargeons un orateur adroit de répandre les fleurs de son éloquence sur la gloire du héros de l'Amérique, il saura bien en laisser tomber quelques-unes sur la gloire du héros de la France. Le texte de l'orateur sera beau; il frappera, il étonnera les esprits par le tableau de la liberté américaine; les noms sonores de Washington et d'Abouqu'yr feront retentir les voûtes du temple de Mars; le peuple répondra à ce bruit flatteur par des applaudissemens; et nous, pendant ce temps, les yeux incessamment fixés sur la couronne de France, nous nous en approcherons d'un pas; le

moment venu, nous saurons la saisir, et, s'il le faut, crier encore : *Vive la liberté!* en la posant sur notre tête impériale !

On trouva l'orateur adroit ; M. de Fontanes fut chargé de prononcer l'éloge funèbre de Washington, et les fleurs de son éloquence ne tombèrent pas toutes sur le héros de l'Amérique.

M. de Fontanes, ainsi que Suard, La Harpe et quelques autres proscrits du 18 fructidor, avaient été des premiers autorisés à rentrer en France, ou plutôt M. de Fontanes fut autorisé à n'en point sortir, car il ne l'avait pas quittée; il était resté caché à Paris, où même on découvrit sa présence d'une manière assez singulière : il fut renversé par un cheval, près du Carrousel, et il se trouva, par cet accident, dénoncé à Fouché, qui peut-être n'ignorait pas sa retraite. Dans tous les cas, comme ce fut huit ou dix jours après le 18 brumaire, le danger était moins grand. Maret, Laplace, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, parlèrent en sa faveur, et ce fut encore à leurs recommandations qu'il dut de préluder dans le temple de Mars, par des fleurs de rhétorique, à la distribution des palmes académiques.

Bonaparte chargea Lannes de la présentation des drapeaux. Il se rendit donc, le 20 pluviôse,

accompagné de forts détachemens des corps de cavalerie qui se trouvaient à Paris, dans la salle du conseil des Invalides, où l'attendait le ministre de la guerre, chargé de les recevoir. Tous les ministres, les conseillers d'état et les généraux avaient été convoqués pour assister à cette présentation. Lannes prononça un discours auquel Berthier répondit ¹, et M. de Fontanes joignit son éloquence calculée à l'éloquence toute militaire des deux généraux. On avait placé, dans l'intérieur du temple, la statue de Mars au repos. Aux colonnes et aux voûtes étaient suspendus les trophées de Denain, de Fontenoy et de la campagne d'Italie, qui y seraient encore si Bonaparte n'eût été possédé du démon des conquêtes. Deux invalides centenaires étaient placés auprès du ministre de la guerre; et l'on avait placé le buste du libérateur de l'Amérique sous le trophée composé des drapeaux d'Abouqu'yr. Enfin, on eut recours à tous les genres de charlatanisme usités en pareille occasion. Le soir, la réunion fut nombreuse au Luxembourg, et Bonaparte s'applaudit beaucoup de l'effet produit par cette belle journée. Il n'avait plus que dix jours à attendre

¹ Voir aux pièces justificatives.

pour coucher aux Tuileries ; ce jour-là, précisément, devait cesser le deuil national de Washington. On aurait pu le remplacer par le deuil de la liberté!



CHAPITRE XVII.

Murat. — Son portrait. — Un moment de peur. — Disgrace de Murat. — Voyage à Paris. — Les premiers drapeaux pris en Italie. — Madame Bonaparte et madame Tallien. — Avancement de Murat. — Le premier général aide-de-camp. — Continuité de disgrâce. — Murat laissé en Italie. — Brillans faits d'armes en Égypte. — Charles et Murat. — Murat commandant de la garde des consuls. — Mauvais calculs de Joséphine. — Bons avis de M. Collot. — Demande de mariage. — Murat et Caroline. — Crainte d'une mésalliance. — Bonaparte fléchi. — Motifs secrets. — La dot de Caroline. — Histoire de deux colliers. — Liquidation complaisante. — Grand succès d'une petite comédie.

Je n'ai parlé que fort peu de Murat dans le cours de mes Mémoires ; j'ai dit seulement quelle part brillante il avait prise à plusieurs combats. Étant actuellement parvenu à l'époque de son mariage avec une sœur du premier consul, il me semble convenable de revenir sur des faits intéressans qui ont précédé cette alliance,

d'autant plus que cela me donnera en même temps l'occasion d'entrer dans quelques détails de famille, ce que je ferai avec toute la réserve que je me suis imposée, sans toutefois taire la vérité que j'ai prise pour guide.

Murat, par la beauté de ses formes extérieures, sa force physique, l'élégance un peu recherchée de ses manières, la fierté de son regard et sa bouillante audace dans les combats, ressemblait moins à un soldat républicain qu'à l'un de ces preux chevaliers, tels que les ont si bien dépeints l'Arioste et le Tasse. La noblesse de sa figure faisait promptement oublier ce que sa naissance avait de vulgaire; il était affable, poli, galant, et, sur un champ de bataille, vingt hommes commandés par Murat valaient un régiment. Une fois cependant Murat *eut peur*¹, et voici en quelle circonstance il cessa un jour d'être *lui*.

Lorsque, dans la première campagne d'Italie,

¹ Le maréchal Lannes, si brave, si brillant à la guerre, et si bon appréciateur du courage, tança un jour assez vertement un colonel qui avait puni un jeune officier arrivé de l'école de Fontainebleau, et qui avait *eu peur* à une première affaire : « Sachez, M. le colonel, lui dit-il, sachez qu'il n'y a qu'un poltron (le terme était encore plus énergique) qui ose se vanter de n'avoir jamais eu peur ! »

Bonaparte eut forcé Wurmser à rentrer dans Mantoue, avec 28,000 hommes, Bonaparte voulut que Miollis, avec quatre mille hommes seulement, empêchât les sorties que pouvait faire le général autrichien. Dans une de ces sorties, Murat, à la tête d'un faible détachement, reçut l'ordre de charger Wurmser. Il *eut peur*, n'exécuta pas l'ordre, et, dans un premier moment de confusion, se dit blessé. Dès-lors Murat tomba dans la disgrâce du général en chef, dont il était aide-de-camp.

Murat avait été précédemment envoyé à Paris et chargé de présenter au directoire les premiers drapeaux pris par l'armée française en Italie, au combat de Dégo et à la bataille de Mondovi. Ce fut dans ce voyage que Murat fit la connaissance de madame Tallien et de la femme de son général; mais déjà il connaissait la jolie Caroline Bonaparte qu'il avait vue à Rome chez son frère Joseph, lorsque celui-ci y remplissait les fonctions d'ambassadeur de la république. Il paraît même que Caroline ne lui avait pas alors été indifférente, et qu'il s'était trouvé le rival heureux du fils de la princesse Santa-Croce qui la recherchait beaucoup. Madame Tallien et madame Bonaparte accueillirent avec bonté le premier aide-

de-camp , et comme elles jouissaient d'un grand crédit auprès du directoire , elles demandèrent et obtinrent pour lui le grade de général de brigade. Ce fut même une chose remarquable pour le temps , que de voir Murat , malgré ce grade , rester aide-de-camp de Bonaparte , les réglemens ne permettant pas alors d'avoir d'aide-de-camp d'un grade supérieur à celui de chef de brigade , qui équivalait au rang de colonel. C'était un petit acte prématurément anticipé sur les prérogatives partout réservées aux princes et aux rois.

Ce fut après avoir rempli sa mission , que Murat , de retour en Italie , tomba dans la disgrâce du général en chef ; celui-ci le prit dans une sorte d'inimitié , et le plaça dans la division de Reille et ensuite dans celle de Baragnay-d'Hilliers , de telle façon que , quand nous vînmes à Paris , après le traité de Campo-Formio , Murat ne fut pas du voyage. Mais comme *les dames* qui s'intéressaient beaucoup à lui , n'étaient pas sans crédit auprès du ministère de la guerre , elles obtinrent que Murat ferait partie de l'armée d'Égypte , et il fut attaché à la division de Gènes. A bord de *l'Orient* Murat resta constamment dans la disgrâce la plus complète ; durant la traversée Bonaparte ne lui adressa jamais la parole ; en Égypte même le général

en chef le traita toujours avec froideur, et l'éloigna souvent du quartier-général par des missions difficiles. Le général en chef l'ayant opposé à Mourad-Bey, Murat fit de tels prodiges de valeur; dans tant de rencontres périlleuses il effaça par tant de courage la tache passagère que lui avait laissée, sous les murs de Mantoue, un moment d'hésitation; enfin, il contribua si puissamment à l'heureux succès de la journée d'Abouqu'yr, que Bonaparte, satisfait de rapporter en France un dernier laurier cueilli en Égypte, oublia l'erreur d'un moment, et voulut oublier ce qu'on lui avait dit sans doute de Murat; car, sans que Bonaparte me l'ai dit, j'ai eu beaucoup de raisons de penser que le nom de Murat était sorti, avec celui de Charles, de la bouche de Junot lors de ses indiscretions aux sources de Messoudia'h. La charge des grenadiers commandés par Murat au 19 brumaire, dans la salle des cinq cents, dissipa les derniers nuages, et dans ces momens où les besoins de la politique dominaient en Bonaparte tous les autres sentimens, le rival du prince de Santa-Croce reçut le commandement de la garde des consuls.

Il est permis de penser que madame Bonaparte, en cherchant à captiver l'esprit de Murat, en

concourant à son avancement , avait surtout en vue de se faire un partisan de plus à opposer aux frères et à la famille de Bonaparte , et elle en avait grand besoin. Leur haine jalouse ne laissait échapper aucune occasion de se manifester ; la bonne Joséphine , à laquelle on ne peut reprocher que d'avoir été peut-être un peu trop femme , était poursuivie de funestes pressentimens ; entraînée par la facilité de son caractère , elle ne vit pas que la coquetterie qui lui donnait des défenseurs , donnait en même temps des armes contre elle à ses implacables ennemis.

Dans cet état de choses , Joséphine , bien convaincue qu'elle s'était attaché Murat par les liens de l'amitié et de la reconnaissance , souhaita ardemment de le voir uni à Bonaparte par une alliance de famille , favorisa de tous ses vœux et de toute son influence , son union avec Caroline. Elle ne pouvait pas ignorer que déjà , à Milan , il y avait eu entre Caroline et Murat un commencement d'intimité qui rendait leur mariage tout-à-fait désirable , et ce fut elle qui en fit à Murat la première proposition. Murat hésita , et , dans son hésitation alla consulter M. Collot qui était de bon conseil en toutes choses , et que l'intimité de ses relations avec Bonaparte avait initié dans tous

les secrets de sa famille. M. Collot conseilla à Murat d'aller sans perdre de temps faire au premier consul la demande officielle de la main de sa sœur. Murat vint donc au Luxembourg et présenta sa demande à Bonaparte. Fit-il bien ? C'est à cette démarche qu'il dut le trône de Naples ; s'il s'en fût abstenu, il n'eût pas été fusillé au Pizzo. *Sed ipsi dei fata rumpere non possunt !*

Quoi qu'il en soit, le premier consul reçut plus en souverain qu'en frère d'armes la demande de Murat ; l'accueillit avec une gravité sévère, dit qu'il y penserait, et ne fit pas tout de suite à Murat une réponse positive.

La demande de Murat fut, comme on peut le croire, le sujet de la conversation du soir dans le salon du Luxembourg ; madame Bonaparte mit en usage tout ce qu'elle avait d'amabilité et de moyens de persuasion, pour obtenir le consentement du premier consul. Hortense, Eugène et moi, nous nous unîmes à elle. « Murat, nous
« dit-il entre autres choses, Murat est le fils d'un
« aubergiste ! Dans le rang élevé où m'ont placé
« la fortune et la gloire, je ne puis pas mêler son
« sang à mon sang !... D'ailleurs, rien ne presse,
« je verrai plus tard. » Nous fîmes valoir l'amour réciproque des deux jeunes gens ; nous ne man-

quâmes pas de lui faire observer combien Murat était dévoué à sa personne; de lui rappeler son brillant courage, sa belle conduite en Égypte; « Oui, dit-il avec feu, j'en conviens; Murat était « superbe à Abouqu'yr!... » Nous ne laissâmes pas échapper ce moment de bonnes dispositions, nous redoublâmes nos instances, et enfin il consentit. Quand, le soir, nous fûmes seuls dans son cabinet: « Eh bien, Bourrienne, me dit-il, vous « devez être content; moi, je le suis aussi; toute « réflexion faite, Murat convient à ma sœur; et « puis, on ne dira pas que je suis fier, que je « cherche de grandes alliances. Si j'avais donné « ma sœur à un noble, tous vos jacobins auraient « crié à la contre-révolution. D'ailleurs, je suis « bien aise que ma femme se soit intéressée à ce « mariage-là, vous en devinez bien les raisons. « Puisque c'est décidé, je vais hâter l'affaire, nous « n'avons pas de temps à perdre; si je vais en « Italie, je veux emmener Murat avec nous; il « faut que j'y frappe un coup décisif. A demain.»

Le lendemain, à sept heures, quand j'entrai dans la chambre du premier consul, je le vis encore plus satisfait que la veille de la résolution qu'il avait prise; je m'aperçus aisément que, malgré toute sa finesse, il ne devinait pas le vrai mo-

tif qui avait engagé Joséphine à s'intéresser aussi vivement au mariage de Murat et de Caroline. Même, dans la satisfaction de Bonaparte, je crus voir que dans l'empressement de sa femme, il avait trouvé une preuve de ce que les rapports indiscrets que l'on avait faits sur l'intimité de Murat avec elle étaient calomnieux.

Le mariage de Murat et de Caroline fut célébré au Luxembourg ¹, mais avec modestie; le premier consul ne pensait pas encore que ses affaires de famille fussent des affaires d'état. Mais avant la célébration, nous eûmes à jouer une petite comédie dans laquelle je ne pus me dispenser d'accepter un rôle, et qu'il est bon que je raconte ici.

Au moment du mariage de Murat, Bonaparte n'avait pas beaucoup d'argent, il ne donna donc à sa sœur que trente mille francs de dot. Sentant toutefois la nécessité de lui faire un cadeau de noces, et n'ayant pas de quoi en acheter un convenable, il prit un collier de diamans à sa femme et le donna à la future. Joséphine ne fut nullement contente de cette soustraction, et mit sa

¹ Murat habitait alors, rue de *Monsieur*, le petit hôtel qui appartient aujourd'hui à M. le marquis de Clermont-Tonnerre, dernier ministre de la guerre, et ancien aide-de-camp de Murat.

tête en campagne pour aviser au moyen de remplacer son collier.

Joséphine savait que le célèbre bijoutier Foncier avait chez lui une magnifique collection de perles fines, qui avaient, disait-il, appartenu à la reine Marie-Antoinette ; elle se les fit apporter et jugea qu'il y avait de quoi lui faire une très belle parure. Mais pour en faire l'acquisition il fallait deux cent cinquante mille francs, et, comment les avoir ? Madame Bonaparte eut recours à Berthier, qui était alors ministre de la guerre ; Berthier, tout en se rongant les ongles selon sa coutume, se prêta à terminer promptement une liquidation de créances pour les hôpitaux d'Italie, et comme les fournisseurs liquidés avaient dans ce temps-là beaucoup de reconnaissance pour leurs protecteurs, les perles passèrent des magasins de Foncier dans l'écrin de madame Bonaparte.

La parure de perles ainsi acquise, il y eut une autre petite difficulté à laquelle madame Bonaparte n'avait pas d'abord songé. Comment faire usage d'un collier acheté en cachette de son mari ? Cela était d'autant plus difficile que le premier consul savait bien que sa femme n'avait pas d'argent, et comme il était, que l'on me passe le

terme, un peu *tatillon*, il connaissait ou croyait connaître tous les bijoux de Joséphine. Les perles restèrent donc pendant plus de quinze jours dans l'écrin de madame Bonaparte sans qu'elle osât s'en servir; quel supplice pour une femme! Enfin, un beau jour, n'y pouvant plus tenir, Joséphine me dit: « Bourrienne, il y a demain
« une grande réunion, je veux absolument mettre
« mes perles; mais, vous le connaissez, il gron-
« dera s'il s'aperçoit de quelque chose; je vous
« en prie, Bourrienne, ne vous éloignez pas de
« moi; s'il me demande d'où viennent mes perles,
« je lui répondrai sans hésiter que je les ai depuis
« long-temps. »

Tout se passa comme Joséphine l'avait craint et espéré. Bonaparte, en voyant les perles, ne manqua pas de dire à madame Bonaparte: « Eh
« bien! qu'est-ce que tu as donc là? comme te
« voilà belle aujourd'hui! Qu'est-ce que c'est
« donc que ces perles; il me semble que je ne les
« connais pas? — Et mon Dieu si, tu les as vues
« dix fois; c'est le collier que m'a donné la répu-
« blique cisalpine, que j'ai mis dans mes cheveux.
« — Il me semble pourtant.....—Tiens, demande
« à Bourrienne, il te le dira.—Eh bien, Bour-
« rienne, que dites-vous de cela? vous rappelez-

« vous ? — Oui, général, je me rappelle très bien
« les avoir déjà vues. » Je ne mentais pas, car
madame Bonaparte me les avait déjà montrées,
et la vérité est, d'ailleurs, que Joséphine avait
reçu un collier de perles de la république cisal-
pine; mais elles étaient incomparablement moins
belles que celles de Foncier. Madame Bonaparte
joua son rôle avec une dextérité charmante, je
ne me tirai pas mal non plus du rôle de compère
dont je m'étais chargé dans cette petite comédie,
et Bonaparte ne se douta de rien. En voyant l'as-
surance de madame Bonaparte, je me rappelai
involontairement la réflexion de Suzanne, sur la
facilité des femmes honnêtes à mentir sans qu'il
y paraisse.



CHAPITRE XVIII.

Police sur police. — Junot. — Faux renseignemens. — Le bulletin de Junot. — Confiance mal placée. — Sottise de Junot. — Finesse de Fouché. — Les agens de police trompés. — Anticipation de temps. — Mallet. — Le duc de Rovigo. — M. Pasquier. — Argent mal employé. — Inutilité de la police politique. — Opinion de Bonaparte. — Les lettres décachetées. — Considérations générales. — — Souvenirs historiques. — Citations. — Ma nomination à la préfecture de police. — La douceur préférable à la sévérité.

Avant d'être installé aux Tuileries, le premier consul organisa sa police secrète, qui devait, en même temps, être sa contre-police. Il eut d'abord celle de Duroc et de Moncey; plus tard celle de Davoust et de Junot. Madame Bonaparte appelait ce métier un vil espionnage. Mes observations sur l'inutilité de cette mesure furent inutiles. Bonaparte avait la faiblesse de redouter Fouché, et de le regarder comme nécessaire. Fouché, qui est trop

connu pour que j'aie besoin de vanter son habileté en ce genre, découvrit bientôt et cette institution intérieure et les noms des agens subalternes que payaient les grands agens. Il est difficile de se faire une idée des niaiseries, des absurdités, des romans que contenaient tous ces bulletins nobles et roturiers. Je me tairai sur tant de vilénies. Mais j'anticiperai sur un fait qui m'est personnel, et qui prouvera que l'on ne peut jamais se trop méfier de ces misérables rapports et de ce dégoûtant espionnage.

C'était pendant la seconde année du consulat : nous étions établis à la Malmaison. Junot avait une forte somme pour la police secrète de la capitale ; il donnait trois mille francs à un mauvais bulletiniste, le reste passait à la police de ses écuries et de sa table. En lisant un de ces bulletins journaliers, j'y vis : *M. de Bourrienne est parti hier dans la nuit pour Paris. Il s'est rendu dans un hôtel du faubourg Saint-Germain, rue de Varenne, et là, dans une conversation, fort animée, il a fait entendre que le premier consul voulait se faire roi.* Je n'avais jamais ouvert la bouche, ni sur le propos qu'il me tint avant d'aller en Égypte et dont j'ai parlé dans ces Mémoires, ni sur ce qu'il me disait souvent à cette époque du consulat.

Il faut remarquer que je ne quittais jamais, que je ne pouvais pas quitter un instant la Malmaison. A chaque instant du jour et de la nuit, le premier consul me pouvait faire appeler, comme cela arrivait souvent, mais précisément cette nuit dont parlait le rapport, il m'avait dicté des notes et des instructions jusqu'à trois heures du matin.

Junot venait tous les jours à la Malmaison, à onze heures de la matinée ; un jour, je le fis appeler dans le cabinet où j'étais seul, pour le moment. — « Tu n'as pas lu ton bulletin ? — Mais, « si, je l'ai lu. — Cela n'est pas possible. — Pour « quoi ? — Parce que tu aurais supprimé une ab- « surdité qui me concerne. — Ah ! j'en suis fâché, « mais je suis sûr de mon agent, et je ne changerai « rien à son rapport. — Tu as tort. » Alors je lui racontai ce qui s'était passé cette nuit même. Il persiste et s'en va. Je plaçais, tous les matins, les lettres et papiers à lire sur la table du premier consul. Je mets ce rapport de Junot en premier. Le premier consul entre et lit. Arrivé au passage qui me regardait, il se mit à sourire. — « Avez- « vous lu ce bulletin ? — Oui, général. — Que Ju- « not est bête ! — Il y a long-temps que je le sais. « — Comme il se laisse attraper ! Est-il encore

« ici? — Je le crois : je viens de le voir : je lui ai
« fait, en bon camarade, quelques observations ;
« il n'a voulu en entendre aucune. — Faites-le
« venir. Junot vient. — Imbécille que vous êtes,
« comment pouvez-vous me remettre de pareils
« rapports? Vous ne les lisez donc pas? Qui me
« garantit que vous ne compromettez pas d'au-
« tres personnes aussi injustement? Je veux des
« faits positifs et non pas des inventions. Il y a
« long-temps que votre agent me déplaît, chas-
« sez-le dès aujourd'hui. » Junot voulut se justifier.
« En voilà assez ! c'est bon. »

Fouché, à qui je racontai ce fait, me dit qu'il avait voulu s'amuser aux dépens de Junot, dont les agens ne faisaient la police que dans les cafés, les maisons de jeu et à la Bourse. Qu'il avait fait conter cette absurdité, et que Junot l'avait répétée comme tant d'autres. Fouché fit souvent tomber les agens de la police du palais dans les pièges qu'il leur tendait ; ce qui augmentait encore son crédit.

Ce fait, et beaucoup d'autres du même genre, avaient commencé à diminuer l'importance que, dans les premiers temps, le premier consul attachait à une police qui ne lui faisait, la plupart du temps, que d'insipides et faux rapports. Cette

misérable police ! elle a , de mon temps , empoisonné sa vie , elle l'a souvent aigri contre sa femme , ses proches , ses amis. Il a fini par la connaître et se soustraire à son funeste ascendant. Rapp , aussi franc qu'il était brave , nous dit dans ses Mémoires , que lorsque Napoléon apprit , pendant sa retraite de Moscou , en avant de Smolensk , l'équipée de Mallet , il ne revenait pas de l'aventure du ministre de la police Savary et du préfet de police Pasquier. Napoléon ne *s'étonnait pas* , dit Rapp , *que ces misérables* (il n'est question que des agens de police) *qui peuplent les salons et les tavernes , qui s'insinuent partout , obstruent tout , n'eussent pas pénétré sa trame : Mais il ne concevait pas la faiblesse de Rovigo. Cette police qui devine tout s'était laissée prendre au dépourvu.*

Investi de toute la confiance du premier consul , j'ai été initié dans les secrets de cet antre de corruption et de turpitudes. Dans les nombreuses affaires politiques auxquelles j'ai pris part , soit directement , soit indirectement , je n'ai été *que trop* à même d'apprécier la race des bulletinistes. Ils font beaucoup de mal aux princes et aux citoyens. Les princes , en accordant trop facilement leur confiance à leurs rapports quotidiennement calomnieux ou louangeurs , sont sou-

vent entraînés à éloigner d'eux des serviteurs dévoués et fidèles, et disposés à approcher de leur personne des intrigans sans honneur et sans talens, que prônent ou dénigrent les bulletins. Chargé de payer ces dangereux fainéans, grands et petits, je souffrais de donner tant d'argent pour quelques piquantes médisances, d'atroces calomnies, de scandaleuses anecdotes, des révélations d'intimité, des inventions mensongères. Par des notes anonymes, on fait beaucoup de mal à l'homme vertueux, du bien à l'homme vicieux. Parlerai-je de ces lettres écrites à dessein, et glissées habilement dans les papiers de celui que l'on voulait perdre?

La police ne prévoit et ne prévient presque jamais : on laisse dire et on laisse faire. On rapporte tout, soit par méchanceté, soit par bêtise. On entend mal, on répète tout de travers, on fait du tort, et voilà tout.

La police, comme ministère politique, est une chose dangereuse; elle a forgé, ou pour mieux dire elle a alimenté, entretenu, caressé plus de fausses conspirations, qu'elle n'en a découvert et déjoué de réelles. Napoléon raconte, que M. de la Rochefoucauld organisait à Paris, dans l'intérêt du roi, encore à Mittau, une conspiration dont le

premier coup devait être la mort du chef du gouvernement. Quelqu'un ayant procuré les fils de cette affaire, *un affidé de la police entra dans la conspiration pour en devenir un des agens les plus actifs. Celui-ci fut prendre ses lettres de créance en Lorraine auprès d'un vieux gentilhomme qui avait tenu un rang distingué dans l'armée de Condé, etc.* Que veut-on de plus ? Ce fait auquel je pourrais en ajouter cent autres, n'en dit-il pas assez ? Napoléon, tombé, révèle lui-même les honteux moyens dont se servait son gouvernement.

Napoléon dit un jour à un officier qui, à l'île d'Elbe, lui parlait de la France. « Vous croyez
« donc que les agens de la police prévoient tout,
« savent tout. La police invente plus qu'elle n'en
« découvre. La mienne valait bien sans doute celle
« de ces gens-là, et souvent ce n'était qu'au bout
« de huit ou quinze jours, qu'elle apprenait quel-
« que chose par hasard, imprudence ou trahi-
« son. » Napoléon, disant à cet officier qu'il fallait
correspondre avec lui sous des formes commerciales, ajoutait, pour calmer ses inquiétudes, de ce que la poste pourrait deviner leur correspondance.—« Croyez-vous donc que la poste s'amuse
« à ouvrir toutes les lettres ? Elle n'y suffirait pas.
« J'ai cherché à connaître les correspondances

« cachées sous le masque de la banque, et je n'ai
« jamais pu y parvenir. Il en est de la poste
« comme de la police : on n'attrape que les sots.
Puisque je suis en train de parler de la police
politique, de cette lèpre des sociétés modernes,
qu'il me soit permis d'en tout dire, dussé-je in-
tervertir l'ordre des temps, et me laisser entraî-
ner jusqu'à nos jours !

L'instruction du procès de Pleignier, Car-
bonneau et Tolleron, n'a-t-elle pas prouvé
jusqu'à l'évidence qu'un grand nombre d'a-
gens de police avaient été placés à dessein
parmi les associés de ces malheureux. En 1487,
un garçon boulanger, se disant neveu d'É-
douard IV, de la branche d'York, disputa la cou-
ronne à Henri VII, de la branche de Lancaster.
Il se fit couronner roi à Dublin, et osa livrer ba-
taille à Henri VII. Celui-ci le fit prisonnier, et se
contenta de mettre le roi dans sa *cuisine*, où il
servit long-temps. Pleignier murmurait de ce
qu'il ne faisait plus les *bottes* de la garde impé-
riale; il fallait lui faire faire *celles* de la garde
royale.

Le ministre de la police, pour faire valoir l'im-
portance de sa surveillance aux yeux du prince,
trame les grandes conspirations, qu'il est bien

sûr d'arrêter à temps, parce qu'il en est le maître. Les agens inférieurs, pour se faire valoir auprès du ministre, trament les petites. Il serait difficile de citer une conspiration qui ait été découverte lorsque des agens de la police n'en faisaient pas partie, et n'en étaient pas les instigateurs. On concevrait difficilement avec quels moyens ces agens nourrissent une petite intrigue, qui n'est d'abord que le résultat d'un peu d'humeur et de mécontentement, et qui, grâces à eux, devient une grande affaire. Je ne citerai pas d'exemples : je ne veux ni affliger les vivans, ni troubler la cendre des morts. Je me borne à des généralités que je déclare être basées sur des faits malheureusement trop nombreux et trop vrais.

Combien de conspirations ont échappé à cette police si active, si surveillante, lorsqu'elle n'y était pas partie intéressée, et qu'elle ne les encourageait pas. La conspiration de Babœuf, la tentative du camp de Grenelle, le 18 brumaire, la machine infernale, Mallet, le 20 mars, l'affaire de Grenoble et tant d'autres.

La police politique, fruit de nos troubles révolutionnaires, leur a survécu. La police de sûreté, de salubrité, de bien-être, d'ordre, n'est plus venue qu'en seconde ligne : elle a par consé-

quent été négligée. Il est des temps dans lesquels on s'occupe plus de savoir si un citoyen va à la messe ou à confesse, que de surveiller une bande de voleurs. Un tel état de choses est malheureux pour le pays, et l'on pourrait mieux employer l'argent que coûtent la surveillance de prétendus suspects, l'inquisition à domicile, la corruption des amis, des parens et des serviteurs de l'homme que l'on veut perdre.

La police d'opinions, née comme je viens de le dire, de nos troubles révolutionnaires, est soupçonneuse, inquiète, tracassière, inquisitoriale, vexatoire, tyrannique, amoureuse de complots qu'elle découvre parce qu'elle les a créés. Indifférente aux crimes et aux délits, tout absorbée qu'elle est de la recherche de pensées, de démarches toujours coupables sous le gouvernement du jour qui la paie, innocentes sous celui de la veille, louables sous celui du lendemain. A qui n'est-il pas arrivé de s'entendre dire dans un salon où l'on s'exprime avec chaleur : *Prenez garde, modérez-vous ; on dit qu'un tel est de la police.*

Depuis l'établissement d'un ministère de la police en France, son pouvoir a toujours reposé sur deux choses : son or et ses rapports. Je suis convaincu qu'aucun homme, quel que soit d'ailleurs

son talent, n'eût fait ni mieux ni plus mal que les différens individus qui ont occupé cette place depuis sa création jusqu'à présent : beaucoup de bien aux uns , beaucoup de mal aux autres. C'est par ce ministère que l'on obtenait, que l'on perdait tout. L'homme flatte également celui qui peut l'enrichir et celui qui peut le perdre. L'intérêt et la crainte : voilà les deux grands agens de ce ministère.

Cette police enveloppa dans ses pièges Bonaparte lui-même, et le tint assez long-temps sous l'ascendant de son pouvoir. Les fausses dénonciations, les correspondances simulées, simples ou doubles, les plus artificieuses concordances, précédées des rapports les plus alarmans : voilà les moyens dont la police se servira toujours pour sa conservation ; car ces moyens, c'est sa vie ; ne les pas employer, c'est sa mort.

Ce qui rend la police politique si dangereuse, c'est la délation et l'espionnage. Les-délateurs sont des hommes pernicieux, ennemis nés de la société. Si quelqu'un accuse un homme, en vue du bien public, qu'il ne le fasse pas en secret devant le prince, qui peut être aisément prévenu ; mais devant le magistrat, qui a des règles qui ne

sont formidables qu'aux calomniateurs. L'empereur Constance disait : « Je ne saurais soupçonner
« un homme à qui il manque un accusateur lors-
« qu'il ne lui manque pas un ennemi. »

Dans un état où la délation est à l'ordre du jour, où elle est appelée, provoquée, récompensée; où elle enchaîne malheureusement par l'appât de l'or les hommes des classes les plus élevées, il faut, dans le cercle le plus resserré, redouter de trouver de ces êtres vils qui spéculent sur l'indiscrétion d'un épanchement que provoque souvent une fausse amitié.

De quelque part que vienne la délation, ou payée d'avance, ou à gages, ou avec promesse de récompense, elle obtient un facile accès, toujours refusé à la défense.

Que dire de cette race exécrationnelle connue sous le nom de *moutons*, dont le devoir et le penchant sont toujours de faire fléchir la vertu qu'ils n'ont jamais connue, et de l'entraîner au crime qui est leur élément; de pousser un malheureux qui leur est dévolu, d'une disposition souvent vague d'un crime, et d'être, en apparence, son véritable complice, avant que d'être son dénonciateur. J'en pourrais citer beaucoup d'exemples, qui prouveraient cette vérité, que le cœur humain est

l'arsenal de toutes les perfidies et de toutes les noirceurs.

Ce sont des temps bien funestes que ceux où l'on peut compter des délateurs dans les rangs élevés de la société ; ce n'est pas moi qui ai tort de le dire , ce sont eux qui ont tort de faire ce métier. Dans ces temps , où les délits politiques et religieux sont si variés et si changeans , l'intervention des agens de la police et des délateurs de tout rang est infâme. Il n'est personne qui ne puisse être accusé d'avoir une opinion contraire à celle qui domine , mais qui sera remplacée demain par une autre. Quel homme assez sûr de lui-même pour calculer toutes ses démarches , mesurer tous ses propos , et ne donner jamais matière aux délations d'un ennemi caché , d'un domestique , acheté , d'un fils égaré par ses scrupules politiques ou religieux ; car , dans ces derniers temps , la religion jouait un grand rôle dans la police. Il n'y a personne que l'on ne puisse perdre en interprétant mal une de ses paroles. Comment se défendre d'un coup porté dans l'ombre , et lorsque l'on ignore et ses accusateurs et ce dont on est accusé.

Serait-il donc vrai que toutes les nations , arrivées à un certain degré de civilisation , doivent

éprouver les mêmes fléaux politiques ? Ne voyons-nous pas, dans les pages de l'immortel historien du dernier âge de Rome, les mêmes maux et les mêmes plaintes ; écoutons-le :

« Ce qu'il y a de déplorable dans ces temps
« malheureux, c'est que les premiers mêmes de
« la république se livraient aux plus basses dé-
« lations, les uns ouvertement, beaucoup en se-
« cret, et l'on était poursuivi également par les
« siens et par les étrangers, par des amis et par
« des inconnus, pour des faits vieillis ou récents.
« Sur quelque objet et en quelque lieu que l'on
« parlât, au palais, dans un festin, on était dé-
« noncé. Tous se hâtaient de se prévenir. Les
« délations nous ont arraché la douceur d'écou-
« ter et de parler, et nous eussions perdu la dou-
« leur avec la voix, s'il était aussi bien en notre
« pouvoir d'oublier que de nous taire ¹. »

Juvénal nous dit : « Peut-on se contenir à la
« rencontre de ce délateur d'un illustre patron,
« et prêt à ravir aux nobles qu'il ruina les débris
« de leur fortune ? Massa le craint, Carus tâche
« de l'adoucir par des présents, et le tremblant
« Latinus lui livre son épouse Thymèle. »

¹ Tacite, traduction de Dureau-de-la-Malle.

A la cour de Constantin, les agens de police se nommaient les *yeux du prince*. Ces hommes étaient connus. « *Ces espions officiels*, disent les « historiens, *qui avaient* une correspondance « exacte avec le palais, furent encouragés par des « faveurs et des récompenses à surveiller attenti- « vement les progrès de tout dessein criminel, « depuis les symptômes *faibles* et *sourds* du mé- « contentement jusqu'aux préparatifs d'une ré- « volte ouverte. Ils couvraient du masque révé- « du zèle la légèreté et la perfidie avec lesquelles « ils violaient continuellement la justice et la vé- « rité, et lançaient impunément leurs traits em- « poisonnés dans le sein du criminel ou de l'in- « nocent qui s'était attiré leur haine, ou qui « aurait refusé d'acheter leur silence. »

Parlerai-je des espions ?

On ne doit les employer qu'avec une modération et une réserve extrêmes, et pour les choses les plus importantes, dont la connaissance peut assurer le repos de l'état, et l'ignorance le compromettre; mais bannissons toutes ces odieuses investigations du domicile d'un citoyen pour savoir ce qu'il fait, ce qu'il dit, même ce qu'il pense, dans le déplorable but de satisfaire les caprices d'un homme puissant, ou de perdre dans

l'esprit du prince l'homme désigné par la police. Rien ne peut arrêter un espion. Les affections ? elles lui servent, au contraire, pour arracher un secret. La vérité ? les espions vivent de mensonges. La pitié ? mais leurs gages ! La faim commande, il leur faut des coupables ; s'ils n'en trouvent pas, ils en font ou ils en inventent.

Il est certain, et les preuves abondent, que les actes de la police n'ont que trop souvent encouragé le crime pour se donner le mérite de faire arrêter les coupables et la satisfaction de les faire punir. Cette assertion, tout effrayante qu'elle est, pourrait être appuyée de mille faits. Ces agens sont libres de toute règle, et peuvent, pour provoquer, tout dire et tout faire : leur médaille ou un petit cordon les protègent.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de parler de ce fléau, dont j'ai aussi été la victime. Que l'on croie ce que je dis. Je ne parlerai pas des huit jours pendant lesquels j'ai été chargé des fonctions de préfet de police : c'était du 13 au 20 mars 1815. L'on pensera bien que lors même que je n'eusse pas eu en horreur toutes ces infamies, la gravité des circonstances et les courts momens qui se sont écoulés pendant mon administration m'eussent empêché de m'en faire

un moyen d'administration. Une discrétion dont je me fais un devoir me défend de donner des preuves de ce que j'avance. J'ai obtenu ce qu'il fallait obtenir sans mesures violentes, sans secousses, sans vexations. J'ose affirmer que personne n'a eu à se plaindre de moi : les faits sont là. Si je faisais imprimer la liste des personnes que j'ai eu ordre de faire arrêter, celles d'entre elles que n'a pas moissonnées la mort seraient étonnées de n'avoir su que par le *Moniteur* que j'étais préfet de police. J'ai obtenu par la raison, la persuasion et la douceur, ce que je n'aurais pas eu par la violence. Ce ne sont donc pas les secrets de la place que j'ai occupée que je divulgue; mais je crois rendre service en signalant ce que j'ai vu tant de fois, comme *confident forcé* des honteuses manœuvres de cette institution politique ¹.

¹ Depuis que ce passage est écrit, un changement est survenu dans l'administration en 1827. Une nouvelle direction paraît devoir être donnée à la police. Les fonds secrets sont moins considérables, la corruption sera restreinte et moins facile. Les tribunaux, qui commandent à un si haut degré notre respect et notre reconnaissance, deviennent de plus en plus sévères envers les provocateurs, et plus indulgens envers leurs victimes. Espérons que le temps approche où l'on sentira combien il est odieux de recourir à des moyens pervers,

Bonaparte avait souvent à la bouche le mot *idéologue*, avec lequel il cherchait à jeter du ridicule sur les hommes dans lesquels il croyait entrevoir une tendance vers la perfectibilité indéfinie, qu'il estimait pour leur moralité, mais qu'il regardait comme des rêveurs qui cherchaient un type de constitution général pour tous les peuples, et qui faisaient abstraction du

et de violer les lois sacrées de la morale, même pour parvenir à un résultat utile.

Tout fait entrevoir, je le dis avec un sentiment de joie, que les améliorations qui ont lieu peu à peu dans l'administration générale, ne resteront pas étrangères à la police; que l'on s'occupera uniquement de ce que *fait* un citoyen contre les lois sociales, mais non de ses opinions; *des actions*, et non des pensées; du *matériel* de la société, et non de son *moral*. Ces observations ne m'ont pas fait retrancher un mot aux notes que j'avais prises à différentes époques, ni aux réflexions que m'ont inspirées les choses dont j'ai été témoin. Tant mieux si ces réflexions ne trouvent plus leur application. Mais, convaincu que les sociétés humaines parcourent un cercle perpétuel du mal au bien et du bien au mal, j'ai cru devoir faire connaître le temps où j'ai vécu, afin que nos neveux combattent avec plus de succès, et dans son principe, ce déplorable système que j'ai signalé, s'il revenait encore affliger l'humanité. En tout ceci, je n'ai obéi qu'à ma conscience. Je suis trop ami des hommes pour ne pas publier ce qui peut leur être utile, et pour me taire sur ce qui peut leur nuire.

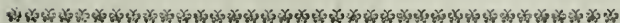
caractère de l'homme, tout en travaillant à son bonheur. Les idéologues, suivant lui, voyaient le pouvoir dans des *institutions* : il appelait cela de la métaphysique ; il ne voyait le pouvoir que dans *la force*.

Certes, Bonaparte pouvait nier la perfectibilité indéfinie ; l'histoire était là pour l'appuyer. La main du temps s'appesantit sur toutes les générations et anéantit toutes leurs œuvres. La vie de tous les peuples parvenus à une certaine limite est suivie de leur mort, comme la vie des hommes. Tout passe, même les sépultures.

Ces hommes honorables et probes, qui travaillent *spéculativement* à l'amélioration des sociétés humaines, Bonaparte les regardait comme dangereux, parce que leurs maximes et leurs principes étaient diamétralement opposés aux formes acerbes et arbitraires qu'il avait adoptées. Il disait que leur cœur valait mieux que leur esprit ; et, loin de se jeter avec eux dans les abstractions, il disait toujours qu'on ne peut gouverner les hommes que par la crainte et l'intérêt. La libre manifestation de la pensée par la voie de la presse était et doit encore être regardée, par ceux que ne guident pas l'intérêt ou le pouvoir, comme une chose utile. Quant à Bonaparte, il

avait cette liberté dans une si grande horreur, sa colère était telle, quand on alléguait des raisons en faveur de la liberté de la presse, qu'on aurait dit qu'il allait avoir une attaque de nerfs. Tout grand homme qu'il était, il craignait les petits écrits.





CHAPITRE XIX.

Heureuse transition. — Le Luxembourg trop étroit. — Les susceptibilités républicaines. — Inimitiés profitables. — Précaution adroite. — Ménagemens. — Époques choisies. — Conception et exécution. — Luxe et simplicité. — Le troisième consul aux Tuileries. — Départ du Luxembourg. — Fiacres et six chevaux blancs. — Le sabre de l'empereur d'Autriche. — Usage royal et une inscription. — La revue. — Les drapeaux salués. — Acclamations. — Hors d'œuvre. — M. de Talleyrand dans le cabinet de Bonaparte. — Haute politique. — Conseils approuvés d'avance. — Deux ministères pour deux consuls. — Paroles de Bonaparte. — Présentations. — Les Spartiates consulaires. — Plus de bonnets rouges, même en peinture. — Habitude bourgeoise. — Le lit d'apparat. — *Notre cabinet.* — Description. — Les deux bureaux. — Le cabinet de Duroc.



Des trois jumeaux consulaires qu'enfanta le 18 brumaire, Bonaparte ne tarda pas à se déclarer l'aîné et à s'attribuer un bon droit d'aînesse; bientôt il s'empara de tout le pouvoir. Déjà se réalisait pour lui le projet qu'il avait conçu en favo-

risant de tous ses moyens la révolution du 18 fructidor. Il fallait alors à ses desseins que le directoire eût violé la constitution pour justifier plus tard le renversement du directoire. Il était facile de juger par les propos qui lui échappaient de temps en temps que son ambition n'était pas satisfaite, et que le consulat n'était qu'une transition pour arriver au rétablissement complet de l'unité monarchique. Le Luxembourg devint donc trop étroit pour contenir le chef du gouvernement, et il fut résolu que Bonaparte habiterait les Tuileries. Mais qu'il lui fallait de prudence pour marcher avec sécurité au milieu des écueils qui l'entouraient ! Aussi combien prit-il de précautions pour ménager les susceptibilités républicaines, pour les acclimater peu à peu à la température du pouvoir absolu ! Mais cela ne suffisait pas, car telle était la situation des choses que Bonaparte, placé entre les jacobins et les royalistes, ne pouvait frapper un parti sans donner en même temps de la consistance à l'autre. Il résolut ce problème difficile en affaiblissant les partis ; il y parvint en les effrayant tour-à-tour l'un de l'autre. « Royalistes, semblait-il dire, si vous ne vous rattachez pas à mon gouvernement, voyez les jacobins se relever et avec eux la terreur et ses échafauds. » Et aux

hommes de la révolution : « Voyez la contre-révolution se présenter menaçante , armée de représailles et de vengeances , elle est prête à vous frapper ; mon bouclier seul peut vous mettre à l'abri de ses coups ! » Ainsi les partis dûrent se rapprocher par suite même de la crainte et de la haine qu'ils s'inspiraient mutuellement ; croyant se mettre à l'abri près du chef du gouvernement , ils ne se mirent que dans la dépendance d'un homme ambitieux , et Bonaparte les assouplissant peu à peu sous la force de sa volonté , les guida à son gré dans les voies de sa politique. Il marcha d'un pas ferme , toujours en avant , mais il ne négligea aucun des ménagemens propres à faire , le plus long-temps possible , illusion sur ses desseins.

Je voyais jouer tous ces ressorts cachés , j'admirais l'inconcevable adresse de Bonaparte ; et ce qui m'a toujours le plus étonné en lui , fut l'empire qu'il savait exercer sur lui-même , toutes les fois qu'une trop prompte manifestation de sa pensée pouvait nuire à ses projets. Ainsi , par exemple , et je crois l'avoir déjà fait observer , on ne parla des Tuileries que sous le nom de Palais du Gouvernement ; ainsi , dans les arrangemens qu'il prit d'avance , il résolut de ne pas habiter

tout de suite seul l'ancien palais des rois de France, il se contenta d'y désigner pour lui les appartemens royaux, et voulut y loger le troisième consul qui occupa en effet le pavillon de Flore. Ce partage adroit était tout à fait d'accord avec la désignation de Palais du Gouvernement, et pouvait, pendant quelque temps, donner le change aux esprits trop clairvoyans.

Le moment de quitter le Luxembourg étant arrivé, Bonaparte s'entoura encore de beaucoup d'autres précautions décevantes. Le jour de la translation du gouvernement était fixé au trente pluviôse ¹; ce fut la veille que le premier consul choisit pour faire publier le relevé des votes pour l'acceptation de la constitution. D'un autre côté, il avait fait retarder de dix jours l'insertion dans le Moniteur du discours prononcé par M. de Fontanes, le décadi précédent, dans le temple de Mars. Il pensa que le jour où il allait faire un si grand pas vers la monarchie était bien choisi pour entretenir les habitans de Paris des grandes idées

¹ Par un rapprochement assez singulier, Pie VII fut élu pape trois jours avant l'installation du premier consul aux Tuileries; et ce fut le 30 pluviôse même qu'eut lieu la formation de la république des Sept-Îles.

de liberté, et pour faire de nouveau confondre son nom avec le nom de Washington.

Le 30 pluviôse, au matin, j'entrai comme de coutume à sept heures dans la chambre du premier consul; il dormait profondément, et ce jour-là fut un de ceux où il me pria de le laisser dormir un peu plus long-temps. J'ai remarqué qu'en général Bonaparte était beaucoup moins ému au moment de l'exécution des choses qu'il avait projetées qu'au moment de leur conception; tant il avait de facilité à regarder ce qu'il avait arrêté dans sa pensée, comme déjà exécuté.

Quand je retournai auprès de Bonaparte, il me dit avec un air de satisfaction très marqué: « Eh bien ! Bourrienne, c'est donc enfin aujourd'hui que nous allons coucher aux Tuileries. « Vous, vous êtes bien heureux, vous n'êtes pas « obligé de vous donner en spectacle ; vous irez « de votre côté. Moi, il faut que j'aïlle avec un « cortége ; cela m'ennuie, mais il faut parler aux « yeux ; cela fait bien pour le peuple. Le directeur était trop simple, aussi il ne jouissait « d'aucune considération. A l'armée, la simplicité est à sa place ; dans une grande ville, dans « un palais, il faut que le chef d'un gouvernement attire à lui les regards par tous les

« moyens possibles, mais il faut aller doucement.
« Ma femme ira voir la revue des appartemens
« de Lebrun ; allez, si vous voulez, avec elle ;
« mais soyez dans le cabinet aussitôt que vous
« m'aurez vu descendre de cheval. »

Je n'allai point à la revue, mais je me rendis aux Tuileries, de mon côté, afin d'arranger dans notre nouveau cabinet les papiers que je ne devais point quitter, et j'y préparai tout pour le moment où le premier consul y entrerait ; ce n'est que le soir que je sus, par les conversations du salon, où la réunion fut nombreuse, ce qui s'était passé dans le cours de la journée.

Bonaparte partit à une heure précise du Luxembourg. Le cortège était loin, sans doute, de ressembler à ceux qui, sous l'empire, étalèrent tant de magnificence ; mais on lui avait donné autant de pompe que l'état du luxe, en France, le permettait alors. Le seul véritable luxe de ce temps était la beauté des troupes : on avait réuni trois mille hommes d'élite, parmi lesquels on remarquait surtout le superbe régiment des Guides. Tous marchaient dans le plus grand ordre, ayant leur musique en tête. Les généraux et leur état-major étaient à cheval, les ministres dans leurs voitures, à peu près les seules un peu remar-

quables qu'il y eût alors à Paris ; car on avait été obligé, pour transporter le conseil d'état en corps, d'avoir recours à des fiacres, dont on avait seulement eu soin de recouvrir le numéro avec du papier de la même couleur que le fond de la caisse. La voiture seule du consul était attelée de six chevaux blancs, et ces six chevaux blancs rappelaient un souvenir de gloire et de paix ; c'étaient ceux que l'empereur d'Allemagne avait donnés au général en chef de l'armée d'Italie, après le traité de Campo-Formio. Bonaparte portait aussi, ce jour-là, le sabre magnifique que l'empereur François lui avait donné dans la même circonstance. Le premier consul, ayant à sa gauche Cambacérès, et M. Lebrun étant sur le devant de la voiture, traversa ainsi une partie de Paris en suivant la rue de Thionville et le quai Voltaire jusqu'au pont Royal. Partout, sur la route, sa présence fit éclater des cris de joie qui, alors, n'avaient pas besoin d'être commandés par la police.

Depuis le guichet du Carrousel jusqu'à la porte des Tuileries, la garde des consuls formait la haie, usage royal, et qui contrastait singulièrement avec une inscription devant laquelle passa Bonaparte en entrant dans la cour. Deux corps

de-garde avaient été construits, l'un à droite ; l'autre à gauche de la grille du milieu ; on lisait sur celui de droite : LE DIX AOUT 1792. — LA ROYAUTÉ EN FRANCE EST ABOLIE, ET NE SE RELEVERA JAMAIS ! Elle était déjà relevée.

Cependant les troupes s'étaient rangées en bataille dans la cour ; aussitôt que la voiture des consuls se fut arrêtée, Bonaparte en descendit rapidement, et, sur-le-champ, monta, ou, pour mieux dire, sauta à cheval, et passa les troupes en revue pendant que les deux autres consuls étaient montés dans les appartemens, où les attendaient le conseil d'état et les ministres. Un grand nombre de femmes, portant avec élégance le costume grec, qui était alors à la mode, occupaient avec madame Bonaparte les fenêtres du troisième consul, au pavillon de Flore. De toutes parts, il y avait une affluence de spectateurs impossible à décrire ; on avait loué très cher des croisées sur la place du Carrousel, et de toutes parts on entendait crier, comme d'une seule voix : *Vive le premier consul !* Qui n'eût pas été enivré par tant d'enthousiasme !

Le premier consul prolongea assez long-temps la revue, passa dans tous les rangs, adressa des paroles flatteuses aux chefs des corps ; ensuite il

vint se placer auprès de la porte des Tuileries, ayant Murat à sa droite, Lannes à sa gauche, et derrière lui un nombreux état-major de jeunes guerriers brunis par le soleil d'Égypte et d'Italie, et qui, tous, avaient pris part à plus de combats qu'ils ne comptaient d'années. Quand il vit passer devant lui les drapeaux de la quatre-vingt-seizième, de la quarante-troisième, et de la trentième demi-brigade, comme ces drapeaux ne présentaient plus qu'un bâton surmonté de quelques lambeaux criblés de balles et noircis par la poudre, il ôta son chapeau, et s'inclina en signe de respect. Chacun de ces hommages d'un grand capitaine, à des enseignes mutilées sur le champ de bataille, fut salué par des milliers d'exclamations, et les troupes ayant achevé de défiler devant lui, le premier consul monta d'un pied hardi l'escalier des Tuileries.

Le rôle du général étant fini pour ce jour-là, celui du chef de l'état commença, et l'on peut dire que déjà, à cette époque, le premier consul était presque tout le consulat. Au risque même d'interrompre par un hors-d'œuvre le récit de ce qui s'est passé lors de notre arrivée aux Tuileries, je consignerai ici un fait qui se présente à ma mémoire, et qui ne contribua pas peu à

déterminer Bonaparte à devenir réellement le chef de ses collègues au consulat. On n'a point oublié que, quand Roger-Ducos et Sieyes portaient le titre de consuls, les trois membres de la commission consulaire étaient égaux, sinon de fait, du moins en droit. Cambacérès et Lebrun les ayant remplacés, M. de Talleyrand, appelé dans le même moment à succéder à M. Reinhart, au ministère des relations extérieures, fut reçu en audience particulière dans le cabinet du premier consul, où je me trouvais seul avec eux. Les paroles que M. de Talleyrand adressa à Bonaparte plurent tellement à celui qui les écoutait, que j'en eus moi-même l'esprit trop frappé pour les avoir oubliées. « Citoyen consul, lui dit-il, vous m'avez confié le ministère des relations extérieures, et je justifierai votre confiance; mais je crois devoir vous déclarer dès à présent que je ne veux travailler qu'avec vous. Il n'y a point là de vaine fierté de ma part, je vous parle seulement dans l'intérêt de la France: pour qu'elle soit bien gouvernée, pour qu'il y ait unité d'action, il faut que vous soyez le premier consul, et que le premier consul ait dans sa main tout ce qui tient directement à la politique; c'est-à-dire, les ministères de l'intérieur et de la police, pour les affai-

res du dedans ; mon ministère pour les affaires du dehors , et ensuite les deux grands moyens d'exécution, la guerre et la marine. Il serait donc de toute convenance que les ministres de ces cinq départemens travaillassent avec vous seul. L'administration de la justice , et le bon ordre dans les finances , tiennent sans doute à la politique par une foule de liens ; mais ces liens sont moins serrés. Si vous me permettez de le dire , général , j'ajouterai qu'il conviendrait alors de donner au second consul , très habile jurisconsulte , la haute main sur la justice , et au troisième consul , également bien versé dans la connaissance des lois financières , la haute main sur les finances¹. Cela les occupera , cela les amusera , et vous , général , ayant à votre disposition toutes les parties vitales du gouvernement , vous arriverez au noble but que vous vous proposez , la régénération de la France. »

Ces paroles remarquables n'étaient point de celles que Bonaparte pouvait écouter avec indifférence , elles étaient trop d'accord avec ses intentions secrètes pour qu'il ne les entendît pas

¹ Qui ne reconnaît là le premier germe de l'archi-chancellerie et de l'archi-trésorerie de l'empire ?

avec plaisir : aussi me dit-il, dès que M. de Talleyrand fut sorti : « Savez-vous, Bourrienne, que
« Talleyrand est de bon conseil ; c'est un homme
« d'un grand sens. — Général, c'est l'opinion de
« tous ceux qui le connaissent. — Il a raison. »
Puis il ajouta, en souriant : « Talleyrand n'est
« pas maladroit, il m'a pénétré. Ce qu'il me con-
« seille, vous savez bien que j'ai envie de le
« faire. Mais, encore un coup, il a raison : on
« marche plus vite quand on marche seul. Le-
« brun est un honnête homme, mais il n'a pas
« de politique dans la tête, il fait des livres.
« Cambacérès a trop de traditions de la révolu-
« tion. Il faut que mon gouvernement soit un
« gouvernement tout neuf. »

Les conseils de M. de Talleyrand avaient été si ponctuellement suivis que, déjà, le jour de l'installation du gouvernement consulaire, lorsque Bonaparte fut monté dans la salle où il reçut diverses présentations, Cambacérès et Lebrun ressemblèrent plus à deux témoins qu'à deux collègues du premier consul. Le ministre de l'intérieur présenta les membres des autorités administratives de Paris ; le ministre de la guerre, l'état-major de la dix-septième division militaire ; le ministre de la marine, plusieurs officiers de

cette arme, et l'état-major de la garde des consuls fut présenté par Murat. Comme nos républicains consulaires n'étaient pas tout-à-fait des Spartiates, la revue et les présentations furent suivies de grands dîners. Le premier consul reçut à sa table les deux autres consuls, les ministres et les présidens des grands corps de l'état. Murat traita les chefs de l'armée; et, le conseil d'état tout entier, remonté dans ses fiacres à numéros couverts, alla s'asseoir à la table de Lucien.

Avant de nous installer aux Tuileries, nous y avons fait de fréquentes visites, pour voir comment les réparations, ou pour mieux dire *le badigeonnage*, que Bonaparte avait ordonné, était exécuté. Tout au commencement, voyant la quantité de bonnets rouges que l'on avait peints sur les murs, il dit à M. Lecomte, alors architecte des Tuileries: «Faites-moi disparaître tout cela; je ne veux pas de pareilles saloperies.»

Le premier consul indiqua lui-même les légers changemens qu'il fit faire dans l'intérieur de l'appartement qu'il s'était destiné. On plaça un lit de parade, qui n'était pas le lit de Louis XVI, dans la chambre faisant suite à son cabinet, en allant au midi vers le grand escalier du pavillon de Flore. Je dirai, en passant qu'il n'y coucha

que très rarement, car Bonaparte avait les goûts les plus simples pour son intérieur, et n'aimait le luxe extérieur que comme un calcul, que comme un moyen de plus d'imposer aux hommes. Pour m'exprimer en termes bourgeois, Bonaparte, au Luxembourg, à la Malmaison, et pendant les premiers temps qu'il habita les Tuileries, Bonaparte *couchait avec sa femme*. Tous les soirs, il descendait chez Joséphine par un petit escalier, donnant dans une garde-robe attenante à son cabinet et qui avait été autrefois l'oratoire de Marie de Médicis. Je ne descendais jamais dans la chambre à coucher de Bonaparte que par ce petit escalier; et, quand il montait dans *notre* cabinet, c'était toujours en passant par la même garde-robe dont j'ai parlé; et dont la porte donnait en face de la seule croisée qui nous éclairait; Elle avait vue sur le jardin.

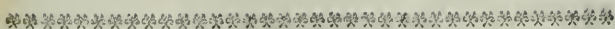
Quant à *notre* cabinet, j'y ai vu préparer tant d'événemens, j'y ai vu des choses si grandes et quelquefois aussi des choses si petites, enfin, j'y ai passé tant d'heures de ma vie, que je puis aujourd'hui en donner la plus minutieuse description pour ceux qui aiment ces sortes de détails.

Deux tables étaient placées dans *notre* cabinet: une très belle, pour le premier consul, était

presque au milieu, et son fauteuil tournait le dos à la cheminée, ayant la fenêtre à droite. A droite, était une petite pièce dans laquelle se tenait Duroc, et par laquelle on pouvait communiquer avec le garçon de bureau et les grands appartemens donnant sur la cour. Quand le premier consul était à son bureau, assis dans le beau fauteuil dont il mutila tant de fois les bras avec son canif, il avait vis-à-vis lui une grande bibliothèque remplie de cartons depuis le haut jusqu'en bas. Un peu à droite, à côté de la bibliothèque, était la seconde grande porte du cabinet, elle conduisait immédiatement à la chambre à coucher de parade dont j'ai parlé; de là, on passait dans le grand salon de réception, au plafond duquel Le Brun a peint la figure de Louis XIV; une cocarde tricolore, placée au front du grand roi, attestait encore la turpitude imbécille de la convention. Ensuite, venait la salle des gardes avant le grand escalier du pavillon de Flore.

Ma table de travail, fort modeste, était près de la fenêtre; dans l'été j'avais en perspective le feuillage touffu des marronniers, mais il fallait me lever pour apercevoir les promeneurs du jardin. Je tournais le dos au profil du général, de sorte

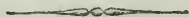
qu'il ne nous fallait qu'un léger mouvement de tête pour nous voir quand nous avions à nous parler. Duroc n'était que rarement dans son petit cabinet, c'est là que je pouvais donner quelques audiences. Le cabinet consulaire qui fut depuis impérial, m'a laissé bien des souvenirs; et j'espère qu'en lisant les volumes suivans le lecteur pensera que je n'ai pas tout oublié.



NOTES

ET

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES.



Les pièces qui suivent nous ont paru essentielles à faire connaître ou à rappeler ici. L'auteur des Mémoires ayant présenté la vérité à ses lecteurs, il est curieux, pour ceux d'entre eux qui aiment à la comparer avec les fictions officielles, de voir ce qui fut dit, opposé à ce qui fut fait. Plusieurs de ces pièces, par leur contenu et leur date, prouvent avec quelle promptitude Bonaparte, après le 18 brumaire, s'empressa d'organiser la France à l'intérieur, et essaya de la pacifier au-dehors; telles sont les adresses des ministres de la police et de la justice à leurs concitoyens, et les lettres du ministre des relations extérieures, tant aux agens extérieurs qu'aux ministres étrangers.

La note justement attribuée à Regnaud de Saint-Jean-d'Angély est précieuse en ce sens qu'elle rappelle en peu de mots les crimes et les fautes des gouvernemens qui s'étaient succédé en France, depuis la chute de la monarchie jusqu'au consulat, et qu'à ce tableau hideux le spirituel rédacteur de la note oppose le tableau consolant des espérances qu'inspirait le nouvel ordre de choses.

La correspondance officielle de Kléber faisait partie du texte, et aurait peut-être dû y rester ; mais comme elle offre un intérêt épisodique et pour ainsi dire en dehors du récit, nous avons préféré la renvoyer à la fin du volume, aussi bien qu'une lettre de Barrère. Cette lettre nous a paru digne de fixer l'attention, parce qu'elle prouve mieux que quoi que ce soit la souplesse des jacobins de bonne compagnie à caresser le pouvoir, et à se façonner avec grace aux opinions du jour.

Enfin nous avons terminé ce recueil de pièces par trois discours prononcés dans le temple de Mars, dix jours avant la translation du gouvernement consulaire aux Tuileries. On aime à retrouver dans les paroles de Lannes et de Berthier la franchise militaire de l'époque et dans l'admi-

rable éloge de Washington, prononcé par M. de Fontanes, le retour en France de cette éloquence louangeuse, si douce à entendre, si dangereuse à écouter, et qui fit tant de progrès sous l'empire.

LE MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE DE LA
RÉPUBLIQUE, A SES CONCITOYENS.

Du 20 brumaire an VIII de la république française
une et indivisible.

« Citoyens, le gouvernement était trop faible pour soutenir la gloire de la république contre les ennemis extérieurs, et garantir les droits des citoyens contre les factions domestiques; il fallait songer à lui donner de la force et de la grandeur.

« La sagesse nationale, le conseil des anciens, en a conçu la pensée, en a manifesté la volonté.

« Il a ordonné la translation du corps-législatif hors de l'enceinte où trop de passions grondaient autour de lui.

« Les deux conseils allaient proposer des mesures dignes des représentans du peuple français.

« Une poignée de factieux a voulu y mettre obstacle; ils se sont livrés à une fureur que l'immense majorité des conseils a rendue impuissante,

« Cette majorité libératrice s'est réunie après la dispersion des factieux ; elle a chargé deux commissions, prises dans le sein des conseils, du dépôt de la puissance législative.

« Elle a remis l'autorité exécutive entre les mains de trois consuls qu'elle a revêtus des mêmes pouvoirs que le directoire.

« Elle a choisi les citoyens Sieyes, Bonaparte et Roger-Ducos, et aujourd'hui ils entrent en fonctions.

« De ce moment, un nouvel ordre de choses commence. Le gouvernement fut oppresseur, parce qu'il fut faible; celui qui lui succède s'impose le devoir d'être fort pour remplir celui d'être juste.

« Il appelle, pour le seconder, tous les amis de la république et de la liberté, tous les Français.

« Unissons-nous pour rendre le nom de citoyen français si grand, que chacun de nous, orgueilleux de le porter, oublie les désignations funestes à l'aide desquelles les factions ont préparé nos malheurs par nos divisions.

« Les consuls atteindront ce but, parce qu'ils le veulent fortement. Bientôt les bannières de tous les partis seront détruites; tous les Français seront ralliés sous l'étendard républicain.

« Bientôt les travaux du gouvernement assureront le triomphe de la république au-dehors par la victoire, sa prospérité au-dedans par la justice, et le bonheur du peuple par la paix.

« Le ministre de la police,

« FOUCHÉ. »

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,

AUX ADMINISTRATIONS CENTRALES, AUX TRIBUNAUX CRIMINELS ET CIVILS DE
LA RÉPUBLIQUE, ET AUX COMMISSAIRES DU POUVOIR EXÉCUTIF ÉTABLIS
AUPRÈS DE CES AUTORITÉS.

Paris, le 20 brumaire an VIII de la république française
une et indivisible.

« Depuis long-temps, citoyens, la voix publique appelait des changemens dans les dispositions organiques de notre pacte social.

« Ces changemens se feront.

« On va préparer dans le calme de la méditation, et discuter avec sagesse des codes établis sur les bases immuables de la liberté, de l'égalité des droits et du respect dû à la propriété.

« Alors tous les cœurs se rattacheront au système représentatif, et la république recevra de sa législation un éclat non moins brillant que celui qu'elle tient des triomphes de ses défenseurs.

« C'est afin de parvenir à ce but si désirable, que les représentans de la nation ont décrété les mesures consacrées dans la loi du 19 de ce mois, que je vous transmets avec cette lettre.

« Recevez cette loi comme un bienfait, et secondez de tous vos moyens les efforts généreux des consuls qui travailleront sans relâche à donner à la patrie des jours de paix et de prospérité.

« Je recommande aux administrations centrales de procéder avec pompe à la publication ordonnée, et de veiller à ce que des exemplaires en placard de la loi soient affichés dans les lieux accoutumés.

« Il me sera rendu compte de l'accomplissement de cette double formalité.

« CAMBACÉRÈS. »

LETTRE CIRCULAIRE DU MINISTRE DES RELATIONS
EXTÉRIEURES, AUX AGENS EXTÉRIEURS DE LA RÉ-
PUBLIQUE.

Paris, le 21 brumaire an VIII.

« En vous transmettant, citoyen, la loi que le corps législatif a rendue dans sa dernière séance du 19 brumaire, je vous annonce que les consuls de la république française ont pris aussitôt en main les rênes du gouvernement de la république.

« La constitution de l'an III, ouvrage d'une expérience trop incomplète et de l'influence de quelques circonstances passagères, allait périr par ses propres imperfections et par les passions des hommes; trop souvent enfreinte par les premières autorités, tour-à-tour invoquée par toutes les passions, incessamment violée par toutes, elle n'obtenait plus le respect des Français; elle avait cessé d'être un moyen de salut pour la république. Il fallait empêcher que les principes sur lesquels elle reposait ne périssent avec elle,

« Une grande impulsion donnée à toutes les volontés , pouvait seule rallier vers le même but les vœux et les espérances des citoyens , mettre en harmonie tous les pouvoirs , ranimer tous les ressorts de la force publique , et assurer une énergie unanime , vigoureuse , et vraiment républicaine à sa direction. L'impulsion a été donnée , et toutes les autorités aujourd'hui retrempées , puissantes de leur concert et de la confiance que la nation leur accorde , vont enfin travailler efficacement au grand ouvrage que les destinées de la république leur imposent , organiser l'ordre dans toutes les parties de l'administration , rétablir la tranquillité intérieure , et procurer une paix honorable et solide.

« Le serment , citoyens , qu'il vous est prescrit de faire , est la preuve que les bases sur lesquelles s'appuient les espérances des Français et le bonheur des générations futures , sont restées intactes. Les hommes placés à la tête du gouvernement ont donné assez de gages à la liberté ; leurs noms commandent assez de respect et de confiance , pour convaincre la France et l'Europe que ces bases seront garanties , et des atteintes des ennemis extérieurs , et des secousses des factions.

« Les consuls de la république , en vous autorisant à continuer les fonctions que vous avez remplies jusqu'à présent , me chargent de vous informer que j'ai notifié leur installation aux agens étrangers en résidence à Paris. Vous trouverez ci-joint une copie de ma note circulaire. Ils me chargent en même temps de vous prescrire d'adresser au gouvernement près duquel vous résidez , la notification des pouvoirs dont ils sont revêtus , et des vues de sagesse et de concorde qui les animent. Vous aurez soin d'ajouter que , pour procurer à

l'Europe une paix honorable et solide, il est nécessaire que la déclaration par laquelle je termine ma note circulaire aux agens étrangers, soit fortement sentie, et que la foi à la loyauté, à la puissance, à la justice du gouvernement de la république, soit partout égale à la sincérité des vœux qu'il ne cessera de faire pour la paix, et à la fidélité avec laquelle il est invariablement résolu de tenir à ses engagements.

« Je vous transmets la formule du serment qui doit être prêté par tous les agens politiques et consulaires de la république, ainsi que par les citoyens français résidant en pays étrangers, ou momentanément absens de leur patrie. Je vous invite à donner, aux agens de votre ressort, communication de la lettre que je vous écris. Ils feront prêter le serment à ceux de leurs concitoyens qui se trouvent dans leur juridiction, et vous en adresseront une expédition que vous me ferez passer ainsi qu'une expédition du vôtre.

« *Signé, REINHARD.* »

LETTRE DU MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES,
AUX MINISTRES ÉTRANGERS.

Paris, le 22 brumaire an VIII.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous notifier que les consuls de la république française viennent de prendre en mains les rênes du gouvernement de l'état.

« Nos agens extérieurs vont incessamment recevoir l'ordre

de faire la même notification aux gouvernemens auprès desquels ils résident. Les rapports politiques de la France avec les autres peuples, les rapports diplomatiques de son gouvernement avec les autres gouvernemens restent les mêmes ; seulement la réunion éclatante de toutes les volontés, secondée par la direction éclairée, énergique et unanime qui sera donnée à la force publique, en assurant désormais les destinées de la république française, doit relever aux yeux des gouvernemens étrangers la valeur des rapports politiques qui les attachent à nous.

« Recevez.....

« Signé, REINHARD. »

NOTE ATTRIBUÉE A REGNAUD DE SAINT-JEAN-
D'ANGÉLY,

Au conseil des anciens et à Bonaparte.

Le corps-législatif vient de changer de place pour mieux faire. La république changera-t-elle de position pour mieux être ? Se traînera-t-on encore sur les vieilles erreurs, ou aura-t-on le courage de les avouer, de les réparer ? Respectera-t-on encore les préjugés politiques qui ont égaré notre législation, notre gouvernement ? ou aura-t-on la sagesse de concevoir, et la force d'émettre enfin des idées grandes et libérales, des principes solides, des bases durables d'organisation sociale ? Nous voulons la république, nous voulons la liberté, nous voulons un gouvernement représentatif.

Depuis 1789, nous combattons au-dedans et au-dehors ;

nous prodiguons nos fortunes et nos vies pour les obtenir ; nous n'avons pas eu de législateurs qui aient rempli nos espérances ; nous cherchons encore aujourd'hui une constitution, et nous ne trouvons qu'un Code informe, obscur et sans garantie. Nous avons eu pour gouvernans des hommes sans talens ou sans principes, cruels sans énergie, ambitieux sans grandeur, prodigues par avarice. Entourés de passions et de crimes qu'ils n'avaient pas le courage de réprimer ou de punir ; ils les armaient les uns contre les autres ; et les citoyens, agités par le jeu perfide de leur bascule politique, n'ont fait que changer d'opresseurs et de misères.

En 1789, les constituans, après avoir été courageux contre le despotisme, ont été faibles contre les factions. Après avoir été tous calmes et grands au départ du roi en juin 1791, quelques-uns ont été séduits par ses agens après son retour, d'autres intimidés par les clameurs d'un club ; et de cette masse de probité et de lumières, il n'est sorti qu'un ouvrage sans solidité, avorton débile qui portait dans son sein le germe de sa destruction prochaine.

L'œuvre de 1793, évangile exécrationnable de l'anarchie, n'a qu'épouvanté la France, à laquelle il présageait tous les crimes de la terreur. Enfin on vante la constitution de l'an III, qui existe, ou plutôt qui n'existe plus. Pouvait-elle se soutenir, quand elle créait un corps-législatif qui devait nécessairement dominer le directoire exécutif, ou être opprimé par lui ?

Aussi, la république maintenue en l'an IV et V par les victoires de nos armées, et surtout par celles de Bonaparte en Italie, allait-elle périr en l'an VI par les complots du royalisme.

Aussi, le corps-législatif égaré, trompé par quelques conspirateurs, allait-il renverser le directoire, quand le 18 fructidor le sauva. Mais en le sauvant, il anéantit la constitution. Il fit à la société entière ce grand mal, d'ébranler le système du gouvernement représentatif; il fit à la France le mal, jusqu'aujourd'hui non réparé, de détruire tout respect pour un Code constitutionnel, qu'on avait pu une fois lacérer impunément. Aussi, de ce moment, toutes ses dispositions ont-elles été ou astucieusement éludées, ou audacieusement violées.

Le directoire exécutif s'était façonné au pouvoir absolu, et il créait des conjurations pour avoir le droit de le retenir ou de l'étendre. Il faisait mouvoir sans cesse son odieuse bascule, et précipitait par elle dans l'abîme avec les vrais royalistes et les terroristes réels, tous ceux qui avaient encouru sa haine, et qu'il rangeait tour-à-tour dans ces deux classes successivement poursuivies.

C'est ainsi que la liberté politique fut anéantie; des représentans des citoyens furent déportés arbitrairement sur des listes où la haine et la prévention avaient présidé.

C'est ainsi qu'au 22 floréal les choix du peuple furent outrageusement rejetés; c'est ainsi, qu'au mépris des principes du gouvernement représentatif, le directoire désigna parmi les représentans élus dans les scissions qu'il avait provoquées, avec un petit nombre d'hommes probes et éclairés qui ont bien servi la patrie, et qu'il n'osa repousser ceux dont le dévouement ou la nullité lui promettaient l'asservissement plus facile des deux conseils.

C'est ainsi, qu'en l'an VII il envoyait à ses commissaires, dans les départemens, les listes de ceux qu'on devait élire, et de l'argent pour payer les choix qu'il leur commandait.

C'est ainsi, qu'au mépris de la liberté civile, le droit de déportation resta au directoire, contre les journalistes, contre les prêtres, et contre tout ce qui avait le malheur de lui déplaire.

C'est ainsi, que les prisons recevaient, gardaient, dévoraient de nombreuses victimes retenues dans les cachots, sans connaître leurs accusateurs, et demandaient en vain des juges que la constitution défend de leur refuser plus de 24 heures.

C'est ainsi, que la faculté d'inscription sur la liste des émigrés a été absolument décernée au directoire, et qu'on y a vu placer jusqu'au nom d'un ambassadeur qui avait eu le malheur de déplaire à un des tyrans, ou de ne pas ramper sous lui.

C'est ainsi que, malgré les lois constitutionnelles sur la trésorerie, les principes d'ordre et de comptabilité dans toutes les branches d'administration ont été violés, et que les plus scandaleuses dilapidations ont été exercées pour salarier des flatteurs ou des scélérats, des proxénètes ou des valets.

C'est ainsi que les juges, garans de la propriété, les administrateurs élus par le peuple, ont été sans cesse changés, destitués au gré des dénonciations des fripons, ou de l'ambition des sots.

C'est ainsi que les militaires les plus braves ont été dépouillés de leurs grades, destitués honteusement sans jugement, et dévoués à la misère, pour prix de leur sang versé pour la patrie.

C'est ainsi que les impôts progressifs ont violé le droit de propriété, consacré en vain par cette charte constitutionnelle invoquée sans cesse, et toujours outragée.

C'est ainsi que chaque année voyait arriver une banque-

route sous le nom d'arriéré, et que le directoire anéantissait, comme puissance, les obligations qu'il avait contractées comme partie.

C'est ainsi que les malheureux rentiers ont mendié en vain leur subsistance à la porte des caisses de la trésorerie, desséchées par le désordre et la sottise.

C'est ainsi que la guerre civile a été provoquée par cette funeste loi des otages qui punit l'innocent du crime qu'il n'a pu empêcher, et par laquelle le gouvernement semble se venger sur la nation même, de son impuissance à la protéger contre les brigands.

C'est par ces violations coupables de la constitution, que les rois coalisés au-dehors, et leurs agens dans l'intérieur, poussaient la république au dernier degré de désorganisation, de malheur et de crimes.

C'est ainsi, enfin, que nous n'avons ni constitution ni gouvernement. Nous voulons l'un et l'autre.

Hommes sages, hommes forts, à l'union de qui nous applaudissons; Sieyes, Bonaparte, nous les donnerez-vous? Quand vous nous les aurez donnés, nous les garantirez-vous? Si telle est votre résolution, commencez à l'exécuter; le peuple entier vous entourera, pendant vos travaux, de puissance et de respect; il vous environnera de reconnaissance et d'estime, quand ils seront terminés.

La France veut quelque chose de grand et de durable. L'instabilité l'a perdue, c'est la fixité qu'elle invoque. Elle ne veut pas la royauté, elle est proscrite; mais elle veut de l'unité dans l'action du pouvoir qui exécutera les lois. Elle veut un corps législatif indépendant et libre; mais elle ne le veut pas possédé de l'esprit de jalousie et d'usurpation. Elle veut

que ses représentans la protègent, et non qu'ils l'agitent. Elle veut qu'ils soient conservateurs paisibles, et non novateurs turbulens. Elle veut enfin recueillir le fruit de dix ans de sacrifices ; elle veut la liberté et la paix. Faites tout ce qu'il faut pour les lui assurer, et la gloire vous attend au bout de la carrière.

LE GÉNÉRAL EN CHEF KLÉBER, AU DIRECTOIRE
EXÉCUTIF.

Au quartier-général du Caire, le sixième jour
complémentaire an VII.

« CITOYENS DIRECTEURS,

« Le 21 thermidor, le général Desaix apprit que Mourad-Bey, après avoir débouché du désert, au-dessus de Syout, était remonté jusqu'à El-Ganaïm ; il fit aussitôt marcher à sa poursuite le chef de brigade Morand, qui bientôt le joignit, l'attaqua et le mit en fuite : plusieurs mamelouks furent tués ; un des chefs et vingt chameaux furent pris.

« Mourad-Bey se retira avec la plus grande précipitation, mais le chef de brigade Morand et son infatigable colonne, traversant en quatre jours cinquante lieues de désert, le rejoignirent de nouveau, dans la nuit du 24, près de Samahout ; surprisèrent son camp, passèrent au fil de l'épée grand nombre de mamelouks, et prirent deux cents chameaux chargés de butin, cent chevaux harnachés, ainsi qu'une quantité prodigieuse d'armes de toute espèce ; Mourad-Bey lui-même,

poursuivi par un détachement du 20^e régiment de dragons, n'échappa qu'à la faveur de l'obscurité. »

ATTAQUE DE QOSSEYR.

« Le 27 thermidor, à midi, deux frégates anglaises s'embossèrent près le fort de Qosseyr, et le canonnèrent aussitôt. A quatre heures de l'après-midi, douze chaloupes furent jetées à la mer, portant des troupes de débarquement, mais elles revirèrent de bord en apercevant nos soldats dans le village ; les frégates continuèrent leur feu toute la nuit.

« Ces deux bâtimens changèrent de position dans la matinée du 28, pour battre le fort en brèche, en même temps qu'un débarquement de trois cents hommes s'exécuta au village où, la veille, l'ennemi n'avait osé aborder. Les chasseurs de la 21^e qui y étaient embusqués, les laissèrent s'y engager, puis les y accueillirent d'un feu tellement vif, que les Anglais, dans leur fuite, abandonnèrent leurs morts et leurs blessés.

« Cependant les frégates continuèrent à battre en brèche, et, l'après-midi, à quatre heures, une nouvelle descente s'effectua sur une plage assez étendue au sud du port. Le général Donzelot qui commande à Qosseyr, et qui dirigea cette défense, avait embusqué quelques troupes dans les tombeaux voisins de la mer et dans les ravins qui bordent le désert ; de sorte que les ennemis, ayant à essayer un feu de front et de flanc, furent obligés de se rembarquer avec la même précipitation que le matin.

« La canonnade ne diminua point, et le 29, à sept heures du matin, quatre cents hommes vinrent mettre à terre une pièce de six, et tout ce qui peut être relatif à son service. Ou

attaque les débarqués, on court sur la pièce, tout fuit devant nos baïonnettes pour regagner dans le plus grand désordre les embarcations. La pièce et ses agrès restent en notre pouvoir; enfin, après un feu non interrompu de soixante-quatre heures, les frégates mirent à la voile, prirent le large et disparurent. Parmi les troupes de débarquement, on remarqua beaucoup de Cipayes.

« On a ramassé plus de six mille boulets dans le port seulement, depuis le calibre de 24 jusqu'à celui de 8. On peut juger d'après cela, dit le général Donzelot, de la vivacité du feu de ces deux bâtimens.

« Ce général fait le plus grand éloge de la conduite du 3^e bataillon de la 21^e légère.

« Il loue également la conduite distinguée des citoyens Vallette, chef de bataillon, Lagarde, adjudant-major, et du capitaine Gressin commandant la place. Je vous demande pour ce dernier le grade de chef de bataillon.

« Le capitaine du génie Bachelu a mis beaucoup d'activité à réparer les brèches et à exécuter, sous le feu de l'ennemi, tous les travaux nécessaires à la sûreté de ce port.

« Le général Desaix fait le plus grand éloge de l'activité et de l'intelligence que montre partout le chef de brigade Morand, et cet officier n'étant que surnuméraire à son corps, je vous demande pour lui le grade d'adjudant-général.

« Le citoyen Ravier, chef de bataillon de la 88^e demi-brigade, et le citoyen Lebreton, officier au 20^e régiment de dragons, se sont particulièrement distingués.

« Je vous demande aussi, citoyens directeurs, le grade de général de division, pour le général de brigade Friant, dont le zèle, l'activité et les talens doivent vous être connus, et

qui, depuis une année, ne cesse de combattre avec succès dans les déserts de la Haute-Égypte. »

DISCOURS PRONONCÉ PAR LE GÉNÉRAL EN CHEF KLÉBER A LA FÊTE DU 1^{er} VENDÉMAIRE AN VIII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

« SOLDATS,

« Vous venez de finir la septième année, depuis l'époque mémorable à laquelle le peuple français, brisant les dernières entraves de sa servitude, abolit la royauté et se donna un gouvernement républicain.

« Vous avez soutenu la république, vous l'avez défendue par votre valeur. Au nord, au midi, au levant, au couchant, vous avez reculé nos frontières et les ennemis qui, dans le délire de l'orgueil, s'étaient déjà partagé nos provinces, n'ont bientôt plus calculé, qu'avec effroi, les bornes où vous pourriez vous arrêter.

« Mais vos drapeaux, braves compagnons d'armes, se courbent sous le poids des lauriers, et tous vos travaux demandent un terme; tant de gloire exige un prix. Encore un moment de persévérance, et vous êtes près d'atteindre et d'obtenir l'un et l'autre; encore un moment, et vous donnerez une paix durable au monde, après l'avoir combattu. »

KLÉBER , GÉNÉRAL EN CHEF, AU DIRECTOIRE
EXÉCUTIF.

Au quartier-général du Caire , le 25 brumaire an VIII.

« CITOYENS DIRECTEURS ,

« J'ai à vous rendre compte des événemens qui ont eu lieu en Égypte, depuis la dernière relation que j'ai eu l'honneur de vous adresser en date du sixième jour complémentaire an VII.

HAUTE-ÉGYPTE.

« Mourad-Bey, après la défaite que lui fit éprouver l'adjudant-général Morand, errait dans les déserts de la Haute-Égypte, et ne rentrait dans le pays cultivé que pour y faire des vivres, ou prendre quelque repos. Le général Desaix qui cherchait, à quelque prix que ce fût, à se débarrasser de cet infatigable ennemi, organisa deux colonnes mobiles, composées d'infanterie montée à dromadaires, de cavalerie et d'artillerie : ces colonnes partirent de Syout dans les premiers jours de vendémiaire, commandées l'une, par le général Desaix lui-même, l'autre, par l'adjudant-général Boyer.

« Le 17 du même mois, l'adjudant-général Boyer, après trois journées de marches forcées, joignit Mourad-Bey dans le désert de Sédiman : à peine notre infanterie eut-elle le temps de mettre pied à terre, et de réunir ses dromadaires, qu'elle reçut la charge des mamelouks et des Arabes réunis; elle la

repoussa avec vigueur, et par la baïonnette et par un feu de mousqueterie à bout portant. Cependant les dromadaires devinrent l'objet de la convoitise des ennemis, et trois fois ils tentèrent de s'en rendre maîtres; mais nos troupes ne s'ébranlèrent point, et ripostèrent avec la même valeur à ces attaques répétées; enfin, les mamelouks et les Arabes prirent la fuite, et notre infanterie, remontée sur ses chameaux, se mit à les poursuivre aussitôt. Nous eûmes dans cette affaire un homme tué et dix-sept blessés; l'ennemi abandonna dans les sables plus de quarante cadavres.

« J'ai donné l'ordre au général Desaix de se rendre au Caire, pour prendre le commandement d'une division dans le corps d'armée destiné à agir contre le grand-visir qui s'achemine de la Syrie. L'adjutant-général Boyer poursuit aux talons Mourad-Bey, qui, toujours lui échappe au moment où il croit l'atteindre. Ce bey, fatigué de ces courses continues, passe le Nil, le 30 vendémiaire, à la hauteur d'Attfy-éhly. Il évite les troupes du général Rampon, qui se trouvait alors dans cette province, s'enfonce dans la vallée de l'Égarement, prend la route de Souëz, s'arrête, revient sur ses pas, et retourne dans la Haute-Égypte. Il est partout poursuivi et harcelé, sans que pourtant, jusqu'ici, il ait pu être atteint. Dans sa course, il répand avec profusion et des proclamations du grand-visir et des firmans de la Porte, pour exciter les habitans à la révolte; mais ces adresses multipliées n'ont encore produit aucun effet.

« Je dois les plus grands éloges à l'intelligence et à l'infatigable activité de l'adjutant-général Boyer: son détachement était formé de la 21^e d'infanterie légère et de la 88^e de bataille. »

FRONTIÈRES DE SYRIE.

« Pendant que ceci se passait dans la Haute-Égypte, le grand-visir avec son armée, s'acheminait de Damas vers Gaza, où il a établi son quartier-général. Son avant-garde est déjà à Kahn-Jouness.

« Dès que ce mouvement du visir parvint à ma connaissance, je fis partir du Caire la division Reynier, pour aller camper à Belbeys, et renforcer les postes d'El-A'rich, Qattieh et Salehyèh.

« Connaissant aussi la pénurie des subsistances qu'éprouvait l'armée ennemie, et, sachant que les Arabes, par de nombreuses caravanes partant d'Égypte, contribuaient à l'alimenter ; j'ai défendu, sous peine de mort, toute espèce d'exportation, et j'ai abandonné aux troupes la valeur des prises qui pourraient être faites par elles.

« Cette mesure m'a procuré en très peu de temps, environ huit cents chameaux ou dromadaires, qui ont été distribués aux corps et aux différens services de l'armée.

« On peut dire, en ce moment, que les déserts de l'isthme de Souëz, ceux de la Haute-Égypte et de la Bahyrèh, sont presque aussi connus des soldats français que des Arabes qui y demeurent ou les parcourent habituellement.

« Il me reste à vous entretenir de ce qui s'est passé particulièrement à Damiette. »

BASSE-ÉGYPTE.

« Les mouvemens de l'armée de Syrie, ceux de Mourad-Bey, m'auraient annoncé quelque entreprise sur les côtes, si je n'en avais pas été prévenu par le grand-visir lui-même.

« Déjà, le 2 vendémiaire, dix-huit bâtimens turcs mouillèrent devant le boghaz de Damiette, et ils furent successivement augmentés, de manière qu'on en compta cinquante-trois, le 8 brumaire.

« Le commodore Sydney Smith, monté à bord du Tigre, commandait cette flotte. La côte fut sondée depuis Tynéh jusqu'au boghaz ; la passe du boghaz, même, fut marquée par des bouées, et des chaloupes canonnières furent établies sur cette ligne. Le 7 brumaire, l'ennemi, à la faveur de ces chaloupes, s'empara d'une tour située à un quart de lieue en mer, à l'embouchure du Nil. Il y établit un poste et une pièce d'artillerie.

« Aussitôt que je fus prévenu de ces dispositions d'attaque, je fis partir, le 12, pour Damiette, le général Desaix avec deux bataillons et environ cent cinquante dragons ; avec ce renfort, je pouvais être tranquille sur ce point ; l'événement a fait connaître que j'aurais pu l'être avant.

« En effet, le 10, à la pointe du jour, l'ennemi exécuta son débarquement, et jeta à terre, du premier transport, environ quatre mille hommes, qui s'occupèrent aussitôt à se retrancher. Le point qu'ils choisirent est celui situé entre la rive droite du Nil, la mer et le lac Menzaleh.

« Le général de brigade Verdier, qui était campé entre Lesbeh et la côte, instruit de cette descente, marche sans délibérer, attaque et passe au fil de l'épée près de trois mille Turcs, n'accordant la vie qu'à environ huit cents d'entre eux qui implorèrent sa clémence.

« Les troupes que commandait le général Verdier, dans cette audacieuse défense, montaient à peine à mille hommes de la 2^e légère, de la 32^e de bataille et du 18^e régiment de dragons.

« Il a été enlevé à l'ennemi trente-deux drapeaux, une pièce de 24 et quatre pièces de campagne avec leurs approvisionnemens.

« Parmi les prisonniers, on a trouvé Ismaël-Bey qaym-maquam ou lieutenant de Scyd-Aly-Bey, qui commandait en chef la division turque, ainsi qu'un commandant de caravelle et plusieurs autres officiers de marque.

« Le qaymmaquam assure que les troupes de débarquement destinées à cette expédition, étaient au nombre de huit mille hommes, tous janissaires d'élite, sortis de Constantinople il y a à peu près trois mois, et dont environ la moitié avait été mise à terre; il ajoute que, nonobstant cette défaite, les autres ne manqueront pas de venir sous peu de temps. Nos soldats sourient à cette espérance; car, indépendamment du plaisir que doivent donner de si belles victoires, ils ont fait un butin considérable.

« Nous avons eu dans cette journée, quatre-vingt-dix-sept blessés et vingt-deux hommes de tués; du nombre de ces derniers, se trouve le chef de brigade Desnoyer, commandant la 2^e légère, officier d'un grand mérite, dont les talens égalaient la froide intrépidité.

« Vous trouverez, citoyens directeurs, sur la feuille de l'ordre du jour, jointe au présent rapport, le nom des officiers, sous-officiers et soldats qui se sont particulièrement distingués dans cette journée.

« Le général Verdier s'y est couvert de gloire autant par son audace que par ses sages dispositions.

« Je lui ai remis un sabre au nom du gouvernement, ainsi qu'au brave adjudant-général Devaux, au chef de brigade Darmagnac, commandant le 32^e de bataille, au chef de bataillon d'artillerie Ruty et au chef d'escadron Guyon, com-

mandant le détachement du 18^e régiment de dragons. Ce dernier a eu deux chevaux éventrés sous lui.

« Je vous prie, citoyens directeurs, de vouloir bien confirmer et donner votre approbation aux avancements que je vous propose et à ces récompenses militaires si bien méritées.

« Le 18, un coup de vent très violent força les ennemis d'appareiller et de gagner le large ; ils ne reparurent plus depuis. Les croisières d'Alexandrie seules ne désespèrent point ; elles sont au nombre de huit bâtimeus, parmi lesquels se trouve le vaisseau anglais le Thésée.

« Je joins à cette dépêche une copie de ma correspondance tant avec le grand-visir qu'avec le commodore anglais M. Sidney Smith.

« Signé, KLÉBER. »

EXTRAIT D'UNE LETTRE

DU CITOYEN CHABROL, INGÉNIEUR DES PONTS-ET-CHAUSSÉES, AU CITOYEN
LEPÈRE, INGÉNIEUR EN CHEF AU KAIRE.

De Syouth, le 15 fructidor an VII.

« La petite ville de Minyeh est assez jolie, et ne ressemble en rien aux misérables villages de la Basse-Égypte ; on ne voit ici rien de curieux, seulement quelques grottes taillées, et le rapprochement ou l'élargissement de la vallée qui offre sur ses bords, tantôt l'aspect de l'aridité la plus affreuse,

tantôt celui de l'abondance et de la fertilité. L'inondation ne nous a pas permis de voir le beau portique d'Achmonneyn; nous visitâmes après les ruines de l'ancienne Antinoë, aujourd'hui Cheikh-Abadeh; c'est ici que, malgré le sentiment de l'amour-propre national, l'on prend une grande idée de la supériorité des anciens sur nous.

« Les restes magnifiques de l'ancienne Antinoë offrent deux grandes rues qui, perpendiculaires entre elles, traversaient la ville du nord au midi, et de l'est à l'ouest; quatre superbes portiques en formaient l'entrée; deux restent encore presque en leur entier. Au milieu de la ville est une belle place où l'on voit quatre grandes colonnes fort riches, mais d'un assez mauvais goût; un de ces portiques paraît avoir conduit à un théâtre de forme demi-circulaire entièrement ruiné.

« La rue qui conduisait à ce portique, était bordée de colonnes de prestum qui formaient, sans doute, des galeries à droite et à gauche, dans une longueur de plus de huit cents pas. La ville paraît avoir été traversée par un très beau canal qui la contournait; voilà quel paraît en avoir été le plan général. Le reste de l'emplacement de la ville offre une grande quantité de colonnes brisées, debout ou renversées, de granit ou de pierres numismales.

« Parmi tant de ruines, on remarque celles d'un bain magnifique; à l'entrée est un bassin creusé dans une seule pierre de plus de vingt pieds de diamètre. Nous avons pris les mesures d'un nilomètre situé près des deux monumens les mieux conservés. Nous espérons, à notre retour, lever le plan de cette ville romaine, et donner quelques idées de la magnificence de l'empereur Adrien.

« Nous avons aussi retrouvé le buste d'Antinoüs, son favori.

« Le citoyen Gloutier, membre de l'Institut et de la commission de commerce, est parti ces jours derniers pour la Haute-Égypte. »

LETTRE DE BARRÈRE AU PREMIER CONSUL.

De ma retraite, le 7 frimaire an VIII.

« CITOYEN CONSUL,

« Et moi aussi je joins ma faible voix à celle des amis de la liberté qui ont placé leur confiance dans vos vertus civiques, et leurs espérances dans la révolution du 19 brumaire. Elle va retremper les ressorts affaiblis de la république, et changer en prospérité durable l'état délabré où était la France. Elle doit aussi *effacer* tous les *souvenirs*¹, rapprocher les esprits, et former l'époque de l'organisation sage, forte et définitive d'une constitution républicaine.

« C'est une grande et courageuse pensée de s'élancer au milieu des tempêtes publiques, et de mettre la main sur la révolution, pour la terminer à l'avantage de la souveraineté du peuple, de la représentation nationale, de la liberté et de l'égalité. Vous avez eu le dévouement de Curtius, vous aurez la sagesse de Solon.

« Fermer le passé sévèrement, ouvrir franchement l'avenir,

¹ On a vu dans le premier volume ce que disait Barrère : « Il faut « graisser avec du sang les roues du char de la révolution. » C'était un *souvenir* difficile à *effacer*.

c'est rattacher tous les Français à la nécessaire journée du 19 brumaire, car tous sentaient les maux et les dangers de la patrie.

« Pour les esprits observateurs, le peuple a fait la révolution de la liberté, la représentation a fait la révolution de la république, l'armée, a fait la révolution de l'héroïsme, et Bonaparte la révolution des lumières. Voilà le moment de poser des principes fixes et énergiques sur les droits et les intérêts des citoyens et de la nation. Voilà le moment de faire un appel autour de l'autorité suprême, à toutes les ames libres, aux têtes fortes, aux penseurs profonds, aux philosophes-pratique et aux politiques philanthropes.

« Les clameurs des partis passeront; le bien que vous aurez provoqué et fait, survivra à toutes les viles passions et à tous les faux jugemens des contemporains.

« Les consuls ont promis une république bien organisée, cela seul a dû fixer toutes les incertitudes et accroître toutes les bonnes espérances. La gloire du libérateur de l'Italie et de l'Égypte répond à la patrie de toute sa liberté, et ses principes prononcés pour tout ce qui est bon et généreux, présagent son bonheur.

« Attaché depuis long-temps à votre renommée philosophique et à votre gloire militaire, je n'ai pas attendu que vous fussiez puissant pour publier mon opinion sur vos vertus civiques qui doivent fixer les idées et nourrir l'espoir des vrais républicains; vous avez accueilli avec intérêt les ouvrages d'un proscrit, et vous m'avez ainsi encouragé à vous écrire dans cette grande circonstance.

« J'ai prouvé par mes écrits pendant mon exil (qui dure encore, même sous le consulat de Bonaparte), que la patrie

m'est chère, que la liberté m'est sacrée; qu'elle a besoin d'un gouvernement fortement conçu et sagement exécuté, et d'une organisation constitutionnelle qui résiste à la mobilité de la nation.

« J'ai cherché à rallier mes concitoyens à la constitution dernière, avant que les factions diverses se fussent fait un jeu de l'invoquer sans cesse en la violant; c'était la borne posée aux révolutions. Cette constitution est renversée, et je sais en désirer une plus courte, moins embarrassée, et apercevoir dans vos travaux et dans les méditations de ceux qui en sont chargés, une constitution supérieure à toutes les autres; dans laquelle il y aura une plus franche division des pouvoirs avec plus d'harmonie, plus d'unité dans la représentation nationale, qui est la principale garantie de la liberté, plus de force légale dans le gouvernement pour qu'il n'ait jamais la force arbitraire;

« Dans laquelle les bases républicaines seront plus largement assises, et le gouvernement plus fixement élevé;

« Dans laquelle il y aura une force coercitive, plus énergique et plus active que la corruption morale, les vices politiques et les intérêts personnels de ce temps-ci;

« Dans laquelle le peuple exercera sa souveraineté plus directement et par des méthodes d'élections moins compliquées, moins sujettes à la vénalité, aux intrigues, aux scissions et aux influences étrangères à la liberté;

« Dans laquelle les magistratures électives par le peuple seront moins nombreuses, et les changemens moins fréquens;

« Dans laquelle toutes les garanties des citoyens pour leur liberté politique, civile, domestique, et la liberté de la presse,

seront mieux organisées; et les actes arbitraires moins impunis, et la responsabilité des magistrats moins illusoire;

« Dans laquelle une magistrature nationale, suprême, médiatrice, de courte durée et d'une grande puissance, conserverait ou rétablirait l'harmonie des deux pouvoirs législatif et exécutif, la séparation absolue de la puissance judiciaire et l'indépendance religieuse de l'institution des jurés; cette conscience publique prononcerait, à époques, sur les violations de la constitution;

« Dans laquelle l'administration publique sera plus centralisée et moins dispendieuse, sans nuire aux divisions topographiques que la loi des distances et des besoins journaliers du peuple a tracées. (L'idée de la division en départemens porte un grand caractère d'unité et de fusion politique; nous la devons à Sieyes. Il sentira par les peines et les dangers que donna son exécution, la nécessité de la maintenir.)

« Dans laquelle la liberté de la pensée, de la parole et de la presse (institution ou droit reconnu, qui suffirait seul pour conserver le caractère libre et les mœurs politiques d'un peuple), n'aura de limites que la calomnie et la sédition réelle, punies par des dispositions du Code pénal;

« Dans laquelle tout abus pourra être corrigé sans violence, les principes rétablis sans convulsion, les progrès des lumières et de l'expérience recueillis sans révolution;

« Dans laquelle les fonctions ne pourront prendre ni origine ni appui, parce qu'elle produira des lois égales pour tous;

« Dans laquelle sera placé pour la première fois en Europe un système complet d'institutions républicaines dignes d'une grande nation qui a beaucoup de lumières et de bravoure, un

grand amour de la gloire et de l'estime publique, un goût décidé pour les lettres, les sciences et les arts. Les institutions sont les nerfs de la république, et voilà pourquoi nos précédentes constitutions sans nerfs n'ont jamais pu marcher;

« Dans laquelle seraient établis des censeurs nationaux, chargés de tout ce qui concerne l'exercice de la souveraineté, le dénombrement des citoyens, le jugement sur le droit de suffrage et le contrôle sur les vices des élections;

« Dans laquelle seraient reconstituées ces milices citoyennes qui peuvent tant pour la sûreté des personnes et des propriétés, et qui sont les gardiennes naturelles de la liberté publique;

« Dans laquelle enfin la propriété, base première de tout ordre social, serait armée de toutes les garanties des lois justes et d'un gouvernement puissant... Ce sont des idées de stabilité et de justice, de conservation et de liberté légale qu'il faut déposer dans toutes les ames. Le peuple les affectionne, ces idées, plus qu'on ne le croit communément en France, parce qu'il sent qu'il n'y a de bonheur solide que dans la paix et dans la durée constante de lois constitutionnelles.

« Les idées révolutionnaires sont usées; les idées réactionnaires sont odieuses. Il n'y a plus de place que pour les idées libérales et les pensées conservatrices de nos libertés et de nos droits.

« La nation française vous devra encore de nouveaux bienfaits si, à la publication de la constitution, vous joignez une législation complète, un Code civil simple et clair, qui raffermisse la propriété et les fruits de l'industrie, assure les conventions et simplifie les contrats, appelle au secours de la

république la moralité de la famille et de la puissance paternelle; un Code pénal qui abolisse la peine de mort, qui abolisse la déportation pour faits ou opinions politiques, qui abolisse la confiscation des biens dans un pays libre où les délits sont personnels, et qui établisse la transportation dans un pays salubre ou une île fertile, comme le *maximum* des lois pénales pour les plus grands crimes, etc., etc.

« Ah! si les consuls de la république pouvaient, au milieu de leurs énormes travaux, jeter un regard sur des objets d'un autre ordre, ils désireraient établir une administration simplifiée et économique, une justice moins compliquée par les lois, et moins dévorante par les formes; une police plus sûre et moins inquisitoriale; une justice de paix mieux dotée de territoire, de compétence, d'indemnité et de considération; des municipalités plus honorées et plus étendues d'attributions et de territoire; des vétérans appelés à la garde des campagnes, des moissons, et au rétablissement des routes, en attendant que les troupes s'en occupent à la paix, comme chez les Romains; des récompenses nationales plus solennelles; des secours publics moins illusoires; des écoles primaires dans les campagnes; des monumens aux soldats morts dans la guerre de la liberté; des statues à élever aux généraux citoyens, aux philosophes militaires et aux auteurs politiques qui ont péri, les uns au milieu des batailles pour notre liberté, les autres au milieu des persécutions pour la vérité; la mendicité à extirper par des secours, par le travail, par les bienfaits de la paix. Les pauvres n'ont des représentans sur la terre que parmi les philosophes et les moralistes; c'est au gouvernement républicain à le devenir.

« Il viendra enfin , le jour où sera proclamé le nouveau pacte social et la solennelle abolition des lois révolutionnaires et réactionnaires ; ce jour sera une époque d'oubliance générale et de *concorde* parmi les Français. Nous prouverons alors que nous pouvons être libres et unis , former un gouvernement républicain et stable , n'avoir d'autres chaînes que celles des lois , et d'autre ambition que celle de perfectionner la civilisation générale et la félicité individuelle. Nous forcerons par notre exemple de bonheur intérieur , les autres gouvernemens à s'éclairer , à devenir justes et bienfaisans. C'est ainsi que peuvent seulement se dissiper les illusions de la vaine et ancienne politique de l'Europe..... Je m'arrête ; à un homme de génie , il ne faut que des traits.

« Puisse le malheureux auteur de cette lettre obtenir votre puissant intérêt ! Ce sera la seule victoire qu'il aura jamais ambitionné de remporter sur ses ennemis. Peut-être on répétera encore que j'étais membre du comité de salut public , sans dire qu'alors je m'étais consacré à célébrer la gloire et les triomphes de nos armées , et qu'en annonçant à la convention nationale l'heureuse reprise de Toulon , c'était votre plan d'attaque si heureusement exécuté , dont je produisais les effets devant le peuple français.

« Vous savez juger les hommes et les choses ; si vous voulez faire cesser ma proscription , vous me ferez rendre une justice entière. Frappé par un acte arbitraire , j'ai vu river mes fers chaque année , sous le règne directorial. L'autorité consulaire ne voudrait pas l'imiter ! J'ai béni le jour qui , après cinq ans , m'a montré une patrie chère , une justice éclairée , et une autorité libératrice. Né sans ambition per-

sonnelle, le malheur m'a appris de plus fort à chérir l'obscurité et le repos, à moins que la patrie ne m'appelle. Mais une demi-liberté me serait plus difficile à supporter que le triste état où je suis; j'aimerais mieux l'honneur de ma proscription, qu'une liberté qui ne serait pas entière. C'est à votre grande ame à juger cet aveu.

« Devenu libre, je n'aurai plus qu'un vœu à former, celui de voir le héros du dix-huitième siècle, et la république pacifiée par son heureuse influence.

« Salut et respect.

« B. BARRÈRE. »

DISCOURS DU GÉNÉRAL LANNES, EN PRÉSENTANT AU
MINISTRE DE LA GUERRE LES DRAPEAUX PRIS A
ABOUQU'YR.

« CITOYEN MINISTRE,

« Voici tous les drapeaux de l'armée ottomane détruite sous vos yeux à Abouqu'yr. L'armée d'Égypte, après avoir traversé les déserts brûlans, triomphé de la soif et de la faim, se trouve devant un ennemi fier de son nombre et de ses succès, et qui croit voir une proie facile dans nos troupes exténuées par la fatigue et par des combats sans cesse renaissans: Ignorait-il que le soldat français est plus grand parce qu'il sait souffrir que parce qu'il sait vaincre, et que son courage s'irrite et s'accroît avec le danger? Trois mille Français, vous le savez, fondent sur dix-huit mille barbares, les enfoncent,

les renversent, et les serrent entre leurs rangs et la mer. La terreur de nos baïonnettes est telle que les Musulmans, forcés à choisir leur mort, se précipitent dans les abîmes de la Méditerranée.

« Dans cette journée mémorable furent pesés les destins de l'Égypte, de la France et de l'Europe, sauvées par notre courage.

« Puissances coalisées, si vous osiez violer le territoire de la république, et que celui qui nous fut rendu par la victoire d'Abouqu'yr fit un appel à la nation, puissances coalisées, vos succès vous seraient plus funestes que des revers! Quel Français ne voudrait encore vaincre sous les drapeaux du premier consul, ou faire sous lui l'apprentissage de la gloire! Et vous, braves vétérans, honorables victimes du sort des combats vous ne seriez point les derniers à voler sous les ordres de celui qui console vos malheurs par la gloire, et qui place au milieu de vous ces trophées conquis par votre valeur! Ah! je le sais, vous brûlez de sacrifier la moitié de la vie qui vous reste pour votre patrie et pour la liberté. »

RÉPONSE DU MINISTRE DE LA GUERRE AU GÉNÉRAL
LANNES.

« Élever aux bords de la Seine des trophées conquis sur les rives du Nil, suspendre aux voûtes de nos temples, à côté des drapeaux de Vienne, de Pétersbourg et de Londres, les drapeaux bénis dans les mosquées de Byzance et du Caire, les voir ici présentés à la patrie par les mêmes guerriers, jeunes d'années, vieux de gloire, que la gloire a tant de fois couronnés, c'est ce qui n'appartient qu'à la France républicaine. »

« Ce n'est là qu'une partie de ce qu'a fait, à la fleur de son âge, ce héros qui, couvert des lauriers d'Europe, se montra vainqueur devant les Pyramides, d'où quarante siècles le contemplaient ; affranchissant par la victoire la terre natale des arts, et venant y reporter, entouré de savans et de guerriers, les lumières et la civilisation.

« Soldats, déposez dans ce temple des vertus guerrières ces enseignes du croissant, enlevées, sur les rochers de Canope, par trois mille Français à dix-huit mille guerriers aussi braves que barbares. Qu'elles y conservent le souvenir de cette expédition célèbre, dont le but et le succès semblent absoudre la guerre des maux qu'elle cause.

« Qu'elles y attestent, non la bravoure du soldat français, l'univers entier en retentit, mais son inaltérable constance, mais son dévouement sublime.

« Que la vue de ces drapeaux vous réjouisse et vous console, vous, guerriers, dont les corps glorieusement mutilés dans les champs de l'honneur, ne permettent plus à votre courage que des vœux et des souvenirs.

« Que du haut de ces voûtes, ces enseignes proclament aux ennemis du peuple français l'influence du génie, la valeur des héros qui les conquièrent, et leur présagent aussi tous les malheurs de la guerre s'ils restent sourds à la voix qui leur parle de paix. Oui, s'ils veulent la guerre, nous la ferons, et nous la ferons terrible.

« La patrie satisfaite contemple l'armée d'Orient avec un sentiment d'orgueil.

« Cette invincible armée apprendra avec joie que les braves qui vainquirent avec elle aient été son organe ; elle est certaine que le premier consul veille sur les enfans de la

gloire ; elle saura qu'elle est l'objet des plus vives sollicitudes de la république ; elle saura que nous l'avons honorée dans nos temples en attendant que nous imitions , s'il le faut, dans les champs de l'Europe, l'exemple de tant de vertus guerrières que nous lui avons vu déployer dans les déserts brûlans de l'Afrique et de l'Asie.

« Venez en son nom, intrépide général, venez au nom de tous ces héros, au milieu desquels vous vous montrez, recevoir dans cet embrassement le gage de la reconnaissance nationale.

« Mais, au moment de ressaisir les armes protectrices de notre indépendance, si l'aveugle fureur des rois refuse au monde la paix que nous lui offrons, jetons, mes camarades, un rameau de laurier sur les cendres de Washington, de ce héros qui affranchit l'Amérique du joug des ennemis les plus implacables de notre liberté, et que son ombre illustre nous montre, au-delà du tombeau, la gloire qui accompagne la mémoire des libérateurs de la patrie.

ÉLOGE DE WASHINGTON PRONONCÉ PAR M. DE
FONTANES DANS LE TEMPLE DE MARS.

La France, qui fut toujours assez grande et assez généreuse pour accueillir sans crainte et sans jalousie les vertus et la gloire étrangères, décerne un hommage public aux mânes de Washington. Elle acquitte en ce moment la dette des deux mondes. Nul gouvernement, quelles que soient sa forme et son opinion, ne peut refuser du respect à ce fondateur de la liberté. Le peuple, qui naguères appelait Washington re-

belle, juge lui-même l'affranchissement de l'Amérique comme un de ces événemens consacrés par le suffrage des siècles et de l'histoire. Tel est le privilège des grands caractères. Ils semblent si peu appartenir aux âges modernes, qu'ils impriment, de leur vivant même, je ne sais quoi d'auguste et d'antique à tout ce qu'ils osent exécuter. Leur ouvrage, à peine achevé, s'attire déjà cette vénération qu'on n'accorde volontiers qu'aux seuls ouvrages du temps. La révolution américaine, dont nous sommes les contemporains, semble en effet affermie pour jamais. Washington la commença par l'énergie et l'acheva par la modération. Il sut la maintenir en la dirigeant toujours vers la plus grande prospérité de son pays, et ce but est le seul qui puisse justifier au tribunal de l'avenir des entreprises aussi extraordinaires.

L'éloge de ce héros de l'Amérique méritait d'être prononcé par les bouches les plus éloqu岸tes. Je songe, avec un sentiment mêlé d'admiration et de respect, que ce temple orné de tous les trophées de la valeur, s'éleva dans un siècle de génie, aussi fécond en grands écrivains qu'en grands capitaines. Alors, la mémoire des héros était confiée à des orateurs dont le génie donnait l'immortalité. Aujourd'hui, la gloire militaire brille d'un plus vif éclat, et dans tous les pays la gloire des beaux-arts s'est presque éclipsée. Ma voix est trop faible, sans doute, pour se faire entendre au milieu d'une solennité si imposante et si nouvelle pour moi. Mais, du moins, cette voix est pure, et comme elle n'a jamais flatté aucune espèce de tyrannie, elle ne s'est pas rendue indigne de célébrer un moment l'héroïsme et la vertu.

D'ailleurs, cette cérémonie funèbre et guerrière porte d'avance au fond de tous les cœurs, et mieux que toutes les pa-

roles, des émotions fortes et profondes. Le deuil que le premier consul ordonne pour Washington, annonce à la France que les exemples qu'il donna ne sont point perdus. C'est moins pour le général illustre que pour le bienfaiteur et l'ami d'un grand peuple, que des crêpes funèbres ont couvert les drapeaux de la victoire et l'habit de nos guerriers. Elles ne sont plus enfin, ces pompes barbares aussi contraires à la politique qu'à l'humanité, où l'on prodiguait l'insulte au malheur, le mépris à de grandes ruines, et la calomnie à des tombeaux. Toutes les pensées magnanimes, toutes les vérités utiles peuvent paraître devant cette assemblée. Je loue avec honneur, devant des guerriers, un guerrier ferme dans les revers, modeste dans la victoire, et toujours humain dans l'une et l'autre fortune. Je loue, devant les ministres de la république française, un homme qui ne céda jamais aux mouvemens de l'ambition et qui se prodigua toujours aux besoins de sa patrie; un homme qui, par une destinée peu commune à ceux qui changent les empires, mourut en paix et comme un simple particulier, dans sa terre natale, où il avait occupé le premier rang, et que ses mains avaient affranchie.

Quel Français, doué d'une imagination sensible, ne se rappelle avec transport le premier moment où la renommée nous annonça que la liberté relevait ses étendards chez les peuples de l'Amérique? L'ancien monde, courbé sous le poids des vices et des calamités qui accablaient sa vieillesse, retrouva quelque enthousiasme, et tourna les yeux vers ces régions lointaines où semblait commencer une nouvelle époque pour le genre humain. Alors tous les vœux étaient pour la liberté; et ces vœux mêmes se manifestèrent jusque dans

les palais et sur les trônes. Les mers de l'Europe furent étonnées de porter des flottes royales qui volaient à la défense des républicains de l'Amérique.

O temps des plus douces espérances ! O souvenirs de notre première jeunesse ! Avec quelle inquiétude nous interrogeons alors tous les navigateurs qui arrivaient des ports de Charlestown et de Boston ! Comme nous plaignions les revers de ces braves milices américaines , que leurs désastres, leurs fatigues et leurs besoins ne décourageaient jamais ! Comme tous nos vœux s'associèrent aux premiers triomphes de Washington ! Le sage négociateur qui l'aida dans une si noble cause, Franklin , ne fut-il pas environné de nos hommages , quand il vint montrer à Paris , et jusque dans Versailles, la noble simplicité des mœurs républicaines ? Il habita sur les rives du fleuve voisin , en face des lieux où nous sommes réunis. Plusieurs d'entre vous ont vu , comme moi , la physionomie vénérable de ce vieillard , qui ressemblait à l'ancien législateur des Scythes , voyageant dans Athènes. Les opinions du négociateur et du héros des treize États-Unis furent quelquefois opposées ; mais leurs volontés se rencontrèrent toujours , lorsqu'il fallut travailler au bien commun de la patrie. Leurs deux noms , qui furent si souvent confondus dans les mêmes éloges pendant leur vie , ne doivent point être séparés après leur mort. Si l'ame de Franklin revient errer sur ces bords qu'il a chéris long-temps , elle applaudit sans doute aux honneurs que Washington reçoit de nous.

C'est aux guerriers qui m'entourent , c'est à eux seuls qu'il appartient de marquer la place qu'occupera Washington parmi les capitaines fameux. Ses succès parurent avoir plus de solidité que d'éclat , et le jugement domina plus que

l'enthousiasme dans sa manière de commander et de combattre. D'ailleurs, les prodiges militaires exécutés par les troupes françaises, ont affaibli la renommée de tout ce qui s'est illustré dans la même carrière. Aucun peuple ne peut donner désormais les leçons de l'héroïsme à celui qui en a dans son sein tous les modèles. Mais Washington nous offre d'autres exemples non moins dignes d'être imités. Au milieu de tous les désordres d'un camp, et de tous les excès inséparables d'une guerre civile, l'humanité se réfugia sous sa tente et n'en fut jamais repoussée. Dans les triomphes et dans l'adversité, il fut toujours tranquille comme la sagesse, et simple comme la vertu. Les affections douces restèrent au fond de son cœur, même dans ces momens où l'intérêt de sa propre cause semblait légitimer en quelque sorte les lois de la vengeance. C'est toi que j'en atteste, ô jeune Asgill, toi dont le malheur sut intéresser l'Angleterre, la France et l'Amérique. Avec quels soins compatissans Washington ne retarda-t-il pas un jugement que le droit de la guerre permettait de précipiter ! Il attendit qu'une voix alors toute puissante franchît l'étendue des mers, et demandât une grace qu'il ne pouvait lui refuser. Il se laissa toucher sans peine par cette voix conforme aux inspirations de son cœur ; et le jour qui sauva une victime innocente doit être inscrit parmi les plus beaux de l'Amérique indépendante et victorieuse.

Les mouvemens d'une ame magnanime, n'en doutons point, achèvent et maintiennent les révolutions plus sûrement que les trophées et les victoires. L'estime qu'obtint le caractère du général américain contribua, plus que ses armes, à l'indépendance de sa patrie.

Quand un état ébranlé change de forme avec vio-

lence, tous les états voisins jettent sur lui des yeux d'inquiétude et de crainte : ils ne se rassurent que lorsqu'il a repris des mouvemens réguliers et constans. Un peuple en révolution n'a plus d'alliés et d'amis. Il réclame vainement les anciens traités ; tous ses vieux liens sont rompus avec les autres , comme avec lui-même : il est isolé au milieu du monde qu'il épouvante. On s'éloigne de lui comme des volcans. Il faut ordinairement qu'à la suite de ces grandes crises politiques survienne un personnage extraordinaire qui, par le seul ascendant de sa gloire, comprime l'audace de tous les partis et ramène l'ordre au sein de la confusion. Il faut, si je l'ose dire, qu'il ressemble à ce dieu de la fable, à ce souverain des vents et des mers, qui, lorsqu'il élevait son front sur les flots, tenait en suspens toutes les tempêtes soulevées. C'est alors que les gouvernemens plus tranquilles se rapprochent de celui dont ils avaient d'abord redouté les convulsions et les atteintes.

En effet, c'est lorsque Washington eut persuadé à ses ennemis qu'il avait assez de force pour gouverner tranquillement l'Amérique long-temps bouleversée, que la paix se conclut sous ses auspices , et que la liberté des États-Unis fut proclamée des bords de la Delaware jusqu'aux bords de la Tamise. Ainsi, tout est pour nous , dans son histoire, une suite d'instructions et d'espérances.

Les caractères de la révolution d'Amérique se retrouvèrent plus d'une fois dans celle de la France. Les colonies s'étaient soulevées contre leur métropole pour faire déclarer leur indépendance ; cette indépendance était reconnue, et cependant les colonies n'étaient point heureuses. Tous les partis étaient encore en présence ; toutes les ambitions subal-

ternes, toutes les haines fermentaient au fond des cœurs. Tant que la guerre étrangère est allumée contre un état qui change sa constitution, l'intérêt commun réunit toute l'activité des passions populaires dans la défense du territoire. C'est le seul moment où leur propre sûreté les force à reconnaître quelque subordination. Leurs rugissemens se taisent au milieu du fracas des armes et des chants de la victoire; mais au retour de la paix, elles ne sont plus enchaînées par les mêmes craintes ou le même respect. Leur fougue aveugle se tourne quelquefois contre celui même qui sauva la patrie menacée : Washington avait prévu les dangers, mais il avait préparé tous les remèdes. Il ne crut point que la paix qu'il venait de conclure, suffit pour assurer la tranquillité intérieure. Il avait triomphé de l'Angleterre; il entreprit contre la licence des partis une lutte non moins pénible et non moins glorieuse.

Cependant il ne voulut laisser aucun prétexte aux accusations de la calomnie; sitôt que la paix fut signée, il remit au congrès tous les pouvoirs dont il était investi; il ne voulut se servir contre ses compatriotes égarés que des armes de la persuasion. S'il n'eût été qu'un ambitieux vulgaire, il eût pu accabler la faiblesse de toutes les factions divisées; et, lorsque aucune constitution n'opposait de barrière à l'audace, il se serait emparé du pouvoir avant que les lois en eussent réglé l'usage et les limites; mais ces lois furent provoquées par lui-même avec une constance opiniâtre. C'est quand il fut impossible à l'ambition de rien usurper, qu'il accepta, du choix de ses concitoyens, l'honneur de les gouverner pendant sept années. Il avait fui l'autorité quand l'exercice pouvait en être arbitraire : il n'en voulut porter le fardeau que lorsqu'elle fut

resserrée dans des bornes légitimes; un tel caractère est digne des plus beaux jours de l'antiquité. On doute, en rassemblant les traits qui le composent, qu'il ait paru dans notre siècle. On croit retrouver une vie perdue de quelques-uns de ces hommes illustres dont Plutarque a si bien tracé le tableau.

Son administration fut douce et ferme au-dedans, noble et prudente au-dehors. Il respecta toujours les usages des autres peuples, comme il avait voulu qu'on respectât les droits du peuple américain. Aussi, dans toutes les négociations, l'héroïque simplicité du président des États-Unis traitait sans jactance et sans abaissement avec la majesté des rois. Ne cherchez point, dans son administration, ces pensées que le siècle appelle grandes, et qu'il n'aurait crues que téméraires. Ses conceptions furent plus sages que hardies : il n'entraîna point l'admiration, mais il soutint toujours l'estime au même degré, dans les camps et dans le sénat, au milieu des affaires et dans la solitude.

Il est des hommes prodigieux qui apparaissent, d'intervalle en intervalle, sur la scène du monde, avec le caractère de la grandeur et de la domination. Une cause inconnue et supérieure les envoie, quand il en est temps, pour fonder le berceau ou pour réparer les ruines des empires. C'est en vain que ces hommes désignés d'avance, se tiennent à l'écart, ou se confondent dans la foule : la main de la fortune les soulève tout à coup, et les porte rapidement d'obstacle en obstacle, et de triomphe en triomphe, jusqu'au sommet de la puissance. Une sorte d'inspiration surnaturelle anime toutes leurs pensées ; un mouvement irrésistible est donné à toutes leurs entreprises. La multitude les cherche encore au milieu d'elle et ne les trouve plus; elle lève les yeux en haut, et voit,

dans une sphère éclatante de lumière et de gloire, celui qui ne semblait qu'un téméraire aux yeux de l'ignorance et de l'envie. Washington n'eut point ces traits fiers et imposans qui frappent tous les esprits; il montra plus d'ordre et de justesse, que de force et d'élévation dans les idées. Il posséda surtout, dans un degré supérieur, cette qualité, qu'on croit vulgaire, et qui est si rare, cette qualité non moins utile au gouvernement des états qu'à la conduite de la vie, qui donne plus de tranquillité que de mouvement à l'ame, et plus de bonheur que de gloire à ceux qui la possèdent ou à ceux qui en ressentent les effets; c'est le bon sens dont je veux parler, le bon sens dont l'orgueil a trop rejeté les anciennes règles et qu'il est temps de réhabiliter dans tous ses droits. L'audace détruit, le génie élève; le bon sens conserve et perfectionne. Le génie est chargé de la gloire des empires; mais le bon sens peut assurer seul et leur repos et leur durée.

Washington était né dans une opulence qu'il avait noblement accrue, comme les héros de l'antique Rome, au milieu des travaux de l'agriculture. Quoiqu'il fût ennemi d'un vain faste, il voulait que les mœurs républicaines fussent environnées de quelque dignité. Nul de ses compatriotes n'aima plus vivement la liberté; nul ne craignit plus les opinions exagérées de quelques démagogues. Son esprit, ami de la règle, s'éloigna constamment de tous les excès: il n'osait insulter à l'expérience des âges; il ne voulait ni tout changer, ni tout détruire à la fois; il conservait à cet égard la doctrine des anciens législateurs.

En effet, quand ces grands hommes avaient créé des habitudes et des sentimens dans l'esprit et dans l'ame de leurs concitoyens, ils croyaient leur tâche presque achevée; ils fai-

saient des systèmes de mœurs plutôt que des systèmes de lois ; ils avaient même tant de respect pour la toute-puissance des habitudes, qu'ils ménagèrent d'anciens préjugés, peu compatibles en apparence avec un nouvel ordre de choses. La Grèce et Rome, en passant de l'empire des rois sous celui des archontes et des consuls, ne virent changer ni leurs différens cultes, ni le fond de leurs usages et de leurs mœurs. Les premiers chefs de ces républiques se persuadèrent, sans doute, qu'un mépris trop évident de l'autorité des siècles et des traditions, affaiblirait la morale en avilissant la vieillesse aux yeux de l'enfance ; ils craignirent de porter trop d'atteinte à la majesté des temps et à l'intérêt des souvenirs.

Je ne m'écarte point de mon sujet, en rappelant la mémoire de ces fondateurs des anciennes républiques, auprès de qui la postérité placera Washington. Comme eux, il gouverna par les sentimens et par les affections, plutôt que par des ordres et des lois ; comme eux, il fut simple au faite des honneurs ; comme eux, il resta grand au milieu de la retraite. Il n'avait accepté la puissance, que pour affermir la prospérité publique : il ne voulut pas qu'elle lui fût rendue quand il vit que l'Amérique était heureuse, et n'avait plus besoin de son dévouement. Il voulut jouir avec tranquillité, comme les autres citoyens, de ce bonheur qu'un grand peuple avait reçu de lui. Mais, c'est en vain qu'il abandonna la première place, le premier nom de l'Amérique était toujours celui de Washington.

Quatre ans s'étaient à peine écoulés, depuis qu'il avait quitté l'administration. Cet homme qui long-temps conduisit des armées, qui fut le chef de treize états, vivait sans ambition dans le calme des champs, au milieu de vastes domaines

cultivés par ses mains, et de nombreux troupeaux que ses soins avaient multipliés dans les solitudes d'un nouveau monde. Il marquait la fin de sa vie par toutes les vertus guerrières et politiques. L'Amérique jetait un œil respectueux sur la retraite habitée par son défenseur ; et de cette retraite où s'était renfermée tant de gloire, sortaient souvent de sages conseils, qui n'avaient pas moins de force que dans les jours de son autorité : ses compagnons se promettaient encore de l'écouter long-temps ; mais la mort l'a tout à coup enlevé au milieu des occupations les plus douces et les plus dignes de la vieillesse.

Un cri de douleur s'est fait entendre du fond de l'Amérique, qu'il avait délivrée. Il appartenait à la France de répondre la première à ce cri funèbre qui doit retentir dans toutes les grandes ames. Ces voûtes augustes ont été dignement choisies pour l'apothéose d'un héros. L'ombre de Washington, en descendant sur ce dôme majestueux, y trouvera celles de Turenne, de Catinat et du grand Condé qui se plaignent à l'habiter encore. Si ces guerriers illustres n'ont pas servi la même cause pendant leur vie, la même renommée les réunit quand ils ne sont plus. Les opinions sujettes aux caprices des peuples et des temps ; les opinions, partie faible et changeante de notre nature, disparaissent avec nous dans le tombeau : mais la gloire et la vertu restent éternellement ; c'est par là que les grands hommes, de tous les temps et de tous les lieux, deviennent, en quelque sorte, compatriotes et contemporains : ils ne forment qu'une seule famille, dont les exemples se transmettent et se renouvellent de successeurs en successeurs. Ainsi, dans cette enceinte guerrière, la valeur de Washington mérite les regards de Condé : sa modération

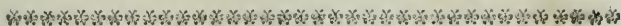
appelle ceux de Turenne ; sa philosophie se rapproche encore plus de Catinat. Un peuple qui admettrait ce dogme antique et touchant de la transmigration des esprits, dirait sans doute que, plus d'une fois, l'ame de Catinat est revenue habiter dans celle de Washington.

Mais les accens républicains et belliqueux, que ces murs répètent de toutes parts, doivent plaire surtout au défenseur de l'Amérique. Pourrait-il ne pas aimer ces soldats qui repoussèrent, à son exemple, les ennemis de leur patrie ? Il s'approche avec plaisir de ces vétérans, dont les nobles cicatrices sont le premier ornement de cette fête, et dont quelques-uns ont peut-être combattu avec lui près des fleuves et dans les forêts de la Caroline et de la Virginie. Il se promène avec joie au milieu de ces drapeaux enlevés sur les barbares de l'Asie et de l'Afrique étonnés de notre audace. Les dépouilles de la barbarie décorent noblement les funérailles d'un capitaine qui aima les lumières et la liberté. Mais il est encore un hommage plus digne de lui, c'est l'union de la France et de l'Amérique ; c'est le bonheur de l'une et de l'autre, c'est la pacification des deux mondes. Il me semble que, des hauteurs de ce magnifique dôme, Washington crie à toute la France : « Peuple magnanime, qui sais si bien honorer la gloire, j'ai vaincu pour l'indépendance, mais le bonheur de ma patrie fut le prix de cette victoire. Ne te contente pas d'imiter la première moitié de ma vie : c'est la seconde qui me recommande aux éloges de la postérité. »

Oui, tes conseils seront entendus ! ô Washington ! ô guerrier ! ô législateur ! ô citoyen sans reproche ! celui qui, jeune encore, te surpassa dans les batailles, fermera, comme toi, de ses mains triomphantes, les blessures de la patrie. Bientôt,

nous en avons sa volonté pour gage, et son génie guerrier, s'il était malheureusement nécessaire; bientôt l'hymne de la paix retentira dans ce temple de la guerre: alors le sentiment universel de la joie effacera le souvenir de toutes les injustices et de toutes les oppressions; déjà même les opprimés oublient leurs maux, en se confiant à l'avenir; les acclamations de tous les siècles accompagneront enfin le héros qui donnera ce bienfait à la France, et au monde qu'elle ébranle depuis trop long-temps.

FIN DES NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES,
DU TOME TROISIÈME.



TABLE

DU TROISIÈME VOLUME.



CHAPITRE PREMIER.

Départ d'Égypte. — Embarquement mystérieux. — Le retour et le départ. — Illusions détruites. — M. Parseval-Grandmaison. — Bonaparte fléchi. — Ordre de marche. — Vents contraires. — Crainte des Anglais. — Vents favorables. — Quatre aides-de-camp tués. — Contraste. — Bonaparte à bord. — *Le vingt-et-un*. — Bonaparte triche au jeu. — Les échecs. Page 1

CHAPITRE II.

Vents violens. — Relâche à Ajaccio. — Séjour. — Parens nombreux. — Propriétés de famille. — Peu d'argent. — Fesch escompteur. Vingt millions. — Bataille de Novi. — Mort de Joubert. — Rêve d'une bataille gagnée. — Souvenir de Lacuée. — Changement. — Le directoire. — Achat d'une chaloupe. — Erreur prouvée par une date. — Départ de la Corse. — La flotte anglaise. — Nuit cruelle. — Sang-froid de Bonaparte. — Danger imminent évité. —

La rade de Fréjus. — La patrie. — La peste et les Autrichiens. — Joie. — Lois sanitaires. — Fausse accusation. — Bonheur inouï. 10

CHAPITRE III.

Effets du retour de Bonaparte. — Justification. — Lettre à ma femme. — Singulière destinée de ma lettre. — Projet de dîner à Sens. — Croisement en route. — Louis Bonaparte et Joséphine à Lyon. — Fortune et génie. — Avidité de nouvelles. — Besoin de grandes choses. — Enthousiasme général. — Changement de chemin. — Triste situation des provinces. — Gouvernement du directoire. — Déprédations. — La loi des otages. — L'emprunt de cent millions. — Mécontentement général. — Besoin de changement. — Bonaparte libéral. 21

CHAPITRE IV.

Incertitudes. — Joie unanime. — Influence des applaudissemens populaires. — Mon amitié pour Bonaparte. — Satisfaction de Bonaparte au bruit des acclamations. — Opinion générale. — Ce que Bonaparte put être, ce qu'il fut. — Inutilité de ses conquêtes. — Lois de Bonaparte. — Arrivée à Paris. — Dîner de madame Bonaparte chez Gohier. — Bouderies conjugales. — Nouvelles idées de divorce. — Racommodement. — Visite de Bonaparte au directoire. — Dédain envers Sieyès. 32

CHAPITRE V.

Privation et avidité de nouvelles. — Moreau et Bernadotte. — Opinion de Bonaparte sur Bernadotte. — L'homme ob-

stacle. — Le sang maure. — Rigidité de Bernadotte. — Faux bruits. — La couronne de Suède et la constitution de l'an III. — Intrigues des frères de Bonaparte. — Premiers jours à Paris. — Ministère de Bernadotte. — Visite retardée. — Conversation orageuse. — Version de Bonaparte. — Les grandes balivernes. — Les ennemis intérieurs. — Crainte et adresse de madame Bonaparte. — Indiscrétion du général. — Visite inattendue. — Puissance des témoins. — Le club du Manège. — M. Moreau de Worms. — Bernadotte clubiste. — Salicetti et Joseph. — Je ne sais qui. — Éclat de Bonaparte. — Sortie des Français. — Bonaparte invité par lui chez Bernadotte. — Partie de campagne. — Amabilité inutile. — Les deux partis du directoire. — Bernadotte à dîner chez Bonaparte. — Complot et conspiration. — Bernadotte. — Gaîté franche. 40

CHAPITRE VI.

Belle conduite de Lucien. — Conduite prudente de Bonaparte. — Banquet du conseil des anciens. — Cohue. — Dissimulation générale. — Faux enthousiasme. — Ennui et retraite. — Désir d'être directeur. — Propos de Sieyès. — Haine et rapprochement. — Confidences de Bonaparte sur le directoire. — Fausse accusation de Barras. — Exclamations. — Condamnation de la constitution de l'an III. 56

CHAPITRE VII.

Grand drame. — Distribution des rôles. — Cambacérès et Lebrun. — Gohier joué par Bonaparte. — Invitation à dîner au directoire. — Ma visite nocturne à Barras. — Conspira-

sternation du directoire. — Conjuraton. — Le conseil des anciens. — Bonaparte, commandant de toutes les troupes. — Mission de Joseph auprès de Bernadotte. — La matinée du 18 brumaire. — Réunion des généraux. — Hésitation de Bernadotte. — Intérêt de madame Bonaparte pour Gohier. — Conversation avec Joséphine. — Désappointement des directeurs. — Décret du conseil des anciens. — Revue dans le jardin des Tuileries. — Harangue de Bonaparte. — Proclamation des anciens. — Dialogue répandu dans Paris. — Avis aux habitans de Paris. — Bonaparte obéissant à ses propres ordres. — Conversation avec Joséphine. — Bonaparte et Moreau. — Rapatel. — Peureuse induction. — Le géolier du Luxembourg. — Coup de parti. — Je rencontre La Vallette. — Séance des anciens. — Bonaparte à Saint-Cloud. — Propos sans suite. — Déclamations. — César et Cromwell. — Barras et Moulins accusés. — Invitation inutile. — Bruit, tumulte effroyable. — Vive la constitution! — Bonaparte perd la tête. — Un mot à l'oreille. — Sortie du conseil. — La vérité et le *Moniteur*.

CHAPITRE VIII.

Les deux conseils. — Projet de message. — Division des directeurs. — Lettre de Barras. — Bonaparte aux cinq-cents. — Nouvelles données à Joséphine. — Mon absence des cinq-cents. — Bruits faussement répandus. — Séance tumultueuse. — Discours de Lucien. — Demande de la mise de Bonaparte hors la loi. — Lucien quitte la présidence. — Abdication définitive. — Mon retour auprès du général. — Lucien enlevé par les grenadiers. — Harangue de Lucien aux troupes. — Hésitation. — Scène dramatique bien jouée. — Murat et ses soldats aux cinq-cents. —

Nuit à Saint-Cloud. — Figures singulières. — Conseil des trente. — Commission consulaire. — Décret. — Soixante-un éliminés. — Sieyes, Roger-Ducos et Bonaparte, consuls. — Trois heures du matin. — Départ de Saint-Cloud. — Silence de Bonaparte. — Joséphine. — Conversation. — Intérêt de Joséphine pour la famille Gohier. — Jugement prononcé par Bonaparte. — Lettre interceptée.

88

CHAPITRE IX.

La vérité opposée à la flatterie. — L'éloquence de Bonaparte. — Les paroles et les actions. — Grands mots. — Approbation générale du 18 brumaire. — Mauvaise administration. — Le fond de la caisse nationale. — Générosité de M. Collot. — Ingratitude de Bonaparte. — Liberté de Gohier. — Bonaparte au Luxembourg. — Constitution de l'an VIII. — Le sénat. — Le tribunal. — Le conseil-d'état. — Notes demandées. — Amour de la probité et des talens. — Empire de l'habitude. — Haine pour le tribunal. — Concessions provisoires. — Le premier ministère consulaire. — Médiocrité de Laplace. — Liste de proscription. — Rapport de Cambacérès. — M. Moreau de Worms. — Sieyes-Cassandre. — M. Moreau chez Bonaparte. — Inscription sur le visage de Sieyes. — L'argent et l'idéologie. — Appartement de Bonaparte au Luxembourg. — Distribution de la journée. — Visites habituelles. — Opposition de Lebrun. — Contrariété. — Voix fausse de Bonaparte. — Petites manies. — Réveil de l'Aigle. — Madame Bonaparte. — M. de Talleyrand. — Les républicains et monseigneur.

III

CHAPITRE X.

Les hommes de la révolution et les Bourbons. — Craintes de Bonaparte. — Renseignemens confidentiels. — Choix d'un préfet de police. — Candidats pour le sénat. — Candidats pour le tribunat et le conseil d'état. — Notes de Regnault. — Notes de Lucien. — Annotations de la main de Bonaparte. 133

CHAPITRE XI.

Difficultés d'un nouveau gouvernement. — État de l'Europe. — Besoin de la paix. — M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures. — Négociations avec l'Angleterre. — Lettre du ministre à lord Grenville. — Bonaparte au roi d'Angleterre. — Dédain des anciennes formes diplomatiques. — Réponse douteuse de lord Grenville. — Note du cabinet de Londres. — Crainte de mauvaise foi. — Souvenir du passé. — Point de difficultés avec les Bourbons. — Possibilité d'un traité sans les Bourbons. — Prétention de l'Angleterre à la justice de sa cause. — Réplique de M. de Talleyrand. — Note en forme du cabinet du Luxembourg. — Examen des griefs de l'Angleterre. — Liberté des peuples dans le choix d'un gouvernement. — L'Angleterre républicaine et les Stuarts. — Avénement de la maison de Hanovre. — Offre de passeports. — But manqué et atteint. — Assurance importante. 163

CHAPITRE XII.

Regards vers l'Orient. — Sacrifices à la politique. — Un mot de Molière. — Le général Bonaparte dénoncé au premier

consul. — Plaintes et accusations. — Ou accusé ou suspendu. — Lettre de Kléber. — Nouvelles d'Égypte. — Les troupes nues. — Caisse vide. — Mourad et Ibrahim. — Négociation entamée. — Les Arabes et les mamelucks. — Illusions de Bonaparte. — Difficulté de la position de Kléber. — Importance reconnue de la possession de l'Égypte. — Éloignement et détresse. — Post-scriptum. — Coïncidences accusatrices. — Puissance du hasard. 185

CHAPITRE XIII.

Les grands hommes et les hommes vulgaires. — Sujet de mon chapitre. — Portrait de Bonaparte. — Mobilité de son regard. — Tic involontaire. — Pressentiment de Bonaparte sur son obésité. — Bains de deux heures. — Sobriété de Bonaparte. — Besoin de sommeil. — Instructions particulières. — Les bonnes et les mauvaises nouvelles. — La barbe et les journaux. — Travail du matin. — Le déjeuner. — Poulet à la Marengo. — Le café et le tabac. — L'amour de la gloire. — Opinion de Bonaparte sur sa position. — Amour pour la France. — Influence des riens. — Mépris des hommes. — L'annie d'Égypte et un cardinal à la caisse de l'Opéra. — Irreligion en amitié. — Besoin d'un témoin. — Haine de Bonaparte pour les hommes de la révolution. — Plaisanterie sérieuse. — La chaise penchée. — Le son des cloches. — Jardins de Malmaison. — Les robes blanches. — Bavardages, sentences et anecdote. — Charms de la conversation de Bonaparte. — Sottises obligeantes. — La médecine. — Mémoire des lieux. — Insensibilité poétique et Corneille ministre. — Mauvais complimens aux femmes. — Le jeu et la conversation. — Le premier habit habillé et la cravate noire. — Bonaparte mauvais payeur.

— Idées religieuses de Bonaparte. — Entêtement. — Caractère de Bonaparte. — Fin de son portrait. 203

CHAPITRE XIV.

Dédale de lois. — Articles commodes. — La fête du 21 janvier supprimée. — Visites de Bonaparte. — M. Daubenton. — Maisons d'arrêt. — Sortie contre le directoire. — Le temple. — Louis XVI et Sidney-Smith. — Mon approbation. — Dilapidations et vénalité. — Emprunt usuraire. — Budget modeste. — Le consul et le membre de l'institut. — Mon cher collègue. — Haine de l'égalité. — L'image de la république. — Missions de Duroc. — Le roi de Prusse. — Alexandre. — Franchise et finesse. — Le général Latour-Foissac. — Reddition de Mantoue. — Co-lère de Bonaparte. — Décret arbitraire. — Opiniâtreté de Bonaparte. — Troupe de comédiens pour l'Égypte. — Le ministre de l'intérieur et le semainier des Français. — Singulière opinion sur la propriété littéraire. — *Misanthropie et repentir*. — Le jeune Werther. 236

CHAPITRE XV.

Consulat-préparatoire. — Deux hommes en un. — Apparence et réalité. — Vertus désintéressées de Sieyes. — Le premier consul et les journaux. — Sabres d'honneur. — Le premier consul et son *camarade*. — Lettre à un soldat. — Un pas vers la monarchie. — Le buste de Brutus. — Modestie calculée. — Explication des statues. — Tentatives inutiles. — Proclamation. — Sections du conseil-d'état. — Les habits de velours. — Un mot à changer. — Costume de prédilection. — Les grandes et les petites mascarades. — Au-

trefois. — Le latin de Bonaparte. — Le bal de l'Opéra. —
 Motifs différens et approbation générale. — Raisons judi-
 cieuses. — Rappel de proscrits. — Faveur après disgrâce.
 — Barrère. — Lettre inutile. 252

CHAPITRE XVI.

Bonaparte et Paul I^{er}. — Adroite générosité du consul. —
 Lord Withworth. — Le baron de Sprengporten à Paris.
 — Admiration de Paul I^{er}. — Liaison intime. — Ascen-
 dant de Bonaparte. — Correspondance suivie. — Le duel
 royal. — Le journal de Hambourg et le comte de Pahlen.
 — Le czar journaliste. — La Vendée. — Brune et Hé-
 douville. — Le Code civil. — La Banque de France.
 — Le général Mack à Paris. — Prophétie réalisée. —
 Jactance et médiocrité. — La route de la Malmaison.
 — Tentatives d'enlèvement. — Projet de fête. — Le
 temple de Mars. — Les drapeaux d'Abouqu'yr. — Mort
 de Washington. — Deuil national. — Communication à
 l'armée. — Calculs ambitieux. — L'orateur adroit. —
 M. de Fontanes. — Chute heureuse. — Fête au temple de
 Mars. — L'orateur et les guerriers. — Deux centenaires.
 — Le buste de Washington. — Comédies sérieuses. —
 Deuil de la liberté. 268

CHAPITRE XVII.

Murat. — Son portrait. — Un moment de peur. — Disgrâce
 de Murat. — Voyage à Paris. — Les premiers drapeaux
 pris en Italie. — Madame Bonaparte et madame Tallien.
 — Avancement de Murat. — Le premier général aide-de-
 camp. — Continuité de disgrâce. — Murat laissé en Ita-

lie. — Brillans faits d'armes en Égypte. — Charles et Murat. — Murat commandant de la garde des consuls. — Mauvais calculs de Joséphine. — Bons avis de M. Collot. — Demande de mariage. — Murat et Caroline. — Crainte d'une mésalliance. — Bonaparte fléchi. — Motifs secrets. — La dot de Caroline. — Histoire de deux colliers. — Liquidation complaisante. — Grand succès d'une petite comédie. 283

CHAPITRE XVIII.

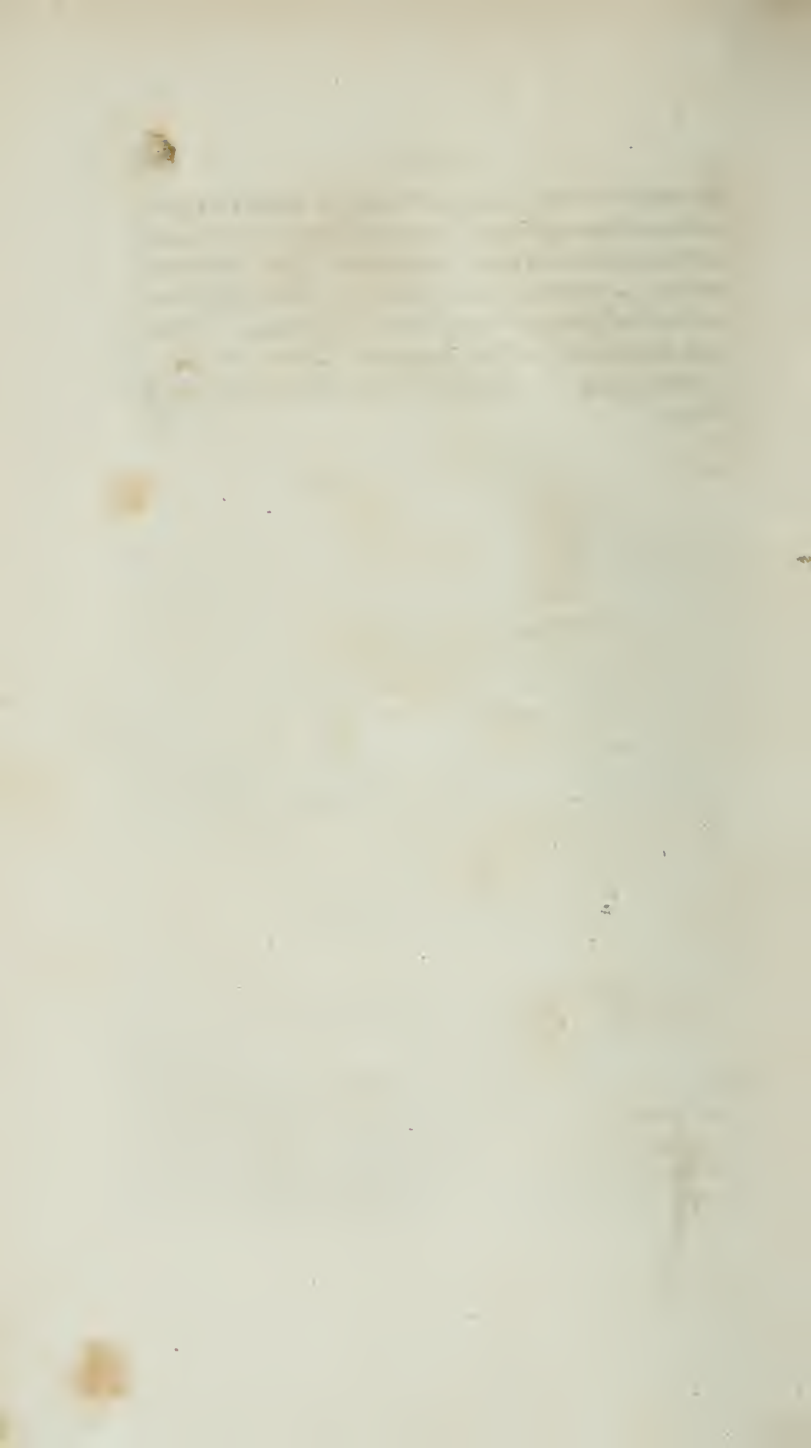
Police sur police. — Junot. — Faux renseignemens. — Le bulletin de Junot. — Confiance mal placée. — Sottise de Junot. — Finesse de Fouché. — Les agens de police trompés. — Anticipation de temps. — Mallet. — Le duc de Rovigo. — M. Pasquier. — Argent mal employé. — Inutilité de la police politique. — Opinion de Bonaparte. — Les lettres décachetées. — Considérations générales. — Souvenirs historiques. — Citations. — Ma nomination à la préfecture de police. — La douceur préférable à la sévérité. 295

CHAPITRE XIX.

Heureuse transition. — Le Luxembourg trop étroit. — Les susceptibilités républicaines. — Inimitiés profitables. — Précaution adroite. — Ménagemens. — Époques choisies. — Conception et exécution. — Luxe et simplicité. — Le troisième consul aux Tuileries. — Départ du Luxembourg. — Fiacres et six chevaux blancs. — Le sabre de l'empereur d'Autriche. — Usage royal et une inscription. — La revue. — Les drapeaux salués. — Acclamations. — Hors

d'œuvre. — M. de Talleyrand dans le cabinet de Bonaparte. — Haute politique. — Conseils approuvés d'avance. — Deux ministères pour deux consuls. — Paroles de Bonaparte. — Présentations. — Les Spartiates consulaires. — Plus de bonnets rouges, même en peinture. — Habitude bourgeoise. — Le lit d'apparat. — *Notre* cabinet. — Description. — Les deux bureaux. — Le cabinet de Duroc. 315

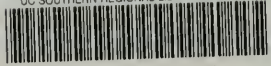
FIN DE LA TABLE.







UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



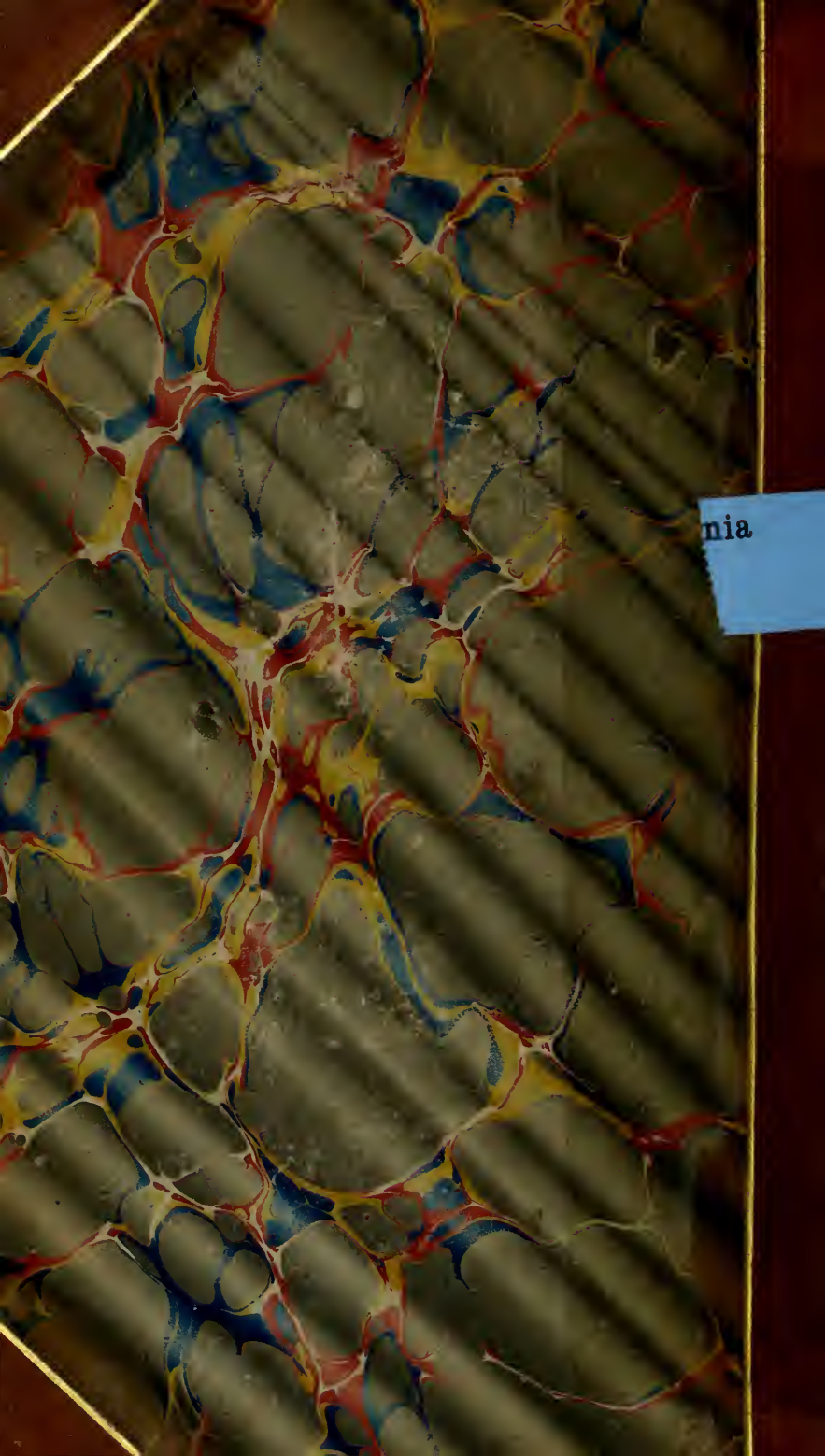
A 000 110 916 4

University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
305 De Neve Drive - Parking Lot 17 • Box 951388
LOS ANGELES, CALIFORNIA 90095-1388

Return this material to the library from which it was borrowed.

▶ QC NOV 17 2001

▶ Q1 OCT 12 2001



nia